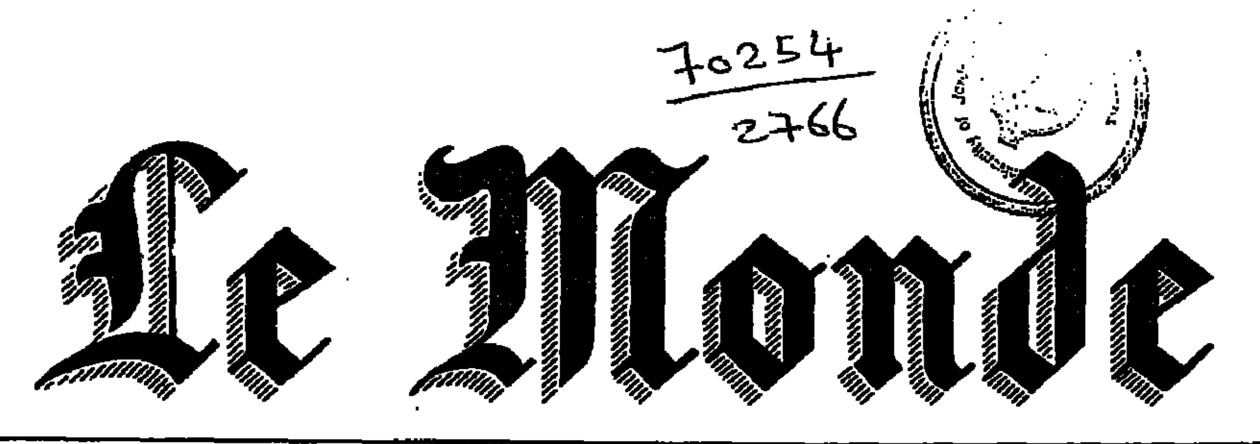




Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13585 – **4,50 F** — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 1er OCTOBRE 1988

La session de l'ONU et le discours de M. Mitterrand

Un Nobel mérité

En 1957, le prix Nobel de la paix était attribué au ministre canadien des relations extérieures Lester Pearson, pour le rôle qu'il avait joué dans le dénouement de la crise de Suez et la création, dont il était l'initiateur, des « casques bleus », ces soldats de l'ONU placés en écran entre les combattants, que l'Organisation était parvenue à séparer. Depuis lors, les « casques bleus » avaient été l'objet de toutes sortes de sarcasmes et d'attaques : en France, du temps du général de Gaulle, et en URSS notamment. Que le prix Nobel de la paix leur soit attribué est un signe des temps.

Rien, sans doute, ne pouvait davantage faire plaisir aux fonctionnaires de la grande maison de verre des bords de l'East River que cette éclatante reconnaissance de l'utilité de leur existence et de leur mandat.

En désignant la force de maintien de la paix, le comité Nobel a particulièrement bien choisi la partie de l'ensemble qu'il souhaitait récompenser. Choisir l'ONU en tant que telle eût été prendre le risque de relancer les critiques et polémiques suscitées par telle ou telle organisation du système. Il est beaucoup plus malaisé, même si cela peut paraître parfois justifié, de critiquer les soldats de la paix. D'autant plus que la récompense paraît, au regard du tableau d'honneur des Nobel de la paix, particulièrement méritée.

Les « casques bleus », déployés depuis trente-deux ans pour réduire les tensions et prévenir la reprise des conflits en de nombreux points chauds de la planète, appartiennent par milliers à toute une variété de nations. Souvent désarmés, opérant dans des circonstances difficiles, beaucoup ont payé de leur vie leur rôle de pacificateurs. Dans ces conditions, c'est toute la communauté des nations qui doit se sentir concernée par la distinction dont ils sont l'objet.

Au-delà de la reconnaissance du rôle de l'Organisation, le prix récompense pour bonne partie celui qui le recevra à Oslo le 10 décembre prochain (date du quarantième anniversaire de la Charte des droits de l'homme), M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU. Les succès diplomatiques enregistrés en 1988, au printemps en Afghanistan et dans le conflit Iran-Irak en été, doivent beaucoup à cet intermédiaire discret, tenace et efficace.

Que l'honneur rejaillisse aussi sur lui, on ne peut que s'en féliciter. Son poids dans la poursuite de négociations délicates pour parvenir à de véritables situations de paix devrait s'en trouver renforcé, et la réhabilitation d'une institution et de l'homme qui l'incarne tombe à point nommé pour faire un peu oublier les controverses suscitées autour de son prédécesseur, M. Waldheim.

Paris accueillera la conférence sur le désarmement chimique

M. François Mitterrand a annoncé jeudi devant l'Assemblée générale des Nations unies à New-York que la France abandonnait l'idée de se doter d'un stock minimum d'armes chimiques avant même la destruction éventuelle de tous les arsenaux existants. La négociation d'un nouveau traité pourrait être relancée par la réunion d'une conférence internationale à Paris.

NEW-YORK (Nations unies)
de nos envoyés spéciaux

Intervenant devant l'Assemblée générale des Nations unies à New-York, jeudi 29 septembre, le jour même où l'organisation recevait la distinction du Nobel de la paix, le président de la République aurait pu céder à l'euphorie onusienne. Il n'en fit rien. Il rendit, certes, à l'organisation et à son secrétaire général l'hommage qui leur est dû. Mais, s'il marqua très clairement la volonté de la France d'apporter sa pierre à l'édifice, il le fit avec prudence, avec un souci notable du concret, sans lyrisme et sans dérapage cocardier.

Surtout, loin de donner dans un optimisme béat, il prit soin d'insister sur ce qui reste à faire, sur ce qui ne va pas, et d'affirmer qu'il ne faut se satisfaire ni des progrès en cours sur la voie du désarmement ni de la solution effecive ou probable de certains conflits régionaux, car un autre danger menace, qui est, dit-il, « *comme la guerre, pire que la guerre.* » C'est « *cet immense malheur qui précipitera plus sérieusement qu'aucun autre danger le monde vers un désordre sans limite* », c'est le fossé qui se creuse entre les pays développés et ceux qui ne le sont pas. S'il n'aborda ce sujet qu'en dernière partie de son discours, c'est pour lui que M. Mitterrand trouva les mots les plus forts.

CHARLES LESCAUT
et CLAIRE TRÉAN.

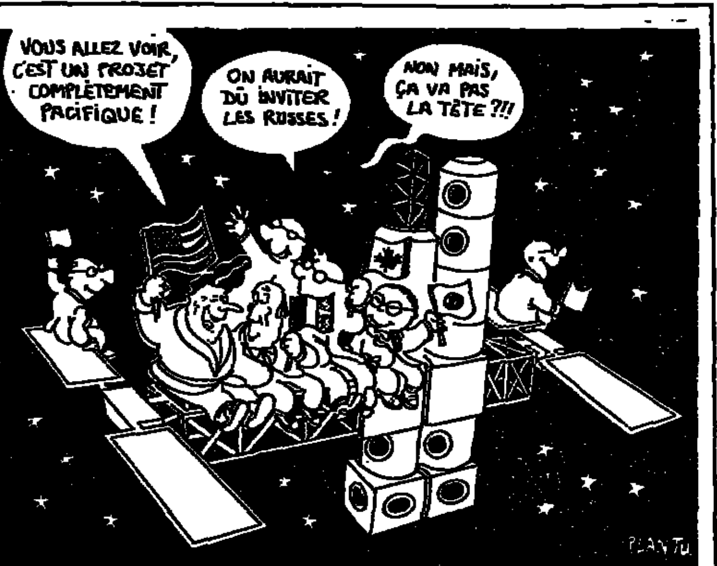
(Lire la suite page 4.)

La réunion précipitée du comité central

Cinq dirigeants, dont M. Gromyko, sont évincés du bureau politique du PC soviétique

La session du comité central du parti soviétique, convoquée à l'improviste ce vendredi 30 septembre s'est achevée en début d'après-midi par un important remaniement. M. Gromyko, membre du politburo et chef de l'Etat, a offert sa démission, qui a été acceptée.

Quittent également le bureau politique M. Solomentsev, président du comité de contrôle du parti, et, parmi les suppléants, MM. Demitchev et Dolguikh. M. Dobrynine, secrétaire du parti chargé des affaires internationales, a également donné sa démission.



L'Europe participera à la création de la station spatiale américaine. Lire page 36, l'article de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Entrent au politburo M. Vadim Medvedev, jusqu'ici secrétaire du parti chargé des relations avec les PC au pouvoir, en tant que membre titulaire, ainsi que, comme suppléant, MM. Vlasov (ministre de l'intérieur), Loukianov et Mme Birioukova. Enfin, M. Tchebrikov, déjà membre du politburo, a été élu secrétaire du parti : il devrait quitter en conséquence ses fonctions à la tête du KGB, la police secrète.

Ces nominations seront complétées par des changements dans la composition du gouvernement soviétique, qui seront annoncés samedi à l'issue de la session du Soviet suprême.

(Lire nos informations page 5.)

Quand une République balte veut «redéfinir» l'Union soviétique

En Estonie, «la révolution en chantant»

Tandis que des changements de responsables au plus haut niveau du parti étaient annoncés, vendredi à Moscou, à l'issue des travaux du plénum du comité central – qui devait être suivi, samedi, d'une réunion du Soviet suprême, – un important congrès devait se réunir en Estonie, celui d'un nouveau mouvement politique estonien, le Front populaire.

TALLIN
de notre envoyé spécial

Cette révolution a déjà son nom. On l'appelle la « *révolution en chantant* », car, d'un rassemblement de masse à l'autre, tous les chants de l'identité nationale ont resurgi, le rock s'est mis de la partie, et c'est sur ces rythmes mêlés que la plus petite des Républiques baltes, l'Estonie, s'est lancée seule dans une grande entreprise – la redéfinition de l'Union soviétique.

Non pas seulement de ses lois, de son économie ou de son système électoral, mais de l'Union elle-même, de la nature, des liens rassemblant les quinze Républiques qui composent l'URSS. Dans tout le reste du pays, il n'est pas, jusqu'à aujourd'hui, de sujet plus tabou, tant on craint de remettre en question des frontières qui doivent beaucoup moins à l'élan révolutionnaire qu'à la force militaire.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

Les Jeux de Séoul

■ Athlétisme : le désert français

Depuis Berlin en 1936, l'athlétisme français a toujours rapporté une médaille du rendez-vous olympique. Le relais 4 × 100 mètres messieurs représente la dernière chance de continuer cette série.

■ Escrime : la France épée d'or

Philippe Riboul, Jean-Michel Henry, Olivier Lenglet et Eric Srecki ont conquis la médaille d'or par équipes devant la RFA.

■ Canoë : à la bonne heure

Philippe Renaud et Joël Bettin n'étaient pas favoris. Mais ils ont été exacts au rendez-vous sur 500 mètres en prenant la médaille de bronze.

Lire pages 28 à 30 les articles de nos envoyés spéciaux

La grève des surveillants de prison s'envenime

Le blues des porte-clefs de Fresnes

Face au mouvement de protestation des surveillants de prison, le ministre de la justice a choisi la fermeté : « Ouvert à la concertation », le garde des sceaux estime que « celle-ci ne peut s'instaurer tant que le service public de la justice sera entravé ». Ses déclarations n'ont pas apaisé la contestation des gardiens qui, selon les syndicats, doit s'étendre et se durcir.

Quand, le 27 septembre, le télex du directeur de l'administration pénitentiaire, M. François Bonnelle, est tombé, il a vite fait le tour des surveillants. Aussitôt après, tout aussi comminatoire, c'est une circulaire, qui, comme son nom l'indique, s'est mise à circuler. « *Il apparaît que, dans certains établissements, des piquets* [sont] *constitués en vue d'entraver le fonctionnement normal du service pénitentiaire. Les perturbations qui en résultent portent aussi bien sur l'activité des juridictions que sur la vie en détention. Elles ne sauraient être tolérées plus longtemps.* » Et M. Bonnelle de demander aux directeurs de prison de rappeler à leurs troupes qu'il s'agit là d'« *actes collectifs d'indiscipline caractérisée susceptibles de porter atteinte à l'ordre public* », et de leur enjoindre de « *relever l'identité* » de ces indisciplinés. « *Il doit être mis fin à ce mouvement sans tarder,* poursuit M. Bonnelle (...), *faute de quoi le procureur de la République doit être saisi et le concours de la force publique requis.* »

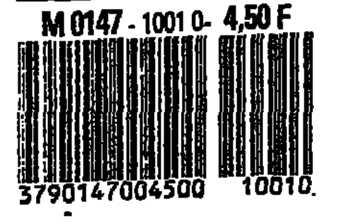
Les gardiens de prison ont mal pris la chose, et ils ont du coup durci leur mouvement. Quand, à Fresnes, un premier surveillant « *a ramassé une calotte* » envoyée par un policier, ils sont venus à soixante-dix, aussitôt sortis de la cantine, pour lui prêter main forte. Et ils étaient peut-être deux cents logés sur place à dégringoler les escaliers dès qu'ils ont vu les images à la télévision.

« *Il serait temps que M. Bonnelle cesse de se comporter comme le préfet de police qu'il a été* », tempête M. Jacques Vialettes, le secrétaire général du syndicat des surveillants FO. « *De policiers à gardiens de prison entre fonctionnaires, on n'a pas apprécié* », grognent les gardiens de base. « *Quand les détenus font les marioles sur les toits de la Santé, on met trois jours à leur envoyer la police. Pour nous on n'attend pas.* »

AGATHE LOGEART.

(Lire la suite page 13.)

M 0147 - 1001 0- 4,50 F



3790147004500 10010

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,80 $; USA (West Coast), 2 $

Débats

REVENU MINIMUM

Salarier l'exclusion ?

par CHRISTIAN CHASSÉRIAUD (*)

LES populations du quart-monde, frappées plus durement que d'autres groupes sociaux par la crise durable, doivent affronter de plus en plus des situations qui relèvent de la survie : manque ou insuffisance de nourriture, exclusion de la protection sociale et donc de l'accès aux soins médicaux, difficulté pour se maintenir dans un logement pour lequel on n'arrive plus à assumer le loyer et, pour certains, les « sans domicile fixe » de plus en plus jeunes et de plus en plus nombreux : exclusion de tout logement pour des raisons d'insolvabilité totale.

Une société doit donc s'interroger devant de telles situations sociales qui engendrent de multiples souffrances individuelles et qui mettent en danger la nécessaire cohésion de l'ensemble du corps social. Notre société, pour faire face à cette situation, a décidé à travers son expression politique d'instaurer un « minimum vital » qui est qualifié « d'insertion ».

Une question se pose donc sur la nature de cette « insertion » envisagée ; car, autant il est possible d'assurer un petit revenu financier à de nombreux pauvres, autant il reste difficile de permettre des insertions sociales. Et cela pour plusieurs raisons qui laissent craindre bien évidemment que ce salaire minimum d'insertion ne se transforme en une gestion d'une population paupérisée à travers l'octroi d'un revenu minimum qui peut devenir, si on n'y prend garde, *« un salaire de l'exclusion sociale »*.

Les effets pervers

Parmi les raisons qui font exister le danger de l'institutionnalisation du « salaire de l'exclusion », certaines tiennent au processus même de déqualification sociale que les populations en situation de pauvreté vivent dans une quotidienneté sans issue. En effet, la pauvreté est avant tout une mise à l'écart, une mise hors du jeu social d'une partie de la population. Cette mise à l'écart atteint directement l'identité sociale des personnes et des groupes. Et, au fur et à mesure que le temps social qui rythme la pauvreté se déroule, la spirale engendrant des déficiences sociales de plus en plus lourdes se creuse. Cela va jusqu'à générer chez les personnes concernées des conflits psychologiques dont les origines tiennent avant tout à la position sociale déclassée et régressive qu'occupent ceux et celles qui deviennent des exclus. Se multiplient alors les déviances et les marginalités de tous ordres, toute une pathologie sociale qui, à son tour, fait naître l'insécurité en devenant la toile de fond dans la constitution des réseaux d'exclusion.

Ces personnes cumulent très souvent une pauvreté aux divers visages, et avant tout matérielle et économique, mais aussi culturelle et sociale. Combien parmi les plus pauvres sont sans formation professionnelle, dans une situation de quasi-illettrisme qui les place dans une impossibilité de maîtriser le langage des codes sociaux indispensables pour une gestion de base des actes de la vie quotidienne !

Le danger que représente, dans ses effets pervers, la mise en place d'un revenu minimum consiste donc à désigner ceux et celles qui parmi nous, ne peuvent plus concourir à la création de richesses économiques, pour en faire des déficients sociaux vis-à-vis desquels il sera nécessaire d'engager des actions sociales de réparation. Le revenu minimum d'insertion présente donc, dans sa mise en place même, cette importante contradiction : il risque, à travers des effets sociaux non maîtrisés, de stigmatiser et donc d'exclure un peu plus ceux qui en seront les bénéficiaires. En cela, il peut devenir le nouveau marquage des pauvres de cette fin du vingtième siècle.

L'attitude que nous pouvons avoir vis-à-vis des exclus rejoint directement celle qu'en tant que pays riche du monde occidental nous avons avec les pays du tiers-monde : soit nous les assistons de manière chronique pour les maintenir dans une dépendance économique et culturelle, soit nous les accompagnons pour trouver par eux-mêmes et dans eux-mêmes les moyens de leur développement. Une même problématique se pose vis-à-vis de ceux de nos concitoyens qui se trouvent dans une situation d'exclusion et de pauvreté : soit un revenu minimum qui présente le danger de les enfermer et de les stigmatiser dans une situation chronique d'assistance, surtout si ce temps de revenu minimum ne débouche pas sur une situation autre ; soit la mise en place d'autres formes de réponses qui généreraient l'idée d'une utilité sociale et donc d'une reconnaissance sociale.

Responsable depuis plus de six ans d'une association de réinsertion sociale à Périgueux (l'APARE), j'ai pu expérimenter un autre type de réponse aux problèmes locaux d'exclusion, de pauvreté et d'insertion sociale. Elle peut se décrire comme une tentative « d'insertion sociale par la reconnaissance économique » des personnes en situation de disqualification sociale, hommes ou femmes, jeunes et moins jeunes.

Acteurs et partenaires

Pour cela, trois entreprises dites « d'insertion sociale » (EIS) liées juridiquement à l'association, permettent chaque année à une soixantaine d'hommes et de femmes en grande difficulté (sans logement, sans ressources, sans protection sociale) de se rejouer comme acteurs et partenaires à travers l'acte de production. Nous avons créé trois entreprises : Périgord Tous Services au niveau du second œuvre du bâtiment ; La Repasserie » pour le repassage et l'entretien du linge ; Créa-Pierres-Périgord, qui fabrique des pierres reconstituées.

Les salariés de ces entreprises (les personnes en grande difficulté, jeunes et moins jeunes) les utilisent donc comme des supports possibles à leur insertion et cela de manière volontairement temporaire pour une durée de huit mois à un an et demi.

Ces personnes bénéficient d'un statut de salariés suivant les règles de droit commun liées au contrat de travail. A partir de ce statut social, ces personnes en grande difficulté sont repositionnées de manière radicalement différente de celle qui caractérisait leur situation antérieure de « sans droits ». En effet, ce nouveau statut social et économique leur permet de retrouver des ressources et des droits sociaux auxquels elles n'avaient plus accès : se loger, se soigner, se nourrir devient à nouveau possible. Faire partie d'une communauté sociale redevient possible.

Entre le minimum social d'insertion par l'octroi d'un revenu et l'aventure de l'insertion sociale par la reconnaissance économique se pose donc un choix de société vis-à-vis des plus pauvres, très durement touchés par la crise.

De manière traditionnelle, parce qu'elle l'avait inscrite dans ses valeurs, la gauche a toujours fait prévaloir la libération des plus pauvres et des plus opprimés à travers une dignité et une citoyenneté retrouvées. Elle a toujours défendu le « droit au travail », le droit pour chaque individu de participer à la création des richesses et à leur redistribution.

Il faut donc qu'elle fasse attention de ne pas œuvrer au maintien des plus pauvres dans des marginalités et des inégalités sociales en ne leur permettant que de se partager les miettes d'un impôt sur les fortunes sans perspective d'un devenir autre que celui d'être réduit dans une nouvelle forme de pauvreté sociale et de sous-citoyenneté à travers un « minimum social garanti ». Ce serait accepter que le pauvre reste l'opprimé, objet de la charité publique ou de la charité privée.

(*) Directeur de l'Association périgourdine d'action et de recherche sur l'exclusion (Périgueux.)

Travail social et illusions

par PHILIPPE GABERAN (*)

LA lutte contre la pauvreté ne peut pas se mettre en une équation dont les facteurs économiques et politiques seraient les variables numériques. Ce problème, principale source d'instabilité pour toute société, ne pourra pas se résoudre par la mise en place d'une allocation, aussi bien pensée soit-elle. L'incontournable inconnue de notre équation de départ est le facteur humain. Et l'on a peine à croire que les sciences humaines aient tant fait de progrès à lire l'insuffisance des thérapies proposées. Presque toutes ignorent les données de la psychologie du développement et de la pédagogie de la déficience.

Notre société semble redécouvrir ses travailleurs sociaux. Une catégorie de professionnels jusqu'alors fort souvent décriés, traités de parasites. Trop contents de se sentir enfin valorisés, beaucoup d'entre nous se porteront heureux au front, animés d'un discours sur la solidarité nationale, l'illusion aux lèvres et la fleur au fusil. Et peu d'entre nous en reviendront.

Car, tout d'abord, la formation des travailleurs sociaux est largement insuffisante pour affronter ce nouveau problème. Jusqu'à ce jour, très peu d'écoles de formation ont osé mettre à leur programme la psychologie de l'adulte et l'analyse des problèmes liés à ce stade de la vie. Les problèmes du chômage, de la pauvreté, ne figurent pas ou si peu au programme de formation, essentiellement centré sur l'adolescent ! Par ailleurs, il faudra être vigilant sur l'âge des travailleurs sociaux, car il faut en connaître un peu soi-même sur la vie avant de l'enseigner aux autres. Les travailleurs sociaux se trouveront donc au front en ayant leur expérience à faire et mèneront la lutte contre la pauvreté en essayant de commettre le moins de dégâts possible, en attendant que le savoir-faire vienne leur prêter l'appui nécessaire.

Alors, il ne faudra pas se bercer d'illusions, et dès le départ, dans ce nouvel enjeu social, le travailleur social ne devra pas dénier la réalité. Combien d'entre nous savent par expérience que nous ne pouvons pas réparer l'irréparable.

Le « scandale » de la pauvreté est avant tout le scandale de la vie. Dès l'instant de la naissance, il n'y a plus de retour en arrière possible, et chaque étape loupée, escamotée ou saccagée l'est de façon irréversible. Notre travail consiste très souvent à colmater les brèches, à repriser des accrocs, à poser des pièces, bref, à masquer des béances et à offrir des béquilles. Jamais notre travail ne ramène à l'individu fort et entier. Canguilhem écrit : *« Aucune guérison n'est retour à l'innocence biologique. »*

Au plus bas de la condition humaine

Or ces hommes et ces femmes tombés dans le quart-monde sont presque au plus bas de la condition humaine. Leur faire remonter la pente n'est pas l'affaire de quelques courts stages ou de bons sentiments. Est-il de bon sens de demander aux entreprises de jouer un rôle social à l'égard de cette population à l'heure où l'on parle de guerre économique, de suppression des faibles, de performance et de compétitivité ?

Enfin, la société ne doit pas une fois encore signer un faux contrat avec ses travailleurs sociaux. En effet, même en cas de succès, la formation – autant que la dignité et la soif de vivre – donnée ou redonnée à ces gens restera précaire. Nous parlons d'alphabétisation, soit de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. A quelle qualification professionnelle ou poste de travail pourront bien prétendre ces personnes alors que le chômage et les licenciements frappent des individus munis d'un minimum de bagage professionnel, voire de formations supérieures ? Les fonds des collectivités locales sont-ils extensibles à souhait pour embaucher autant que nécessaire, même à titre de TUC, SIVP, PIL ou autres, tous ces « mutilés de la guerre économique » ?

Il faut être conscient de ces problèmes et ne pas se bercer d'illusions. La victoire sur la pauvreté ne s'obtiendra pas par un coup de baguette magique nommée impôt de solidarité sur la fortune ou revenu minimum d'insertion. Et il ne faudrait pas non plus, les illusions envolées et la bouche emplie d'un goût amer, se retourner, fielleux, contre les travailleurs sociaux, accusés une fois encore de ne pas faire leur boulot. Le constat est cruel et la vérité n'est pas belle à entendre. Aussi, bien souvent, l'éducateur se condamne au silence car il connaît trop la vanité des paroles faciles. Comme le souligne Michel Noblecourt, il n'existe qu'un remède à la pauvreté : *« La conjurer avant qu'elle ne se développe. »* Je spécifierai : la circonscrire avant qu'elle ne se transmette. Car aujourd'hui, comme il y a deux cents ans, la pauvreté s'hérite.

(*) Educateur spécialisé.

BIBLIOGRAPHIE

La mort dans les yeux

PUISQUE la mort, comme le soleil, ne peut se regarder en face, il reste aux âmes courageuses, à défaut de la mort, les mourants.

Ce sont eux que Valérie Winckler a choisi de photographier et de montrer dans un beau livre : *la Mort si proche*. Après avoir scruté il y a quelques années les plis et les replis de la naissance, elle se place cette fois au terme, au seul autre moment important de la vie, selon l'ironique sagesse lyonnaise, qui prétend qu'entre la naissance et la mort *« le reste n'est que remplissage... »*

Visages creusés, chairs épuisées, corps défaits, guettant parfois le souffle et la chaleur d'un autre corps. Enfants, personnes âgées – peu de simples adultes – encore habités de cette vie qu'ils confessent agripper avec avidité. Ils ont fait leur temps. Ils se sentent vides. Ils sont de trop, du moins ils le disent, et cependant ils implorent : pas encore. C'est que, de l'aveu même de cette nonagénaire, on ne sait pas trop où l'on va atterrir...

∴

Il faut regarder ces regards comme Valérie Winckler a su les voir. Sans un soupçon de voyeurisme. Cette femme malade que sa fillette embrasse, ce bambin cancéreux au crâne lisse comme un galet, cet enfant chaviré dans les bras de sa maman, cette vieille dame soumise comme un bébé. Pour nous les restituer, l'auteur a vécu avec eux. A l'Institut Curie à Paris, à l'hôpital Cochin, dans des maisons médicales, la confiance s'est lentement tissée entre eux et leur photographe.

Ainsi se capte l'imperceptible vérité qui rend par instants ces visages insupportables. Parce qu'ils ne sont pas exotiques. Parce que ce sont ceux, familiers, de nos parents, de nos enfants, de nos voisins.

Le livre s'enrichit même de clichés que l'auteur n'a pas pris. Dans le contrepoint des textes qu'elle délivre en confidence, elle raconte par exemple qu'elle n'a pu photographier l'absolue détresse d'un père devant son enfant condamné ; elle cite la maman de Christelle, morte à cinq ans : *« J'ai envie d'être enceinte, mais de ma fille. J'ai envie de la refaire. »* Ou ce cri d'un petit garçon, un mois avant de mourir : *« Maman, je crois que tu peux arrêter ta pilule. Il serait temps d'en faire un autre. »*

Ces mourants sont d'abord considérés et rendus comme des vivants. Ils pensent, doutent, hurlent à mi-voix l'angoisse, la souffrance, la résignation, l'espoir et la tendresse, et du coup ils nous retiennent.

Alors n'ayez pas peur ! Ils ne sont pas plus contagieux que les autres vivants. Ils ne vous prendront pas votre vie. Ou plutôt si. Avec eux, on découvre que la vie comme le feu se partage sans se diminuer.

« On repense à sa vie, on essaie de comprendre », dit une malade de quatre-vingt-deux ans. Nous aussi. C'est la force de Valérie Winckler que de nous y entraîner. Son livre est finalement tonique. Il ne dépayse pas, il purifie.

CHARLES VIAL.

★ *La Mort si proche*, de Valérie Winckler, Editions du Centurion, 128 p., 120 F.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

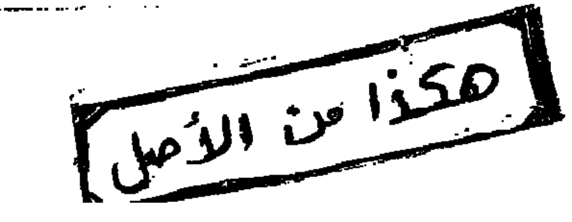
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.



L'attribution du prix Nobel de la paix aux « forces de la paix » de l'ONU

Les cinq « sages » du comité Nobel du Parlement norvégien ont attribué, jeudi 29 septembre, le prix Nobel de la paix 1988 aux Forces des Nations unies pour le maintien de la paix. En agissant ainsi, et notamment en *s'abstenant de récompenser MM. Reagan et Gorbatchev* – souligne notre correspondante à Oslo, Françoise Niéto, – le jury a joué la carte de la prudence, même si le président du comité, M. Egil Aarvik, estime qu'il est plus satisfaisant de décerner le prix à un ou des individus qu'à une organisation. *« Cette année, cependant, les Nations unies étaient tellement bien placées qu'il eût été difficile de récompenser quelqu'un d'autre »*, disait-il, jeudi, à Oslo.

Sans être directement personnalisé, ce choix ne s'adresse pas moins – *« et ce n'est pas faux de l'interpréter ainsi »* – au secrétaire général de l'organisation internationale, M. Javier Perez de Cuellar, qui aurait sans aucun doute été un lauréat tout indiqué cette année si sa candidature avait pu être prise en considération et était parvenue au comité avant le 1er février dernier, comme l'exige la procédure.

M. de Cuellar reste, ajoute notre correspondante, étroitement associé à cette distinction, qu'il viendra recevoir à Oslo, le 10 décembre, en sa qualité de chef suprême des soldats de l'ONU. Dans le télégramme qu'elle lui a adressé, le premier ministre norvégien, Mme Brundtland, a, d'ailleurs, indiqué qu'elle voyait dans le choix du comité un hommage particulier aux efforts personnels déployés par le secrétaire général et à l'impact qu'ont eu ces derniers temps les travaux de l'ONU pour la paix et la sécurité dans le monde.

La décision du comité Nobel a été saluée quasi-unanimement dans le monde, à commencer, bien évidemment, par le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar. Sous les applaudissements des délégués réunis pour l'ouverture des débats de l'Assemblée générale annuelle, ce dernier a estimé que la récompense attribuée à l'organisation mondiale était pour elle *« une source de fierté et de joie »* en même temps qu'*« un hommage au courage et au sacrifice de ceux qui ont contribué et continuent à contribuer à nos opérations de maintien de la paix »*.

Le président Reagan, qui figurait avec M. Gorbatchev parmi les favoris pour le prix, a estimé que le jury d'Oslo avait pris une *« décision admirable »*. On rappelle à cette occasion, à Washington, qu'un officier supérieur américain, le lieutenant-colonel William Higgins, numéro deux de l'ONUST, l'une des forces des Nations unies, est détenu en otage au Liban depuis le 17 février.

***La seule note discordante* est venue de l'Union soviétique. Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a critiqué jeudi, à New-York, le travail des observateurs de l'ONU en Afghanistan et au Pakistan, énumérant *« les violations flagrantes »* des accords de Genève par Islamabad que, selon lui, ils ne rapportent pas.**

La FINUL a payé un lourd tribut pour une mission impossible

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Leurs *check-points* blancs sur lesquels flotte le drapeau bleu des Nations unies sont légion au Liban sud, où les soldats de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), déployés maintenant depuis dix ans, font partie du paysage. Arrivée en 1978 à la suite de la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant le retrait des *forces israéliennes qui* avaient effectué à cette date leur première invasion d'importance au Liban sud, la FINUL devait, à l'origine, *« confirmer ce retrait, rétablir la paix et la sécurité et aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité »* sur cette partie de son territoire, frontalière d'Israël.

Mission impossible pour ces « casques bleus » qui, dotés uniquement d'armes légères et défensives, se sont très vite heurtés, d'une part à la volonté israélienne de garder une ceinture de sécurité le long de la frontière, et, de l'autre, à l'activisme des combattants de l'OLP, qui, alors maîtres du terrain, n'entendaient pas se voir contester leur droit à s'attaquer à l'Etat hébreu.

Quand celui-ci envahit en force le Liban en juin 1982, c'est la rage au cœur devant leur impuissance que les « casques bleus » regardent passer les longues colonnes de chars *israéliens qui défient tranquillement* leur présence, en principe protectrice pour le Liban.

Durant l'occupation israélienne du Liban sud, les soldats de la FINUL vont, avec plus ou moins de détermination suivant les contingents, se heurter de plus en plus souvent aux forces israéliennes et apparaître *à la population* comme son seul défenseur. Témoins attentifs de la politique de la « main de fer » israélienne, les « casques bleus » n'hésitent pas alors, chaque fois qu'ils le peuvent, à tenter de s'interposer pour protéger les villageois qu'ils côtoient quotidiennement. C'est à cette époque que M. Rabin, *ministre israélien de la défense*, traite de « salopards » les « casques bleus » français particulièrement vigilants sur le comportement de l'occupant israélien.

Avec la montée de l'intégrisme pro-iranien, les choses vont changer pour la FINUL, contestée à la fois par le Hezbollah qui l'attaque, les *miliciens de l'armée du Liban sud* affidés d'Israël et l'armée israélienne, qui défie, à chaque fois qu'elle le décide, ses barrages pour effectuer des opérations de « représailles » hors de la « zone de sécurité ». Accusée par chaque partie d'être complice de l'autre, sa tâche devient de plus en plus difficile et elle est contrainte de se protéger de mieux en mieux.

Les cinq mille sept cent soixante-dix-huit « casques bleus » de neuf pays (Fidji, Finlande, France, Ghana, Irlande, Italie, Népal, Norvège, Suède), dont cinq cents Français continuent toutefois de bénéficier des faveurs de la population, qui regarde ces soldats de la paix, à la fois comme des témoins de ses malheurs, des bons samaritains qui lui viennent souvent en aide et aussi des clients qui font marcher le commerce de la région.

Si elle n'a pu répondre à sa mission première, la FINUL n'en a pas moins payé un lourd tribut : cent cinquante et un morts, dont vingt-sept Français, pour tenter d'arracher le Liban sud au chaos généralisé.

Porte-parole efficace de la FINUL et expert d'une région qu'il parcourt depuis dix ans, M. Timor Goksel, a affirmé jeudi que c'était avec *« joie et surprise »* que la FINUL avait appris l'attribution du *Prix Nobel de la paix aux forces* des Nations unies.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Quatorze opérations de paix

Sept en cours...

Les Forces de maintien de la paix de l'ONU, lauréates, jeudi 29 septembre, du prix Nobel de la paix, sont intervenues quatorze fois au cours de conflits en Europe, en Asie, en Afrique et au Proche-Orient. Sept de ses forces sont encore présentes sur le terrain. Sept autres missions ont pris fin. Voici les sept missions en cours :

– **ONUST** (Organisation des Nations unies chargée de l'observation de la trêve, créée le 11 juin 1948), 299 hommes, siège à Jérusalem, 16 pays participants, dont les Etats-Unis et l'Union soviétique. Mise sur pied pour assurer la trêve entre Israël et ses voisins arabes, elle maintient encore une présence dans le Sinaï, à Beyrouth et à Amman. Coût annuel : 20 millions de dollars.

– **GOMNUIP** (Groupe d'observateurs militaires des Nations unies en Inde et au Pakistan, 24 janvier 1949), 36 hommes, sièges à Rawalpindi (Pakistan) et à Srinagar (Inde). Déployé le long de la ligne de cessez-le-feu dans la région de Jammou-Cachemire, il continue de patrouiller la frontière reconnue par les deux pays depuis 1972. Coût annuel : 7 millions de dollars.

– **UNFICYP** (Force de maintien de la paix à Chypre, 27 mars 1964), 2 100 hommes, siège à Nicosie. Créée pour servir de tampon entre les communautés turque et grecque, elle assure l'étanchéité de la ligne de démarcation tracée par l'intervention de l'armée turque. Coût annuel : 25 millions de dollars.

– **UNDOF** (Force des nations unies d'observation du désengagement, 3 juin 1974), 1 330 hommes, siège à Damas. Assure, en vertu des accords israélo-syriens, la séparation des forces ennemies sur les hauteurs de Golan. Coût annuel : 33 millions de dollars.

– **FINUL** (Force intérimaire des Nations unies au Liban, 19 mars 1978), 5 800 hommes, siège à Nakoura. Chargée d'empêcher, depuis la fin d'une intervention israélienne au Liban, des actions militaires ou terroristes palestiniennes dans les régions frontalières d'Israël et des pénétrations militaires israéliennes au Liban. Coût annuel : 140 millions de dollars.

– **UNGOMAP** (Mission des bons offices entre l'Afghanistan et le Pakistan, 14 avril 1988), 50 personnes, sièges à Kaboul et à Islamabad. Investie essentiellement d'une mission de liaison, elle assure le contact entre les factions de la guerre civile afghane. Coût annuel : 8 millions de dollars.

– **GOMINUII** (Groupe d'observateurs pour l'Iran et l'Irak, 9 août 1988), 350 personnes, sièges à *Téhéran* et à Bagdad. Créé en vertu de la résolution 598, le groupe observe le respect du cessez-le-feu accepté par les belligérants le 20 août dernier. Coût annuel : 140 millions de dollars.

... et sept par le passé

Voici la liste des missions des forces de l'ONU dans le passé :

– **CORÉE** (1950-1953). Commandées par le général américain MacArthur, les forces d'intervention de l'ONU (un fort contingent américain rejoint par ceux de quatorze autres nations) débarquent le 1er juillet 1950 en Corée du Sud, envahie par les communistes de Corée du Nord soutenus par la Chine. Après plus de deux ans de combats suivis de négociations, la paix est signée à Panmunjon, le 27 juillet 1953. *L'ONU a perdu en Corée* 38 500 hommes. Un commandement de l'ONU existe toujours en Corée du Sud, les troupes américaines demeurant, du moins en théorie, sous la bannière de l'organisation internationale.

– **SUEZ** (1956-1967). Après l'expédition d'une force anglo-franco-israélienne en Egypte, à la suite de la nationalisation du canal de Suez, l'Assemblée générale de l'ONU envoie en novembre 1956 *une Force d'urgence* de 6 000 hommes (FUNU) au Sinaï – le terme de « casque bleu » y apparaît pour la première fois – pour surveiller le cessez-le-feu. Le président Nasser obtient le retrait de cette force en mai 1967. Peu après, éclate la guerre israélo-arabe de six jours.

– **CONGO** (1960-1964). A la demande du gouvernement de *Léopoldville* (actuel Kinshasa), le Conseil de sécurité envoie une force de 20 000 hommes pour *« rétablir l'ordre et maintenir l'unité du pays »*. Le secrétaire général Dag Hammarskjoeld, qui s'était rendu *sur place*, trouve la mort dans un accident d'avion en 1961. Après avoir été contraint d'intervenir contre la rébellion katangaise, *la* force de l'ONU quitte le Congo ex-belge le 30 juin 1964.

– **NOUVELLE-GUINÉE OCCIDENTALE** (IRIAN-JAYA) (1962-1963). Alors que les combats se déroulaient entre Hollandais et *commandos indonésiens* infiltrés en Nouvelle-Guinée, les Pays-Bas remettent à l'ONU, en octobre 1962, l'administration du pays. Une force intérimaire de l'organisation intervient pour faciliter la transition pacifique de l'autorité hollandaise à l'Indonésie.

– **YÉMEN DU NORD** (1963-1964). Leur mission consistait à patrouiller le long d'une partie de la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite afin d'éviter que celle-ci ne fournisse des armes *aux Yéménites monarchistes*. La mission des Nations unies est dissoute fin 1964, elle n'avait pas obtenu de résultats.

– **PROCHE-ORIENT** (juillet-août 1967). Après la guerre de six jours entre Israël et les pays arabes, l'ONU a envoyé des observateurs pour le *maintien du cessez-le-feu sur les deux rives du* canal de Suez.

– **PROCHE-ORIENT** (1973-1979). Après la guerre du Kippour, en octobre 1973, des observateurs de l'ONU ont été installés sur la rive ouest du canal, entre les Egyptiens et les Israéliens. Après le dégagement des forces, les casques bleus de la FUNU (7 000 hommes) ont été redéployés le 25 octobre 1973 au Sinaï, prenant position dans une zone-tampon à l'est du canal. La FUNU fut dissoute le 24 juillet 1979, quatre mois après la signature du traité de paix israélo-égyptien.

Les armements classiques en Europe

Le maréchal Akhromeev demande une réduction de l'aviation d'attaque de l'OTAN

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

Invité jeudi 29 septembre du SIPRI (Institut international de Stockholm de recherche sur la paix), le maréchal Akhromeev a prononcé une conférence sur le thème du contrôle et de la réduction des armements résumant avec une particulière netteté les positions de *l'URSS sur les différentes négociations* en cours.

Il s'en dégage en premier lieu une impression de très grande fermeté. Le chef d'état-major des forces armées soviétiques se défend certes contre toute idée de « durcissement » mais l'heure n'est plus, à l'entendre, à de quelconques gestes unilatéraux de la part de *l'URSS*, tout progrès ne pouvant désormais résulter que d'ententes bilatérales. Ainsi en est-il en particulier des négociations sur les forces classiques en Europe. L'URSS veut bien admettre qu'il existe des *« asymétries »* entre les forces de l'OTAN et celles du pacte de Varsovie. Elles sont à l'avantage de ce dernier *en* matière de blindés et d'artillerie, mais c'est l'Ouest, selon le maréchal, qui bénéficie d'un avantage marqué dans le domaine de l'aviation d'attaque. Or, dit-il en substance, rien ne pourra être accompli en dehors d'un strict principe de *« réciprocité »*.

Une doctrine défensive

Autre point fort : les forces navales. C'est sur les mers et les océans, estime le chef d'état-major soviétique, que *« le risque de confrontations militaires s'accroît constamment »*. Or rien n'est fait pour étendre à ce domaine l'extension des *« mesures de confiance »* appliquées ou envisagées pour les forces terrestres. *« On ne saurait permettre à cette situation de se prolonger plus longtemps. »*

Le maréchal Akhromeev énumère encore quelques points de contentieux non résolus entre Moscou et Washington, qu'il s'agisse des missiles de croisière basés sur des bateaux, du respect et de l'interprétation du traité ABM, de la *prise en* compte ou non des bombardiers stratégiques américains à capacité nucléaire. Rien de cela, cependant, n'incite au pessimisme ; le maréchal estime qu'il y a de bonnes chances pour qu'un traité sur la réduction de 50 % des armements stratégiques (START) puisse être signé et qu'un accord se dessine à Vienne sur les forces classiques.

Dans cette perspective, il insiste sur le caractère exclusivement défensif de la nouvelle doctrine militaire soviétique et sur le principe de « suffisance » qui en est le corollaire. Là encore cependant, souligne-t-il, le but ne sera atteint – même si des transformations sont déjà en cours en URSS – que sur la base d'actions « mutuelles ».

Rien n'est dit, curieusement, des forces nucléaires autres que soviétiques et américaines, dont on sait, il est vrai, que Moscou *n'exige pas* la prise en compte avant que soit acquise une réduction des arsenaux stratégiques des deux Super-Grands. Plus surprenant peut-être est le silence observé sur une éventuelle réduction des forces nucléaires à courte portée sur le théâtre européen.

On apprendra encore, en marge de cette visite, que le maréchal Ogarkov, prédécesseur du maréchal Akhromeev à la tête de l'état-major soviétique, a quitté récemment son commandement du « théâtre occidental ». Il a rejoint à Moscou le corps des inspecteurs généraux au ministère de la défense. A soixante et onze ans, ce n'est apparemment pas une promotion.

Le maréchal n'a pas soufflé mot de la session du comité central réunie vendredi à Moscou. Dans son entourage, on admettait seulement n'en avoir appris la convocation – et le rappel précipité de M. Chevardnadze des Etats-Unis – que jeudi matin, par la radio.

ALAIN JACOB.

Pékin estime que des progrès ont été accomplis en direction d'un sommet sino-soviétique

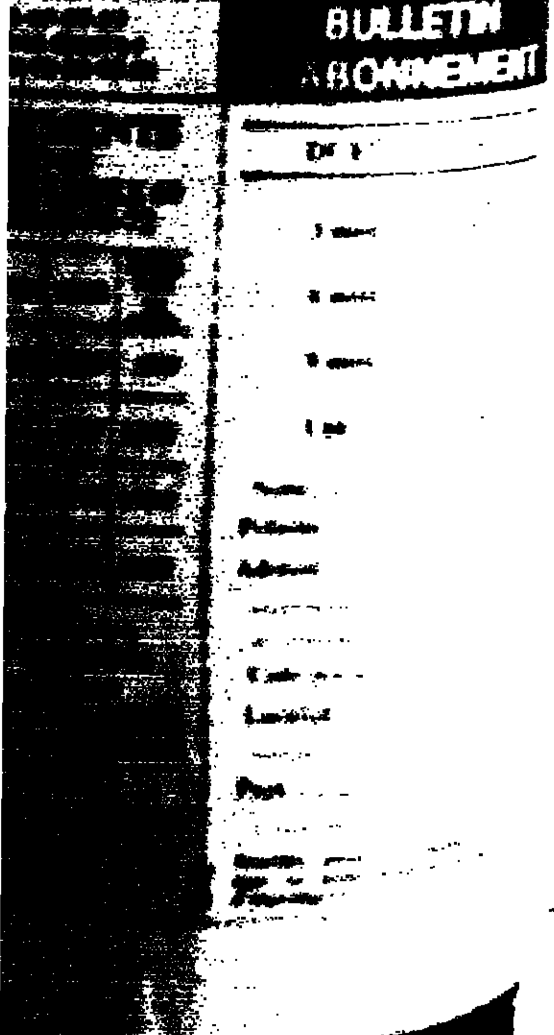
Pékin accorde une grande importance à la rencontre des ministres *chinois* et *soviétique* des affaires étrangères, le 26 septembre aux Nations unies (*le Monde* du 30 septembre) et estime que ce nouveau pas dans le rapprochement sino-soviétique pourrait déboucher dans un avenir pas trop lointain sur un sommet entre M. Deng Xiaoping et M. Gorbatchev. Au lendemain de cette rencontre, *à l'issue de laquelle* il avait été annoncé que M. Qian Qichen se rendrait à Moscou avant la fin de l'année et que sa visite serait suivie de celle de M. Chevardnadze à Pékin en 1989, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a déclaré que *« l'échange de visites entre les deux ministres constitue un pas en avant en direction d'une rencontre entre les dirigeants des deux pays »*. *« Nous espérons que les deux parties œuvreront en faveur de ce sommet »*, rendu possible par *« la volonté soviétique de favoriser un règlement rapide de la question cambodgienne »*, a-t-il ajouté.

La Chine avait mis comme condition préalable à tout sommet sino-soviétique la solution du principal des *« trois obstacles »* mis par Pékin à une normalisation de ses relations avec Moscou, c'est-à-dire l'occupation vietnamienne du Cambodge. Longtemps méfiants, les Chinois considèrent aujourd'hui que des progrès ont été accomplis dans ce sens. Ils espèrent que le Cambodge sera au cœur des entretiens entre M. Qian et M. Chevardnadze.

Les dernières rencontres à haut niveau entre dirigeants des deux « grands » du communisme datent du début du conflit sino-soviétique (visites de Khrouchtchev à Pékin en 1958 et 1959, de Zhou Enlai à Moscou en 1961). Après des lustres de confrontation, les contacts avaient repris au niveau des vice-ministres *des affaires étrangères*. Ces rencontres ont permis de déblayer le terrain, de même que les contacts entre ministres repris en 1984 dans le cadre de l'ONU.

Pendant des années, Chinois et Soviétiques avaient profité de l'enterrement de dirigeants pour se rencontrer (escale de M. Gromyko à Pékin en 1969 au retour des funérailles de Ho Chi Minh, délégations chinoises aux obsèques de Brejnev, Andropov et Tchernenko). Les deux pays n'ont désormais plus besoin de se cacher derrière de tels prétextes, et le temps semble mûr pour des conversations à haut niveau, comme les Chinois et les Soviétiques en ont déjà avec les Etats-Unis.

P. de B.



Diplomatie

Le discours de M. Mitterrand à l'ONU et sa visite à Washington

Paris accueillera la conférence sur le désarmement chimique

(Suite de la première page.)

De cette tribune où il s'était exprimé pour la dernière fois en 1983, le président de la République voulait *aussi rendre compte* de la mise à jour des positions françaises en matière de désarmement et témoigner de sa volonté d'y prendre une part active. Cela est possible dans deux domaines : celui des armes conventionnelles et celui des armes chimiques. C'est sur le second que le discours de jeudi innove. La France, c'est désormais officiel, renonce à la position qu'elle défendait précédemment et qui l'avait isolée à la conférence de Genève, dont le but est d'aboutir à une convention interdisant la fabrication des armes chimiques et obligeant à la destruction des stocks.

Insistant sur la nécessité de *« forcer l'allure »* à Genève et d'aboutir à cette convention, le président estime que pendant la longue période (dix ans) requise pour la destruction des stocks, *« les usines d'armes chimiques devront être fermées et placées, comme les stocks, sous contrôle international avant d'être démantelées »*. Il n'est donc plus question de la constitution de *« stocks de réserve »*, que réclamait la France, pendant cette longue période de démantèlement, au cours de laquelle l'URSS conservera en Europe une écrasante supériorité.

Deux ans pour progresser sur le désarmement

Le changement est significatif, même si le discours n'est pas d'une totale transparence. Après avoir affirmé que, contrairement à l'URSS et aux Etats-Unis, la France ne possède pas d'arme chimique, le président a laissé entendre qu'elle se garde la possibilité d'en produire et qu'elle n'y renoncera qu'une fois signée la convention internationale.

M. Mitterrand avait été pris de vitesse sur le sujet par le président Reagan, qui, lundi, dans la même enceinte, avait proposé la convocation d'une réunion internationale visant à réaffirmer solennellement l'interdiction de l'emploi des armes chimiques. Il l'a été à nouveau jeudi, quand les Américains, avant les Français, ont proposé que *cette réunion se tienne* à Paris. On approuve, bien sûr, côté français, mais l'on insiste sur le fait qu'une telle réunion serait insuffisante – voire de pure diversion – si elle se bornait à prohiber une nouvelle fois l'emploi des armes chimiques et pas leur fabrication.

M. Mitterrand est allé d'ailleurs un peu plus avant que le président Reagan, y compris à propos de l'emploi de ces armes, en demandant que l'ONU se charge d'élaborer des mesures de sanction : *« Parmi d'autres, l'embargo sur toute livraison de produits, de technologies et, plus généralement, d'armes à l'Etat en cause »*. Une proposition qui manifeste, elle aussi, un remarquable changement d'attitude, si l'on songe à l'Irak et au rang qu'occupe la France parmi les fournisseurs de ce pays.

Prudence sur les Nations unies

A propos des armes conventionnelles, M. Mitterrand a rappelé des positions déjà connues, et qui sont celles de l'OTAN, sur l'objet des futures négociations, à savoir établir un équilibre au plus bas niveau et interdire qu'aucune armée ne dispose des moyens de lancer une attaque par surprise, ni de mener une guerre prolongée. *« Que chacun puisse se défendre comme c'est son droit sans menacer quiconque »*, a précisé M. Mitterrand. Il a insisté sur le fait que la perspective d'une telle négociation dans le cadre de la CSCE est *« une organisation sans précédent depuis un demi-siècle »*.

Il l'a fait en des termes que ne renierait pas M. Genscher, qui, s'exprimant deux jours plus tôt de cette même tribune, avait, à plusieurs reprises, fait référence au président français. M. Mitterrand a notamment formulé à nouveau l'idée qu'on fixe à la négociation une échéance de deux années. Faute de résultat à cette date, *« qui pourrait empêcher chacun de reprendre sa liberté d'action ? »*, c'est-à-dire, si l'on comprend bien, alors, mais alors seulement, la modernisation des armes nucléaires restant stationnées en Europe.

Une issue favorable à ces négociations sur les armes classiques ouvrirait, en revanche, à l'Europe, *« sur laquelle pèsent encore si rigoureusement les conséquences de la dernière guerre mondiale, de vastes et nouvelles perspectives d'avenir »*. On n'est pas loin de l'idée de la « maison commune » chère à M. Genscher comme à M. Gorbatchev.

Il est intéressant de noter, également, la retenue manifestée par M. Mitterrand à l'égard de la *« renaissance de l'ONU »*, en tout cas telle que MM. Reagan et Chevardnadze viennent de la solenniser. Les propos du président ont semblé teintés d'une mise en garde contre une célébration précoce de ce qui pourrait n'être qu'un répit. *« Si le rapprochement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique contribue à la cessation des combats dans diverses régions, il reste insuffisant pour ramener une paix durable »*, car *« les causes profondes demeurent »*, a-t-il dit avant de citer l'Amérique centrale, le Proche-Orient, le Cambodge.

Faisant preuve d'un optimisme surprenant, M. Mitterrand pense cependant que le Cambodge *« entrevoit la fin de son calvaire »* et a confirmé que la France *« se tient prête, si tel est le souhait des partenaires cambodgiens, à inviter les parties concernées à se rencontrer à Paris le moment venu »*.

Pour le Proche-Orient – après avoir évoqué en termes désormais rituels le sort du Liban – M. Mitterrand ne s'est pas éloigné du canevas déjà connu, à cette différence près qu'il a endossé officiellement la proposition qui circule déjà depuis quelque temps dans les milieux diplomatiques de New-York, à savoir la mise en œuvre d'une consultation entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne), destinée à défricher le terrain en vue d'une conférence préparatoire. *Cette proposition illustre* un léger glissement de la position française qui, jusqu'ici, s'en tenait à un « comité préparatoire » aux contours plus larges. Par la même occasion, M. Mitterrand a officialisé la procédure des consultations « à cinq », inaugurée au début de 1987 par l'approche commune du conflit du Golfe.

Sans fondement juridique eu égard à la Charte de l'ONU, cette procédure a l'avantage de permettre d'obtenir l'accord des principales puissances dotées du droit de veto, avant la mise en route d'un processus de décision onusien. *« Ce travail préparatoire devrait aboutir à des recommandations sur l'organisation, le calendrier et les participants de la future conférence »* internationale sur le Proche-Orient, a déclaré le président. Malgré l'appui déjà exprimé par l'Union soviétique et la Chine, des divergences importantes continuent d'exister à ce propos avec la droite israélienne et les Etats-Unis.

Se félicitant des succès obtenus par l'ONU en Afghanistan, dans le golfe Persique et au Sahara occidental, M. Mitterrand a pressé les gouvernements d'assurer l'équilibre du budget des Nations unies, indiquant qu'il serait juste que ce soient ceux qui ont pris part, directement ou indirectement, à la guerre qui assurent le financement de la paix : *« Je ne veux pas croire que, après avoir été prodigues à leur effort de guerre, les Etats, à commencer par les plus puissants, lésineront sur les efforts de paix »*, a-t-il affirmé.

Le FMI et la dette

Une tonalité nouvelle a pu être constatée également à propos des relations Nord-Sud et de l'aide au développement des pays pauvres. Alors qu'il y a *« urgence »*, *« l'aide internationale stagne ou régresse »*, a-t-il dit. Certes, *« toute dette contractée doit être payée »*, mais *« on peut en réduire le coût sans en transférer la charge sur les contribuables des pays créanciers »*, a estimé le chef de l'Etat, qui a cité un exemple intéressant de conversion financière, celui du Mexique, qui a, au début de cette année, échangé une partie de sa dette contre des bons du Trésor, libérant ainsi la comptabilité des banques privées.

A cette occasion, a constaté M. Mitterrand, *« plusieurs pays ont imaginé de créer un fonds multilatéral qui, en garantissant le service des intérêts, en abaisserait le coût »*. *« Pour la France*, ajoute-t-il, *la meilleure technique consisterait dans la création d'un fonds auprès du FMI, chargé de garantir le paiement des intérêts servis sur certaines créances commerciales converties en obligations. »* Pour financer ce fonds, le président propose que les pays développés lui réservent l'usage de leurs parts d'une émission nouvelle de droits de tirage spéciaux.

Fidèle à ce qui est désormais une louable tradition, M. Mitterrand a lié, une fois de plus, le progrès économique et le progrès des libertés. S'il y a urgence en matière économique, il y a aussi, pour beaucoup de malheureux, urgence en matière de droits de l'homme. *« Il convient aujourd'hui, devant certaines situations d'urgence, de détresse ou d'injustice extrême, d'affirmer un droit d'assistance humanitaire »*, a-t-il déclaré, utilisant une formule nouvelle, dont il conviendra de préciser le sens pratique, comme d'ailleurs pour l'idée d'un cahier des *« droits de l'humanité »*, concernant la protection de l'environnement et l'utilisation de nouvelles technologies.

CHARLES LESCAUT et CLAIRE TRÉAN.

Une brève et sans doute ultime rencontre avec le président Reagan

WASHINGTON
de notre correspondant

Non, les quelques heures passées par M. Mitterrand jeudi 29 septembre à Washington n'étaient pas une *« visite d'adieu »* au président Reagan. C'est du moins ainsi que le président français a tenu à présenter les choses : le président américain l'a simplement invité à *« passer une partie de la journée »* à Washington, à l'occasion de son séjour à New York.

Pas d'« adieux » donc, même si on doute qu'une autre occasion se présente, mais dix minutes de promenade en tête à tête dans la roseraie de la Maison Blanche, suivies d'un *peu plus d'une demi-heure de* conversation élargie. Avec, malgré tout, un résultat à la clef : M. Reagan a proposé que la France soit l'hôte de la conférence sur les armes chimiques, dont lui-même avait lancé l'idée dans son discours aux Nations unies, le lundi 26 septembre.

La proposition émanait-elle vraiment des Américains ou bien les Français se sont-ils portés candidats, comme il est assez naturel puisque la France est « dépositaire » du protocole de Genève bannissant l'utilisation des armes chimiques, et qu'il s'agira de rendre plus contraignant ? Selon le porte-parole de l'Elysée, le choix de Paris ferait suite à une initiative française, mais aussi bien M. Mitterrand lui-même que des officiels américains ont confirmé que la proposition avait bien été faite par le président Reagan.

Reste à fixer une date - puisque l'idée d'une conférence a recueilli une large adhésion, y compris de la *part des Soviétiques*. Les Français semblent moins pressés que les Américains. Quand on lui a demandé si la conférence pourrait se réunir *« à bref délai »*, le président français a répondu qu'il faudrait en tout état de cause au moins trois mois, ce qui revient à peu près à exclure sa convocation avant la fin du mandat du président Reagan.

Les entretiens de la Maison Blanche ont aussi porté sur les relations Est-Ouest, le contrôle des armements, la conférence de Vienne sur la sécurité en Europe. Selon le porte-parole américain, le Liban et le Cambodge ont également été mentionnés. Le président français a lui-même indiqué à la presse que M. Reagan lui a demandé quelles étaient les questions les plus urgentes à régler. La dette du tiers-monde et le Liban, a répondu M. Mitterrand.

LE TIERS-MONDE, QUANT À LUI,, EST ASPHYXIÉ... PAR LA DETTE.

PANCHO

Divergences proche-orientales

En revanche, les suggestions présentées le matin même à l'ONU par M. Mitterrand concernant le Proche-Orient n'ont pas été discutées (la France propose des entretiens entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité pour ouvrir la voie à une conférence de paix, mais l'adhésion de Washington à cette approche reste incertaine : *« Je ne peux pas prétendre que la position des Etats-Unis ait changé »*, a déclaré M. Mitterrand. (Washington considère que l'essentiel est de parvenir à des conversations directes entre les parties, en limitant l'importance de la phase préparatoire).

L'entretien, a-t-on indiqué de source américaine, a été *« cordial »*. M. Mitterrand estimant, de son côté, que les relations franco-américaines étaient *« bonnes et amicales »*, ce qui permet d'évoquer *« franchement »* les points de désaccord. A titre d'exemple, le président français a déclaré avoir demandé à son interlocuteur *« pourquoi les Etats-Unis subventionnaient à ce point leur agriculture »*.

M. Mitterrand n'a en tous cas pas profité de cette dernière visite à M. Reagan pour se répandre en compliments sur son hôte. Lorsqu'on lui a demandé - en présence du président américain – si, à son avis, M. Reagan aurait mérité le prix Nobel de la paix, le président français a évité de répondre, indiquant seulement qu'il n'était pas membre du jury du prix Nobel. Il a, en revanche, trouvé *« excellent »* le choix de la Force de paix des Nations unies. M. Reagan, lui-même, avait déclaré un peu plus tôt qu'il n'aurait *« pu mériter ce prix autant que ceux qui l'ont reçu »*, et il a affiché tout au long de la journée une excellente humeur, que le succès du lancement de la navette Discovery suffisait amplement à justifier.

Aussitôt après un diner officiel a la Maison Blanche et une brève conférence de presse, le président français – qui s'était par ailleurs entretenu à New-York avec M. Dukakis – a regagné Paris dans la nuit, sans s'attarder à la résidence officielle de Blair House, réservée aux chefs d'état étrangers, et qu'il aurait été le premier à utiliser depuis sa restauration. M. Mitterrand n'a pas non plus rencontré le personnel de l'ambassade de France, qui avait observé une journée de grève au début du mois pour protester contre un réajustement à la baisse de ses indemnités de résidence.

JAN KRAUZE.

Amériques

CHILI : le plébiscite du 5 octobre

Les sondages prévoient une victoire du « non » au général Pinochet

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

Curieuse atmosphère que celle de Santiago à quelques jours du plébiscite. Alors que le *« oui »* ou le « non » à Pinochet occupent la plupart des esprits, on n'en voit guère les traces sur les murs, champs de bataille habituels des campagnes électorales. Pas de banderoles ni d'affiches. Des graffitis qui tiennent difficilement plus d'une journée : les Chiliens n'aiment visiblement pas barbouiller leurs façades ; et, d'ailleurs, la loi l'interdit.

Le « commando du non » s'est installé face au bâtiment où siège la junte militaire. Mais aucune pancarte ne le signale. Il faut entrer dans ses bureaux pour savoir que c'est là, à deux pas du QG des généraux, que les anciens persécutés du régime – des socialistes aux démocrates-chrétiens – préparent ce 5 octobre où l'on saura si le dictateur en place depuis quinze ans a obtenu de rester huit années de plus.

Même discrétion de la télévision : il faut attendre jusqu'à 23 heures pour voir les deux programmes de quinze minutes accordés aux partisans du non et du oui.

Des chefs d'entreprise se réunissent dans un cinéma de la ville : ils forment la minorité – vilipendée par Pinochet – des *« empresarios* pour la démocratie ». Il y là un ancien « patron des patrons », M. Orlando Saenz, qui dit qu'on ne peut pas être chrétien et voter « oui » mercredi prochain. Il y a là aussi quelques renégats du régime, dont l'un, M. Federico Willoughby, a même été le porte-parole du général-président. L'accueil est chaleureux pour ces convertis, tout comme pour les dirigeants démocrates-chrétiens présents à cette manifestation.

Pour un peu, on croirait que le Chili est déjà entré en démocratie et qu'il vit cette situation tranquillement – *même si les discours* évoquent des horreurs toutes récentes. En cette dernière semaine de campagne, il semblerait que les coups de fièvre appartiennent au passé : les milliers de manifestants dispersés à coups de jets d'eau et de gaz lacrymogènes, quelques-uns assassinés ; samedi dernier, l'ultime mouvement de foule pour acclamer sur le chemin de l'aéroport la plus célèbre des exilés, la veuve de Salvador Allende, revenue au pays *« sans rancune ni esprit de vengeance »*.

Les opposants à Pinochet *ont eu* le talent de choisir l'allégresse pour thème de campagne et de dessiner leur « non » (démobilisateur *a priori*) sur fond d'arc-en-ciel et de soleil vacancier. Les spots télévisés qu'ils diffusent depuis le début de septembre transmettent l'image d'une liberté à venir célébrée dans la musique et la fête. Le choc a été immédiat : alors que le régime, dans ses quinze minutes quotidiennes, donnait dans le rébarbatif, l'opposition gagnait des adeptes par ses sourires.

« Les Chiliens savent aujourd'hui grâce à la télévision que le « non » est légal, qu'ils ont le droit de voter de cette façon. La peur les a quittés », dit Ricardo Lagos dirigeant du Parti pour la démocratie, créé en 1987 avec des socialistes et des indépendants pour préparer la campagne de cette année. Lui-même a été l'un de ceux qui ont fait reculer la peur.

Le non peut-il l'emporter ?

Certains sondages le prévoient. Ils ont l'inconvénient d'être faits par des organisations universitaires proches de l'opposition. *« Pinochet est le candidat de la violence, non du consensus que recherchent la plupart des Chiliens »*, disent les responsables de deux de ces organismes : le Centre d'étude de la réalité contemporaine et la Faculté latino-américaine des sciences sociales. De l'avis général, le candidat officiel et unique prévu par la Constitution de 1980 pour le plébiscite de cette année n'aurait pas eu de mal à vaincre s'il était homme de dialogue. Ce n'est pas le cas du général-président. Après la levée de l'état de siège et le retour des derniers proscrits, le général Pinochet essaie de refaire son image en se faisant photographier en complet-veston, souriant parmi les enfants dans un décor agreste.

« Notre pronostic, c'est 55% pour le non et 45% pour le oui », disent les responsables des sondages cités. Ils tracent des partisans du oui le portrait typique de l'électeur conservateur : rural, féminin, âgé, de bas niveau socio-économique. Dans certains milieux politiques, on prévoit un scrutin plus serré. La tendance pour l'instant est à une montée du non. Mais le régime utilise tous les moyens pour l'inverser et rallier les indécis. Il a amélioré sa campagne *télévisée* en se servant des mêmes images – *radieuses* – que l'opposition. Il joue à fond sur les mauvais souvenirs laissés par l'Unité populaire *en identifiant* les opposants d'aujourd'hui aux partisans d'Allende au pouvoir entre 1970 et 1973. Certes, les démocrates-chrétiens – axe principal du non désormais – étaient dans l'opposition à l'Unité populaire. Mais le régime les présente comme débordés par les « marxistes », incapables de contrôler le jeu en cas de victoire du non.

La crainte d'une provocation

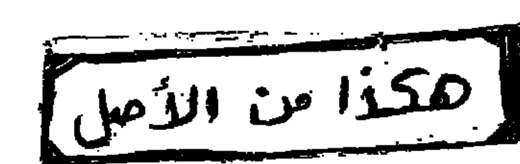
Un dirigeant communiste, Voloda Teilteilboim, rentré avec la dernière vague d'exilés, a donné un argument de poids aux propagandistes du oui en déclarant que, si l'opposition l'emportait, le 5 octobre, elle devrait préparer un soulèvement populaire et former un gouvernement provisoire. Cette position, ratifiée par le PC, a atterré le reste de l'opposition. *« Elle sème la confusion »*, ont dit les socialistes les plus proches du PC, ceux de la tendance Almeyda – ancien ministre d'Allende, actuellement en prison. Les communistes *invitent, en effet, à défier* le régime et à ignorer le calendrier prévu en cas de victoire du non : l'organisation d'ici un an d'élections *générales pour former un* Parlement et choisir un nouveau président.

Reste à savoir, évidemment, si ce calendrier serait respecté et si Pinochet appliquerait la Constitution qu'il a lui-même promulguée. A-t-il pris un engagement dans ce sens ? Les dirigeants de l'opposition ne s'intéressent guère à ce qu'il a pu dire à ce sujet : ils savent ce que valent ses promesses. C'est aux forces armées qu'ils s'adressent dans des communiqués *insistants*, pour leur demander de respecter le résultat du scrutin.

Les opposants craignent une provocation de dernière minute. Ils dénoncent la campagne d'intimidation déjà amorcée et facilitée par les prises de position communistes.

La Constitution de 1980 avait été voté par les Chiliens dans une absence *totale de liberté* : pas de presse d'opposition, pas d'accès à la télévision. Les conditions ont changé : M. Sergio Molina, ancien ministre démocrate-chrétien, qui préside un Comité pour des élections libres, le reconnaît. Le directeur du Service électoral officiel, M. Juan Ignacio Garcia, montre aux journalistes étrangers, graphiques à l'appui, que le système chilien n'a rien à envier aux pays les plus démocratiques. L'opposition ne doute pas de l'honnêteté de M. Juan Ignacio Garcia. Mais, entre la clôture du scrutin et la proclamation officielle des résultats, plus de deux semaines peuvent s'écouler ! En attendant, le ministère de l'intérieur fera ses calculs ; et le « commando du « non » fera les siens. *« Si les résultats ne coïncident pas, ce sera la crise »*, dit M. Juan Ignacio Garcia. C'est bien là ce que redoutent les opposants.

CHARLES VANHECKE.



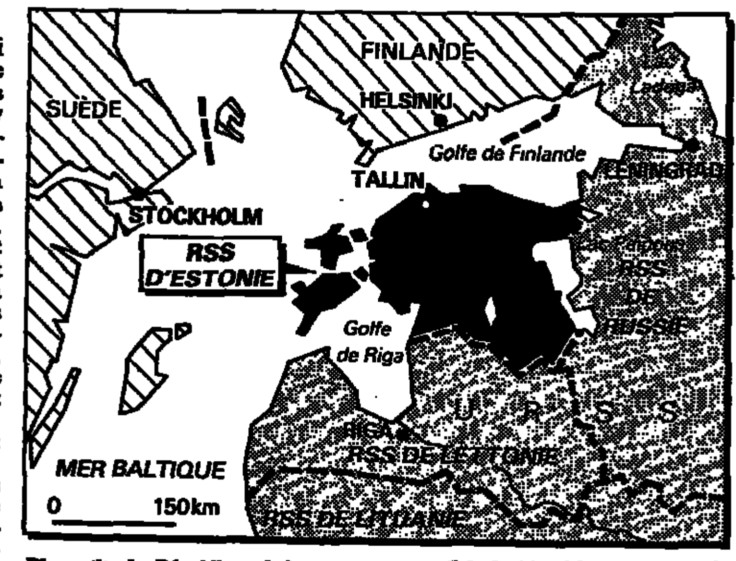
Europe

Quand une République balte veut « redéfinir » l'Union soviétique

En Estonie, « la révolution en chantant »

(Suite de la première page.)

Partout le tabou tient, mais ici c'est en toute liberté qu'on discute de toutes les formes imaginables d'une indépendance estonienne – y compris hors de l'URSS, – et le premier secrétaire du parti, M. Vaino-Väljas, parle tranquillement de la nécessité de faire de l'URSS une *« fédération d'Etats souverains »*, une *« Union de nations vraiment libres »*. C'est reconnaître que tout est à faire en ce domaine, mais la presse estonienne a franchi depuis l'été un pas autrement plus spectaculaire en écrivant que c'est en vertu d'une pure et simple annexion que l'ensemble des Etats baltes se sont en 1940 retrouvés incorporés à l'URSS. Tout ressort au grand jour : les clauses secrètes du pacte Molotov-Ribbentrop, par lesquelles Hitler avait reconnu à Staline le droit d'absorber les trois Républiques baltes ; l'horreur des déportations de masse qui avaient suivi et le souvenir magnifié de cette République d'entre-les-deux-guerres qu'on appelait jusqu'à présent *« bourgeoise »*, pour ne pas rappeler qu'elle avait été indépendante.



Plus petite des Républiques baltes avec une superficie de 45 100 kilomètres carrés, l'Estonie compte 1,5 million d'habitants, dont 900 000 de souche estonienne.

Tout ressort. Le Kremlin scrute. Les Soviétiques n'arrivent pas à croire que les rumeurs venant de là-bas soient vraiment vraies, et rien pourtant, dans la quiétude provinciale de la moins peuplée des Républiques soviétiques, ne laisserait voir qu'une révolution y est bel et bien en cours. Le congrès de fondation d'un mouvement politique indépendant du bloc s'y ouvre samedi 1er octobre. En un rien de temps, ce « front populaire » peut mobiliser trois cent mille personnes. De jour comme de nuit, le dimanche comme en semaine, une réunion suit l'autre. Longs débats ici de la refonte du système scolaire; là, de la redéfinition des prix agricoles; ailleurs, de l'établissement de représentations consulaires dans les pays scandinaves voisins. Et partout, bien sûr, non seulement de l'indépendance nationale, mais, beaucoup plus concrètement aussi, des conditions d'obtention de la citoyenneté estonienne que le Soviet suprême de la République va bientôt instituer, avec l'assentiment du Parti.

« Combattre le scepticisme de la population »

C'est une révolution, mais menée par des luthériens retenus, auxquels l'Histoire a trop souvent appris à ne pas se bercer d'enthousiasme. Ecrivains, professeurs, économistes ou journalistes, vedettes de la télévision, la plupart de ses chefs de file sont membres du Parti, de ces hommes – si nombreux dans les pays communistes – qui ont pris leur carte parce qu'ils ne voulaient pas se condamner à la marginalité et qui sortent brusquement de l'anonymat dès qu'un espoir de changement apparaît. Mart Kadastik par exemple, trente-trois ans, est rédacteur en chef depuis six ans d'*Etasi*, le quotidien du Parti de Tartu, la ville universitaire d'Estonie. C'est lui et lui seul qui a pris la décision, il y a juste un an, de publier un article de quatre intellectuels appelant à instaurer l'autonomie économique de la République. La réforme des entreprises venait alors d'être lancée par M. Gorbatchev. L'idée maîtresse en était de leur redonner l'esprit d'initiative et la responsabilité de leur travail en les dégageant de la tutelle des ministères centraux; et ces quatre hommes proposaient donc d'appliquer le même raisonnement aux Républiques, à l'Estonie en l'occurrence...

A priori, rien ne violait là l'orthodoxie puisqu'il ne s'agissait que d'aller plus avant dans une direction tracée par le Parti. En fait pourtant, cette proposition était évidemment une bombe, puisque l'économie estonienne reste aujourd'hui contrôlée à 90% depuis Moscou. Vouloir renverser la proportion, c'est vouloir modifier radicalement les rapports entre l'Estonie et l'Etat soviétique central.

Cet article était une bombe, mais Mart Kadastik l'a immédiatement accepté car *« la crise était telle qu'il fallait publier n'importe quel programme positif pour combattre le scepticisme de la population »* – en fait pour mobiliser les Estoniens et leur faire comprendre qu'il était temps de saisir la chance offerte par la « perestroïka ». Consulté, M. Gorbatchev n'aurait peut-être pas donné son feu vert à une telle amplification de ses réformes, mais personne ne lui a demandé son avis. Consulté, le premier secrétaire de Tartu aurait peut-être mis son veto, mais il ne l'a pas été non plus.

Après une première vague de réactions officielles violentes, il apparaît vite que l'establishment du parti n'a déjà plus les moyens politiques de riposter. Dans toute l'Estonie l'idée enthousiasme, et il est difficile de lui opposer des arguments qui ne semblent pas, dans le même temps, contredire la « perestroïka ».

Toute l'élite intellectuelle et journalistique de la République s'y rallie. Il n'est bien sûr pas question de recourir aux « méthodes administratives » contre qui que ce soit.

Six mois plus tard, l'intelligentsia a si totalement pris l'initiative dans la République que l'ensemble des unions de créateurs – écrivains, artistes, journalistes, architectes, etc. – se réunissent au siège du Parlement pour mettre au point une batterie complète de réformes. Nouvelle innovation : l'intelligentsia ne se contente pas de s'adresser aux dirigeants du parti estonien. Elle définit aussi les positions que la délégation de ce parti devrait défendre en juin à Moscou, à la dix-neuvième conférence du Parti soviétique. Deux semaines plus tard, le 13 juin, l'émission télévisée « Réfléchissons encore » est consacrée aux *« moyens d'utiliser l'initiative des citoyens »*.

Tous les Estoniens sont devant leur écran car, depuis son lancement en octobre, l'émission a un succès colossal ; on y débat des sujets sociopolitiques les plus brûlants, on le fait en direct, et le public peut poser des questions. Là, les invités : Edgar Savisaar, trente-huit ans, petit, trapu, grosses lunettes et prodigieux talent d'orateur, est l'un des quatre signataires de l'appel à l'autonomie économique. A ce titre, il est déjà devenu une autorité politique et, soudain, sans avoir prévenu personne, il lance l'idée d'un mouvement démocratique de soutien à la « perestroïka ». Tout le monde est pour. La réaction du public est plus que favorable et, la nuit durant, on rédige dans le studio même une déclaration de fondation de ce « front populaire », qui bénéficie aussitôt d'un tel soutien que le Parti le reconnaît le 29 avril comme *« mouvement des larges couches du peuple »*.

Le lendemain, la télévision lui consacre une émission spéciale, et le défilé du 1er mai se transforme en manifestation de soutien au front, qui revendique aujourd'hui cinquante mille adhérents sur un million et demi d'habitants.

L'école de l'audace

De cette épopée, on pourrait de loin donner une version policière qui se tiendrait. Ses principaux acteurs sont communistes. L'idée de Front populaire avait d'abord été lancée dans *les Nouvelles de Moscou*, l'organe de pointe de la « perestroïka ». M. Gorbatchev a besoin, contre les conservateurs, d'organiser une mobilisation populaire en sa faveur, et il est vrai enfin que les résolutions adoptées par la dix-neuvième conférence reprennent les idées d'autonomie économique et de front populaire.

Il est tout à fait certain aussi que M. Gorbatchev et son équipe n'ont rigoureusement rien fait pour empêcher le mouvement estonien de se développer. De là à conclure qu'ils l'ont organisé, il y a pourtant un pas à ne pas franchir.

En Estonie, les Estoniens ne représentent aujourd'hui plus que 60 % de la population ; au rythme où se développe l'immigration des autres Républiques – russe avant tout, – ils ne seront bientôt plus autre chose qu'une minorité nationale, et cette évolution, sensible dans bien d'autres Républiques et régions, est d'autant plus mal vécue ici qu'elle semble prolonger et achever l'annexion de 1940.

Pis, les Russes, qui ne se donnent que rarement la peine d'apprendre trois mots d'estonien, sont, la plupart du temps, ouvriers ou cadres d'usines créées depuis Moscou, souvent très polluantes et exigeant une main-d'œuvre importante, pour la plupart immigrée.

Un sourd ressentiment historique, la montée des préoccupations écologiques, les aspirations démocratiques et la crainte d'une menace imminente de submersion étrangère ont ainsi créé un étrange hybride politique. Comme tous ces grands mouvements qui soudain unissent tout un peuple, le mouvement estonien est un peu tout à la fois : libertaire et assoiffé d'ordre ; xénophobe et attentif aux droits des minorités ; nationaliste et ouvert sur le monde ; conservateur et radicalement réformateur, passéiste et novateur.

« Nous sommes menacés dans notre existence même », entend-on constamment, et cette conviction est si forte qu'on avait vu, dès 1980, quarante intellectuels estoniens protester publiquement contre le recul de leur langue et le ravage de leur pays. Quand la « glasnost » n'en était, fin 1986, qu'à ses balbutiements, la pression populaire avait déjà réussi à faire suspendre l'ouverture de nouvelles mines de phosphates, qui aurait provoqué, explique Arvo Valton, l'un des plus célèbres écrivains estoniens, *« la disparition d'un tiers de la nappe phréatique du Golfe de Finlande et une arrivée massive de nouveaux immigrants »*. Déjà, la fronde était rampante, et il suffit de remonter jusqu'à l'enfance politique de la génération qui prend aujourd'hui la tête de l'Estonie pour tomber sur la fracture de la fin du vingtième siècle : 1968. A l'époque, un département de recherches sociologiques venait de s'ouvrir à l'université de Tartu. On découvrait de nouvelles approches, de nouveaux auteurs, les modèles alternatifs, et les idées de la tentative de réforme économique de 1965 – mêlées aux premiers enthousiasmes du « Printemps de Prague ». Les esprits s'ouvraient. Les bouches aussi.

Mariu Lauristin, fille d'une gloire du mouvement communiste estonien et chef du département de journalisme de l'université de Tartu, n'était pas encore devenue l'un des dirigeants les plus populaires du Front mais était déjà un pilier du département de sociologie. Le secrétaire général du comité central chargé de l'idéologie, Indrek Toome, n'était pas encore l'interlocuteur privilégié du front mais était déjà responsable des Komsomols à l'institut polytechnique de Tallin et participait à ce 68 estonien. *« Le pluralisme »*, explique Mariu Lauristin, est depuis les années 60 une réalité que le brejnévisme n'avait fait que refouler. Des staliniens aux réformateurs, tout le monde cohabitait dès cette époque dans l'appareil, ajoute-t-elle, en estimant que la Suède est plus proche que l'URSS de l'idée qu'elle se fait du socialisme.

Devant l'université, parents et enfants endimanchés font la queue. Les notes d'un quatuor s'échappent bientôt des fenêtres de la salle des fêtes et se répandent dans ces rues sorties des premières années du siècle passé – quand le recteur était un Français qui apporta ici le siècle des Lumières et les idéaux de 1789. Tartu était alors, pour tout l'empire, l'école de l'audace politique.

La tradition est vivace. Mais cette minuscule Estonie pourrait-elle vraiment ouvrir la voie à l'URSS ? Tout en fait douter, pourtant l'équipe de M. Gorbatchev a placé ici de grands espoirs...

BERNARD GUETTA.

Plénum du comité central suivi d'une session extraordinaire du Soviet suprême

Les changements au bureau politique

MOSCOU
de notre correspondant

L'URSS de la « perestroïka » aura connu deux journées décisives. A peine avait-on appris que le comité central serait réuni à l'improviste vendredi 30 septembre qu'une brève dépêche de l'agence Tass annonçait, jeudi, que le Soviet suprême était à son tour convoqué en session extraordinaire pour le lendemain. A tort ou à raison, tous les partisans des réformes ont alors mieux respiré.

A elle seule la soudaine réunion du plénum du comité central pouvait, en effet, signifier que les conservateurs passaient à l'offensive ouverte, et que, si ce n'était pas M. Gorbatchev lui-même, c'était sa politique qui était en difficulté. Ce n'était qu'une des hypothèses, mais les adversaires du changement avaient, depuis deux mois, montré tant d'assurance et la rentrée du secrétaire général enregistré depuis trois semaines tant de ratés que l'hypothèse était plausible.

Dès lors, en revanche, que le plénum ne faisait que précéder une session du Soviet suprême, c'était *a priori* que le comité central allait devoir se prononcer non seulement sur des changements internes au parti, mais aussi sur des modifications législatives ou constitutionnelles.

Or qui dit lois ou projets de loi nouveaux dit réformes, et qui dit réformes dit développement de la « perestroïka ». Quelques heures plus tôt M. Vadim Perfiliev, le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, avait d'ailleurs déclaré que ce plénum constituerait *« un nouveau pas dans la réalisation des décisions de la dix-neuvième conférence »*, c'est-à-dire dans l'application du programme de réformes politiques de M. Gorbatchev.

B. G.

« M. Niet »

Andreï Andreïevitch Gromyko, soixante-dix-neuf ans, « M. Niet », qui a quitté, vendredi 30 septembre, ses fonctions de membre du bureau politique du PCUS, a été, pendant plus d'un quart de siècle, le symbole de la diplomatie de l'Union soviétique, présent à tous les rendez-vous de l'histoire de la seconde moitié de ce siècle.

Né en juillet 1909 à Starye-Gromyki (Biélorussie), ce fils de paysan fait des études d'agronomie à Minsk, avant de venir dans la capitale, où il s'initie à l'anglais et à l'économie. Il n'entre au Parti communiste qu'en 1931, en pleine bataille pour l'élimination de la « clique anti-parti » de Trotski.

En 1939, à trente ans, il est nommé conseiller à l'ambassade soviétique de Washington. Quatre ans plus tard, il remplace l'ambassadeur. Dans l'ombre de Staline, il assiste aux conférences de Téhéran et de Yalta. De 1946 à 1948, Andreï Gromyko représente l'URSS au tout nouveau Conseil de sécurité de l'ONU, tout en étant vice-ministre des affaires étrangères. Les vetos qu'il lance à la tribune lui valent alors son surnom de « M. Niet ».

Premier vice-ministre des affaires étrangères en 1949, puis à nouveau à partir de 1953, après un bref passage à Londres comme ambassadeur, il est nommé ministre par Khrouchtchev en 1957. Il occupera cette fonction sans discontinuer jusqu'en 1985, un record de longévité.

Son poids politique devient réel en 1973 avec son entrée au bureau politique. Il augmente sous Brejnev vieillissant, puis sous Andropov et Tchernenko, malades. Mikhaïl Gorbatchev, soucieux de donner au monde une autre image de l'Union soviétique, l'écarte dès son arrivée au pouvoir, lui confiant, en juillet 1985, la fonction honorifique de président du présidium du Soviet suprême, un poste de chef de l'Etat sans véritable pouvoir.



Au cœur du "croissant d'or,"

LE "CROISSANT D'OR," LE NOUVEAU POLE ECONOMIQUE EUROPEEN. Les grands centres d'affaires se déplacent aujourd'hui vers l'Ouest Parisien, particulièrement vers le "croissant d'or" qui s'étend le long de la boucle Ouest de la Seine, de Boulogne jusqu'à Levallois en passant par la Défense.
Premier pôle d'affaires européen, c'est dans le "croissant d'or" – formidable concentration d'affaires, d'activités et d'énergies nouvelles – que se développe aujourd'hui toute l'activité économique.

DE GRANDES ENTREPRISES ONT DEJA CHOISI LE PRESTIGIEUX CENTRE DE LONGCHAMP A SURESNES. En plein cœur du "croissant d'or," Suresnes connaît un grand essor économique ne cessant de se développer et d'accueillir de nouvelles sociétés. Les grands groupes comme AXA, LA CANCAVA, le Groupe MONCEAU, RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS et la Société AVIONS MARCEL DASSAULT, ont depuis longtemps compris l'intérêt stratégique du CENTRE D'AFFAIRES DE LONGCHAMP. Remarquablement situé, très proche du centre de Paris,

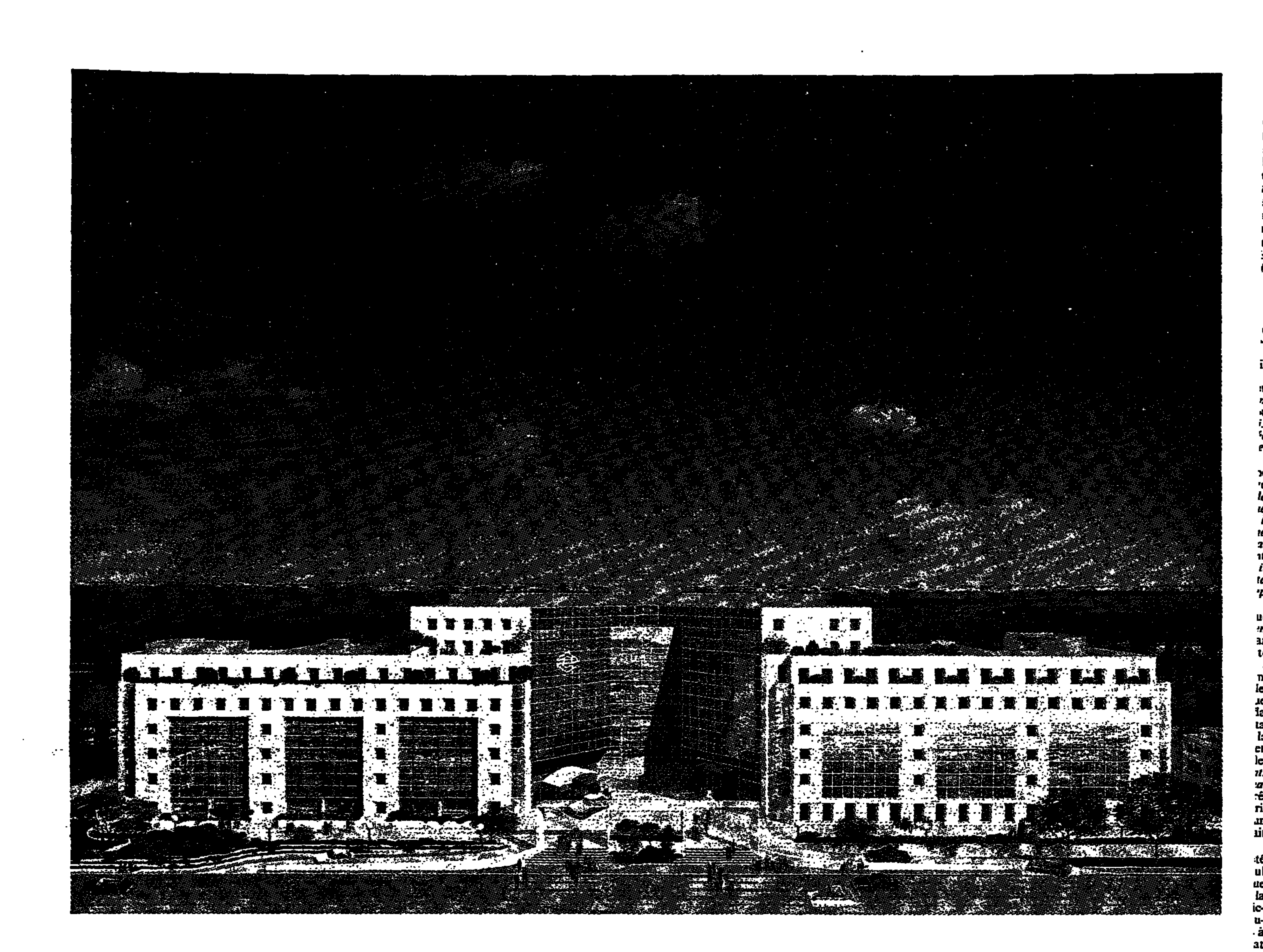
LEUTHE ET ASSOCIES

e Centre d'

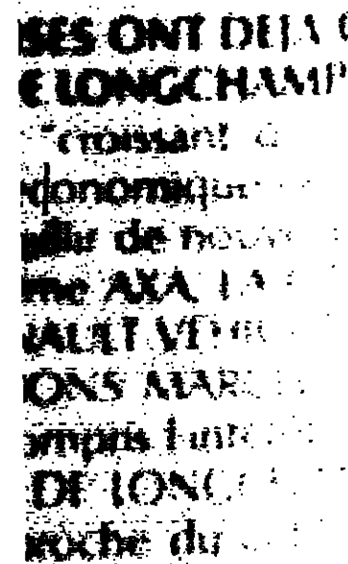
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل





sant d'or,"



le Centre d'Affaires de Longchamp.

plein Sud, en Front de Seine, face au bois de Boulogne et contre le parc du Château, le prestigieux CENTRE D'AFFAIRES DE LONGCHAMP occupe en effet un site privilégié pour l'activité des entreprises, une véritable vitrine au bord de la Seine.

UN CENTRE D'AFFAIRES BIEN DESSERVI PAR LES TRANSPORTS. Bien desservi par les transports, le CENTRE D'AFFAIRES DE LONGCHAMP vous permet de rejoindre rapidement les plus grands pôles d'affaires et le centre de Paris. Avec les 2 gares SNCF, toutes proches, vous êtes à la Défense (ligne A du RER) en 5 minutes, au cœur de Paris (Saint-Lazare) en moins de 15 minutes. De plus la réalisation de la jonction entre la ligne A et la ligne C du RER est inscrite au Xe plan (à partir de 1989). 8 lignes d'autobus vous relient également au Pont de Neuilly et à la Porte Maillot. Entouré d'importants espaces verts et de rencontres, d'une architecture de grande qualité, le Centre d'Affaires de COGEDIM est conçu pour répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises en matière notamment de communication, d'adaptabilité, de rationalité et de qualité de vie.



1 million de m² de bureaux d'expérience 21, rue d'Astorg - Paris 8e Tél. : 42.66.34.56

Proche-Orient

Après l'attribution de l'enclave de Taba à l'Egypte

Les propriétés israéliennes seront l'objet de discussions entre Jérusalem et Le Caire

L'enclave de Taba, sur la mer Rouge, près d'Eilat, objet de litige entre Le Caire et Jérusalem, a été attribuée, jeudi 29 septembre, à l'Egypte par la commission d'arbitrage internationale à laquelle s'étaient adressés les deux pays pour régler leur différend frontalier (*le Monde* du 30 septembre). Le premier ministre israélien, M. Shamir, a indiqué que le sort des propriétés israéliennes situées à Taba devait maintenant être négocié avec l'Egypte *« sans toutefois remettre en danger les relations »* bilatérales.

LE CAIRE
de notre correspondant

« Le règlement du litige frontalier de Taba facilitera une amélioration des relations égypto-israéliennes », a déclaré M. Boutros Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères, à l'annonce, jeudi 29 septembre, du verdict de la commission d'arbitrage internationale. Mais le responsable égyptien a ajouté dans une intervention télévisée que les relations égypto-israéliennes *« ne seront excellentes que quand le droit à l'autodétermination aura été accordé au peuple palestinien. Tel est le vrai obstacle »*.

M. Ghali a estimé que les seules difficultés pouvant se dresser devant l'application du verdict concernaient le dédommagement exigé par Israël pour l'hôtel de Taba. Toutefois, une source responsable au ministère des affaires étrangères a lancé une mise en garde à Israël en affirmant que *« tout atermoiement dans l'application du verdict aura des répercussions sur la paix entre les deux pays »*.

Alors que la presse officieuse s'est contentée de rapporter les informations sur *« le retour de Taba »* en manchette, le quotidien d'opposition *Al Wafd* (libéral) a été le seul journal de vendredi à commenter la nouvelle. Pour l'éditorialiste, *« Taba ne se mesure pas seulement en mètres, mais sa vraie dimension concerne l'honneur national »*.

Si les réactions à l'attribution de Taba à l'Egypte sont encore maigres, cela ne veut pas dire que ce kilomètre carré de plage laisse indifférent, au contraire. Les Egyptiens, qui n'avaient jamais douté du bien fondé de leur position, se préparent depuis plus d'un an au retour de Taba à la souveraineté égyptienne. Pour eux, le triangle de sable et de béton devait non seulement revenir à l'Egypte, mais être dorénavant fermement rattaché à la vallée du Nil.

Projets en cours

Pour réaliser cet objectif, le gouvernement égyptien a percé en plein roc une route aboutissant à quelques kilomètres au sud de Taba. Cette nouvelle voie, ouverte au trafic il y a moins d'un mois, a réduit de deux heures la durée du trajet Le Caire-Taba, qui n'est plus que de 5 heures. La route ne sera pas la seule manière de parvenir à Taba. Des études ont été engagées en vue de transformer l'ancienne base aérienne israélienne installée à Ras Naqb en aéroport civil. En cas de réalisation de ce projet, Taba ne sera plus qu'à une heure du Caire.

Autre grand projet d'infrastructure engagé dès avant le verdict de la commission d'arbitrage : la construction d'une centrale électrique près de Taba. Cette centrale, qui devrait être opérationnelle dans quelques mois, pourra non seulement alimenter l'hôtel, mais aussi tous les autres projets touristiques en perspective.

Les responsables du ministère du tourisme, qui ont réussi à relancer de manière spectaculaire une industrie en perte de vitesse début 1986, encouragent maintenant les investisseurs à prendre pied sur le golfe d'Akaba. Les responsables du ministère estiment que la région peut connaître un vrai boum grâce à ses atouts : des hivers où l'eau est à 22 degrés, une faune et une flore marines parmi les plus belles au monde et des prix assez abordables. Vingt-deux projet prévoyant des investissements de plus de 200 millions de dollars ont déjà été retenus. Les plus importants de ces projets, appartenant tous au secteur privé, sont la construction de quatre grands hôtels, dont un Intercontinental de deux cents chambres au sud de Taba.

La clientèle escomptée est surtout européenne. Les touristes israéliens, dont le nombre a nettement baissé depuis le début du soulèvement palestinien, ne constituent pas actuellement une clientèle jugée intéressante pour des raisons principalement économiques. Mais la clientèle égyptienne est, elle aussi, prise en compte. Ce sont les Egyptiens qui meublent les hôtels du Sinaï durant la saison d'été. Ils seront encore plus nombreux grâce à la nouvelle route.

Restent enfin « les frères arabes » que pourraient bientôt attirer les grands hôtels et leurs roulettes. Le Hilton de Charm-el-Cheikh, et l'Intercontinental, au sud de Taba, ont déjà déposé une demande d'ouverture de casino. Voilà une nouvelle Riviera en perspective pour les possesseurs de pétrodollars d'une Arabie saoudite dont la côte n'est qu'à quelques kilomètres.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Afrique

ANGOLA : la fin de la conférence de Brazzaville

La question de la réconciliation nationale a ralenti les pourparlers

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

Après pratiquement quatre journées complètes de négociations – les troisièmes dans la capitale congolaise et les huitièmes en cinq mois – les Cubains, les Angolais et les Sud-Africains n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un calendrier du retrait des troupes cubaines d'Angola. Faut-il parler d'échec en cette date symbolique du 29 septembre, dixième anniversaire de l'adoption par les Nations unies de la résolution 435 sur l'indépendance de la Namibie ?

Le succès de ces négociations aurait constitué un beau cadeau en même temps qu'une revanche sur un passé fait de trop fréquentes déceptions. En tout cas, cette date-butoir qui avait été fixée par MM. Reagan et Gorbatchev lors du sommet de Moscou, le 29 mai, n'a pas été respectée.

Les efforts du médiateur américain, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, n'ont pas permis, malgré les prolongations, de combler le fossé qui sépare encore les positions des uns et des autres. Le communiqué final ne mentionne même pas que des progrès ont été accomplis, en dépit des assurances américaines selon lesquelles ceux-ci ont été *« significatifs »*. Le document se borne à indiquer que *« les délégations ont exprimé leur ferme intention de résoudre les difficultés subsistant après consultation avec leur gouvernement »*. Toutes reviendront prochainement à Brazzaville pour tenter de trouver un terrain d'entente avant l'échéance du 1er novembre fixée à Genève pour le début de la mise en application de la résolution 435.

Cet objectif, selon les Américains et les Sud-Africains, reste réalisable. La commission technique des Nations unies, composée d'une vingtaine de membres, dont la formation a été acquise lors de la rencontre à Pretoria, la semaine dernière, entre MM. Pieter Botha et Javier Perez de Cuellar, doit arriver à Windhoek, capitale de la Namibie, au début de la semaine prochaine.

Il n'empêche que des obstacles de taille restent à surmonter pour ce qui concerne le processus de désengagement du contingent cubain, condition *sine qua non* mise par Pretoria et Washington à l'indépendance de la dernière colonie d'Afrique. Un principe sur lequel toutes les parties sont d'accord, comme l'a souligné un membre de la délégation américaine, mais dont les modalités se heurtent toujours à des exigences contraires. Il semble, sans que cela soit officiellement confirmé, qu'on se soit plus ou moins mis d'accord sur un retrait échelonné sur deux ans, les divergences se manifestant encore sur le rythme et les différentes phases du processus.

Du travail à la maison

Les Cubains insistent sur l'aspect *« politique, logistique, tactique du retrait en relation avec la sécurité des troupes cubaines et angolaises »*, alors que les Sud-Africains mettent, pour leur part, l'accent sur la rapidité initiale et l'impulsion générale qui devraient être données à tout le mouvement.

D'un commun accord, toutes les parties se sont refusées à fournir les détails techniques de l'opération et les points sur lesquels butent encore les discussions. Les médiateurs américains ont mis au point des documents de travail à partir desquels les différents experts parlementent. Après ces quatre jours de travaux, chaque délégation avait besoin, selon les termes d'un haut diplomate de l'administration Reagan, de *« respirer profondément »*. *« Nous rapportons beaucoup de travail à la maison »*, a résumé M. Neil Van Heerden, chef de la délégation de Pretoria, qui s'est déclaré *« satisfait »*, soulignant à plusieurs reprises le *« bon esprit »* des entretiens.

Pour reprendre la formule du diplomate sud-africain, *« beaucoup de terrain a été déblayé »*. Il reste maintenant à chacune des délégations à présenter les résultats à son gouvernement et à préparer la prochaine rencontre, dont la date n'a pas été fixée.

Comme l'a précisé une source officielle occidentale, la dynamique du processus existe toujours. La volonté d'aboutir également, même si l'on est en droit de penser que le processus de paix est, de fait, ralenti par l'absence de réconciliation nationale sur le terrain en Angola, entre l'UNITA et le MPLA, le parti au pouvoir. Cette donnée est dans tous les esprits et, qu'on le veuille ou non, est le corollaire au rétablissement total de la paix dans cette partie de l'Afrique. L'ombre du mouvement rebelle de Jonas Savimbi, le grand absent de ces négociations, continue de planer sur elles. Après tout, les soldats de Fidel Castro ne sont-ils pas en Angola pour protéger la souveraineté du gouvernement de M. José Eduardo dos Santos ?

Mais il a été décidé de réaliser, dans un premier temps, un accord sur le départ des « barbudos » pour pouvoir, ensuite, faire accéder la Namibie à l'indépendance et, enfin, régler la question du retour à la paix civile en Angola. Ce scénario, dont les termes peuvent se comprendre, ne correspond pas à la logique de chacun des Etats concernés, ce qui explique peut-être la progression à pas comptés des conférences congolaises.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **MAURITANIE : encore un mort à la prison de Walata, selon Radio-Dakar.** – La mort, en Mauritanie, du lieutenant Abdoul Khoudouss Bâ, l'un des officiers négro-mauritaniens condamnés à la prison à perpétuité en décembre à la suite d'une tentative avortée de coup d'Etat, a été annoncée, le jeudi 29 septembre, par sa famille, dans un communiqué diffusé par Radio-Dakar.

Le lieutenant Bâ, ingénieur du génie, extradé d'Algérie, où il suivait un stage après l'annonce de la découverte du complot, était détenu dans la prison de Walata, où plusieurs décès de détenus noirs avaient été annoncés la semaine dernière de sources concordantes. Ils avaient été démentis de sources proches du pouvoir (*le Monde* du 29 septembre).

Le décès serait intervenu le 15 septembre et serait dû aux mauvaises conditions de détention dans la prison de Walata, selon les Forces de libération africaine de Mauritanie (FLAM, mouvement d'opposition négro-mauritanien, non reconnu). – *(AFP.)*

● **ZIMBABWE : manifestation contre la corruption.** – Des heurts violents ont opposé, le jeudi 29 septembre, sur le campus d'Harare, la police et plus de 500 étudiants protestant contre la corruption au sein du gouvernement. 478 étudiants ont été arrêtés et gardés à vue pour les besoins de l'enquête. Dans un tract de trois pages distribué sur les lieux, les étudiants se déclarent *« alarmés par le nombre grandissant de cas de corruption, scandales et crimes dont sont responsables des dirigeants, au sein du gouvernement comme du parti »*. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Afrique

la réconciliation nationale et les pourparlers

Politique

Avant le second tour des élections cantonales

Duels droite-gauche

1192 sièges de conseillers généraux restent à pourvoir, dimanche 2 octobre, dont 15 des 19 désignés à la proportionnelle à Saint-Pierre-et-Miquelon. Dans les 1177 cantons (dont 40 outre-mer), où le premier *tour* s'est soldé par un ballottage, restent en lice, dans la plupart des cas, un candidat de gauche et un candidat de droite. Ces cas classiques de duel souffrent pourtant des exceptions.

A gauche, le PC a respecté la discipline républicaine en faveur du mieux placé. Toutefois, il a tenu compte des cas particuliers où le PS soutenait un divers gauche pour refuser de se retirer. C'est le cas à *Lapalisse* dans l'Allier, mais également à Ardentes dans l'Indre, ou encore à Dornes dans la Nièvre. A Sigean (Aude), le PC a refusé de se retirer derrière le PS, qui était en position plus favorable.

Même s'ils ont été désavoués par leurs instances dirigeantes, quatre candidats socialistes imposent leur présence au représentant communiste, qui les avait devancés au premier tour. C'est le cas à Firminy dans la Loire, à Saint-Dizier dans la Haute-Marne, à Auchel dans le Pas-de-Calais et à Monteeau-les-Mines en Saône-et-Loire.

A droite, le maintien de certains candidats conduit à des triangulaires, y compris contre des sortants. Deux cantons de l'Ain (Champagne-en-Valromey et Meximieux) relèvent de ce cas de figure, mais aussi Aubenas (Ardèche), Vic-sur-Cère (Cantal), Ligny-en-Barrois et Revigny-sur-Ornain (Meuse), Routot (Eure), Antrain et Dinard (Ille-et-Vilaine), Grandchamp et Mauron (Morbihan), Guines (Pas-de-Calais), Condrieu (Rhône), La Crau (Var)... Dans certains cantons traditionnellement favorables à la droite, la discipline n'aura pas été jusqu'au retrait du candidat de droite le mieux placé : la compétition continuera jusqu'au 2 octobre à Espalion (Aveyron), Courtenay (Loiret), Cholet-II (Maine-et-Loire), Grez-en-Bouère (Mayenne), Soultz-sous-Forêt (Bas-Rhin), Chamonix (Haute-Savoie), Beauvoir-sur-Niort, Mauléon, Mazières-en-Gâtine (Deux-Sèvres), Maisons-Laffitte (Yvelines).

Boulogne-Billancourt : l'UDF tente de réduire l'omniprésence du RPR

Le premier tour de scrutin n'a pas apaisé les tensions dans le canton de Boulogne-Billancourt nord-est, où trois adjoints au maire se disputaient le siège laissé vacant par le maire de la ville, M. Georges Gorse, pour cause de cumul. Du moins les adjoints *ne sont-ils* plus que deux puisque les 6 407 électeurs qui ont voté dimanche dernier ont placé en tête M. Gérard de Vassal, adjoint à la culture, membre du CNI et soutenu par le RPR, avec 39 % des suffrages exprimés, suivi de M. Hugues Sirven-Viennot, adjoint aux affaires économiques, UDF-PR (29 %), laissant loin derrière M. Jacques Dubois, dissident du CDS (6 %). Celui-ci, sa carte du parti à l'appui, explique qu'il est toujours membre du CDS. Mais ce dernier ne l'a pas soutenu, apportant même, *via* l'UDF, son appui au candidat officiel de la confédération.

Seuls les deux premiers ayant franchi la barre de 10 % des inscrits pouvaient figurer au second tour. Dans les états-majors de la droite, certains espéraient que M. Sirven-Viennot accepterait de s'effacer pour éviter un combat « fratricide ». Mais celui-ci en a décidé autrement, contraint d'aller *« au bout de sa logique »*, puisqu'il revendique un rééquilibrage, au profit de l'UDF, du pouvoir politique à Boulogne, et qu'il peut désormais y prétendre sans aucun risque de voir la gauche s'emparer du canton.

De surcroît, M. Sirven-Viennot a été *« choqué »* par la campagne très dure que ses *« alliés »* ont menée contre lui (notamment un tract diffamatoire anonyme diffusé la veille du second tour) et il s'est résolu, dans l'impossibilité de négocier, à vaincre ou mourir... politiquement, il va de soi.

En face de lui, M. de Vassal, qui est conseiller municipal depuis 1965 et dispose du soutien officiel de M. Gorse, bénéficie d'une apparente légitimité et part plutôt favori. Mais sa grande qualité, aux yeux du maire et du RPR, est, sans doute, de ne représenter, contrairement à M. Sirven-Viennot, aucun danger dans la perspective municipale : c'est un candidat plutôt terne qui, de son propre aveu, n'a pas d'autres ambitions que le conseil général ; sa présence est surtout la conséquence d'une négociation départementale entre RPR et CNI.

Le troisième larron, M. Dubois, ne fait plus mystère aujourd'hui de son rôle exact dans la bataille : il appelle, par voie d'affiches, à voter pour M. de Vassal après avoir fait dire aux journalistes, par son service de presse, tout le mal qu'il convenait de penser de M. Sirven-Viennot. *« La candidature de M. Dubois,* admet tout naturellement M. de Vassal, *n'avait d'autre but que de gêner le candidat UDF. »*

Au risque de peiner les candides, il faut bien dire que la bagarre que se livrent ici les deux adjoints n'a rien à voir avec la gestion du département. Elle n'est que la traduction d'une lutte d'appareil pour le contrôle de Boulogne sur fond de combinaisons et d'âpres rivalités. Aux électeurs de s'y retrouver face au spectacle d'une famille désunie, anticipant la disparition du « patriarche », qui se déchire autour d'un héritage alléchant.

FRANÇOIS ROLLIN.

Isère : le pari difficile du PS

GRENOBLE
de notre correspondant

Le Parti socialiste, qui avait cru voir, à travers les résultats des dernières élections présidentielle et législatives (1) les signes annonciateurs de la reconquête du conseil général – perdu en 1985 – mais aussi de mairies tombées à droite en 1983, voire de certains bastions municipaux communistes comme ceux de Saint-Martin-d'Hères ou d'Echirolles (2), ne pouvait que déchanter au soir du 25 septembre. Ses chances de reprendre le siège de président de l'assemblée départementale, tenu par M. Alain Carignon (RPR), sont fortement compromises.

Certes, les 32,62 % de voix recueillies par la gauche non communiste sont supérieurs à ceux réalisés dans les mêmes cantons en 1982. Mais le PS a perdu, dès le premier tour, le canton de Pont-de-Chéruy au profit d'un candidat RPR, soutenu officiellement par le Front national. Il lui faudrait pour reprendre la présidence du conseil général gagner au moins sept cantons tenus par la droite et conserver ceux qu'il détient déjà, ce qui semble difficile au moins pour son sortant de Bourgoin-Jallieu.

Si, à L'Isle-d'Abeau, à La Tour-du-Pin, à Fontaine-Seyssinet, à Pont-de-Beauvoisin, le PS est en mesure de l'emporter, mais aussi à *Virieu* où il soutient un candidat divers gauche qui se déclare *« non aligné »*, l'issue du scrutin apparaît beaucoup plus incertaine au Touvet et surtout à Domène, où Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, affronte un conseiller général sortant UDF-PR, M. Maurice Savin, ouvrier des Papeteries de Domène, aujourd'hui à la retraite.

Venu soutenir, jeudi 29 septembre, Mme Avice, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, faillit se retrouver nez à nez avec l'ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs dans le gouvernement socialiste, M. Haroun Tazieff, qui participait à un meeting de soutien en faveur du candidat UDF. *« Je ne comprends pas le combat* [qu'Haroun Tazieff] *mène. S'il est encore un homme de gauche, sa place est à gauche et non à droite »*, a affirmé M. Mauroy.

M. Tazieff, qui a raté de peu son élection au premier tour, a toutes les chances de l'emporter au second et ainsi de conforter la position de M. Carignon lors du « troisième tour » des élections cantonales. M. Tazieff a toutefois prévenu que, s'il était élu, il siégerait au sein du groupe de la *« nouvelle gauche »*, composé d'un ex-apparenté socialiste et d'un communiste rénovateur.

« Alain Carignon fut, pendant la campagne, tout à la fois diabolique, machiavélique, inventif et séducteur ; un homme politique moderne se doit d'être tout cela à la fois », analyse un élu de droite. La politique d'*« ouverture »*, menée à coups d'éclat généralement médiatiques par le président sortant du conseil général de l'Isère, aura ainsi permis à celui-ci d'imposer, dans un canton traditionnellement à gauche et face à un candidat soutenu par le PS, un homme – M. Tazieff – qui affiche des idées de gauche mais qui a annoncé par avance n'avoir dans sa main qu'un seul bulletin, celui de M. Carignon.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) M. François Mitterrand avait recueilli 55,6 % des voix le 8 mai dernier. L'Isère est représenté à l'Assemblée nationale par 6 députés socialistes, 2 UDF et 1 RPR.

(2) Dans ces villes, les candidats socialistes ont recueilli respectivement 32,32 % des voix et 18,9 % des suffrages.

Var : le RPR soutenu par le FN

Les candidats RPR en lice au second tour dans les cantons de Cuers, Grimaud et Solliès-Pont, bénéficient du soutien officiel de la fédération varoise du FN. Cette dernière a précisé que les trois représentants du RPR avaient *« expressément demandé »* aux candidats du FN d'appeler leurs électeurs à voter en leur faveur, conformément aux consignes données, dimanche soir 25 septembre, par M. Jean-Marie Le Pen. La fédération départementale du RPR a démenti, pour sa part, que ses représentants aient requis un tel soutien.

Mme Yann Piat, député (FN) du Var, indique, quant à elle, dans un entretien publié, vendredi, dans *le Figaro*, que *« puisque le secrétaire départemental du RPR a affirmé qu'aucun accord ne devait être passé avec le FN, nous resterons à l'écart de la campagne entre les deux tours, y compris dans les cantons où les candidats du RPR avaient requis notre soutien.* (...) *En revanche*, poursuit-elle, *il existe un risque de faire passer un candidat de gauche à La Crau. J'ai donc appelé à voter en faveur du candidat de droite le mieux placé au second tour »*, à savoir M. Philippe de Canson (RPR dissident).

Dans ce département, le Front national n'est présent au second tour que dans un seul canton, celui de Toulon-VIII, où M. Henri Arion est opposé au conseiller général sortant (RPR), M. Pierre Goutx.

Indre : le PCF s'oppose à l'ouverture

CHATEAUROUX
de notre correspondant

L'ouverture tombe à plat dans l'Indre, comme en témoigne la triangulaire qui opposera, au second tour, dans le canton d'Ardentes, le conseiller sortant (UDF), M. Bernard de Fougères, à deux candidats de gauche. En effet, comme elle l'avait annoncé à la veille du premier tour, Mme Nicole Desseigne (PCF), arrivée en troisième position avec 22,78 % des suffrages, s'est maintenue pour barrer la route à M. André Plat, maire du Poinçonnet, soutenu par le PS. Toutefois, elle s'est engagée, *« si elle était élue, à donner sa voix à André Laignel, lors de l'élection du nouveau président du conseil général »*.

Le secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, chef de file de l'opposition de gauche à l'assemblée départementale, avait tendu la main de l'ouverture à M. Plat, jusqu'à présent modéré, pour tenter de faire basculer la majorité du conseil à gauche. Les adhérents les plus influents de la section socialiste rocardienne du Poinçonnet n'ont pas apprécié cette candidature et menacent d'ailleurs encore de démissionner. M. Plat ne s'est-il pas lui-même présenté, durant la campagne, comme un candidat *« indépendant »* ?

Déjà, au premier tour, l'ouverture n'avait pas fait recette puisque dans le canton de Vatan, M. Bernard Gagnepain, candidat de la majorité présidentielle, était arrivé en troisième position avec 14,02 % des voix, derrière le conseiller sortant (UDF) et M. Pierre Rousseau (div. d.).

M. André Laignel ne semble donc plus en mesure de retrouver sa présidence, perdue en 1985.

P. L.

La préparation des municipales à Marseille

M. Pezet lance sa campagne au milieu des rumeurs

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Trois mois après sa désignation par les militants socialistes comme tête de liste du PS aux prochaines élections municipales à Marseille, M. Michel Pezet, député des Bouches-du-Rhône, a lancé sa campagne, le jeudi 29 septembre, en présentant à la presse les locaux de sa permanence sur la Canebière et en dévoilant les grandes lignes du programme du Parti socialiste. Sa liste devrait avoir les mêmes contours que celle constituée par M. Gaston Defferre en 1983, avec la participation du Parti communiste et de socio-professionnels.

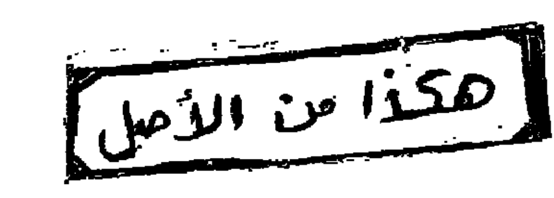
En ce qui concerne le PC, il a précisé que les discussions engagées pour la reconduction du précédent accord devraient aboutir avant le 15 décembre. Il a également indiqué que le second de liste auquel doit revenir, en cas de succès, le poste de premier adjoint, serait socialiste, sans confirmer le nom généralement avancé du député Philippe Sanmarco.

Selon M. Pezet, la bataille des municipales à Marseille sera politiquement celle de la droite contre la gauche, sous-tendue par une opposition de programmes, celui du PS ayant pour priorité la solidarité dans le cadre d'une grande région métropolitaine.

Le lancement de la campagne du chef de file du PS marseillais sur le thème « Marseille respectée » intervient cependant dans un climat de rumeurs liées au maintien de la candidature du maire socialiste sortant, M. Robert Vigouroux. Selon ces rumeurs très insistantes, la candidature de M. Pezet pourrait ne pas être confirmée ou être laissée en suspens par la convention nationale du PS, qui se réunit le 13 novembre prochain pour donner officiellement les investitures.

La détermination de M. Vigouroux aurait, explique-t-on, impressionné certains responsables nationaux du PS, qui hésiteraient à prendre le risque d'un désaveu du maire de Marseille – et logiquement de son exclusion du parti, – alors que son profil et sa popularité en feraient un candidat plus consensuel que M. Pezet. Interrogé à ce sujet, l'homme fort de la fédération socialiste n'a pas exclu de s'entendre avec M. Vigouroux, ajoutant que si ce dernier restait sur ses positions, *« ce serait une candidature de division »*.

G. P.



هكذا من الأصل

Politique

La préparation de la consultation du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie

« Nous avons absolument besoin du référendum pour pérenniser les accords »

déclare M. Jean-Marie Tjibaou

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a quitté, vendredi 30 septembre, la Nouvelle-Calédonie pour venir participer, en métropole, à une « campagne d'explication » avant le référendum du 6 novembre. Il a notamment précisé que son programme prévoyait, en particulier, une rencontre avec M. Jacques Chirac, qui le traitait naguère de *« terroriste »* : *« Je lui donnerai l'explication de notre manière de comprendre les accords de Matignon et je lui demanderai s'il peut donner des garanties de suivi concret par son groupe »*, a indiqué le chef du mouvement indépendantiste. M. Tjibaou, qui s'expliquait sur Radio Djiido, l'organe du FLNKS, a rappelé que pour le FLNKS le *« oui »* au référendum doit apporter aux signataires des accords de Matignon, et de la rue Oudinot *« la garantie de la nation au-delà de la garantie donnée par un parti politique »*.

Il a souligné qu'il venait en métropole, où se trouve déjà le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, *« pour expliquer que nous avons absolument besoin du référendum pour pérenniser les accords et aussi par rapport à l'amnistie, aux indemnisations des sinistres, etc., et surtout pour la période des dix ans à venir »*.

Interrogé, d'autre part, sur RFO, le président du FLNKS a déclaré : *« J'ai eu l'occasion de dire que la poignée de main était lourde à gérer pour M. Lafleur et pour moi-même. Ces accords ont soulevé beaucoup de promesses et d'espérances mais nous n'en sommes encore qu'à la définition des chantiers à mettre en place. »*

Comme on lui demandait si des vies n'auraient pas pu être épargnées, dans l'histoire récente du territoire, M. Tjibaou a répondu :

« En 1789, en France, on aurait pu faire l'économie de milliers de vies. Mais il a peut-être fallu des milliers de vies pour que la Déclaration des droits de l'homme voie le jour. Les souffrances et les sacrifices ont peut-être ouvert les yeux, fait se poser des questions... »

Les émerveillements du docteur Kouchner

Quand Bernard Kouchner parle de ce qu'il aime, on dirait un sémaphore. Tout son corps devient volubile. Et, en ce moment, il parle beaucoup de la Nouvelle-Calédonie.

Non qu'il ait succombé aux charmes de l'exotisme austral. La Nouvelle-Calédonie, Bernard Kouchner la connaissait déjà. Il y avait traîné sa musette de médecin baroudeur, en 1979, à l'époque où il parcourait la planète pour essayer de sauver les « boat-people » et dirigeait la campagne « Un bateau pour le Vietnam ». Il n'oublie pas que c'est à Nouméa qu'il avait finalement découvert l'*Ile-de-Lumière*, ce cargo de la Compagnie des chargeurs calédoniens qui servit ensuite de bouée de sauvetage à tant de réfugiés en détresse.

Mais la Nouvelle-Calédonie généreuse que le docteur Kouchner avait alors rencontrée était une terre peuplée d'hommes rudes, âpres, repliés sur eux-mêmes, engoncés dans les certitudes de la Caldochie, aveugles à la montée du nationalisme canaque. Une communauté qui n'avait pas caché ses extrêmes réticences à l'égard de l'ancien militant de l'Union des étudiants communistes.

La Nouvelle-Calédonie qu'il vient de redécouvrir en tant que secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, au cours d'un voyage de sept jours, est devenue une terre d'espérance. Bernard Kouchner en parle comme d'une nouvelle *Ile-de- Lumière*. Ce qui s'y passe est tout simplement, à ses yeux, extraordinaire. Il ne trouve pas de mots assez forts pour exprimer ce qu'il y a vu, entendu, ressenti, et pour en rendre grâces à tous ceux qui ont facilité *« ce miracle »*, en commençant, bien sûr, par les trois principaux protagonistes des accords de Matignon et de la rue Oudinot, Michel Rocard, Jacques Lafleur, Jean-Marie Tjibaou, sans oublier tous les autres Calédoniens, ni François Mitterrand, sans la réélection duquel tout cela n'aurait pas pu se produire : *« Je le dis sans emphase : la France est en train de réaliser là-bas une invention politique. Grâce à l'aventure individuelle des hommes qui ont conclu ces accords. C'est une perle ! Un moment magique ! Quelle intelligence ! Quelle chance ! Quelle fierté de faire partie de ce gouvernement ! Voilà vingt ans que je me bats, avec beaucoup d'autres, pour faire la guerre à la guerre et voilà que la guerre recule ! Et c'est en France que cela se passe, chez nous, en Nouvelle-Calédonie ! Nous n'arrêtions pas de crier, en faisant référence aux malheurs du tiers-monde :* « Parlons-nous avant de mourir », *« et voilà qu'en Nouvelle-Calédonie, enfin, des hommes ont décidé de faire la paix avant la guerre. Pour une fois, on n'oublie pas les leçons du passé. La France se souvient de sa propre histoire, de ses guerres coloniales... »*

Bernard Kouchner n'en finit pas de s'émerveiller : *« Comme le monde serait beau s'il y avait aujourd'hui des Nouvelle-Calédonie un peu partout ! D'un seul coup, l'imagination est revenue en métropole ; l'aventure revient rôder chez nous. »*

« Une bonne surprise »

Le médecin volant, qui s'est si souvent cogné la tête contre les murs, dans ses campagnes contre les misères du monde, serait-il donc soudain devenu optimiste sous l'effet euphorisant de la Calédonie rocardienne ? Le sémaphore se fige un instant. *« Non. Il y a en Nouvelle-Calédonie des dangers de dérapage en permanence et dans cette situation fragile, le plus important sera,* dit-il, *de préserver l'équilibre entre les uns et les autres pour contrebattre, justement, les déséquilibres. Mais moi qui désespère des hommes j'espère une bonne surprise en Nouvelle-Calédonie. »*

Le sémaphore se fait moins romantique et plus clinique : *« Jamais depuis longtemps, je ne m'étais senti aussi utile parce que la Nouvelle-Calédonie, qui est à la fois l'Occident et le tiers-monde, c'est un peu la quintessence du champ de l'action humanitaire qui consiste à jeter des ponts entre les droits de l'homme, la morale et la politique. Il y a là-bas une adéquation entre ma mission et les réalités locales et s'il s'y passe en ce moment quelque chose de magique il va falloir travailler très vite concrètement. »*

Bernard Kouchner est bien déterminé à investir totalement son secrétariat d'Etat. A la suite de sa « mission exploratoire », une mission d'évaluation sanitaire va séjourner en Nouvelle-Calédonie pendant plusieurs semaines, à partir du 10 octobre, pour dresser, à partir de relevés sur le terrain, au contact de trente et une tribus et d'un « échantillon » de deux mille cinq cents personnes, une carte sanitaire du territoire, puis formuler *« toutes les propositions »* qu'elle jugera opportunes *« en matière d'équipement, de formation, ou de prévention »*.

Cette mission sera composée de trois épidémiologistes, de trois médecins de la santé publique, d'un gynécologue, d'un pédiatre, d'un dentiste, d'un coordonnateur local. Elle remettra ses conclusions avant la fin de l'année.

En visitant lui-même les tribus des régions de brousse privées d'eau potable, d'électricité, et, souvent, des soins les plus élémentaires, le secrétaire d'Etat a pu mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir pour faire accéder la plupart des Canaques à une véritable *« humanitude »*.

Il sait déjà, *grosso modo*, à quoi s'en tenir. Les conclusions provisoires de sa propre mission sont claires : *« Une véritable politique d'éducation sanitaire, de santé publique, et donc de prévention, doit être mise en place. Le problème de l'eau potable doit être revu dans les tribus. Le rôle potentiel des « vigiles de santé » doit être développé par la création et le financement immédiat d'une caisse de solidarité, gérée par les médecins des dispensaires, afin de dédommager ces vigiles de leurs heures de bénévolat. Le financement de vingt médecins affectés à la direction territoriale de l'Action sanitaire et sociale, pour permettre aux médecins des dispensaires de visiter plus régulièrement les tribus, doit être envisagé à très court terme.*

» A plus long terme, leur nombre devra être très certainement porté à quarante. Parallèlement, il convient de se préoccuper de la formation aux études de médecine d'étudiants mélanésiens. La formation et le financement des études d'infirmières spécialisées en gynécologie, anesthésie et psychiatrie doivent être mis en place dès le mois de décembre. La création d'une structure médicale légère à Nouméa — un « hôtel médicalisé » — permettrait à des patients légers, à des convalescents et à leurs familles de séjourner à moindres frais.

» Enfin, le manque d'animateurs sociaux dans les quartiers défavorisés de Nouméa et dans certaines communes importantes doit conduire à la mise en place d'un stage spécifique de vingt places au minimum de formation au brevet d'aptitude à la formation d'animateur, ces places devant être réservées à des Mélanésiens. »

Qu'on ne parle donc pas à Bernard Kouchner des controverses métropolitaines et politiciennes sur l'opportunité du référendum du 6 novembre ! Ni des critiques adressées par certains dirigeants socialistes à la politique consensuelle de Michel Rocard !

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire n'a que mépris pour *« les aboyeurs politiques de droite et de gauche »*. Pour lui, le seul débat qui vaille, c'est celui, justement, qui commence en Nouvelle-Calédonie, *« où la bande à Rocard, Lafleur, Tjibaou a agi comme le font les ONG* (Organisations non gouvernementales), *les représentants de la société civile : en agissant d'hommes à hommes, à l'écart et à l'abri du politique, en tenant un langage de vérité, en connivence, en s'écoutant et en se comprenant... »* Le sémaphore se réveille : *« Si c'était ça,* demande-t-il, *le vrai retour au politique ? »* Et si c'était, ça, au fond, le principal enjeu national du référendum ?

ALAIN ROLLAT.

● **M. Laignel : union de la gauche.** – M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, dans une interview publiée par *l'Express* (daté 30 septembre-6 octobre) affirme : *« Si l'intérêt national le réclame, pourquoi ne pas envisager, un jour, telle ou telle nationalisation ? »* M. Laignel refuse *« toute dérive des alliances du PS »* et dit *« non » à tout accord, même local, avec le CDS puisque ce dernier s'affiche comme opposant et que la plupart des centristes sont plus conservateurs que certains RPR ». « Il n'est pas question pour nous,* insiste-t-il, *de cautionner, demain, un accord avec une organisation quelconque qui ne soit pas de gauche. »*

Les dissensions au sein du Front national

M. Bruno Megret devient délégué général

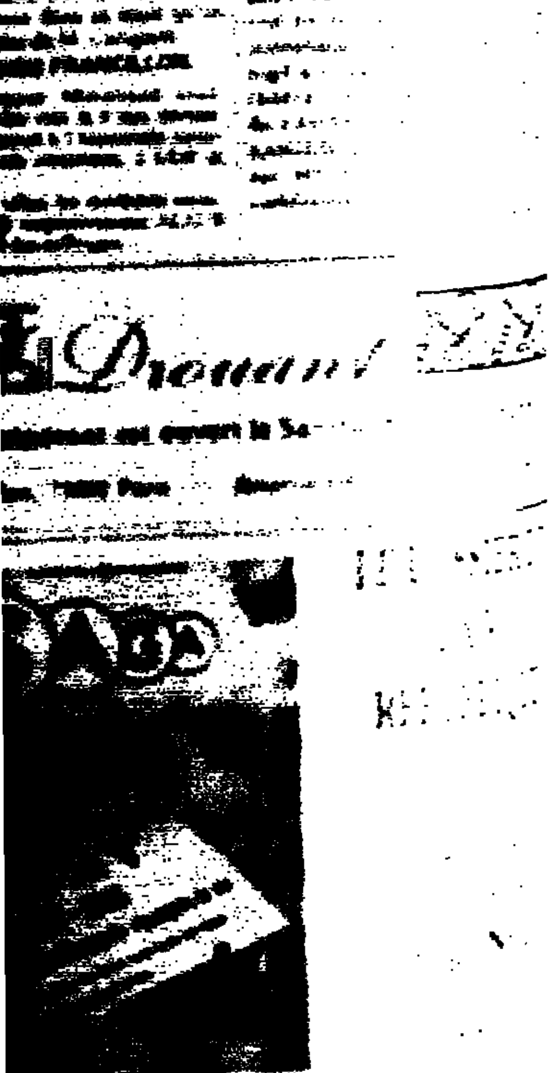
M. Bruno Megret, ancien directeur de campagne de M. Jean-Marie Le Pen lors de la récente élection présidentielle, a été nommé, le jeudi 29 septembre, à de nouvelles responsabilités au sein du Front national en devenant « délégué général ». Le président du FN a officiellement décidé de *« transformer son état-major de campagne présidentielle en délégation générale permanente directement rattachée à lui »*, dont la direction est confiée à l'ancien député de l'Isère, M. Megret, *« dans le but de développer et de renforcer les actions politiques de l'avenir »*. Nouvelle structure du Front, cette délégation générale *« sera chargée de coordonner et de développer notamment les actions de propagande, d'étude et de formation »*.

Cette promotion de M. Megret intervient après que MM. François Bachelot et Pascal Arrighi, respectivement exclu et démissionnaire de ce parti, eurent réclamé la tenue d'un congrès extraordinaire pour procéder à une réorganisation et dénoncé le poids et l'influence du secrétaire général, M. Jean-Pierre Stirbois, qui, selon eux, porte préjudice au mouvement. Ce dernier conserve la responsabilité de la gestion de l'appareil du parti.

« Il est impossible de rester dans ce parti avec un chef qui dirige tout sans rien savoir des réalités locales et un « gauleiter » comme Stirbois qui flingue tout et tous », a déclaré, jeudi à Compiègne (Oise), M. Guy Harlé d'Ophove, vice-président du conseil régional de Picardie, exclu du FN par M. Le Pen, quarante-huit heures auparavant, pour avoir appelé les électeurs du Front de son département à voter pour les candidats RPR et UDF au second tour des cantonales.

M. Harlé d'Ophove également critiqué *« la cour parisienne de M. Le Pen »* qui *« balance des mots d'ordre et des circulaires complètement débiles »* et ses membres qui viennent en province *« quand il y a des sièges de député à gagner, mais refusent de se mouiller dans des élections locales, genre cantonales, quand il n'y a que des vestes à ramasser »*.

Cette *« emprise du parisianisme »* est dénoncé, dans un entretien avec *le Figaro* de vendredi, par Mme Yann Piat, seule rescapée du groupe FN de l'Assemblée nationale, qui siège avec les non-inscrits. Le député du Var est en froid avec son parti, dont elle estime qu'*« en l'état actuel* [il] *ne répond plus aux besoins des Français »*.





ESPACE

Après le lancement réussi de Discovery

L'équipage de la navette procède à des expériences scientifiques

Plein succès pour la navette Discovery, qui a mis en orbite le gros satellite de télécommunications TDRS-C.

La navette avait quitté son pas de tir du centre spatial Kennedy jeudi 29 septembre à 16 h 37 (heure française). Le départ avait été repoussé à deux reprises, d'abord d'une heure, ensuite de trente-huit minutes, en raison de vents en altitude différents de ceux qui étaient attendus. Ces *jet streams* soufflent entre 6 et 13 kilomètres d'altitude, une zone critique où l'assemblage formé par la navette, son gros réservoir externe et ses deux propulseurs à poudre est soumis à de fortes contraintes. A part ce retard, le lancement s'est parfaitement passé, devant une foule nombreuse chez qui la joie a remplacé l'anxiété.

La navette a atteint une orbite circulaire haute de 296 kilomètres et inclinée de 28,45° sur l'équateur.

Six heures et treize minutes plus tard, les astronautes ont extrait de la soute le satellite TDRS-C. Après que la navette se fut suffisamment éloignée, son propulseur (IUS) a été mis à feu et a placé le satellite en orbite géostationnaire. L'opération constituait la partie la plus importante de la mission.

Les astronautes devaient effectuer vendredi diverses expériences scientifiques : cristallisations en apesanteur, essais de communications par ondes infra-rouges, agglutination de globules rouges... Tout allait bien à bord malgré une température excessive (30°C) due au blocage par de la glace d'un système de refroidissement. Il faudra que ce système fonctionne quand les portes de la soute seront refermées, pour le retour vers la Terre, programmé lundi 3 octobre vers 17 h 30. Mais cela laisse tout le temps de réchauffer les canalisations obstruées.

Le « ouf ! » de l'Amérique

WASHINGTON
correspondance

« Les Etats-Unis sont de retour dans l'espace... » Le commentaire officiel accompagnant la montée impressionnante de Discovery fut repris partout et sur tous les tons par ceux qui, de près ou de loin, ont assisté au lancement de Cap-Canaveral. La fête technologique annulée pendant trente-deux mois a repris... L'amour-propre national, de nouveau flatté, est satisfait. Les images de la télévision étaient éloquentes.

Pendant quelques secondes, Discovery, poursuivant son ascension, disparut dans les nuages. La foule qui avait exulté au moment où, dans un bruit de tonnerre, l'énorme véhicule s'élevait lentement de son pas de lancement, devint silencieuse.

Quelques-unes parmi les dizaines de milliers de personnes assises par terre ou dans leurs tentes, leurs roulottes ou leurs voitures, se signèrent. D'autres avaient la gorge serrée, au bord des larmes. Mais lorsque, quelques secondes plus tard, Discovery fit sa réapparition, les clameurs reprirent et on entendit un grand *« Ah ! »* de soulagement. Une femme qui avait perdu son emploi après le désastre de Challenger, s'écria : *« Nous sommes de retour dans l'espace... Il le fallait... J'en avais besoin. »*

Le suspense prolongé jusqu'au dernier moment, avec l'annonce d'un retard du lancement, avait brisé les nerfs.

Dans toutes les écoles, notamment celle de Concord (New-Hampshire) où enseigna Christa McAuliffe, disparue avec Challenger, des élèves n'eurent pas le courage de regarder le petit écran, craignant d'assister à un nouveau désastre. D'autres prièrent. Mais la grande majorité tout simplement « croisèrent leurs doigts », un geste traditionnel exprimant l'espoir d'un succès. Dans les bars, les habitués lèvent triomphalement leur verre de bière, poussant des cris d'encouragement : *« Go... Discovery... Go. »* Mais dans les bureaux de la NASA, l'euphorie ne commença que huit minutes et demie après le départ, lorsque les fusées porteuses se séparèrent, mission accomplie, du véhicule. Le champagne commença à couler, tandis que de petites bannières étoilées apparaissaient aux boutonnières.

Après de longs mois d'humiliation, les Américains ont repris confiance dans la qualité de leur technologie. Une confiance qui accompagne inévitablement une certaine montée de fièvre patriotique encouragée, en outre, par le relatif succès américain aux jeux olympiques de Séoul.

Les experts politiques pensent que le succès de Discovery favorira le candidat républicain, le vice-président Bush, plus apte que son concurrent démocrate à faire vibrer, non sans démagogie, la corde nationaliste.

HENRI PIERRE.

MÉDECINE

Après le succès des manifestations

La coordination des infirmières lance un nouvel ordre de grève pour le 6 octobre

La journée d'action des infirmières, à laquelle appelaient la coordination des infirmières d'Ile-de-France et l'ensemble des syndicats, a été largement suivie, avec 80 % de grévistes, selon les estimations du ministère de la santé.

Dans toute la France, des manifestations ont eu lieu devant les directions de l'action sanitaire et sociale et les préfectures, mais le service aux malades a été assuré. Dans tous les hôpitaux, des infirmières avaient été réquisitionnées pour assurer non seulement les urgences, mais également les soins quotidiens aux malades, indique-t-on de source syndicale. En revanche, les blocs opératoires ont tourné au ralenti et des opérations ont été déprogrammées.

La coordination d'Ile-de-France, à l'origine de ce mouvement, a appelé à la poursuite de l'action le 6 octobre – pour l'ouverture des négociations avec le ministre – et le 7 octobre. La CFDT a également lancé un mot d'ordre de grève pour le 6 octobre, tandis que la CGT, qui a déposé un préavis de grève pour cette semaine, *« prend acte que le personnel a décidé de continuer la grève vendredi dans certains établissements »*.

« Puisque le ministre de la santé M. Evin n'a pas voulu nous recevoir, nous reviendrons le 6 octobre, cette fois à quarante mille et même cinquante mille pour frapper à sa porte. » A peine prononcés, ces propos du porte-parole de la coordination des infirmières d'Ile-de-France, M. Pascal Dias, déclenchent un vaste enthousiasme parmi la foule des infirmières et infirmiers qui se pressaient dès 14 heures, jeudi, à l'intérieur et à l'extérieur de la Bourse du travail à Paris, où s'est tenue une assemblée générale. Applaudissements et hurlements montrent la satisfaction de tous devant la décision qu'ils viennent de prendre : grève nationale et manifestation, le 6 octobre, jour où doivent s'ouvrir ce même jour des négociations entre les représentants du gouvernement et les syndicats. Grève nationale à nouveau le 7, mais cette fois pour que chaque établissement de santé, public et privé, puisse discuter de ce qui aura été dit et fait pendant la journée du 6 (ouverture ou non des négociations avec la coordination) et pour que chacun désigne ses représentants. Ces derniers se rendront le 9 à Paris pour une assemblée générale, au cours de laquelle il est prévu de créer une coordination nationale et d'étudier les suites à donner au mouvement.

Il est à peine 16 h 30 quand, encore sous l'euphorie de la réunion, infirmières et infirmiers (la profession est féminisée à plus de 80 %) se séparent pour rendre compte aux grévistes des décisions prises et raconter à ceux qui n'ont pas pu venir le déroulement de cette journée. Une drôle de journée en fait, avec, d'un côté, plus de 20 000 représentants de toute une profession montrant, dans la rue, leur désir de voir enfin pris au sérieux leurs revendications (salaires, conditions de travail, statut et formation) et affirmant surtout leur volonté de lutter unitairement (avec toutes les infirmières, syndiquées ou non), et, de l'autre, un ministère déterminé à ignorer ce nouveau mouvement. M. Evin s'est en effet tenu à ce qu'il avait annoncé en recevant personnellement les délégations des principaux syndicats CFTC, FO, CGT, CFDT, avec lesquelles s'ouvriront le 6 octobre les négociations, et en confiant à son directeur de cabinet la mission d'entendre la coordination.

Bien avant 9 h 30, une foule d'infirmiers et d'infirmières en blouse blanche, bleue ou verte, parfois en tenue de soins d'opération, avait commencé à se rassembler à Montparnasse pour former le cortège. En tête, la banderole orange et verte de la coordination Ile-de-France, suivie de celles d'établissements en grève. Parmi elles « Beclère », « Kremlin-Bicêtre », « Saint-Joseph », « Robert-Debré », « Laënnec »... Et celles des syndicats.

Jeunes dans leur ensemble, heureux de se trouver si nombreux, les manifestants ont surtout souligné dans leurs slogans l'importance, pour tous, d'une *« santé de qualité »*. *« Infirmières débordées, malades en danger »*, *« On vous soigne, soignez-nous »*, ont-ils crié avant d'appeler les *« consommateurs »* à se mobiliser eux-mêmes. *« L'hôpital, c'est votre affaire, soutenez les infirmières ! »*. D'autres slogans rappelaient les revendications reprises par de nombreuses pancartes : leurs préoccupations quant à leurs salaires. *« Ockrent 160 000 F, 16 infirmières diplômées 110 000 F »*, leurs faibles effectifs, leur statut. Les élèves des écoles ont souligné, elles, leur souhait de maintenir un bon niveau d'entrée et une grande qualité de leurs études.

Beaucoup de badauds ont applaudi au passage des manifestants et dans le cortège les commentaires allaient bon train sur le président de la République et toutes les personnalités, les syndicats de médecins... qui depuis quelques jours ont pris fait et cause pour le mouvement. Grande fut donc leur déception quand leur délégation revint vers 11 h 30 en annonçant qu'elle n'avait pas été reçue par le ministre. Cette donnée a certainement pesé lourd dans la décision de reprendre la grève le 6 octobre.

L'ouverture de la coordination aux autres personnels hospitaliers a donné lieu à un débat animé. Il est au centre, il est vrai, de la polémique avec les centrales syndicales. Les infirmières estiment dans leur grande majorité que ces derniers, en examinant le problème de l'ensemble des personnels hospitaliers et de santé, ont trop souvent oublié leurs propres revendications. La profession n'est d'ailleurs syndiquée qu'à 8 %.

« Nous ne pouvons pas prendre en charge les demandes des aides-soignantes ou des laborantins. Qu'ils s'organisent eux aussi en coordination et ensuite nous pourrons envisager des actions communes. » Le message a apparemment été entendu, puisque, dès jeudi après-midi, des aides-soignants, agents hospitaliers et administratifs se sont réunis pour créer une nouvelle coordination.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Répétition générale

S'il n'y avait pas ces affichettes placardées à l'entrée des ascenseurs de tous les services de l'hôpital annonçant *« infirmières en grève »* et ces tracts, imprimés à la va-vite et collés sur les battants des couloirs, on aurait du mal à croire que 95 % des infirmières de Saint-Antoine étaient en grève. Même va-et-vient des visiteurs entre les bâtiments gris. Mêmes allées et venues des agents hospitaliers poussant leurs brancards. Même promenade tranquille des malades qui savent que la sortie est proche. Bref, la vie quotidienne d'un jour ordinaire.

Apparemment. En fait, l'hôpital fonctionne au rythme des dimanches. Service minimum. Personnel désigné par la direction. Soins assurés, mais pas de consultation. Dans les couloirs, les infirmières travaillent et portent sur leur blouse blanche un badge vert indiquant qu'elles sont en grève. A la japonaise. Entraînées par la coordination, elles réclament une augmentation des effectifs, se révoltent contre l'hémorragie des salaires et redoutent la paralysie de la formation. Mais l'hôpital est l'hôpital. Comme le souligne une infirmière : *« Faire grève ici, ce n'est pas comme à la RATP ou à la SNCF. »*

Elle soigne les malades depuis dix-neuf ans. Depuis dix-neuf ans, huit heures par jour ou par nuit, un week-end sur deux de garde. Un salaire de misère. Pourquoi s'est elle rebellée seulement aujourd'hui ? *« On aime ce que l'on fait »*, confie-t-elle avant d'ajouter : *« C'est cela notre faiblesse. »*

Grève dure. Mais grève digne. Grève surgit de la base. *« Si ce mouvement a tant de succès*, dit une infirmière, *c'est parce que les revendications de la coordination traduisent exactement ce qui nous ressentons. »* Alors que l'on reproche aux syndicats d'être trop « politisés », la coordination, elle, pose brutalement la question de l'infirmière. Une surveillante déclare à ce propos : *« Qualité de la vie au travail, mais aussi qualité de la vie familiale. »*

Il y a quelque chose de naïf, et donc de profond, dans cette révolte. La preuve : la coordination a distribué un tract informant le personnel sur *« les droits et obligations pour le droit de grève »*. On peut y lire ce que tout bon syndicaliste connaît déjà sur le bout des doigts : la reconnaissance et les limites officielles d'un tel mouvement et les conditions dans lesquelles le personnel peut être « désigné » par l'administration pour assurer son travail.

Nous recommencerons

Que feront-elles demain, ces grévistes malgré elles ? *« Nous recommencerons s'il le faut, pour obtenir gain de cause. »* Les manifestations de ce jeudi ont donc été – et chacun en est bien conscient – une répétition générale.

Et les malades (900 à Saint-Antoine) ? *« Ils nous soutiennent*, indique une infirmière. *A ceux qui nous le demandaient, nous avons expliqué la cause de notre colère. »*

Le corps médical, lui, observe. Mais il se déclare solidaire. Ainsi le professeur Roland Parc, qui dirige le centre de chirurgie digestive de Saint-Antoine, affirme que *« physiquement et psychologiquement le métier d'infirmière est dur, très dur »*. Il déplore *« le manque de personnel, les conditions de travail difficiles, les salaires médiocres »*.

Dans ce service de chirurgie, un des plus importants de France, travaillent 65 infirmières sur vingt-quatre heures, pour 122 lits, dont 22 de réanimation.

Seules les infirmières ont fait grève ce jeudi. Mais dans les jours qui viennent, les aides-soignantes, les agents hospitaliers, par exemple, ne seront-ils pas, eux aussi, tentés de rentrer dans la ronde des revendications, si la coordinaton obtient satisfaction ?

« Nous aussi, on a besoin d'être augmentées », lançait cette secrétaire d'un service de Saint-Antoine. Bref, la voie est étroite pour les pouvoirs publics. Parce que tout simplement, il n'existe pas *« d'hôpital sans infirmières »*.

JEAN PERRIN.

RELIGIONS

Dans une lettre apostolique

Jean-Paul II exalte « la parité de l'homme et de la femme »

Jean-Paul II a rendu publique, le vendredi 30 septembre au Vatican, une lettre apostolique, *Mulieris Dignitatem*, portant sur *« la dignité et la vocation de la femme »*. C'est la première fois qu'un pape consacre un tel document (120 pages) à la question féminine (1).

La lettre de Jean-Paul II n'est pas un manifeste sur la place des femmes dans la société et dans l'Eglise. Le dernier synode mondial des évêques à Rome (octobre 1987) avait déjà abondamment traité de la question des femmes laïques. Le pape annonce lui-même qu'il fera des propositions plus précises sur ce sujet dans une exhortation apostolique à venir, qui est le document habituel de conclusion des synodes.

Il se livre cette fois à une méditation originale sur la Bible (Ancien et Nouveau Testament) pour montrer que les textes fondateurs de la foi chrétienne ne sont pas misogynes. Ils n'autorisent, selon lui, aucune discrimination touchant la femme.

La démonstration du pape est d'abord liée au rôle de Marie. *« C'est une femme*, écrit Jean-Paul II, *qui est au cœur de l'événement-clé de l'histoire du salut »*, à savoir la naissance du Christ. Il fait de Marie *« le modèle de toute union à Dieu »*. Elle est *« l'archétype de tout le genre humain »*.

« Homme et femme sont tous les deux des êtres humains créés à l'image de Dieu, rappelle Jean-Paul II, en citant la Genèse. *« L'homme et la femme sont appelés depuis le commencement*, ajoute-t-il, *non seulement à exister l'un à côté de l'autre ou bien ensemble, mais aussi à exister réciproquement l'un pour l'autre »* : si l'idée n'est pas neuve, la terminologie l'est dans la bouche d'un responsable d'Eglise, plus habitué à parler de *« complémentarité »* à propos de la femme que de *« réciprocité »*.

Elle est à nouveau illustrée par les relations de Jésus avec les femmes dans l'Evangile. Prenant l'exemple de ses dialogues avec la Samaritaine ou la femme adultère, Jean-Paul II écrit que *« Jésus s'est fait auprès de ses contemporains l'avocat de la vraie dignité de la femme »*. Elles sont nombreuses au pied de la croix. Elles sont les premiers témoins de la résurrection.

L'Evangile est même, pour Jean-Paul II, *« une protestation cohérente »* contre tout ce qui peut offenser la dignité de la femme : *« La parité de l'homme et de la femme, telle qu'elle s'est manifestée d'une manière si claire dans les œuvres et les paroles de Jésus de Nazareth, constitue le fondement le plus évident de la dignité et de la vocation de la femme dans l'Eglise et dans le monde. »*

« Un objet de possession »

Si les textes anciens sont si formels, pourquoi la femme a-t-elle été si longtemps maintenue en situation d'infériorité ? La menace était déjà contenue dans la Genèse, répond Jean-Paul II : *« Le désir te portera vers ton mari. Et lui dominera sur toi »* (3-16). *« L'égalité fondamentale entre l'homme et la femme a été rompue, au détriment de cette dernière »*, écrit le pape, qui se dit heurté par toutes les situations – dans le couple et plus largement – où *« la femme est un objet de domination et de possession de l'homme »*.

La femme paie, mais *« elle paie pour le péché de l'autre*, ajoute-il. *C'est elle qui paie et paie seule »*. Il prend l'exemple de la mère célibataire et de l'avortement : *« Que de fois ne demeure-t-elle pas abandonnée avec sa maternité, quand l'homme, le père de l'enfant, ne veut pas en accepter la responsabilité ? (...) Elle se libère de l'enfant, mais à quel prix ? »*

Jean-Paul II souligne la diversité des vocations féminines dans la société et dans l'Eglise (*« maternité »*, *« virginité »*, insistant peu sur la vie professionnelle. Il exalte l'exemple *« des saintes martyres, des vierges, des mères de famille, qui ont témoigné de leur foi avec courage et qui, par l'éducation de leurs enfants, dans l'esprit de l'Evangile, ont transmis la foi et la tradition de l'Eglise »*.

En effet, audacieux dans sa relecture plutôt « féministe » de la Bible, Jean-Paul II revient à des conceptions traditionnelles à propos du rôle de la femme dans l'Eglise. Il ferme de nouveau la porte à toute forme de ministère ordonné (diacre ou prêtre) pour la femme. *« En n'appelant que des hommes, à être des apôtres*, écrit-il, *le Christ a agi d'une manière totalement libre et souveraine »*, c'est-à-dire indépendamment de la mentalité de son temps.

Et le pape complète en ces termes la démonstration : *« Si le Christ, en instituant l'Eucharistie, l'a lié de manière aussi explicite au service sacerdotal des apôtres, il est légitime de penser qu'il voulait, de cette façon, exprimer la relation entre l'homme et la femme (...). »* L'Eucharistie exprime, avant tout, *« l'acte rédempteur du Christ-époux envers l'Eglise-épouse. Cela devient transparent et sans équivoque*, poursuit le pape, *lorsque le service sacramentel de l'Eucharistie, où le prêtre agit* in persona Christi, *est accompli par l'homme. »* Le pape confirme ainsi l'enseignement de ses prédécesseurs, notamment la déclaration *« Inter Insigniores »* de Paul VI en 1977, sur la question toujours controversée de l'admission des femmes catholiques au sacerdoce ministériel.

H. T.

(1) Cette lettre apostolique est publiée intégralement au Centurion (*Documents d'Eglises*, série poche, 160 pages, 32 F, avec une préface de Monique Hébrard) ainsi qu'aux éditions du Cerf (*les Documents des Eglises*, 27 F, avec une introduction du Père Louis Bouyer, de l'Oratoire).

Une relecture « féministe » de la Bible

INÉGALITÉ, soumission, culpabilité : au cours de son histoire, l'Eglise catholique n'a pas peu contribué à alourdir ce triple fardeau de la femme. Elle n'a longtemps retenu pour seul idéal féminin que la vierge, l'épouse ou la mère au foyer.

Il faudra attendre l'après-guerre et Pie XII pour qu'elle reconnaisse enfin à la femme une place dans la société, autre que celle de la maternité soumise. Jean XXIII, le premier, parla de la promotion de la femme comme d'*« un signe des temps » (Pacem in terris*-1963). Le concile Vatican II (1962-1965) devait aussi protester contre les discriminations et élargir les responsabilités de la femme dans l'Eglise, tout en maintenant la porte fermée à un quelconque ministère ordonné.

Jean-Paul II se place sur un autre registre. Il propose une relecture « féministe » de la Bible pour tenter de rompre avec l'imagerie traditionnelle sur la prétendue infériorité de la femme héritée de la Création divine. L'homme est aussi responsable que sa compagne de la chute dans le péché. Le pape fait table rase de clichés sexistes et de scories tirés d'une lecture simpliste de l'Ancien et du Nouveau testament, qui ont marqué si fortement les mentalités.

La revendication féministe aussi a changé et a perdu de son agressivité. Le souci de l'identité féminine est au moins aussi vif aujourd'hui que celui de l'égalité.

Si les femmes dans l'Eglise revendiquent un partage plus équitable des responsabilités, la question de leur ordination a perdu de son caractère mobilisateur, sauf peut-être au Canada et aux Etats-Unis. Cela n'excuse ni le classicisme de la démonstration du pape sur l'impossibilité de principe pour les femmes d'accéder au sacerdoce ou au diaconat, ni la faiblesse des propositions, au dernier synode sur les laïques et dans cette lettre, pour que leur rôle soit effectivement rééquilibré dans l'Eglise et dans la société.

HENRI TINCQ.

● **Le chef de l'Eglise lituanienne pour la première fois à Rome.** – Mgr Julijonas Steponavicius, administrateur apostolique de Vilnius (Lituanie), considéré comme le cardinal *in pectore* nommé secrètement par Jean-Paul II au consistoire de 1983, est arrivé à Rome le mercredi 28 septembre, après trente ans de résidence surveillée dans le village de Zdanovo. Cette permission, qui lui a été donnée pour la première fois par les autorités soviétiques, serait le premier résultat de la rencontre de juin dernier, à Moscou, entre M. Gorbatchev et le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat.

● **Le gouvernement envisage une législation sur la bioéthique.** – M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, et M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, ont procédé le mercredi 28 septembre, à l'installation d'un groupe de travail interministériel « bioéthique et droit ». Animé par M. Guy Braibant, président de section au Conseil d'Etat, ce groupe aura pour mission de faire aboutir les propositions contenues dans l'étude du Conseil d'Etat sur *« l'éthique et le droit »* (*le Monde* des 26 et 30 mars). Ce rapport avait conclu à la nécessité de donner un cadre juridique aux principaux problèmes de la bioéthique (essais sur l'homme, utilisation des éléments du corps humain, procréation médicalement assistée, registres épidémiologiques, comités d'éthique). Dès cet automne, le Parlement examinera une proposition de loi relative aux essais de médicamments chez l'homme, déposée par les sénateurs Claude Huriet (Union centriste) et Franck Sérusclat (PS).

Société

JUSTICE

Face à la multiplication des incidents

Le garde des sceaux « enjoint une cessation immédiate du mouvement » des gardiens de prison

Face au mouvement national de protestation des surveillants de prison, le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, a choisi la fermeté, après avoir longuement reçu, jeudi 29 septembre, les neuf directeurs régionaux de l'administration pénitentiaire. Le ministère de la justice a fait diffuser un communiqué déclarant notamment : « *Le ministre a constaté qu'une minorité d'agents de l'administration pénitentiaire (...) se livrent à des manifestations qui perturbent gravement le fonctionnement des établissements, des tribunaux et des cours d'assises, (...). En outre, en interdisant l'accès des prisons aux avocats, certains agents portent une atteinte grave aux garanties fondamentales de notre démocratie. (...) Ces obstacles opposés délibérément au fonctionnement du service public de la justice sont devenus intolérables. Il a demandé aux directeurs régionaux de porter à la connaissance des personnels pénitentiaires que, s'il demeure ouvert à la concertation, celle-ci ne peut s'instaurer tant que le service public de la justice sera entravé dans son fonctionnement. Il leur a demandé d'avertir solennellement les agents (...) des conséquences de leur comportement (...), de leur enjoindre de cesser immédiatement ce mouvement.* »

Alors que, tout au long de la journée, le mouvement paraissait se durcir, divers incidents ont été signalés. A Marseille, les policiers ont de nouveau forcé l'entrée de l'établissement après une échauffourée avec le piquet de grève. Un surveillant a dû être hospitalisé, comme l'avait été, la veille, un délégué syndical. A Loos-lès-Lille, une centaine de policiers ont dégagé l'entrée de la maison d'arrêt en tirant des grenades lacrymogènes.

A Fleury-Mérogis, où le piquet de grève avait fini par laisser passer le fourgon conduisant Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron au Palais de justice, les gardiens ont décidé d'empêcher la tenue des cours et des ateliers et les extractions, y compris celles de détenus qui doivent comparaître devant une cour d'assises. Me Marie-Christine Etelin, qui doit défendre les membres d'Action directe poursuivis pour l'assassinat du PDG de Renault, M. Georges Besse, à partir du 7 octobre, devant la cour d'assises de Paris, a fait savoir qu'elle demanderait le renvoi du procès *« si nous ne pouvons voir nos clients au plus tard mardi prochain »*.

Si certaines divisions sont apparues parmi les organisations syndicales du monde pénitentiaire, les déclarations du ministre de la justice ont pour le moment été mal ressenties. Le mouvement — illimité, ont annoncé les syndicats — paraît à la fois s'étendre et se durcir. Protestant contre le budget de la justice prévu pour 1989, qui ne résout pas, estime-t-elle, les problèmes de sous-effectifs et les conditions de travail et de salaires, l'intersyndicale (FO, CGT, UFAP, SPI) a demandé une audience au ministre de la justice *« afin d'obtenir l'assurance d'une révision budgétaire »* et appelle les personnels à poursuivre le mouvement.

Le blues des porte-clefs de Fresnes

(Suite de la première page.)

Alors, les mains dans les poches, regroupés face à cette lourde porte de la maison d'arrêt qu'ils refusent d'ouvrir, ils ont la tête des mauvais jours. Hormis les urgences de l'hôpital de la prison et les familles, personne n'entre, personne ne sort. Les « entrants », comme on dit, sont renvoyés au dépôt. Les « extractions » de détenus sont bloqués.

Ainsi Jean-Marc Rouillan qui doit comparaître avec d'autres membres d'Action directe devant les assises de Paris le 7 octobre accusé de complicité dans l'assassinat de Georges Besse, n'a pu aller au Palais de justice et son escorte — motards, voiture banalisée, fourgon — est-elle repartie bredouille. *« Mais attention, on ne veut pas pénaliser les détenus. Il y avait deux mariages prévus ce matin à la maison d'arrêt. Ils ont eu lieu. Un détenu avait un « passe » parce que sa fille est morte ; on l'a laisser aller à l'enterrement. On veut dire qu'on en a marre. On veut discuter. c'est tout. On attend l'ouverture de quelque chose. Un petit mot. »*

Ces gardiens de base sont-ils habilement manœuvrés par leurs syndicats qui semblent découvrir sous M. Pierre Arpaillange des problèmes qui n'étaient guère différents sous M. Albin Chalandon ? Ce n'est pas invraisemblable bien que l'idée les horripile. Sont-ils écœurés, las, à bout ? Sûrement.

On peut l'appeler Pierre et dire qu'il aimerait presque ce métier s'il pouvait l'exercer normalement. A vingt-huit ans, il est surveillant depuis six ans après avoir été électricien en usine. Quand il a fait son stage au centre des jeunes détenus de Fleury, en 1982, il trouvait ça *« super »* : *« On avait le temps de discuter avec les gars. Quand ils ne savaient pas écrire, je leur faisais leurs « bafouilles » à la famille et je leur lisais la réponse. Quand un type avait le cafard, on prenait le temps de parler. »*

Le temps... Temps suspendu et si compté des détenus ; temps cadencé et toujours en fuite des surveillants. Pierre a le « blues ». *« On n'est plus que des porte-clés. »* Quand il arrive le matin, seul agent à l'étage, il a la responsabilité de cent soixante détenus répartis dans une coursive de 100 mètres de long. *« A l'œilleton, on compte les formes dans les lits. On vérifie qu'il n'y a pas d'évadés, pas d'incidents. »* Courrier, mouvements divers (déjeuner, douche, promenade, distribution d'eau chaude) : il faut tout consigner dans un cahier.

7200 F par mois

Transmises par les fameux « yoyos », des bouts de ficelle qui sautillent d'un étage à l'autre, les consignes font un incessant va-et-vient. Il y a le bruit des portes qui claquent, des pas qui résonnent, des voix qui s'envolent dans cet nef immense. Vite, tout va trop vite. On ferme les yeux sur les petites entorses au règlement (les « chauffes », bricolées dans les cellules pour pallier le manque d'eau chaude, par exemple). On houspille, on se fait houspiller. On a peur de l'incident. *« Le stress, quoi. C'est pas de la vraie peur, c'est une tension trop forte. »*

En six ans, Pierre a passé un mois de vacances avec sa femme et ses enfants. Le reste du temps, quand ses congés — statut spécial oblige (1) — tombent en octobre ou en avril, il fait du sport sans partir de chez lui. Il gagne 7200 F par mois. Il attend souvent trois mois qu'on lui paye ses « paniers » (prime de nuit) à 13,36 F, ses primes de jours fériés (12 F). Il essaie de se repérer dans un horaire mouvant, recopié sur un petit carnet d'écolier, qui le conduit à travailler de 7 heures à 13 heures et de 13 heures à 19 heures, à enchaîner une journée qui se termine à 13 heures avec une nuit qui commence à 19 heures.

Il y a aussi les récupérations de trois jours octroyées après une nuit de surveillance. *« Le premier jour, on rentre claqué. Souvent le troisième jour de repos saute parce qu'on n'est pas assez nombreux. A la Santé, je connais un gars qui a fait cent cinq heures en dix jours alors que sur le mois on en doit cent soixante-dix. Vous imaginez la vie de famille... »*

Paul, appelons-le Paul, habite dans l'enceinte de Fresnes. Ici on dit pompeusement « le domaine ». Surveillant depuis deux ans après avoir été licencié pour raison économique de son entreprise de bâtiment, il vit avec femme et enfants dans le lotissement des Basses folies, récemment rebaptisé résidence du château d'eau. Il gagne 6 500 F par mois, paye 2 500 F de loyer et vient de recevoir ses impôts locaux : 4 700 F. *« Mon logement, un F 4, donne d'un côté sur la maison d'arrêt de femmes à 15 mètres des murs d'enceinte. Au nord, sur le grand quartier de Fresnes, au sud sur la future A 86 en construction. La maternelle est à côté, mais les enfants, à cause d'un petit mur, sont obligés de faire tout le tour, soit 1,5 kilomètre, pour y arriver. 4 700 F d'impôts locaux pour ça, vous vous rendez-compte. »*

Les surveillants stagiaires, eux, sont logés à deux ou trois dans d'anciennes cellules. Ils payent autour de 500 F par mois pour une « piaule » où ils ne peuvent recevoir personne. Ne leur dites surtout pas qu'ils sont contre l'humanisation des prisons lorsqu'ils protestent contre la multiplication des activités éducatives, socio-culturelles, sportives désormais ouvertes aux détenus. *« Le yoga, le culturisme, les cours d'informatique, le théâtre, les arts plastiques, on n'est pas contre. La télévision, quand elle est arrivée dans les cellules sous Badinter, à nous aussi ça a changé la vie. Avant, les nuits étaient intenables. On avait tout le temps des « coupés »* (des automutilations). »

Physiquement, financièrement : (*« il est passé,* disent-ils, *le temps où les gardiens avaient un deuxième métier. On n'est plus en période de plein emploi et on est trop éreintés pour ça) »*. Ils disent *« ne plus tenir le coup »*. D'autant que les tensions quotidiennes, affirment-ils, montent. La surpopulation exaspère aussi bien les détenus que les surveillants avec qui les incidents se mutiplient.

A l'administration, on s'étonne du nombre d'accidents du travail. Au prétoire, où comparaissent les prisonniers après les incidents de toutes natures, on note qu'il s'agit plus qu'autrefois d'agressions verbales ou physiques contre les surveillants que de frictions entre détenus. Lorsque, en plus, on sait bien qu'on fait, faute de mieux, un métier antipathique et qu'on n'aurait pas choisi si on avait pu faire autrement, lorsque le mépris s'en mêle, la colère s'enracine.

AGATHE LOGEART.

(1) Les surveillants ont droit à trente-cinq jours de vacances auxquels s'ajoutent treize jours de congés compensatoires.

ENVIRONNEMENT

Au Salon de l'automobile

Les Verts manifestent pour le pot catalytique

« M. Calvet m'a mis un pot catalytique » : cet aveu, placardé sur trois voitures françaises (Renault 5, Peugeot 205 et Citroën AX) venues spécialement de Suisse, a créé un bref embouteillage, jeudi 29 septembre, devant le Mondial de l'automobile de la porte de Versailles, à Paris. Il s'agissait pour les Verts, auxquels s'étaient joints pour l'occasion des Grünen ouest-allemands et suisses, les Amis de la Terre et Robin des Bois, de démontrer *« la mauvaise foi des constructeurs français et particulièrement du PDG de Peugeot-Citroën »*, qui affirment ne pas pouvoir mettre à bon compte sur le marché français des petites cylindrées équipées de pots catalytiques. *« Pourquoi ce qui vaut pour les Allemands, les Suisses ou les Autrichiens ne vaudrait-il pas pour les Français ? »*, a souligné Solange Fernex, le porte-parole des Verts.

Les militants écologistes ont ensuite visité le Salon au pas de course, constatant que, parmi les constructeurs français, seul Renault présente une R 25 équipée d'un catalyseur. Ils ont dialogué avec les agents du stand Peugeot et leur ont remis la plaquette destinée aux clients suisses de la 205, où l'on peut lire que le catalyseur est le *« triomphe du bon sens »*.

Les Verts ont annoncé qu'ils demanderaient à leurs collègues européens réunis à Bruxelles les 1er et 2 octobre prochain de boycotter les voitures françaises. Les Amis de la Terre demandent seulement la *« suspension »* des achats de voitures Peugeot.

● **Émeute en Italie contre des déchets industriels.** — Quelques deux mille personnes, protestant *contre un décret gouvernemental* ordonnant à la ville de Manfredonia (Pouilles), un port du sud de l'Italie, de recevoir des déchets industriels provenant du Nigéria, ont envahi la mairie, jeudi 29 septembre, où ils se sont livrés à des actes de vandalisme. Ils ont aussi retourné des voitures de la police et coupé des lignes téléphoniques. Le conseil municipal a démissionné en bloc. A Livourne, où un *autre cargo transportant des* déchets revenus d'Afrique est à quai, le déchargement n'a toujours pas commencé. — *(Reuter.)*

Au tribunal d'Evry

Un référé pour « voie de fait »

Placés dans l'impossibilité de communiquer avec leurs clients, quatre avocats de l'Essonne ont chargé leur bâtonnier, Me François-Joseph Varin, d'assigner en référé le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, *le directeur de l'administration pénitentiaire* et le directeur de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. A l'audience, vendredi 30 septembre le batonnier devait demander au tribunal d'Evry de condamner les responsables de l'administration pénitentiaire à *« prendre toutes mesures »* de nature à permettre *aux détenus de rencontrer* leurs défenseurs et ce, sous astreinte de 100 000 F par jour de retard.

Dans leur assignation, les avocats rappellent que, le 28 septembre, *« des individus se prétendant gardiens de prison »* leur ont interdit l'accès de la maison d'arrêt en invoquant une directive syndicale. La liberté de communication d'un détenu avec son conseil étant expressément prévue à la fois par le code de procédure pénale et par la Convention européenne des droits de l'homme, les défenseurs estiment qu'ils sont victimes d'une *« voie de fait »* que le tribunal des référés doit faire cesser et insistent sur *« la carence de l'administration à faire respecter une liberté fondamentale »*.

Le président du tribunal doit rendre son ordonnance le mardi 4 octobre.

FAITS DIVERS

La fillette poignardée à Clermont-Ferrand aurait subi des sévices sexuels

Après l'autopsie du corps de Ludivine Passet, neuf ans, le procureur de la République à Clermont-Ferrand a indiqué, jeudi 29 septembre, que la fillette a probablement subi des sévices sexuels. Le décès, a-t-il ajouté, est consécutif à un coup de couteau porté à l'abdomen *(nos dernières éditions du 30 septembre)*.

Le corps de l'enfant avait été retrouvé, mercredi soir, par un membre de la famille dans la cave d'un immeuble situé 19 boulevard La Fayette, où la mère de Ludivine travaille dans un cabinet de conseiller juridique. La fillette avait été déshabillée, et le meurtrier lui avait entravé les cheville et ligoté les poignets derrière le dos.

Les enquêteurs de la sûreté urbaine de Clermont-Ferrand, chargés de l'enquête, ont entendu, jeudi, une douzaine de personnes. Aucune n'a été placée en garde à vue. Les policiers s'efforcent de déterminer pourquoi Ludivine a quitté l'appartement où elle avait déjeuné avec sa mère après sa leçon de piano. Il s'agissait, selon ses proches, d'une enfant très équilibrée, et elle avait été avertie par sa mère des dangers de suivre un inconnu. On ignorait encore jeudi soir si elle était sortie seule de sa propre initiative ou si elle avait répondu à la demande de quelqu'un.

Invité jeudi par TF 1, M. Robert Broussard, directeur central des polices urbaines, a estimé que, *« si le meurtre de Ludivine s'inscrit dans une série d'affaires particulièrement atroces (...), on ne peut parler d'une augmentation des meurtres d'enfants »*. De son côté, M. Jacques Leauté, recteur de l'Institut de criminologie de Paris, a lancé sur Antenne 2 une mise en garde contre le risque d'autres meurtres d'enfants. *« Je ne peux pas vous garantir que la série soit finie aujourd'hui* (...) *il y a des gens qui ont tout le temps des pulsions meurtrières »*, a déclaré M. Leauté, pour qui *« malheureusement, la publicité favorise l'imitation »*.

Depuis le début de l'année, dix enfants de deux à quinze ans ont été assassinés. Plusieurs de ces crimes ont été accompagnés de violences sexuelles, notamment ceux de Sandrine Avrillon, six ans, à Reims, et de Céline Jourdan, sept ans, à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence).

La mort de Ludivine intervient au moment où se développent des initiatives de partisans de la peine de mort. Alors que Mme Yann Piat, député du Front national, demande l'organisation d'un référendum *(lire ci-dessous)*, les parents de Céline Jourdan ont déposé, jeudi, à la sous-préfecture de Brignoles (Var), une pétition de plus de deux cent mille signatures destinée au président de la République, dans laquelle ils demandent les peines les plus sévères *« pour les deux meurtriers de leur enfant et regrettent vivement que, devant de tels agissements, la peine de mort ne puisse être appliquée »*.

● ***Mme Yann Piat (FN) demande* un référendum sur la peine de mort.** — Unique député du Front national depuis les dernières élections législatives, Mme Yann Piat vient d'adresser *« au chef du gouvernement et aux présidents des deux Assemblées »* un texte par lequel elle exprime son souhait de l'organisation d'un référendum tendant à rétablir la peine de mort. Cette démarche lui a été commandée par la multiplicité des violences sexuelles commises sur des enfants et suivies de mort.

● **Vingt-trois morts dans les inondations au Bénin.** — Les pluies torrentielles qui s'abattent sur le Bénin depuis le mois d'août ont provoqué des dégâts considérables. Selon le dernier bilan officiel, vingt-trois personnes ont trouvé la mort — dont treize lors d'une opération de *sauvetage dans un village lacustre* — et quelque cent mille habitants sont sans-abri. — *(AFP.)*



Société

Pour organiser le développement de l'enseignement supérieur

M. Jospin lance une politique contractuelle avec les régions et les universités

La politique universitaire du gouvernement et son attitude à l'égard du monde étudiant ont fait l'objet, jeudi 29 septembre, d'une série d'initiatives, annoncées à la fois par le premier ministre et par le ministre de l'éducation. Tandis que M. Lionel Jospin présentait, à la conférence des présidents d'université, un programme de travail qui met en œuvre les orientations tracées devant le même auditoire le 30 juin (*le Monde* du 2 juillet), M. Michel Rocard examinait, de son côté, l'ensemble des problèmes universitaires avec une délégation du principal syndicat étudiant, l'UNEF-indépendante et démocratique (UNEF-ID).

Cette stéréophonie gouvernementale prouve, à n'en pas douter, une volonté commune d'« *améliorer la situation des enseignements supérieurs* », selon la formule de M. Lionel Jospin. Mais ces interventions parallèles, le même jour, à la même heure, laissent quelque peu perplexe.

L'essentiel de la partition est tout de même revenu au ministre de l'éducation. Son objectif reste d'accueillir un nombre croissant d'étudiants et de leur donner « *les meilleures chances de réussite* ». Pour y parvenir, il a tracé les lignes de force et le calendrier de lancement d'une politique universitaire ambitieuse et qui peut, à terme, bouleverser les habitudes et la gestion des universités. Il s'agit de mettre en œuvre une « *approche nouvelle* » ainsi définie : « *une convergence des actions prenant en compte à la fois les objectifs nationaux et les réalités locales, une démarche concertée et programmée de l'ensemble des partenaires* ». M. Jospin propose d'instaurer une véritable politique contractuelle entre les universités, les collectivités territoriales et l'Etat et d'inscrire ces contrats dans la durée, afin de rompre avec le pilotage à vue, qui prévaut le plus souvent aujourd'hui.

Premier acte : d'ici au 15 février 1989, les recteurs sont chargés de coordonner, dans chaque région et avec toutes les parties concernées, la préparation d'un « *schéma de développement concerté des formations post-baccalauréat* » (premiers cycles universitaires, instituts universitaires de technologie, classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs).

Prolongeant la réflexion déjà engagée dans un certain nombre de régions, ces schémas ont un double objectif : apprécier les équilibres entre formations, évaluer l'effort de d'harmonisation des filières et définir « *un projet d'optimisation du système d'enseignement assurant la mise en harmonie des formations conduisant au baccalauréat avec les poursuites d'études qui peuvent être offertes après le bac* ».

D'autre part, ces schémas devront prendre en compte les aspects quantitatifs : perspectives d'évolution des effectifs, état des capacités d'accueil de chaque académie et prévision des développements nécessaires. On souligne, au ministère, que l'augmentation prévisible des flux d'étudiants pose sans doute des problèmes de capacité d'accueil mais permet, en contrepartie, de procéder à ce rééquilibrage en douceur des différentes filières de formation.

Un effort pluriannuel

Deuxième acte : à partir du 15 février, le ministère engagera avec les établissements d'enseignement supérieur une concertation conduisant, d'ici au mois de juin 1989, à la mise en place de contrats quadriennaux de développement. Pour des raisons budgétaires, mais aussi compte tenu de l'ampleur de la tâche, cette politique contractuelle ne sera lancée en 1989 que sur une première tranche de six ou sept régions, celles « *où la démographie scolaire connaît la plus forte progression* ». On pense notamment au Nord-Pas-de-Calais, dont les quatre universités organisent, les 30 septembre et 1er octobre, des assises régionales destinées à alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur la situation très difficile de l'enseignement supérieur dans cette région.

Ces contrats de quatre ans passés entre l'Etat et chaque université seront globaux. Partant de la photographie de l'établissement, ils fixeront une dotation budgétaire comprenant à la fois « *des éléments actualisés de façon automatique et des éléments spécifiques* », attribués selon les projets présentés. Les contrats comporteront également « *une programmation indicative* », des emplois, tant en ce qui concerne le renouvellement que le développement. Seront enfin précisés « *les mécanismes d'évaluation des résultats* ».

Le ministre de l'éducation engage donc un triple pari : faire entrer le monde universitaire dans l'ère de la gestion par objectifs ; élargir au domaine complexe des formations une politique contractuelle jusqu'à présent mise en œuvre dans le seul domaine de la recherche ; enfin, articuler un « cadrage » naturel avec une décentralisation dynamique.

Un pari qui suppose des moyens financiers. M. Lionel Jospin a réaffirmé sa « *conviction profonde de la nécessité d'un effort financier important en faveur de l'enseignement supérieur. Il va de soi qu'un tel redressement devra s'inscrire dans la durée* ».

Toutefois, à une question des présidents d'université sur l'éventualité d'une loi de programmation, il a répondu qu'il y était personnellement favorable, mais que ce n'était « *pas à l'ordre du jour* » du gouvernement. Une façon de renvoyer la balle dans le camp du premier ministre, qui, au même moment, devant les étudiants de l'UNEF-ID, rappelait « *la nécessité d'un effort financier continu et pluriannuel pour l'enseignement supérieur, sous-tendu par une large concertation avec les partenaires sociaux* ».

Alors que le ministre de l'éducation s'engage sur la voie d'une politique contractuelle avec les universités, il semble que l'on réfléchisse, du côté du premier ministre, à la mise en œuvre de contrats de plan avec les partenaires sociaux, notamment les syndicats enseignants et étudiants, et les associations de parents d'élèves. Parallélisme ou complémentarité ?

« Un observatoire de la vie étudiante »

Enfin, M. Michel Rocard et M. Lionel Jospin ont annoncé plusieurs initiatives en faveur des étudiants. Le premier ministre a « *envisagé positivement et concrètement les modalités de la reconnaissance du fait syndical étudiant* ». Les syndicats étudiants ont actuellement un statut d'association. Dans les mois qui viennent, un décret interministériel devrait leur accorder le statut de syndicat à part entière et quelques-uns, au moins, des avantages qui en résultent (financement de la formation des élus, subventions accordées en fonction de la représentativité...).

En outre, le gouvernement va créer, au mois d'octobre, « *un observatoire de la vie étudiante* » qui aura pour objectif de « *mieux cerner les besoins et les aspirations des étudiants* ». Il ne s'agira pas d'une institution, mais d'« *un organe léger* », placé auprès du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et qui travaillera par appels d'offres auprès des équipes de recherche universitaires ou des institutions spécialisées, sur des terrains aussi variés que le logement, le statut social des étudiants ou les problèmes d'insertion professionnelle. Dernier point : M. Lionel Jospin a confié à deux architectes – MM. Guy et Cantal-Duparc (déjà animateur de « Banlieues 89 ») – une mission exploratoire destinée à tracer les grandes lignes d'« *une politique d'urbanisme et d'architecture des campus* ». Il faut, a affirmé le ministre, redonner physiquement à l'Université « *un rôle dans la cité* ».

En s'efforçant de s'attaquer de front aux défis quantitatifs et aux enjeux qualitatifs du développement de l'enseignement supérieur, aux problèmes pédagogiques et à ceux de la recherche (qui feront l'objet d'une communication au prochain conseil des ministres), au long terme et à la vie quotidienne sur les campus, le gouvernement s'engage sur une voie ambitieuse. Mais il lui faudra beaucoup de ténacité pour bousculer des modes de pensée et de fonctionnement profondément enracinés dans le monde universitaire. « *Je tiendrai parole* », a fermement assuré M. Jospin aux présidents d'université.

GÉRARD COURTOIS.

Communication

Le conflit de l'audiovisuel public

Le front de la grève coupé en deux

Le personnel d'Antenne 2 a décidé, jeudi 29 septembre, la reprise du travail pour le soir même après avoir obtenu de la direction l'assurance du paiement de la moitié des jours de grève. En revanche, la tension demeure intacte dans les autres sociétés publiques de l'audiovisuel, même si la combativité des salariés y est inégale. Sur le front dur : FR 3, Radio-France et Radio-France internationale où la grève a été largement reconduite. L'INA, elle, devait se prononcer vendredi matin à l'issue d'une assemblée générale, tandis qu'à la SFP et à TDF, seule la CGT appelait à la poursuite du mouvement. La diffusion par TDF de toutes les chaînes a repris progressivement dans l'après-midi de jeudi et était normale vendredi 30 septembre. RFO enfin, la société de radio-télévision pour l'outre-mer, connaissait vendredi matin son premier jour de grève sur des revendications spécifiques aux DOM-TOM. Dans une lettre adressée au premier ministre, le leader de la CGT, M. Henri Krasucki, en appelle à « *la responsabilité du gouvernement* », rappelant certaines revendications salariales et réitérant la demande d'abrogation de la loi Léotard.

Vers quoi se dirige désormais ce conflit ? Qui en tire les ficelles ? Qui mène vraiment la grève ? Est-elle seulement « menée » ? Les acteurs et observateurs de la crise qui secoue l'audiovisuel public n'en finissent pas depuis quelques jours de se perdre en conjectures. Le conflit apparaît à beaucoup comme insaisissable, quand certains acteurs ne le décrivent pas carrément comme « *ingérable* ».

Les dissensions, en tout cas, parmi les personnels, parmi les sociétés, s'accroissent. Les solidarités se fissurent, qui montrent qu'il ne s'agissait peut-être que d'apparences et que « *le front commun de l'audiovisuel public* » masque autant de problèmes spécifiques à chacune des entreprises et de conflits purement internes.

Antenne 2, consciente de son rôle et de son image de navire amiral de la flottille « *service public* », s'angoisse de son manque de moyens vis-à-vis de son éternelle concurrente TF 1. FR 3 en a plus qu'assez des incertitudes sur son avenir et son statut « *marginal* » par rapport aux chaînes privées, et A 2, ainsi que du mépris dans lequel on la tient. Radio-France internationale explose de frustrations si longtemps refoulées, parente pauvre d'autant plus négligée que peu captée sur le territoire puisque destinée à l'étranger. Radio-France outre-mer, elle, souffre de son lourd passé et présent politique.

Il y a dans l'arrêt de la grève sur Antenne 2 une logique certaine. C'est dans cette société et au sein de la rédaction qu'avait démarré le conflit. C'est là qu'il se fissure, et cela sous l'impulsion des journalistes.

Un conflit particulier

Négocié presque d'un bout à l'autre sur le plan interne, face à un directeur général, M. Francis Brun-Buisson, sans cesse monté en première ligne, ce conflit est apparu au personnel comme particulier à Antenne 2. Des négociations ont été menées pied à pied toujours au sein de la maison, toujours avec ce sentiment un peu élitiste d'être dans une société phare et d'exercer les responsabilités propres à l'« entreprise-symbole » de l'audiovisuel public.

Inquiète de la redoutable concurrence du privé, Antenne 2 continue néanmoins de se sentir dans la course et l'angoisse des chiffres de l'audimat, ces temps-ci en chute libre, a joué pour beaucoup dans la décision de reprendre le travail. « *Ne cassons pas l'outil déjà bien fêlé* », disait jeudi un journaliste en assemblée générale. Les « petites mains » d'Antenne 2 – qui ont bien peu gagné de cette grève – ont renâclé avant d'obtempérer. Au nom du réalisme, de la lucidité. Les interlocuteurs n'étaient plus les bons. Lors du vote du budget, les députés, pense-t-on, le sauront.

A FR 3, c'est la crainte de l'avenir de la société – malgré de tardives garanties gouvernementales – qui a beaucoup joué dans l'impressionnante mobilisation des salariés. FR 3-Corse, si souvent en crise, n'a-t-elle pas atteint les 100 % de grévistes ? « *Mais si l'on motive les gens sur des projets d'avenir*, comme l'explique Christian Meyze, secrétaire général du Syndicat national des journalistes de la chaîne, *on les motive aussi par des salaires.* »

La volonté « jusqu'au boutiste », le souhait maintes fois exprimé en province de voir les responsables syndicaux s'adresser directement aux pouvoirs publics en passant par-dessus le PDG, ne s'appuyaient plus, jeudi, sur les seules difficultés de la société. Mais souvent sur l'immense déception engengrée par les « *ultimes propositions* » de M. Gouyou-Beauchamps, président de l'Association des employeurs (*le Monde* du 30 septembre). « *On se fout de nous* », était, dans les régions, une expression qui revenait souvent.

Côté journalistes, le million de francs promis dès 1988 par les employeurs pour commencer de combler les écarts de salaires existant avec les rédacteurs d'Antenne 2, était immédiatement mis en parallèle avec les 990 000 F de promotions ou de gratifications diverses que ces derniers sont soupçonnés avoir obtenus. Côté personnels et techniciens administratifs, la frustration était plus grande encore. « *Les propositions faites*, estimait-on souvent, *ne compensaient même pas les pertes salariales engendrées par la grève.* » Un sentiment d'humiliation qui, quel que soit l'avenir du mouvement, laissera des traces.

Le mouvement... A une CFDT qui cherche ouvertement une porte de sortie honorable, mais qui paraît aujourd'hui embarrassée de l'avoir dit trop tôt par la voix de son secrétaire général, M. François Werner, s'oppose une CGT campant sur le slogan du rattrapage du pouvoir d'achat. Jeudi, la grande assemblée générale prévue à la mi-journée à la Maison de la radio n'était plus qu'un festival mené par la confédération d'Henri Krasucki. Tout comme la manifestation des Invalides à Matignon, organisée quelques heures plus tard. Scission entre sociétés, divergences syndicales, la grève n'a plus ni guide unique ni objectif commun.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY.

Mouvement étroitement surveillé à TF 1

On n'aime pas beaucoup les grèves chez Bouygues ni la publicité qui pourrait leur être faite. Les journalistes qui, le 29 septembre, tentaient de pénétrer, carte de presse à l'appui, dans les locaux de Cognacq-Jay se voyaient opposer un refus ferme et légèrement ironique : « *On a déjà trop de journalistes dans cette maison !* » Le groupe de travaux publics qui a pris le contrôle de TF 1 en 1987 tient à démontrer qu'il fait régner, depuis, dans la chaîne un véritable consensus social.

C'est pourquoi la direction de la Une n'a pas apprécié le mouvement de grève lancé par la CGT et la CFDT pour réclamer l'« *abrogation de la loi Léotard* » et le « *retour de TF 1 au service public* ». Une grève dénoncée par la CFTC et FO comme une « *provocation politique* », mais qui a été votée par une forte minorité du personnel (322 sur 720 votants).

La direction de la chaîne – qui a pourtant d'autres soucis avec l'offensive boursière menée sur le groupe Bouygues – n'a pas ménagé ses efforts pour décourager les grévistes : tracts distribués par les cadres, appels sur le circuit de vidéo interne, commentaires sur la « *personnalisation des salaires* » en vigueur dans l'entreprise.

Le directeur des « *ressources humaines* » surveillait étroitement les assemblées générales et les votes à bulletin secret. Une pression efficace puisque seuls 95 salariés sur 1 481 auraient débrayé, selon la direction ; 150 selon les syndicats. Le mouvement n'a pas troublé le déroulement des émissions : les points névralgiques de Cognacq-Jay, notamment la régie finale, sont depuis longtemps tenus par des personnels « *sûrs* », et des intérimaires étaient mobilisés pour parer à toute défaillance. Seules les coupures de Télédiffusion de France ont empêché, jeudi, TF 1 d'être présente sur tous les écrans.

M. C. I.

L'augmentation de capital de « Libération »

Les actionnaires extérieurs détiennent la minorité de blocage

Libération vient de boucler son augmentation de capital décidée en juin. Les quatre actionnaires extérieurs au quotidien de Serge July auraient dû théoriquement souscrire 20 millions de francs. L'augmentation n'atteindra finalement que 18,5 millions de francs. Cette somme a été versée par Communication et participation (8,9 millions de francs), BSN (5,4 millions), la Manufacture de Montreuil (3,6 millions) et Gadagne SA (500 000 francs).

A l'occasion de cette augmentation de capital, close le 28 septembre, une nouvelle société, la Société anonyme d'investissement et de presse (SAIP), holding de la société éditrice de *Libération* et de ses filiales, a été constituée avec l'aide de la Banexi, la banque d'affaires de la BNP.

Le capital de la SAIP – 115 813 200 francs – est dorénavant détenu à 35,2 % par les quatre actionnaires extérieurs de *Libération* qui possèdent donc la minorité de blocage. Le reste est aux mains des trois sociétés de personnels du journal (64,8 %).

L'augmentation de capital est surtout le fait de Communication et participation qui détient désormais 20,7 % des parts et qui regroupe des personnes physiques comme Gilbert Trigano, Françoise Giroud, Alain Guichard, Marin Karmitz, Nicolas Seydoux etc. Nicolas Seydoux a participé à l'augmentation de capital à hauteur de 1 million de francs.

BSN a aussi augmenté son poids dans le capital de la SAIP (de 3,4 % à 5,2 %) ainsi que la société la Manufacture de Montreuil de M. Jérôme Seydoux, dont la part passe de 3,4 % à 4,5 %. Une partie des 18,5 millions de francs récemment souscrits, l'a été sous forme d'obligations convertibles, ce qui devrait permettre, à terme, d'augmenter la part des actionnaires extérieurs à 38 %, voire 40 %.

Le poids de ces derniers – particulièrement de MM. Antoine Riboud (BSN) et Jérôme Seydoux – n'est pas sans inquiéter le personnel de *Libération*. « *Notre indépendance et notre poids au sein du capital dépendent maintenant de nos résultats* », note un journaliste. Les recettes du quotidien de Serge July sont en progression : la diffusion est en hausse d'environ 10 % à 15 % en 1988 par rapport à 1987, et le journal s'achemine vers une vente moyenne en 1988 de 180 000-190 000 exemplaires. *Libération* est cependant toujours en quête d'une imprimerie et doit affronter le problème des bas salaires de son personnel.

YVES-MARIE LABÉ.

L'amiral Philippe de Gaulle critique la série d'émissions consacrée à son père sur TF 1

« *Je soupçonne une manipulation consciente* » : l'amiral Philippe de Gaulle, dans un entretien au *Figaro* du 30 septembre, s'élève contre la série télévisée consacrée à son père et diffusée par TF 1. Débouté par deux fois de sa demande de visionner les émissions de Jean Lacouture et Jean Labib, avant diffusion, l'amiral de Gaulle déclare notamment : « *Je suis un peu agacé des leçons de morale gaullienne déversées par des gens qui n'ont jamais cessé de combattre mon père.* » « *On va refaire l'histoire du général à partir de la vision que les socialistes voudraient en donner* », estime-t-il.

En affirmant, par exemple, que le général de Gaulle fut le favori de Pétain, on « *fonde le droit à la légitime ingratitude politique. Du coup, les socialistes peuvent être les héritiers du gaullisme* ». Ou en parlant de coup d'Etat pour l'arrivée au pouvoir du général en 1958, « *on lui fait endosser des pratiques pseudo-monarchiques* » qu'il n'a pas inventées.

« *Ce n'est pas très difficile de modifier l'histoire*, affirme l'amiral de Gaulle. *Il suffit de gommer un détail ici, de souligner un trait là (...) et de Gaulle redevient progressivement un agitateur, un César qui a passé son temps à menacer la République. On finirait par oublier qu'il l'a rétablie deux fois.* »

Avant un deuxième appel à l'épargne publique

« Politis » change de formule

Vendredi 30 septembre, *Politis* nouvelle formule est en kiosque. L'hebdomadaire lancé en janvier par Bernard Langlois et son équipe change de forme, mais pas de fond : le journal demeure résolument ancré à gauche. Sa maquette, plus aérée et d'un plus petit format, s'enrichit de seize pages et de nouvelles rubriques (« Portrait », « Semaine extraordinaire » et une chronique télévision signé de Robert Escarpit, ancien chroniqueur au *Monde*). En revanche, l'encart spécial qui retraçait un jour de la Révolution française a disparu : sa fabrication était trop onéreuse (100 000 F par semaine).

Car, en dépit de l'optimisme de sa rédaction – une trentaine de journalistes, – *Politis* affronte des difficultés financières. Sa perte d'exploitation est de l'ordre de 2 millions de francs. La nouvelle maquette, moins coûteuse ainsi que l'augmentation de son prix de vente (25 F, soit 5 F de plus) devraient l'aider à se remettre à flots. Des négociations avec une régie publicitaire sont en cours.

Fort d'un capital de 4 millions de francs souscrits par six mille cinq cents actionnaires, *Politis* vend actuellement 30 000 exemplaires, dont 8 500 par abonnement. Un nouvel appel à l'épargne publique sera lancé à la fin de l'année, lorsque l'assemblée des actionnaires et la Commission des opérations en Bourse (COB) auront donné leur aval à sa direction.

Les projets du « Nouvel Observateur »

L'hebdomadaire *le Nouvel Observateur* va avancer sa parution d'un jour – le jeudi au lieu du vendredi – à Paris, dans l'Est et les villes de plus de cent mille habitants, à partir de mi-novembre. Il s'aligne ainsi sur le jour de parution choisi par *l'Evénement du jeudi*, souvent en tête de la diffusion en kiosque à Paris et dans plusieurs grandes villes durant ces derniers mois. *Le Nouvel Observateur* gagnera quatre pages de plus et sera totalement imprimé en quadrichromie à cette occasion. Une campagne par voie d'affichage et de presse annoncera ces modifications.

Le chiffre d'affaires de l'hebdomadaire en 1987 est de 288 millions de francs – contre 272 millions l'année précédente, – et le résultat net de 624 000 francs. La direction du titre prévoit une vente en France d'environ trois cent quarante mille exemplaires en 1988, contre trois cent trois mille neuf cent soixante-douze en 1987.

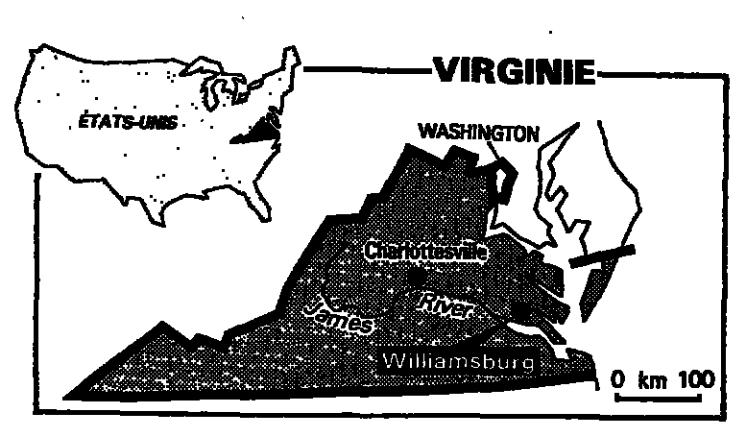
Le groupe de presse auquel appartient *le Nouvel Observateur* étudie plusieurs projets. En plus de *Challenge* (quarante-quatre mille exemplaires diffusés), *Télématique-Magazine* (soixante-quatre mille exemplaires), des activités télématiques de l'hebdomadaire (messageries comme Aline, Maud, Jane ; jeux comme *Game* et *Wargame* ; astrologie comme *Véga*, etc.), et des services hébergés (*VSD*, *Amstrad* etc.), le groupe présidé par M. Claude Perdriel envisage de lancer, fin 1989, un magazine de cinéma avec le mensuel *Rolling Stone* dont *le Nouvel Observateur* possède 10 % du capital.

Y.-M. L.

هكذا من الأصل

Le Monde
SANS VISA

Deux siècles d'histoire préservés et lustrés avec un soin extrême. A Williamsburg, la Virginie a arrêté les pendules à l'heure où naissait une nation.





Virginie, mémoire et nostalgie de la jeune Amérique

par Danielle Rouard

MAIS *à quoi joue cette* femme en costume du dix-septième siècle figée dans l'instantané d'un cliché aux côtés d'un *baba cool soumis aux soins* d'un barbier ? Ce pourrait être la soubrette d'une pièce de boulevard ou l'effigie de cire d'une célébrité du musée Grévin. La *réalité dépasse la fiction.* Mrs Margaret Tower, quarante-cinq ans, mariée, grand-mère et coiffeuse de son état, exerce sous l'objectif du photographe son *métier* quotidien dans son ordinaire habit à Williamsburg, Virginie. Vaste dessein... A la veille de l'an 2000, Williamsburg, quatre mille habitants, vit à l'heure de son âge d'or passé, lorsqu'elle brillait de ses feux de capitale coloniale de la Virginie, premier Etat constitué pour la fondation des Etats-Unis.

Où, mieux qu'à Williamsburg, respirer cette nostalgie de la jeune Amérique qui enflamme tout citoyen blanc d'outre-Atlantique ? A ce point, le mythe dépasse la romance. Car ici *« le futur peut apprendre du passé »*, vous dit-on.

L'étude ne manque pas de moyens. Dix-sept cents personnes, du chercheur sociologue au balayeur, se penchent sur l'histoire. Expérience *in vitro*, peut-on dire. Ils travaillent, s'habillent, mangent et dorment, comme les habitants de la capitale le faisaient en leur temps. Le fonctionnement de la communauté est assuré par les millions de dollars qu'apportent chaque année les millions de visiteurs à Williamsburg. Le profit est la seule source de financement. Comme jadis, pour ces premiers colons de Virginie, venus à la seule recherche du profit, sans vouloir évangéliser, à la différence de ceux qui quelques années plus tard débarquèrent au Massachussetts ou en Pennsylvanie. Profit et autofinancement : l'espérance est devenue depuis credo. *Aucun détail n'a été* négligé pour que vive le Williamsburg de l'époque et qu'ainsi les jeunes générations saisissent l'esprit des ancêtres. Ainsi Margaret en sa demeure...

Margaret, jeune fille, arrive un beau jour, il y a vingt-cinq ans, à Williamsburg pour y épouser un forgeron embauché par la ville. C'est d'ailleurs pour elle l'unique façon d'être autorisée à résider dans la cité. En effet, commencée dans les années 20 grâce aux fonds donnés par John Nelson Rockefeller, la rénovation de la cité est presque terminée lorsque Margaret débarque. Et le projet de recherche historique *in situ* fonctionne déjà. Les volontaires sont nombreux à vouloir y travailler. Mais les élus sont rares, triés sur le volet.

Le salon aux perruques

Margaret se marie donc. Enthousiaste, elle veut servir la cause. Sans diplôme, mais curieuse de tout, elle se forme au métier de coiffeuse. Elle apprend au fil des jours à couper cheveux et barbes, à boucler et poudrer perruques, selon les recettes du « dix-septième ». Elle ouvre salon, dans une des *maisons restaurées*. L'étroit escalier accède à une chambre avec canapé et fauteuil à bascule où s'installe le client. Serrée dans son lourd costume, infatigable, Margaret coiffe depuis un quart de siècle toute la colonie, tous ceux venus à Wiliamsburg pour faire revivre l'histoire... et y vivre leurs propres rêves d'enfants. *« Il faut une âme de gitan et l'amour du voyage pour vivre ici »*, explique Margaret tout en maniant le blaireau. *« C'est un voyage dans le temps. Où nous ressentons ce que les colons sentaient à l'époque. Je ne copie pas, j'ai mon propre style. Mais j'apprends ainsi l'histoire aux enfants et aux adultes qui viennent en visite. Ils m'adorent. L'histoire habituellement est si ennuyeuse. »*

Pendant longtemps, Margaret a vécu dans cette maison. Depuis peu — légère entorse à sa méthode —, elle la quitte le soir pour un pavillon tout confort dans les environs de Williamsburg. Abandonné, le costume. Retrouvés, la « credit card », la TV, et le lave-vaisselle, bref tous les ingrédients du vingtième siècle. Comment bascule-t-on ainsi d'un monde à l'autre ? Voyager dans le temps, du soir au matin et chaque jour de l'année, n'est pas une mince aventure. Margaret *« navigue sans problème »*, heureuse de jouer sa vie *« comme au théâtre mais en mieux »*. Car elle « le » sait ; elle est *« investie d'une mission »*.

Les pommes qu'elle achète chez l'épicier voisin sont produites sans engrais chimique « comme autrefois ». Dans la taverne de Christiana Campbell ou chez Josiah Chowning, on vous sert « comme autrefois » la soupe aux cacahuètes, le jambon de Virginie et la tarte de gibier coloniale. Au dessert, les glaces aux figues et les gâteaux à la farine de maïs. Le tout arrosé de bière ou de whisky frappé à la menthe. Il faut un fort appétit pour goûter à ces plats solides d'antan. Et un goût sérieux pour la pureté du provincialisme colonial, rêve perdu dans la *dolce vita* yankee.

Thomas Jefferson, George Washington, et tant d'autres... Ces grands hommes qui firent la jeune Amérique arrivaient alors en calèche, longeant l'allée ombragée de peupliers pour siéger au Capitole de Wiliamsburg, une réplique de la Maison carrée de Nîmes. Le temps d'une assemblée où se forgeait la démocratie naissante, ils quittaient leurs riches plantations de Virginie. Sur les rives de la James River, on savait si bien vivre... Bals et banquets se succédaient. Cinquante convives s'annonçant pour le dîner du soir ne prenaient jamais au dépourvu l'épouse qui régnait sur son domaine. En témoignent les journaux intimes conservés par les descendants. Envolée l'opulence d'alors ! La plupart de ces plantations sont devenues musées. Mais l'âme de ce passé habite toujours Berkeley, sauvée du naufrage par son héritier, le dernier gentleman-farmer de Virginie à vivre selon l'art des ancêtres.

Dans sa demeure géorgienne, l'homme né en 1900 reçoit avec élégance, vêtu d'un tweed londonien raffiné. Veuf, il fait marcher son exploitation à l'aide de huit ouvriers agricoles. Lui-même ne répugne pas à conduire le tracteur. Il a ce teint hâlé par les travaux des champs. Il garde cet humour sudiste et ce talent de conteur qui séduit les hommes... et plus encore les femmes. Les plants et pépinières ont remplacé le tabac, qui fit la fortune de la Virginie. Deux tavernes aménagées dans les dépendances offrent aux visiteurs les tartes et le *« Berkeley Branded Bourbon »*, la spécialité du lieu. *« Le bourbon a été inventé ici »*, affirme le maître de maison.

Le souvenir des « Sudistes »

Chaque année, le premier dimanche de novembre, il commémore le premier *« Thanksgiving »* de toute l'histoire américaine. *« C'est à Berkeley*, vous explique-t-il, *deux ans avant l'arrivée des colons au Massachussetts, que cette fête fut créée. »* Les émigrants débarquèrent *là*, en Virginie, épuisés mais sains et saufs ; ils s'agenouillèrent sur la rive, pour remercier Dieu de les avoir protégés. *« Je célèbre ce souvenir selon les règles transmises par eux »*, insiste ce descendant des pionniers. *« Trop longtemps, la paternité du Thanksgiving fut attribuée au Massachussets. » « Erreur historique corrigée* dit-il, *par le président Kennedy. »* La fête est *fun*. Y sont conviés les descendants des grands planteurs et le peuple, mais pas de célébrités. *« Parce que la commémoration de Berkeley est faite pour tous les Américains. C'est leur tradition. C'est un héritage commun. »* Au cœur de l'automne, sur la James River, brille la flamme d'un souvenir heureux. Comme si c'était hier seulement...

Pour un peu résonnerait encore le bruit des canons de la guerre civile. En ces terres de Virginie s'affrontèrent colons du Nord et du Sud. Ici triomphèrent ceux qu'on continue d'appeler aujourd'hui — avec quelque discrétion certes — les *Yankees*. Trois siècles d'Union se sont écoulés sans réussir à effacer totalement dans le cœur des « Sudistes » les traces amères de la défaite. De nombreuses lettres, carnets et récits transmis précieusement de génération en génération en relatent le moindre événement. Richmond, capitale de l'Etat qui remplaça Williamsburg, a reconstruit « la Maison Blanche de la Confédération », son musée. Sur les anciens champs de bataille se retrouvent au fil des saisons et tout au long de l'année les descendants des combattants. Ils y reconstituent en grandeur nature les célèbres combats.

Chaque petite ville de Virginie possède son « club » d'histoire de la guerre civile ; cent à trois cents membres s'acharnent à l'étude des stratégies d'alors. *« Un général belge est récemment venu assister à une de nos batailles. Nos généraux défunts restent des maîtres de l'art de la guerre »*, confie avec fierté un membre du club de Charlottes*ville, chauffeur de car de son état.* Lui-même s'est abonné au *Virginia Country's Civil War Quarterly*, — une revue trimestrielle publiée par la *« Civil war Society »*. Cette dernière a même une concurrente.

(*Lire la suite page 16.*)

Musée de guerre pour la paix

EN juin 1944, Caen s'est trouvée au centre de la bataille de Normandie, « une des plus longues, des plus dures et des plus cruelles de notre histoire », devait rappeler François Mitterrand en inaugurant, le 6 juin dernier, soit quarante-quatre ans plus tard, dans cette même ville, un « musée » pas comme les autres. Un Mémorial – tel est son nom – y retrace, pour les générations à venir, les différentes phases de cette guerre qui, ici, plaide en faveur de la paix en disséquant ce « déchirement de peuples faits pour vivre ensemble ». Un lieu insolite qui ne se contente pas, en effet, relevait le président de la République, *« de n'être qu'un pieux musée historique, un musée du souvenir »* mais dont la vocation est d'expliquer et de faire comprendre que *« la paix n'est pas possible dans la désunion des peuples et qu'au niveau mondial seule une solide organisation commune rendra cette paix durable »*.

Un lieu de recueillement et de commémoration, donc, mais aussi, de réconciliation et de dialogue, de travail et de recherche, de spectacles et d'expositions. Le lieu, aussi, d'une réflexion permanente sur les libertés et les droits de l'homme. Pour ce faire, le Mémorial invite les visiteurs à un voyage dans notre histoire et dans notre mémoire collective. En espérant qu'ils quitteront ces lieux convaincus de la fragilité de l'équilibre mondial actuel. En état de vigilance, à l'affût des « signes » qui, dans notre actualité, pourraient conduire à la répétition d'une situation qu'ils viennent de vivre ou de revivre.

Un véritable voyage historique, à travers notre siècle, de 1918 à 1988. Un itinéraire qui ressemble, en fait, à une descente aux enfers tout au long d'une effective descente en spirale, au cœur d'une sphère située au centre de l'édifice conçu par l'architecte Jacques Millet et aménagé par Yves Devraine, responsable de la muséographie et de la scénographie. Une véritable mise en scène de l'espace dans laquelle, explique ce dernier, *« tout concourt à placer le visiteur dans l'état d'esprit de l'époque »*.

Une « mise en condition » qui s'opère notamment par le biais d'ambiances lumineuses et sonores. Une sorte d'histoire impressionniste où des voix d'outre-tombe (celles d'Hitler, de Pétain ou de De Gaulle) vous impressionnent comme la lumière impressionne la pellicule, au point qu'on écoutera à plusieurs reprises l'étonnant et quasi extraterrestre dialogue téléphonique entre Weygand et Huntziger, une fois la défaite consommée. Passionnante (mais angoissante) plongée à travers la faillite de la paix (la « der des ders », simple préface de l'entre-deux-guerres et la crise économique qui provoque – ou facilite – la montée du nazisme face à des démocraties affaiblies), la France des années noires (l'invasion, la débâcle, l'occupation et l'affrontement entre ceux qui composent, voire collaborent, et ceux qui refusent l'asservissement à une idéologie fasciste et raciste), la guerre mondiale et la guerre totale (avec l'entrée en lice des Etats-Unis et de l'Union soviétique), le débarquement, enfin, et la défaite de l'Allemagne suivie de la reddition japonaise après l'explosion de deux bombes atomiques.

Mélange des genres, aussi, d'une histoire qui juxtapose *Marinella*, de Tino Rossi, *la Java*, de Mistinguett, *Parlez-moi d'amour*, de Lucienne Boyer et la montée du fascisme illustrée par les sinistres et impressionnantes parades militaires de Nuremberg ou de


MAGNUM

Endroit exceptionnel que ce Mémorial, à Caen, qui met en scène rien moins que la seconde guerre mondiale et pose la question : pourquoi ?

Rome. Ambiguïté, également, d'une histoire qui apparaît, aujourd'hui, noire et blanche mais qui, à l'époque, peignait volontiers de gris le quotidien des occupés. « 40 millions de collaborateurs ? 40 millions de résistants ? » résume, cruellement, une inscription « interpellante ».

Confiée à l'Institut d'histoire du temps présent – un laboratoire du CNRS, – la conception historique du Mémorial vise trois objectifs. D'abord, présenter aussi clairement que possible les acquis les plus récents sur les enjeux, le déroulement, la signification de la seconde guerre mondiale. Ensuite, replacer le conflit dans sa dimension planétaire. Enfin, diffuser à la fois un message élaboré et pointu destiné à un public exigeant (donnant toutes les garanties scientifiques sur un sujet autour duquel controverses et polémiques ne manquent pas) et un message simple et accessible à tous grâce à des chronologies simplifiées, des cartes, des films de montage. Le Mémorial utilise largement les techniques audiovisuelles et informatiques les plus récentes, offrant ainsi aux jeunes visiteurs, souvent rebutés par les musées traditionnels, de multiples séductions.

Ici, en effet, la leçon d'histoire se fait jeu avec, notamment, de nombreuses maquettes, objets et matériels, ainsi que des collections d'uniformes et d'armes légères. Mais surtout, avec la possibilité, grâce à des minitels, de consulter le Centre de recherche et de documentation installé dans l'édifice et de « dialoguer » avec des bornes de consultation qui, munies de vidéodisques, répondent immédiatement aux questions posées, sous forme de scénarios animés et sonorisés dans la langue choisie. Une manière originale d'interroger l'histoire de la deuxième guerre en se mettant, par exemple, l'espace d'un instant dans la peau d'un soldat allemand ou canadien. A cela s'ajoutent deux spectacles audiovisuels réalisés par la société de production Cinéma 7, dirigée par Jacques Perrin : *Espérance*, qui, à travers l'image et la musique, propose une réflexion sur la fragilité de nos démocraties et le *Jour J* qui retrace, sur trois écrans géants, la bataille de Normandie, vue simultanément, là aussi, du côté allié et du côté allemand. A signaler, enfin, une présentation très spectaculaire de cette même bataille et de la fin de la guerre en Europe par une succession de cartes animées et de montages de films d'archives dont certains inédits.

De quoi faire du Mémorial de la bataille de Normandie un « musée » passionnant. Un musée-mémoire où, paradoxalement, on ne voit pas le temps passer. Un lieu culturel nouveau où la reconstitution du passé débouche sur une réflexion sur le présent. Un musée de guerre. Pour la paix.

P. Fr.

● *Situé au nord de Caen (240 km de Paris), en bordure du boulevard périphérique (direction Bayeux-Cherbourg), le Mémorial est ouvert tous les jours. De 9 heures à 19 heures (jusqu'à 22 heures le vendredi). Entrée 30 F, 15 F de douze ans à seize ans. On y trouve boutique, bar-cafétéria, restaurant et garderie. Renseignements : Mémorial Caen-Normandie, esplanade Eisenhower, 14000 Caen, tél. : 31-06-06-44.*

Virginie, mémoire et nostalgie

(Suite de la page 15.)

En moins d'un siècle et demi se construisit ainsi le vaste empire américain. A l'Union créée, la Virginie revendique son appartenance. Mais le rêve doit rester vivant d'une ferveur collective pour un unique destin. Où prit naissance l'inspiration ? Dans ces temps reculés du dix-septième siècle. Elisabeth dite « la Reine vierge » régnait alors sur le trône d'Angleterre, lorsque débarquèrent les immigrants de la James River. Le premier sujet de Sa Majesté, une fille née sur cette rive, fut donc nommée Virginia. Les colons rencontrèrent les habitants de la région, des Indiens. Ceux-ci leur firent découvrir le maïs et le tabac. John Smith, un de ces Anglais, marchand-aventurier, épousa même en 1607 Pocahontas, princesse indienne qui devint lady Rebecca. Mais la paisible cohabitation ne dura pas. De ces Indiens, comme de ces esclaves noirs dont le travail gratuit permit la prospérité des plantations, peu de traces subsistent en Virginie. L'Union abolit l'esclavage, et la décadence économique du Sud commença. La Virginie garde la nostalgie de ce pays de Cocagne qui fut le décor des débuts de son histoire.

C'est à Washington qu'il faut terminer le voyage, pour combler les trous de la mémoire. Plus précisément au Musée national de l'histoire américaine et aussi dans les musées *black* de la capitale, dont 80 % des habitants sont noirs. Mais en ces lieux pleins de savoir, l'air qu'on respire n'est plus tout à fait celui de la terre fondatrice. Les magasins de souvenirs pullulent, les gadgets font fureur. Ainsi en poupées de carton à découper, la lignée des épouses de tous les présidents passés et même Nancy Reagan. Ou, en jeu de cinquante-deux cartes, les principales personnalités d'origine noire.

Dans ces boutiques se pressent des millions de citoyens venus de tous les Etats d'Amérique. Qu'y cherchent-ils ? De tous ces contrastes, qu'assument-ils ? Dis-moi qui tu lis et je te dirai qui tu es... Le succès qu'ils accordent à leur concitoyen, le romancier John Updike, est significatif. Ils se retrouvent dans sa vision lucide et caustique des mœurs américaines. Si l'on en croit John Updike, le puritanisme n'est pas mort dans leur cœur. Ni la soif d'idéal, comme l'ennui et la peur de la mort. Mais, écrit-il dans *Rabbit est riche* (1) *« pour eux, la vie, c'est une grosse télé pleine de fantômes »*...

DANIELLE ROUARD.

(1) Editions Gallimard.

Carnet de route

En 1585, la première expédition venue d'Angleterre accoste au sud de la baie de Chesapeake. Les explorateurs éblouis donnent à la région le nom de Virginie... André Kaspi, dans son ouvrage *les Américains* publié au Seuil dans la collection « Points Histoire », raconte remarquablement cette naissance de la Virginie. Ainsi apprend-on que la première cargaison de tabac – la richesse de cet Etat – atteignit l'Angleterre après des semaines de rude traversée en 1617.

Mais aujourd'hui en Virginie, fumer est interdit dans de nombreux restaurants et lieux publics, et il ne faut plus que quelques heures pour faire le trajet. Par un vol régulier Paris-Washington, assuré par diverses compagnies.

De la capitale, il est aisé de se rendre ensuite à Richmond, distante de 200 kilomètres environ, vers le Sud. L'hébergement est luxueux, au Grand Hyatt ou au Four Seasons Hotel de Washington, plus simple, si l'on préfère, au Quality Inn de Williamsbury ou à l'English Inn de Chalottesville. L'office de tourisme de Virginie fournit tous renseignements utiles (1). A Paris, s'adresser à l'office de tourisme des Etats-Unis (2).

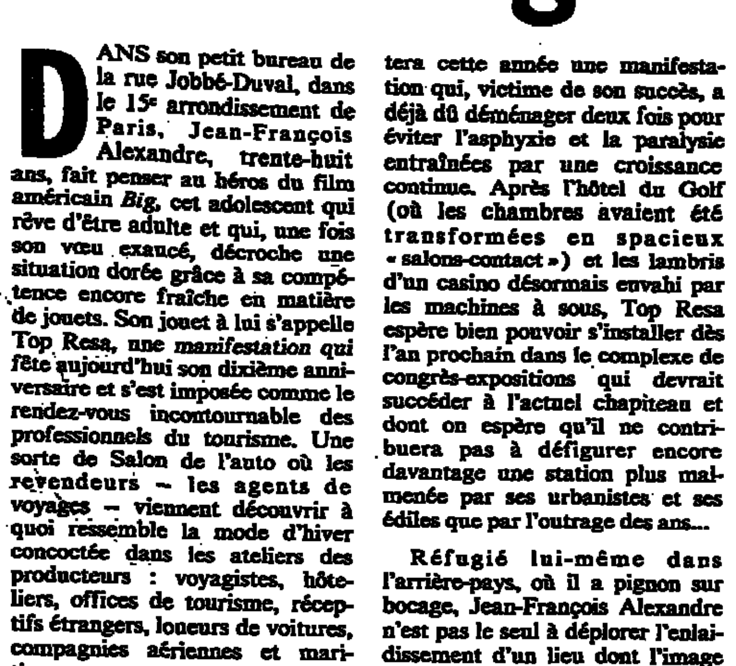
Il existe également des formules « circuit ». Ainsi « Vacances fabuleuses » de Pan Am propose un itinéraire de sept jours à travers la Virginie pour 5 000 francs environ tout compris : le vol sur Pan Am, l'hébergement pour sept nuits dans une chambre double et la location d'une voiture pour la semaine.

(1) Virginia Division of tourism, 202 North 9 th street, Suite 500, Richmond, Virginia 23219, USA. Téléphone : 804/786-2051, télex : 828323 VDED RCH.

(2) Office du tourisme, ambassade des Etats-Unis, 2, avenue Gabriel, 75382 Paris Cedex 08. Tél. : 42-60-57-15. Par courrier ou par téléphone, uniquement.

ENQUETE

Un agent de voyages tout neuf



DANS son petit bureau de la rue Jobbé-Duval, dans le 15e arrondissement de Paris, Jean-François Alexandre, trente-huit ans, fait penser au héros du film américain *Big*, cet adolescent qui rêve d'être adulte et qui, une fois son vœu exaucé, décroche une situation dorée grâce à sa compétence encore fraîche en matière de jouets. Son jouet à lui s'appelle Top Resa, une *manifestation qui* fête aujourd'hui son dixième anniversaire et s'est imposée comme le rendez-vous incontournable des professionnels du tourisme. Une sorte de Salon de l'auto où les revendeurs – les agents de voyages – viennent découvrir à quoi ressemble la mode d'hiver concoctée dans les ateliers des producteurs : voyagistes, hôteliers, offices de tourisme, réceptifs étrangers, loueurs de voitures, compagnies aériennes et maritimes.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En décembre 1980, lors du premier Top Resa organisé à Deauville (la première édition s'était tenue l'année précédente au PLM Saint-Jacques, à Paris), on avait enregistré 115 exposants et 600 visiteurs préinscrits. Cette année, Top Resa accueille 350 exposants (environ 2 500 personnes sur les stands) représentant 800 marques, attend quelque 3 300 visiteurs préinscrits et table sur un chiffre final avoisinant les 5 000. Une affluence qui s'explique par la qualité du « plateau » présenté, puisqu'à l'exception des deux premiers (le Club Méditerranée et Nouvelles Frontières qui disposent de leur propre réseau de distribution), la totalité des voyagistes figurant au « Top 50 » de la profession auront planté leur tente à Deauville.

C'est, en effet, un immense chapiteau, situé entre le casino et les célèbres « planches », qui abritera cette année une manifestation qui, victime de son succès, a déjà dû déménager deux fois pour éviter l'asphyxie et la paralysie entraînées par une croissance continue. Après l'hôtel du Golf (où les chambres avaient été transformées en spacieux « salons-contact ») et les lambris d'un casino désormais envahi par les machines à sous, Top Resa espère bien pouvoir s'installer dès l'an prochain dans le complexe de congrès-expositions qui devrait succéder à l'actuel chapiteau et dont on espère qu'il ne contribuera pas à défigurer encore davantage une station plus malmenée par ses urbanistes et ses édiles que par l'outrage des ans...

Réfugié lui-même dans l'arrière-pays, où il a pignon sur bocage, Jean-François Alexandre n'est pas le seul à déplorer l'enlaidissement d'un lieu dont l'image de marque et la situation (« le 21e arrondissement de Paris ») ont certainement contribué au succès de Top Resa et à la convivialité qui y règne.

Autant d'éléments auxquels se sont ajoutés, précise-t-il, *« le sérieux et le savoir-faire d'une organisation qui compense la faiblesse de ses effectifs – trois personnes seulement – par un souci du sur-mesure, un contact étroit avec ses clients et la passion avec laquelle elle monte cette pièce où tout se joue en une seule représentation ». « Notre seule préoccupation, c'est la réussite de notre manifestation au plan technique »*, insiste celui qui se présente avant tout comme un organisateur de Salons. Et qui n'oublie pas, au passage, de relever *« l'excellente collaboration avec la chaîne Lucien Barrière et la municipalité de Deauville ».* Reste le revers de la médaille : l'insuffisante capacité hôtelière locale qui contraint nombre de participants à chercher une solution extérieure.

Conforté, de l'aveu même de son organisateur, par la confiance et l'adhésion des professionnels, le succès de Top Resa reflète-t-il pour autant la bonne santé du secteur du tourisme ? *« En fait,* relève Jean-François Alexandre, *les difficultés rencontrées par la profession, dans les années 82-84, avec, notamment, une certaine baisse du pouvoir d'achat, puis le contrôle des changes, ont provoqué une sorte de prise de conscience face à un contexte extrêmement concurrentiel. (...) A partir du moment où il y a concurrence, il faut se montrer et il faut se battre. » « Une situation,* constate-t-il, *qui a été favorable à Top Resa car Top Resa est un outil qui permet de se battre ».*

A Deauville, les professionnels du tourisme vont se rencontrer et fêter le 10e anniversaire du Salon Top Resa. Ils devront aussi réfléchir sur cette formule lancée par l'un d'entre eux : « L'agent de voyages de papa devra s'adapter ou disparaître. »

Cela dit, Top Resa ne risque-t-il pas de voir se tarir une autre source de son succès : les agents de voyages souvent présentés comme une espèce menacée de disparition ? *« En 1979 déjà,* se souvient Jean-François Alexandre, *on débattait sur le thème : l'agent de voyages, technicien ou presse-bouton ? Et on évoquait les menaces représentées pour cette profession par la télématique et l'informatique ». « Dix ans après,* constate-t-il, *ces dernières sont effectivement entrées dans les agences mais elles n'ont, en aucun cas, remplacé le rôle de l'agent de comptoir. (...) C'est vrai qu'on assiste à des mouvements, à des intégrations, à des absorptions, à des regroupements, mais je suis intimement convaincu que l'agent de voyages existera toujours et que cette profession n'est pas en péril. (...) Cela dit, elle risque de changer de mains : les moins bons disparaîtront au profit de ceux qui se donneront des moyens modernes de gestion et de promotion, ceux qui sauront à la fois gérer et séduire : l'agent de voyages de papa devra s'adapter ou disparaître. »*

Encore faut-il que les Français se décident à utiliser plus nombreux les services des agences de voyages. Pour Jean-François Alexandre, *« la faiblesse du marché français, ce n'est pas le nombre de gens qui partent en vacances, mais le petit nombre de ceux qui passent par une agence de voyages et c'est ça qui fait la force des marchés anglais et allemands. (...) Le problème est davantage dans le comportement du client français, individualiste, que dans l'état d'une profession qui n'a toujours pas réussi, contrairement aux agents immobiliers ou aux agents de change, par exemple, à convaincre le public de son utilité. »*

D'autres évolutions, en revanche, sont d'ores et déjà en cours. Ainsi, aux self-made men passionnés, capables de prendre des risques, succèdent de plus en plus des hommes jeunes ayant une formation de gestionnaires et qui, relève Jean-François Alexandre, *« vendent un produit comme ils vendraient une voiture ou une machine à écrire, ce qui se répercute dans la qualité des brochures, de la communication et de la publicité ».* Les professionnels français sont-ils, pour autant, prêts à affronter la bataille de 1993 et à faire bonne figure sur le marché unique européen ? *« Certes,* reconnaît-il, *nous ne sommes pas assez présents à l'extérieur, mais des rapprochements s'opèrent, des groupes se constituent, et même si nous sommes peut-être partis un peu tard, je ne vois pas pourquoi nous serions laminés. D'autant que nous disposons d'un atout maître : la qualité du voyage, domaine où nous occupons souvent une position unique en Europe. »* Et de suggérer la création d'une Chambre syndicale du « haut voyage », comme cela existe pour la « haute couture ».

Top Resa face à l'Europe ? *« « Nous n'avons pas attendu 1993 pour avoir des exposants européens (Sunair, Hotelplan, Touropa). Reste que notre vocation première, c'est de servir les détaillants français. Et c'est le produit qui correspond à cette vocation, c'est-à-dire Top Resa, que nous voulons conforter, consolider et améliorer, à Deauville. Inutile de l'exporter dans la mesure où il existe, chez nos voisins, des Salons correspondants et bien établis. » « Il est mieux que chacun reste à sa place »,* conclut celui qui se présente volontiers comme *« un garçon prudent, un Normand, un pragmatique »* qui se satisfait tout à fait d'être *« le premier dans son village ».*

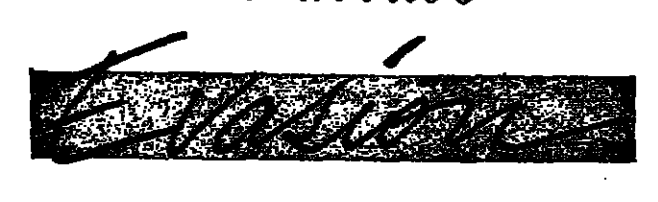
Sûr de lui et sûr d'un produit qui lui fait accepter avec sérénité la concurrence et la multiplication des Salons professionnels dans le secteur du tourisme : *« On est dans un pays de libre entreprise. J'accepte ce régime. C'est aux voyagistes de choisir. Ce que je critique, c'est ceux qui disent : il faut être partout. Ce n'est pas vrai, c'est un mauvais calcul : il faut faire un choix. Moi, je refuse du monde... »*

Heureux homme qui, paraphrasant une célèbre expression américaine, peut, aujourd'hui, se vanter d'avoir mis sur pieds *« la bonne manifestation, au bon endroit et à la bonne date ».*

PATRICK FRANCES.



Le Monde



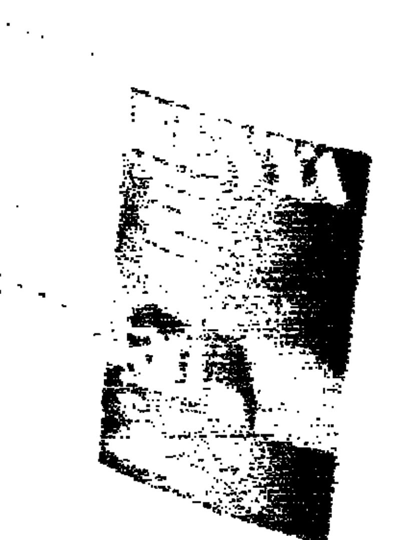
Je désire recevoir les brochures suivantes :

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8
☐ 9 ☐ 10 ☐ 11 ☐ 12 ☐ 13 ☐ 14 ☐ 15

A retourner à : MORGANE

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71

NOM ____________
Adresse ____________
Ville ____________
____________ Code postal ______



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Evasion

LA TABLE

Extra... muros



LES temps ne sont plus où, en semaine, après un rendez-vous (au Fouquet's par exemple) entre couples amis, à sept heures du soir, on quittait les Champs-Elysées pour se retrouver, les pieds sous la table, avant la demie de huit heures à Saint-Germain, voire à Pontchartrain, bref en un restaurant renommé da la grande banlieue. A cette heure-là, aujourd'hui, il faut souvent une heure pour arriver à Courbevoie ! Alors, au lieu du soir, c'est aux déjeuners (dans les coins à usine) que ces maisons essaient d'emplir leur salle. Et puis, soyons francs, à quelques exceptions près, même excellente, la cuisine y est celle de partout, avec les mêmes plats qui, à force d'être à la mode (où de vouloir l'être) deviennent ennuyeux.

Bien plutôt on recherchera l'insolite ou l'original, comme par exemple en ce gentil *Connemara* du Chesnay. *Connemara* parce que jouxtant un importateur fumeur de saumon irlandais qui donne, ainsi, à la carte du jeune et bon cuisinier Pascal Eynard-Machet, un « ton » différent. Deux petites salles (20 plus 15 couverts, cette dernière formant salon) sur fond ocre, aux chaises noires, aux nappes blanches, le tout gentiment accueillant comme le sourire de la patronne, Sylvie Eynard-Machet.

Carte courte avec bien entendu le saumon irlandais (en rillettes excellentes) frais mariné (avec blini), fumé, en tartare, etc. Que si vous voulez bien m'entendre vous accompagnerez d'un bon whisky de malt ! Un foie gras « maison », des poissons (le pot-au-feu de homard est renommé), le bœuf d'Angus, des desserts dont, à la commande, une « vraie » Tatin. La carte des vins est courte (mais une dizaine de bouteilles ne dépassent pas les 100 F) et si à la carte il faut compter 200/300 F, un menu à 145 F (choix de quatre entrées, quatre plats, fromages et quatre desserts) est très recommandable (135 F sans fromages).

Le chef annonce pour sa nouvelle carte l'Aran scallop soup, un plat « typé », et bien entendu l'irish coffee.

De l'autre côté, capital, c'est la Marne et la banlieue des guinguettes. Et voilà encore une insolite nouveauté, à Saint-Maur, devant un paysage qui pourrait être signé Monet (un bras de la Marne, une passerelle, un rayon de soleil mouillé sur les arbres verts), nous retrouvons ici Georgette Descat, qui, l'autre année, avait quitté Louis Landès, avenue du Maine. C'est *Chez Georgette*, une maison blanche avec un petit jardin, une mini-terrasse, une salle blanche de maison de famille aux tableaux touchants, une moquette « chaude » et bien entendu les plats que l'on connaissait hier et que l'on imagine pérennes, la salade de gésiers confits, le foie gras (en salade, rôti en papillotttes, frais au torchon), un ragoût d'escargots au vin blanc, le confit de canard, le magret... Mais avec aussi (nous sommes au pays des guinguettes) la friture (selon l'idée du jour, mais pas de poissons marnais, cela vaut mieux !), la gibelote de lapereau aux olives, les œufs à la neige.

Jean-Pierre Descat, toujours mélomane, « meuble » la musique de fond en vrai gourmand et la carte des vins en connaisseur (et aussi des armagnacs (un Garbage et un Farbos 1973 qui valent la dégustation). Et bientôt, avec le froid, le tourin et la garbure... A la carte compter 250-300 F et un remarquable menu : choix de cinq entrées, cinq plats, fromages et dessert à 150 F.

LA REYNIÈRE.

● *LE CONNEMARA, 41, route de Rueil au Chesnay (78150). Tél. : 39-55-63-07. Fermé le lundi et les deux derniers dimanches du mois. Parking facile. Chiens acceptés. C.B.-A.E. D.C.*

● *CHEZ GEORGETTE, 39, quai de la Pie à Saint-Maur (94100). Tél. : 48-83-57-87. Fermé le mardi. Parking facile. Chiens acceptés. Carte bleue.*

SEMAINE GOURMANDE

L'Embellie

Embellie, en effet, sur cette rue de la Colombe, vestige du vieux Paris, en l'île de la Cité. C'est au coin de la rue des Ursins (où logea Racine – 1672-1677), une vieille maison, une belle salle de pierres, de piliers et de poutres qui vit se succéder de nombreuses enseignes (la dernière, idiote, « Les Ursins dans le caviar », fit long feu) et que voilà enfin aux mains d'un bon cuisinier, Eric Fischer.

L'Embellie, donc, aux tables espacées, élégantes, nous propose un menu-carte à 185 F (deux plats, fromages, dessert, café et truffes) et une carte. La cassolette de lapin en gelée de muscadet (avec le foie un peu trop cuit) était honorable, la bavaroise d'avocat et son radis noir, crème de fenouil, originale.

Notons aussi un chausson de ris de veau velouté de morilles, le suprême de turbot au beurre rouge, les filets de sole pochés au sabayon de moules, des noisettes d'agneau rôties et leur purée d'ail, un succulent ris de veau aux pommes fruits dans sa sauce aux écrevisses, etc.

Desserts variés (dont une Tatin servie avec de la crème fraîche) et choix de cinq cafés (de 12 à 15 F) et de trois thés. A la carte, avec quelques vins à moins de 100 F (dont un bordeaux, côtes-de-castillon 1983, à 68 F), comptez 250-300 F. Douce musique de fond, trois sortes de pain.

● *L'EMBELLIE*
3, rue de la Colombe,
75004 Paris,
tél. : 46-33-26-29.
Fermé dimanche.
Parking : Notre-Dame.
AE, DC, CB.

La Passion

C'est celle de la cuisine et qui, sans doute aucun, anime Gilles Zellenwarger installé ici depuis plus d'un an, dans un cadre gentillet, un peu triste aussi mais qu'il doit aménager rapidement (du moins félicitons-le de ne pas céder aux tentations de l'emprunt et des magnificences dans lesquelles tombent trop de jeunes nouveaux installés !).

Assisté de sa jeune épouse à la réception, il nous montre déjà un beau talent dans son menu-carte (180 F) et dans ses plats, même si le ragoût de homard est « à l'armoricaine » et non « à l'américaine » ainsi qu'il se doit. La côte de bœuf est d'Angus, accompagnée d'une sauce bordelaise, le tournedos Rossini, et le bourguignon de queue de bœuf, ce qui est bien alléchant.

Les desserts sont somptueux avec en apothéose la « passion d'Eva » (la fillette de la maison). A cette carte comptez 350 F. Mais au menu j'ai goûté avec plaisir l'assiette marinée du pêcheur, le gigot de lotte bardé au bacon, et, après les fromages, une bonne crème renversée. Arrosés d'un givry (clos-des-celliers-aux-moines) 1985 à 85 F la demie, j'ai donc pu me régaler pour moins de 300 F, café compris.

● *LA PASSION*
41, rue des Petits-Champs,
75001 Paris,
tél. : 42-97-53-41.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking Pyramides.
AE, CB, DC.

Le Petit Poste à Levallois

Poste parce qu'ancien relais de poste. Mais ce n'est plus, dans une maison banale, qu'un petit bistrot-restaurant aimable et dont le succès tient essentiellement à la bonne cuisine du chef-patron P.-J. Leboucher (un ancien élève de Robuchon), un passionné de poissons.

Dans les entrées : ravioli de saumon au beurre de truffes (59 F), salade océane (49 F), tartare de poissons (56 F), puis, après — ce jour-là en suggestion du jour : un pot-au-feu de la mer, — la carte proposait : fricassée de lieu à l'anchoïade (89 F), escalope de saumon au sauternes (92 F), daurade sauce safranée (88 F) et blanquette de lotte beurre d'orange (93 F). Des viandes bien sûr (un petit sauté d'agneau minute, une noix de bœuf au poivre vert et raisins (90 F), deux fromages (ce qui est sagesse dans les petites maisons) et les desserts.

Honorable carte des vins et service « printanier » de Fabienne. Dommage que la baguette soit le seul (et combien médiocrement banal) pain proposé ! Comptez 250 F.

● *LE PETIT POSTE*
39, rue Rivay,
92300 Levallois,
tél. : 47-37-34-46.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking : Mairie.
CB, DC, AE.

L'Étape

Un agréable restaurant de quartier, mais qui vaut mieux que cette classification car Alain Stoltz est un bon cuisinier, et son aimable épouse mieux qu'une hôtesse : un maître d'hôtel ! Ici pas de cloches, pas d'assiettes préparées, mais l'adresse de madame à lever les filets d'une sole meunière, d'un saint-pierre grillé, est mieux que sympathique.

A la carte, un panaché de coquillages en salade (35 F) s'oppose au fondant de canard au foie gras (55 F), la salade de filet d'oie aux baies de groseilles (50 F) au cabécou de Rocamadour sur toast (35 F). Puis, après les poissons, très séduisant saumon à l'unilatéral escorté de lentilles (75 F), les viandes, le rognon grillé dans sa graisse (100 F), la tête de veau gribiche (60 F), un pigeon rôti aux figues fraîches (95 F). Desserts excellents.

Quelques vins sélectionnés par Alain (dont un touraine mesland à 60 F pour le courant). Et, sur cette carte, une quinzaine de points rouges permettant de choisir une entrée, un plat et un dessert pour une addition de 150 F.

● *L'ÉTAPE,*
89, rue de la Convention
75015 Paris.
Tél : 45-54-73-49.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Parking en face
(au nº 98).
Carte bleue.
Chiens acceptés.

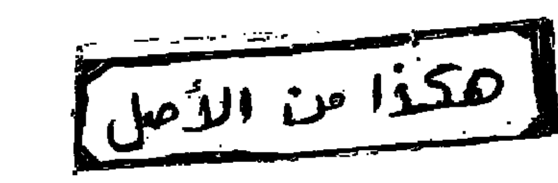
Oh ! Duo

Une formule qui plaira aux petites bourses tout en les régalant. Car on peut se contenter d'une entrée (sur neuf au choix) et d'un plat (sur une huitaine) pour 78 F. Ajoutez-y le fromage (25 F) et un des desserts (de 30 à 35 F), un vin en pichet à 32 F. Vous aurez, pour 150 F, parfaitement déjeuné ou dîné dans un cadre plaisant. Françoise, en salle, vous servira, avec le sourire, la cuisine de Joël (rillettes de haddock, salade d'épinards aux poissons crus, suprême de poulet aux épinards, roulé d'agneau menthe fraîche, tarte aux pommes chaudes ou œufs à la neige au coulis de griotte).

● *OH ! DUO,*
54, avenue Emile-Zola
75015 Paris.
Tél : 45-77-28-82.
Fermé samedi midi
et dimanche.
Carte bleue.
Parking Beaugrenelle.
Chiens acceptés.

L. R.





هكذا من الأصل

ESCALES


MICHEL LAMOUREUX

Istanbul gourmand

« L'iman s'est évanoui ». C'est ainsi qu'en turc — iman bayildi — on désigne les aubergines farcies. Tomate, oignon, persil, selon un protocole de cuisson qui rendra l'ensemble, servi froid avec un jus de citron, d'une succulence qui fait succomber, dit la tradition, le goûteur le plus austère. C'est avec une telle entrée en matières que Pacha Tours (25, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. : 42-65-85-45) annonce un week-end gastronomique à Istanbul qui, *à la visite des* mosquées Bleue, Sainte-Sophie, mosquée de Soliman, palais de Topkapi et grand Bazar, ajoute cinq escales gourmandes dans les meilleurs restaurants de la ville.

Les départs sont prévus le vendredi de Paris, une fois par mois (18 novembre, 9 décembre, 27 janvier, etc.) pour quatre personnes au moins. Prix en hôtel 3 étoiles : 3 275 F (ou 3 575 F en 4 étoiles) comprenant les vols Paris-Istanbul-Paris, les transferts, la pension complète, les visites et un guide parlant français. Un supplément de 500 F par personne est prévu s'il n'y a que deux participants.

Films en voyage

Un tour du monde en cinquante-cinq heures de projection. Le Festival de films de voyage (moyens et longs métrages) se tiendra *du 16 octobre au 7 décembre*, à Paris-16e, 9 *bis*, avenue d'Iéna, dans l'hôtel particulier du Club des ingénieurs arts et métiers. Chaque programme comprend un film d'une durée de 1 heure à 1 h 45, précédé par un diaporama incluant des cartes et un résumé des principaux points d'intérêt concernant l'histoire, les arts, les coutumes, l'économie du pays concerné. Premiers programmes : en Chine, de Pékin au Sin-Kiang (16 et 19 octobre) ; de la Vieille Russie à la Sibérie et à l'Asie centrale (16 et 19 octobre) ; Thaïlande et Bali (les 23 et 26 octobre), l'Egypte (les 23 et 26 octobre), puis la Turquie, l'Italie et le Japon. Renseignements *par répondeur au 47-05-26-60.*

Fugues d'automne

Le Tourisme français vient de publier sa brochure *Escapades d'automne* (disponible dans les agences de voyages). Elle propose des évasions culturelles ou gastronomiques adaptées à presque tous les goûts et tous les budgets.

En un jour, le chemin des légendes normandes (départ le 6 novembre, 545 F) per*met en passant par Bourne*ville, La Haye-de-Routot, la forêt de Brotone et Jumièges, d'écouter des contes oubliés par trop de mémoires. Un jour encore pour Honfleur, mais aussi Trouville et Deauville (le 1er et le 15 octobre, les 11 et 26 novembre, 445 F) et une journée gastronomique en Sologne (le 29 octobre, 620 F).

En deux, la célèbre route Jacques Cœur (départs le 1er et le 22 octobre et le 11 novembre, 995 F) avec la visite des châteaux de la Verrerie-d'Oizon, d'Ainay-le-Vieil, de l'abbaye de Noirlac et, bien entendu, de Bourges où l'on passera la nuit. Le Futuroscope de Poitiers, mais aussi une vente aux enchères de vins à Beaune (départ le 20 novembre, 975 F) et un concert à Cabourg (départs le 21 octobre, le 18 novembre et le 16 décembre, 1 120 F), ainsi que le Festival d'Angers (départs les 7 et 14 octobre, 2 490 F pour trois jours) constituent quelques-unes des propositions de ce catalogue. Les prix comprennent : voyage en car, l'hébergement, les repas, les visites et les services d'un guide.


JEAN MOUNICO

A bord d'une jonque

Les voyagistes avaient tout imaginé, sauf une « croisière » à bord d'une jonque. C'est chose faite avec VPS Voyages (7, rue Rampon, 75011 Paris. Tél. : 43-57-65-72) qui propose un séjour en Thaïlande de vingt et un jours agrémenté d'une traversée de quatre jours sur une embarcation traditionnelle.

Après une nuit de repos à Pattaya, les voyageurs partent en jonque à la découverte des îles. Il est précisé que l'équipage se compose d'un skipper européen, d'un matelot thaï et de deux cuisiniers. Le reste du séjour, à terre, est consacré *au far*niente, dans un hôtel de luxe à Phuket, dans le sud du pays, où des activités sportives sont prévues. Le prix comprend l'hébergement en chambre double avec petit déjeuner américain, les transports aériens les transferts et la pension complète *pendant la croisière. Au* départ de Paris, jusqu'au 30 novembre 1988, forfait par personne : 12 390 F s'il y a deux participants, 11 600 F s'il y en a quatre.

Venise et les belles lettres

Venise attire autant les mots que les visiteurs. Après une visite à la Sérénissime, impossible pour un écrivain de ne pas coucher quelques lignes bien senties sur le charme de *la cité des Doges*. Tous y ont plus ou moins succombé. Lire et partir (16, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : 42-65-86-45) a choisi les écrivains français du dix-neuvième siècle et du vingtième siècle pour servir de guides à une longue promenade littéraire du lundi 14 au dimanche 20 novembre, autour des grands repères historiques de la ville. Prix : 7 700 francs par personne en chambre double (chambre individuelle : supplément 500 francs) comprenant le voyage en train aller-retour (en T2), l'hébergement dans un hôtel quatre étoiles proche de la place Saint-Marc, les repas (un dîner au Daniéli, un goûter au Florian) et l'assistance de deux conférenciers spécialisés.


CHRISTOPHE BOISVIEUX

Art, histoire et fin de semaine

Jeux de pierre et de verdure ou l'art des jardins en Val de Loir. Architecture, sonnailles, cloches et cam*paniles 29 degrés à l'ombre*, quelle chaleur pour une si petite ville. Histoire d'une réussite ou les géniales intuitions d'un moine bénédictin : dom Pérignon. Du parchemin à la pierre, du terroir à la lumière : Saint-Trophime, Saint-Gilles, Montmajour. Bastides et routes du vin de l'Aquitaine anglaise. Ainsi se définissent quelques-uns des week-ends « Art et histoire » de la prestigieuse chaîne des Relais et châteaux, qui profite de son implantation dans des sites exceptionnels pour faire apprécier les richesses du patrimoine environnant. Ces week-ends à thème balaient le champ de la vie littéraire et artistique : peinture, littérature, histoire, mais aussi architecture et décoration intérieure, art des jardins. Sans oublier la gastronomie.

A la qualité de l'accueil dans les Relais et châteaux, s'ajoutent la visite de monuments, de collections et d'expositions et la rencontre avec des artistes ou des artisans. Visite d'une fonderie de cloches, conversation avec des peintres, par exemple. Le prix (2 628 F en moyenne par personne en chambre double) comprend l'hébergement pour deux jours, les repas et leurs boissons, le transport sur les lieux visités, et la présence d'un conférencier. Renseignements et réservations auprès de Relais et châteaux, Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : 47-42-00-20.

JEUX

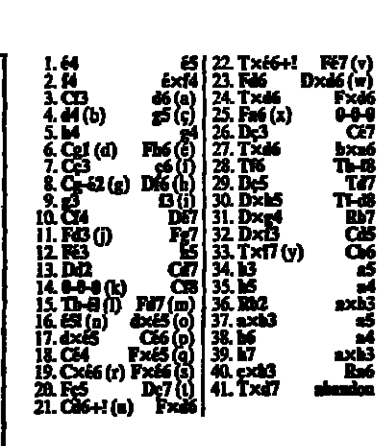
échecs

N° 1300

SUR UN VOLCAN

(75e championnat de Grande-Bretagne, Londres, 1988)

Blancs : GALLAGHER.
Noirs : JACKSON.
Gambit du R. Défense Fischer.



1. é4	é5	22. Txé6+!	Fé7 (v)
2. f4	éxf4	23. Fd6	Dxd6 (w)
3. Cf3	d6 (a)	24. Txd6	Fxd6
4. d4 (b)	g5 (ç)	25. Fa6 (x)	0-0-0
5. h4	g4	26. Dç3	Cé7
6. Cg1 (d)	Fh6 (é)	27. Txd6	bxa6
7. Cç3	ç6 (f)	28. Tf6	Th-f8
8. Cg-é2 (g)	Df6 (h)	29. Dç5	Td7
9. g3	f3 (i)	30. Dxh5	Tf-d8
10. Cf4	Dé7	31. Dxg4	Rb7
11. Fd3 (j)	Fg7	32. Dxf3	Cd5
12. Fé3	h5	33. Txf7 (y)	Cb6
13. Dd2	Cd7	34. h3	a5
14. 0-0-0 (k)	Cf8	35. h5	a4
15. Th-é1 (l)	Fé7 (m)	36. Rb2	axb3
16. é5! (n)	dxé5 (o)	37. axb3	a5
17. dxé5	Cé6 (p)	38. h6	a4
18. Cé4	Fxé5 (q)	39. h7	axb3
19. Cxé6 (r)	Fxé6 (s)	40. çxb3	Ra6
20. Fç5	Dç7 (t)	41. Txd7	abandon
21. Cd6+! (u)	Fxd6		

NOTES

a) Une défense recommandée par Fischer, de préférence à 3..., g5 ; 3..., h6 ; 3..., Fé7 ; 3..., Cf6 et 3..., d5.

b) Ou 4. Fç4, h6 ; 5. d3, g5 ; 6. g3, Cç6 ; 7. g×f4, Fg4 ; 8. 0-0, Cd4 ; 9. Cb-d2, gxf4 ; 10. ç3, Cé6 et les chances seraient égales entre les deux camps selon une analyse de Bhend. Il est possible que, dans cette variante, 5. d4 soit plus intéressant pour les Blancs ; par exemple, 5. d4, g5 ; 6. g3, Cç6 ; 7g×f4, g4 ; 8. Cg1, Cf6 ; 10. Cç3, g3 ; 11. Rg2, g×h2 ; 12. T×h2, Tg8+ ; 13. Rh1 comme dans la partie Spassky-Portisch de Budapest, 1967.

ç) Si 4..., Cf6 ; 5. Cç3, Ch5 ; 6. Fé2, Fg4 ; 7. 0-0, g6 ; 8. Cd5! avec avantage aux Blancs.

d) Plus simple et moins risqué que le sacrifice du C par 6. Cg5, h6 ; 7. C×f7 (Gambit Allgaier) ou par 6. Cg5, f6.

é) Si 6..., f3 ; 7. g×f3, Fé7 ; 8. Fé3, F×h4+ ; 9. Rd2, Cç6 ; 10. Cç3, Ff6 ; 11. Rç1 et les Blancs sont mieux ; de même, si 6..., Cf6 ; 7. Dd3! et si 6..., Df6 ; 7. Cç3!, ç6 ; 8. é5!, d×é5 ; 9. Cé4, Dé7 ; 10. d×é5, D×é5 ; 11. Dé2!

f) Sur 7..., Cç6 (Planinc-Gligoric, Ljubliana, 1977), la meilleure réponse des Blancs reste 8. Dd3!

g) 8. Fd3 et 8. Fé2 ont été souvent joués. Outre le coup du texte, 8. Dd3 suivi de Fd2 et du grand roque est une idée forte.

h) Les Noirs défendent le pion gagné, ici, à juste titre.

i) Après 9..., f×g3 ; 10. C×g3 la colonne f serait ouverte au profit des Blancs.

j) 11. Rf2 est également jouable.

k) Il est clair que la position des Blancs vaut largement le pion sacrifié (avantage de développement, domination centrale, etc.)

l) Dernière touche avant le déclenchement de l'offensive.

m) Embouteillés sur l'aile-R, les Noirs voudraient bien roquer du grand côté.

n) Trop tard, les Blancs ouvrent les hostilités.

o) Le grand roque n'est même pas possible : si 16..., 0-0-0 ; 17. Cç-d5!, ç×d5 (si 17..., Dé6 ; 18. Ff5!, D×f5 ; 19. Cé7+ et 20. C×f5) ; 18. C×d5, Dé8 (ou 18..., Dé6 ; 19. Da5, b6 ; 20. Dxa7) ; 19. Da5, Rb8 ; 20. Dç7+, Ra8 ; 21. Fé4, Fç6 (ou 21..., Fç8 ; 22. Td3! ou 21..., Tb8 ; 22. Td3) ; 22. Cb6+!, a×b6 ; 23. Td3. D'autre part, la fermeture du centre par 16..., d5 échoue également : 17. Cç×d5 ; ç×d5 ; 18. C×d5, Dd8 ; 19. Fg5, Fh6 ; 20. Cf6+, C×f6 ; 21. é×f6+, et c ! ou 19..., Dç8 ; 20. Cf6+, F×f6 ; 21. é×f6+, Rd8 ; 22. Té7.

p) Sur 17..., 0-0-0 la réplique 18. F×a7 laisse les Noirs désemparés.

q) Forcé, car si 18..., 0-0-0 ; 19. Cd6+, Rb8 ; 20. Da5 et les Noirs n'ont plus de défense.

r) Les Blancs ont donné deux pions et obtenu une attaque irrésistible.

s) Si 19..., D×é6 ; 20. Fç4!

t) Si 20..., Dd7 ; 21. Cg5!

u) L'explosion du volcan.

v) Si 22..., f×é6 ; 23. Fg6+ et 24. F×d6.

w) Si 23..., Dd7 ; 24. Ff5!, f×é6, 25. Fg6+, Rd8 ; 26. F×é7+ ou 25..., Rf8 ; 26. Df4+, Rg7 ; 27. Df7+ suivi du mat. Les Noirs essaient de poursuivre le combat, mais l'abandon immédiat semblerait plus justifié si le zeitnot ne guettait les deux camps.

x) 25. Dç3 gagnait plus vite.

y) Quatre pions de suite !

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1299

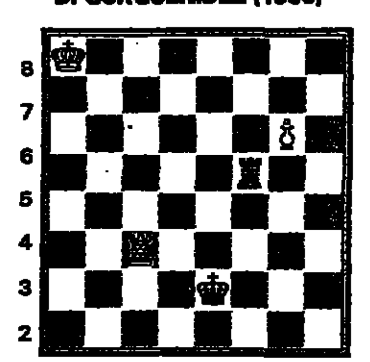
A. GURVITCH. « Chakmaty », 1928.
(Blancs : Rh3, Fa3, Cb6, Pg6. Noirs : Rh6, Fb8.

1. Cd7, Fç7! (si 1..., Fa7 ; 2. Cé5, Rg7 ; 3. Fb2!) ; 2. Cf8, Fé5 ; 3. Rg4!, Fb2! (et non 3..., Fg7 à cause de 4. Fç1 mat) ; 4. Fç5!, Fd4! ; 5. g7!!, R×g7 (si 5..., F×g7 ; 6. Fé3 mat) ; 6. Cé6+ et 7. C×d4. Du grand art.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1300

D. GURGUENIDZE (1988)



BLANCS (3) : Ra8, Tç3, Pg6.
NOIRS (2) : Ré2, Tf5.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1298

CHAMPIONS OLYMPIQUES

Le chelem suivant avait contribué à la victoire des Polonais sur les Brésiliens dans les éliminatoires des précédentes Olympiades de Seattle en 1984.

♠ A V 10 7 6
♡ A R 7
♢ A V 3
♣ A D

♠ R
♡ D 10 9 5
♢ R D 10 9 8 7 2
♣ 6

N / O E / S

♠ D 9 8 5 4
♡ 6 3
♢ 6 5 4
♣ R 10 9

♠ 3 2
♡ V 8 4 2
♢ ---
♣ V 8 7 5 4 3 2

Ann : O. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
M. Branco	Martens	P. Branco	Przybora
1 ♢	contre	1 ♠	passe
2 ♢	contre	passe	4 ♣
passe	6 ♣	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, Sud a coupé et il a essayé immédiatement l'impasse au Roi de Trèfle. Est a pris et il a contre-attaqué le 6 de Cœur pour le 2 et le 9. *Comment Przybora, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant a pris avec le Roi de Cœur et il a tiré l'As de Carreau (pour défausser un Pique), puis il a joué l'As et le 10 de Pique. Est n'a pas couvert (ce qui ne change rien) et Sud a jeté un Cœur, ensuite il a tiré l'As de Trèfle et, après avoir repris la main en coupant un Pique, il a réalisé tous ses atouts pour *squeezer Ouest :*

♡ R 7 ♢ V
♡ D 10 ♢ D
♡ V 8 ♣ 8

Sur le septième Trèfle (le 8), Ouest jeta le 10 de Cœur, et le mort défaussa le Valet de Carreau. C'est donc le Valet de Cœur qui devint maître après avoir joué le Roi de Cœur.

On notera que, *si Est avait couvert le Valet de Pique*, le coup aurait été le même, car le déclarant aurait fait le 10 de Pique affranchi (après être remonté au mort grâce à l'As de Trèfle). On remarquera également qu'*il ne faut pas tirer l'As de Trèfle* après le Roi de Cœur, car le chelem serait infaisable si Est couvre le Valet de Pique (faute de communication, le 10 de Pique affranchi ne pourrait être utilisé avant le squeeze)...

Victoire à Plovdiv

Au Championnat d'Europe junior, qui s'est déroulé à Plovdiv, en Bulgarie, les Français ont terminé premiers devant dix autres pays.

Voici une des donnes jouées contre les Islandais et qui illustre bien le style des Français :

♠ 8 6 3
♡ A 9 4 2
♢ 8 6
♣ R 10 8 6

♠ 5
♡ R 10 7 6
♢ V 9 7 3 2
♣ 4 3 2

N / O E / S

♠ A R V 10 9 7 4 2
♡ 5 3
♢ 5 4
♣ A

♠ D
♡ D V 8
♢ A R D 10
♣ D V 9 7 5

Ann. : S. don. E-O vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Multon	Erlings.	Quantin	Thorval.
1 ♣	passe	1 ♡	4 ♠
contre	passe	5 ♣	passe...

Ouest (Hrannar Erlingsson) a entamé le 5 de Pique (singleton), Est (Mathias Thorvalsson) a pris avec le Roi de Pique, et il a continué avec le 10 de Pique coupé par le 7 de Trèfle sur lequel Ouest a défaussé le 2 de Carreau. *Comment Franck Multon, en Sud, a-t-il gagné* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le contre de « 4 Piques » indiquait que l'ouverture était belle. *A l'autre table*, en salle fermée, les annonces avaient été :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Hjalt.	Desrous.	Gudj.	Damamme
1 ♢	passe	1 ♡	4 ♠
contre	passe	passe	passe

Sur l'entame de la Dame de Pique, le Français Demamme avait chuté d'une levée (200).

Courrier des lecteurs

Champion de Russie (n° 1293).

« *Si Ouest*, précise J. Arfi, *a l'idée de jeter le Roi de Carreau (avec R V secs) sur l'As pour ne pas être mis en main, le coup devient encore plus beau car le déclarant devra lui laisser faire le Valet au tour suivant pour squeezer Est de la même façon.* »

Et après cette intéressante remarque, Arfi demande *« s'il ne serait pas possible dans le premier énoncé* (de chaque chronique) *de présenter la... donne* avec deux jeux seulement, *car la présentation à quatre jeux est le seul reproche à cette excellente chronique.* »

Une présentation à deux jeux, comme dans une partie réelle, serait évidemment préférable, mais elle obligerait souvent à ajouter plusieurs explications pour que le coup ne soit pas trop compliqué, alors qu'il est simple (?) de cacher deux jeux (avec les pouces ou les index... au choix !) quand la donne apparaît.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 303

PORTES OUVERTES

Cette semaine, oublions l'empyrée où gravitent les superdoués, les courbes asymptotiques des pourcentages tendant vers 100 %, les villes d'eau ou arpents de neige où sont célébrées les grand-messes du scrabble : les « petits joueurs », ceux qui obtiennent de bons résultats dans leur entourage, mais trouvent toujours un prétexte pour ne pas faire de compétition, sont invités à franchir la porte d'un des 500 clubs de la Fédération de Scrabble.

Accueillis amicalement, les « nouveaux » pourront améliorer leur technique, s'initier au duplicate, et enfin participer le samedi 8 octobre à 14 h 30 à un tournoi joué simultanément aux quatre coins du monde francophone : ils auront ainsi la possibilité de comparer leurs résultats à ceux de milliers de néophytes de tout poil, Les adresses des clubs sont communiquées par la FFSc, 96, bd Péreire, Paris, tél. : 43-80-40-36 ; c'est ainsi que le club parisien de l'Etoile, 7, rue Le-Sueur, Paris 16e, invite les débutants à venir disputer une partie le mercredi 5 ou le vendredi 7 octobre à 17 h.

En attendant, voici quelques tirages extraits des parties jouées naguère aux Championnats francophones à Québec. Solutions en fin d'article.

3e manche : AADFO?? + U – EILLNPU + U – ; 4e manche : AUOPPST + R – NNEISTU – 5e manche : AUEIRSU + R–EJLNRU? + E–NOENPS? + J.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AADIINV			
2	AAAEFTT	VIANDAI	H 4	80
3	AA+EERST	FETAT	11 D	28
4	AEJKLUV	AERATES (a)	12 A	82
5	KU+ENORR	JAVELA	A 7	48
6	NRU+IILO	JOKER	7 A	31
7	ILORU+EG	IN	13 A	21
8	ACEINWY	OLIGURIE (b)	10 F	71
9	AEIW+EQT	CYON	B 5	37
10	EEQT+LSU	KAWI	C 7	35
11	IMNORST	TALQUEES	6 G	83
12	ACIMOS?	MONETISER (c)	M 3	74
13	BEENTU?	C(H)OMAIS	12 I	81
14	EEGIORU	ENTUBER(A)	E 1	68
15	OU+DELUX	EGERIE	I C	27
16	ELOU+EPS	DOUX	4 L	28
17	AEMOPSU	PELOUSES	O 7	80
18		SOUPAMES	14 H	76
			Total	970

(a) ou ETAIERAS, 5. E. AVERATES, ; 4. G. 72. STEARATE ; F. 5 ; G. 2.
(b) ORGUEIL, sec, implacable. (c) MERITIONS, L. 5, 72.

1. E. Clauwaert, 968 ; 2. C. Pierre, 967 ; 3. P. Fraiteur et G. Lavigne, 962.

Solution des tirages : AUTODAFE – LUPULINE – SUPPORTA – SUNNITE – USURAIRE – ENJOLEUR – JUPONNES.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Championnat de Belgique
Seraing, 23 avril
Troisième manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

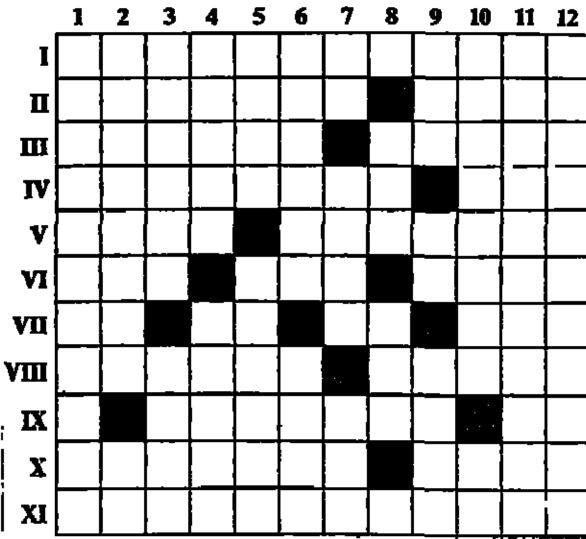
Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

mots croisés

N° 528



Horizontalement

I. Juge d'instruction. – II. Avec elle, le boulot est mal fait. On lui rend à nouveau visite. – III. Rencontrait des difficultés. La foi l'inspire. – IV. Utiles à la littérature. Réclame une cible. – V. Certains l'aiment à gauche. Pourra être mis dans toutes les mains. – VI. Anglaise. Grecque. Peut-être le fit-il en Suisse ? – VII. Article. Note. Note. S'ajoute souvent à l'esprit. – VIII. Points de fuite. Va se lever. – IX. On en a vu rarement dans l'assiette. Prime. – X. La voix de son maître. S'exprima. – XI. Ce n'est pas un régime très normal.

Verticalement

1. Cadeaux de Giscard ? – 2. N'ont pas de rôle. Réussi. – 3. Ils nous a intéressés avec sa femme de *chambre. Vient chaque jour.* – 4. Le lait pour le thé. Vite venu. – 5. Lac. Fut parisien. – 6. Quantités. C'est leur état. – 7. Pronom. Envoie très loin. Général. – 8. Crispe, un peu. Vieux chef. – 9. Donne une grande tranquillité. Se paiera, dans le bon sens. Pronom. – 10. A ses appelés et ses élus. Note. – 11. Mettrait en fureur. – 12. A fait son cinéma.

SOLUTION DU N° 527

Horizontalement

I. Thuriféraires. – II. Ruses. Voisina. – III. Amicale. Farci. – IV. Fêtèrent. Béas. – V. Ires. Stade. Si. – VI. Questeur. La. – VII. Us. Irrésolues. – VIII. Sfi. Lisette. – IX. NOP. Ailée. Ron. – X. Transférèrent.

Verticalement

1. Trafiquant. – 2. Humérus. Or. – 3. Usitée. SPA. – 4. Récessif. – 5. Isar. Trias. – 6. Léser. If. – 7. Eventuelle. – 8. Ro. Tarsier. – 9. Aif. Osée. – 10. Isabelle. – 11. Rire. Autre. – 12. En-cas. Eton. – 13. Saisissent.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 529

Horizontalement

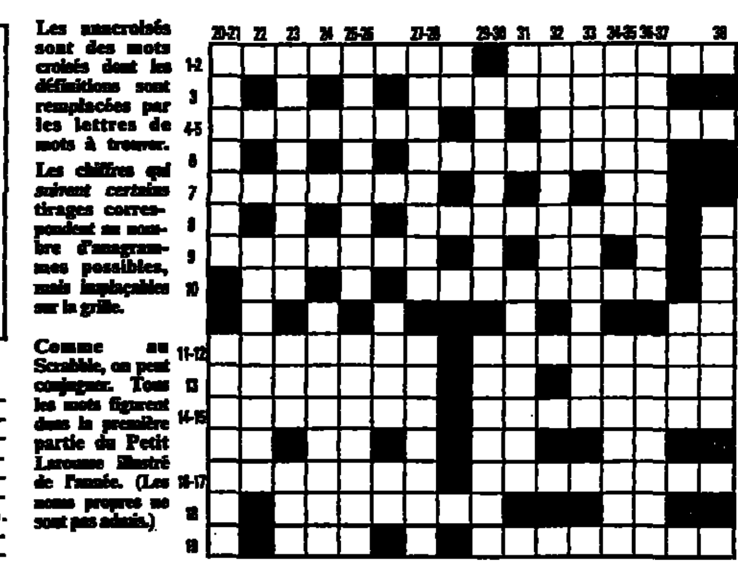
1. BEEIORST (+ 1). – 2. AADESST. – 3. EILNOUUV. – 4. ADGINRR (+ 1). – 5. ERSTUU (+ 2). – 6. CEELNORU (+ 1). – 7. IOPRSTU. – 8. EIIQRSTU (+ 1). – 9. ENOSUUV. – 10. AEEINRST (+ 12). – 11. ABEEJRU. – 12. CEIILOPR. – 13. ACEINRT (+ 8). – 14. CEEINRT (+ 3). – 15. AADEEILR (+ 1). – 16. AFIIOSS. – 17. EEINNOST (+ 1). – 18. EEIINPZ. – 19. EEEGNORS.

Verticalement

20. AIORSST (+ 4). – 21. ACCIORT. – 22. BIILORSU. – 23. ABEEILNU. – 24. EEILNRTU. – 25. AEINOSUV (+ 1). – 26. AEEFIRR (+ 2). – 27. DEEQSTUU. – 28. ABEITTTT. – 29. CEIILNN. – 30. AEELNPZ. – 31. EIINOSU. – 32. AILNOSUV. – 33. CEIRTTU. – 34. AEELRT (+ 5). – 35. ACDEENT (+ 1). – 36. EEERSSSU. – 37. AEIINNR. – 38. ABEJRTU.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui *suivent certains* tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

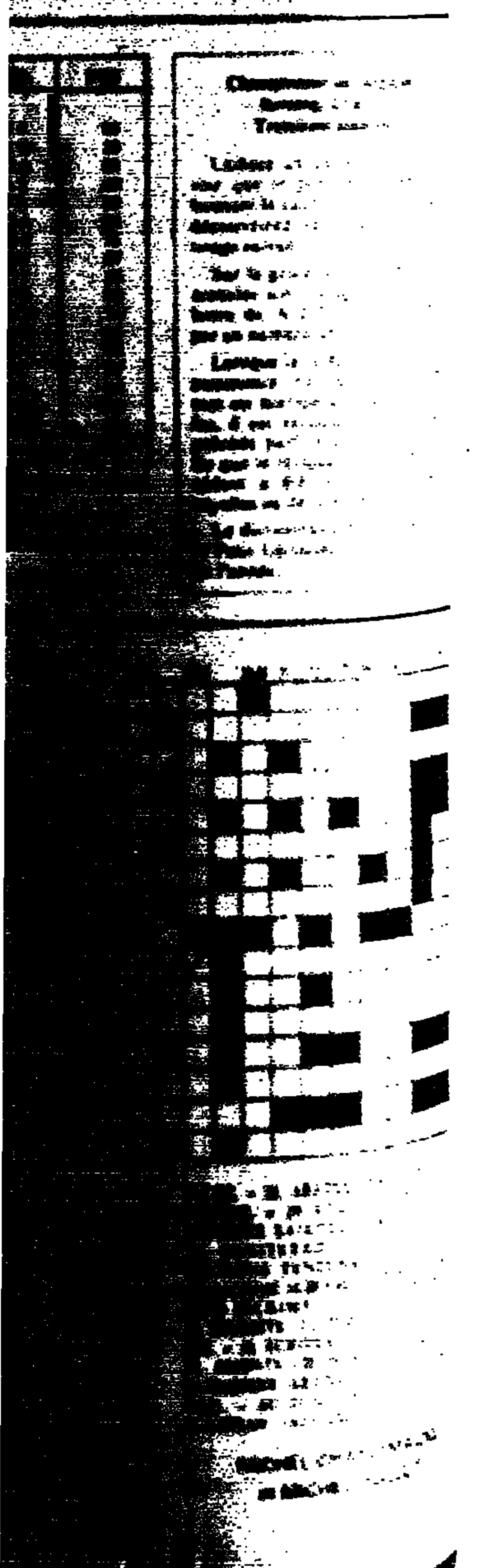


SOLUTION DU N° 528

1. AREOPAGE. – 2. RODAMES (DORAMES MODERAS RADOMES). – 3. MORDICUS. – 4. PUREMENT (EMPRUNTE). – 5. CAMBRE (CRAMBE). – 6. *BITURIEZ (BRUITIEZ)*. – 7. *ASINIEN*. – 8. ETHMOIDE. – 9. ENTASSA (ASSENAT SATANES). – 10. ESTHETES. – 11. AZOTITES. – 12. ELIDAT (LADITE, etc.). – 13. CAMBRIEN. – 14. CURACAO. – 15. RIMONS (MIRONS). – 16. INERTES (NITREES, etc.). – 17. VERNES (ENVERS). – 18. MUSSENT. – 19. TARATATA. – 20. BASILEUS, titre du roi de Perse. – 21. AMPERE (EMPARE). – 22. ELECTIVES (SELECTIVE). – 23. ROUTATES (OUTRATES TROUATES). – 24. ERRATA (ARRETA RATERA TARARE TARERA). – 25. IMBERBE. – 26. CHADBURN, appareil transmettant les ordres sur un navire. – 27. PIMBECHE. – 28. ARETES (RATES REATES TAREES). – *29. ETATISES (ASSIETTE ATTISEES SAIETTES SATIETES)*. – 30. GUNITEREZ. – 31. TISONNE (ENTIONS TENIONS TENSION). – 32. RACISME (CIRAMES CRIAMES CREMAIS ESCRIMA). – 33. OVATION. – 34. TOURISTE (TOITURES). – 35. DEMUNIT. – 36. ECRITEAU. – 37. BRIDAIS. – 38. AMONTS (MONTAS MATONS). – 39. MARIEES (AREISME EMERISA SEMERAI). – 40. ECOUTA (COTEAU). – 41. SAFRAN. – 42. GOSPELS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل



Culture

THÉATRE

« La Mouette », par le Théâtre d'Art de Moscou

Trahi par les siens

La saison soviétique commence avec le Théâtre d'Art de Moscou, qui fut celui de Stanislavski et nous paraît très fatigué.

Premier retour à Chaillot depuis que Vitez n'y est plus. Cœur serré. Le temps de rejoindre les fauteuils, des images traversent la tête : les images de Vitez, le grand chien fou, tout noir, de *Faust*, avec les villageois qui s'arrêtent sur la route, hésitants, et puis, là-bas vers les falaises d'Elseneur, le spectre du roi qui tend la main à la reine, la reine qui tend le bras à Hamlet, tous trois réunis au-delà du meurtre, et puis, au large des Baléares, la vieille religieuse du *Soulier de satin*, la « sœur chiffonnière », qui monte sur le bateau et *qui ne sait pas trop si elle va se laisser* fourguer, dans un lot de pots cassés et de linges déchirés, cet invalide, hâve, fiévreux, Rodrigue, et tant d'autres moments dont l'intelligence et la splendeur faisaient écho à Vilar, le saluaient au-dessus des banquises de la vie et de la mort. Chaillot, immense catacombe de cet art du théâtre, où nous fûmes nombreux à descendre pour la première fois, au printemps 1945, afin de voir au cinéma : *les Enfants du Paradis*, de Carné.

Bien, n'y pensons plus. Soyons à la page. *Traversons le grand foyer* dont les baies donnent sur la Seine et la tour Eiffel. Jérôme Savary l'a fait briquer, ce foyer, il est flambant neuf, et un orchestre de jazz, style dancing de l'entre-deux-guerres, joue devant six ou huit pékins, attablés devant du picon-fraise. Vague imitation du casino de Trouville. Aberrant. Mais la location de ce foyer par des clubs, des assemblées, était l'une des choses qui permettaient à Vilar d'équilibrer un peu les comptes.

Ce soir, dans la salle du théâtre, *des acteurs soviétiques sont venus* jouer *la Mouette*. C'est le *Théâtre artistique de Moscou*. Anniversaire : ce théâtre a été créé en 1898, ouvert le 14 octobre. *La Mouette* y fut jouée le 17 décembre 1898, dans une mise en scène de Stanislavski et de Nemirovitch-Dantchenko (mais ils n'étaient pas d'accord sur tout). Stanislavski n'aimait pas vraiment la pièce de Tchekhov. Et Nemirovitch-Dantchenko n'aimait pas vraiment les idées de Stanislavski, il les trouvait trop compliquées : « *Le spectateur est toujours bête*, écrivait-il à Stanislavski le 2 septembre 1898, *il faut se conduire avec lui comme avec un enfant.* » Ce qui est une étrange manière d'envisager les spectateurs, les enfants, le théâtre, etc.

C'est Stanislavski qui, sur le conseil de Tchekhov qui allait s'en mordre les doigts, interpréta Trigorine. Il joua comme un manche. « *Il se traîne sur le plateau comme un paralytique* », disait Tchekhov à Gorki.

MARC ENGUERAND

E. Maiorova

Entre vaudeville et mélo

A Chaillot, la mise en scène est du directeur actuel du Théâtre Artistique, Oleg Efremov. Nous attendions cela le cœur battant : *la Mouette* jouée par les Russes ! C'est la déception, entière ! Et c'est peu dire. Habitués à voir Tchekhov dans des mises en scène d'un Stein, d'un Strehler, d'un Vitez, comment pouvions-nous prévoir cette *Mouette* de misère ?

L'élément premier du décor est un mignon petit temple à colonnes, genre temple de l'amour, dans quoi Nina, au premier acte, dit la pièce de Treplev. Situé en plein centre de la scène, monté sur de gros rails de tramway, ce « théâtre miniature » va avancer vers nous, ou s'éloigner, durant toute la soirée. Plusieurs scènes de la pièce seront jouées sur cette scène secondaire, c'est la grosse idée géniale d'Efremov, c'est d'ailleurs la seule : le théâtre dans le théâtre. Nouveau.

Les comédiens jouent très « extérieur », à traits très forts. Du guignol presque, entre vaudeville et mélo. Par exemple lorsque Trigorine demande à Arkadina de lui laisser des libertés, cela tourne à la bataille rangée, au crêpage de chignon, puis la réconciliation se fait dans les plis du rideau (nous sommes sur le théâtre-bis), comme dans un drap, et *nous voyons réapparaître* Arkadina, défaite, décoiffée, qui s'assied en écartant les cuisses. Et elle nous annonce que son Trigorine est bien à elle exactement du ton dont une mère maquerelle nous dirait qu'elle a récupéré son mac. Tout le jeu de cette *Mouette* est de ce genre. Treplev semble se prendre pour un mannequin tombeur de filles qui prend des poses. Trigorine est grotesque, comme si cet écrivain très étudié par Tchekhov n'était qu'un cabot miteux qui claironne des stupidités. Aucun rôle ne paraît senti ni compris : c'est un défilé de simagrées. Deux exceptions : l'actrice qui joue Nina – E. Maïorova – est une gentille jeune fille, sans dimension mais pas trop bruyante ni gesticulante, et le rôle du médecin, Dorn, est tenu par un homme qui a été l'un des plus grands acteurs soviétiques, Innokenti Smoktounosvki, mais qui, le soir tout au moins où nous l'avons vu, dormait sur scène. Zéro.

Bref, l'une des plus faibles *Mouette* que nous ayons vue. D'ici quelques jours, Efremov va nous donner son *Oncle Vania*. Gardons l'espoir. Précisons que c'est Vitez, non pas Savary, qui a programmé à Chaillot, avant son départ, la venue *de cette Mouette. A croire qu'il ne* l'avait pas vue.

MICHEL COURNOT.

★ Chaillot. Jusqu'au 1er octobre, 20 h 30.

« Le Buffon des familles » de Vincent Colin

Très curieux. Fait rire et rêver. Vous retrouverez des fraîcheurs d'enfance (dommage que nous ne puissions plus y envoyer Nemirovitch-Dantchenko) – *lire ci-contre*. Dans un vieux petit amphithéâtre ancien, tout en boiseries avec des fresques, six professeurs un peu Nimbus, nous disent des pages (géniales) de Buffon sur la baleine, la vache, le rat, les abeilles, et autres camarades de lutte. Le cours est sans cesse interrompu par de petits jouets mécaniques, grenouilles, colibris, oursons, qui sautent sur les pupitres, le tableau noir. Il y a aussi d'autres gags. Mais les paroles de Buffon gardent, à travers toute cette fête, une charge poétique très forte, et une « sagesse » qui émeut. Spectacle court. On entre par le Museum au 2, rue Buffon (métro Austerlitz). Dehors, dans la grande allée du Jardin des *plantes*, dahlias d'une rare beauté. Buffon est là jusqu'au 16 octobre.

★ Du mercredi au samedi à 18 h 30, avec des séances supplémentaires les samedis et dimanches à 15 h 30).

∴

« La Foire d'empoigne » de Jean Anouilh

« Epurer ! Voilà un mot auquel je n'aurais pas pensé... Jusqu'ici, on avait toujours parlé de répression. C'était trop franc... L'épuration, cela vous a un petit air hygiénique. C'est une trouvaille. » En 1960, Anouilh n'est pas calmé : par l'entremise d'un Napoléon et d'un Louis XVIII de son invention, il chasse de nouveau ses excès biliaires.

Remarquable numéro d'acteur de Jean Desailly dans le double rôle de Napoléon et du roi, pendant et *après les Cent Jours*. Jacques François bien aussi dans le rôle de Fouché.

M. C.

★ Madeleine, 21 heures.

« Baby Boom », de Louis Julien, d'après Jean Vautrin

Porte-à-faux

Une nouvelle de Vautrin bien glauque devenue comédie sophistiquée. On y perd beaucoup. Mais il y a Anémone.

Le rideau se lève non pas sur un salon bourgeois bien français, mais sur le loft américain d'un auteur de polars (Olivier Granier). La décoration est à peu près la même – divans chamarrés, paravents translucides (conception Christian Narcy). Anémone (la femme de l'auteur) est enceinte jusqu'aux dents. Tout au moins, elle trimbale un ventre de parturiente avancée. Ce n'est qu'un coussin sous son pull-over.

Jean Vautrin a écrit une nouvelle étouffante sur la névrose d'une femme stérile qui tombe entre les mains d'un escroc et adopte une poupée de chiffons, ses réactions troubles, la passion et les fureurs équivoques de son mari. *Louis Julien a gardé la trame et* l'a adaptée en forme de comédie sophistiquée que Christian Rauth a mis en scène à l'Atelier. Il donne aux personnages un ton désinvolte et a rajouté le héros des polars, figure malléable, qui se plie aux imaginations de son auteur – c'est Christian Pereira, très à l'aise dans son rôle Fregoli. Il joue cabaret, mais c'est bien puisqu'il est « à côté » des autres.

Les autres ne savent pas bien où ils sont. La pièce est hésitante. Elle suit de trop près (sauf à la fin) les péripéties de la nouvelle. La construction en brèves séquences interrompues par de bruyantes modifications de décor cassent le rythme, empêchent les acteurs d'installer leurs personnages. De plus, pour ne pas céder au climat oppressant de Vautrin, la pièce reste en surface et, du coup, on s'intéresse peu au couple, encore moins à son entourage, à cette famille caricaturée à la hâte, sortie d'un « sit com » des années 50, à ces fantoches embarqués dans une histoire ni crédible ni vraiment burlesque.

A vrai dire, on ne s'intéresse qu'à Anémone, pour ce qu'elle est : vulnérable, inquiétante. Imprévisible. Avec elle, tout est normal, y compris adopter une poupée de chiffons, la chérir comme un bébé fragile, la tuer... Et même s'emparer du héros de polar, de la créature de son époux. Apparemment farfelue mais les deux pieds sur terre, toujours innocente, insaisissable, Anémone est irrésistible.

COLETTE GODARD.

★ Atelier, 20 h 30.

« L'Étrange Mr Knight » par le Théâtre de la Mandragore

Frissons pour tous

Théâtre en noir et blanc ou cinéma en relief ? Ni l'un ni l'autre, mais un genre inédit, le cinémodrame, inventé par les Belges du Théâtre de la Mandragore.

L'écran est noir, la nuit est blanche, et un savant fou s'affaire dans une sombre demeure, assisté d'un serviteur aux gestes balourds. Pas de doute, il s'agit d'un remake de *Frankenstein*, et comme le projecteur ronronne, qu'un pianiste en frac noir accompagne le défilement des sous-titres, on se cale, rassuré, dans son fauteuil. Comme au cinéma.

Grossière erreur. Sans crier gare, tout bascule en trois dimensions. Le fondu-enchaîné est parfait, la synchronisation entre les mots et l'image tout aussi impeccable. Mais cette fois, sur scène, s'activent des comédiens de chair et d'os, habillés et grimés comme au temps du cinéma expressionniste. Leur gestuelle suit, sans effort apparent, le rythme frénétique des seize images/seconde. Peur, joie, amour... Chaque expression est exacerbée, outrée, et s'instaure un autre subtil plaisir : celui du théâtre dans le théâtre.

Mais les enfants, qui ont peur (et dit-on les adultes parfois) s'y trompent. L'émotion est à son comble quand le serviteur rebelle et sans âme ligote l'innocente et charmante fille de son créateur pour se livrer sur elle à des expériences scientifiques à damner un diable. Auparavant, on aura vu un bras gigoter sur la table d'opération, des machines infernales fumer et clignoter, autant de trucages dont jusqu'alors on croyait seul capable le cinéma. L'illusion est parfaite, et le trouble plus qu'astucieux. On applaudit la réalisation technique et la performance des comédiens. L'idée aussi, même si elle a ses limites : une ficelle mélodramatique au cinéma fonctionne moins bien au théâtre. Mais on aurait tort de se priver de cette heure de direct et de frissons délicieux.

L'Étrange Mr Knight est concocté par le Théâtre de la Mandragore. *Des Belges qui* ouvrent à l'art du mime des horizons insoupçonnés.

O. Ot.

★ Au Théâtre du Ranelagh, à 20 h 30.

Huitième Festival mondial des théâtres de marionnettes à Charleville-Mézières

La tradition du merveilleux

Trente-deux pays, cent vingt et une troupes, deux cent vingt-huit spectacles, et le « off » : les grandes poupées chimériques jouent aux marionnettes à Charleville-Mézières.

« *J'aimais les peintures idiotes, dessus-de-portes, décors, toiles de saltimbanques, enseignes, enluminures populaires...* ». On aimerait placer ce Festival de Charleville sous l'égide d'Arthur Rimbaud, à titre de revanche posthume sur l'ennui bourgeois. Mais ce huitième Festival, avec plus de 60 000 visiteurs en une semaine (23 septembre-1er octobre), 121 troupes représentant 32 pays, 228 spectacles au total, sans compter l'« off » – 55 troupes, 90 spectacles, – c'est moins l'ombre tutélaire de Rimbaud que le travail acharné de Jacques Félix, fondateur des Petits Comédiens de chiffon dès 1941, qui organisait les premières rencontres en 1961 et, en 1976, parvenait à faire de Charleville le centre du Congrès international des marionnettistes.

C'est aussi, depuis 1981, la permanence de structures aussi prestigieuses que celles de l'Institut international de la marionnette, et depuis 1987, sous la conduite énergique et subtile de Margareta Niculescu, l'Ecole des arts de la marionnette, foyer toujours brillant où les maîtres de stage se nomment Jim Henson, *Ariane Mnouchkine ou Tadeusz* Kantor. C'est enfin l'afflux des marionnettistes de tradition et d'avant-garde pour qui un passage à Charleville signifie reconnaissance et aussi accession à un prodigieux marché. On vient ici comme à la capitale d'un théâtre non cérébral, de la virtuosité illusionniste, du sacré des enfances préservées, des lointains voyages dans l'espace et le temps.

Danses masquées de moines tibétains, célébration des dieux par un groupe d'enfants de Taïwan et leur petit orchestre, légendes initiatiques de l'Afrique, avec des compagnies du Togo, du Tchad, de la Côte-d'Ivoire dans un grand déploiement de couleurs, de cloches, de bruits d'eau, et d'humour exorciseur. Ver*sant occidental*, *la satire poétique et* légère du théâtre d'ombres de Richard Bradshaw ou les aventures du père borné et du fils insolent du fameux théâtre Hurvinek de Prague : retrouvailles attendues, quasi rituelles, assurance d'un plaisir reconnu, miraculeusement identique après des années.

L'art des émotions essentielles

Pourtant, autour des castelets traditionnels, Charleville 88 a drainé tout un tiers *théâtre*, *spectacles* de lumière et de jonglage, de manipulation d'objets, qu'on situerait plutôt du côté du music-hall. Que penser du *Children's Corner*, de Giocovita (Piacenza) ? Qu'un théâtre d'ombres avec ses raffinements formels de voiles colorés n'ajoute guère à la musique suggestive de Debussy, mais l'alourdit. On s'accommode mieux d'un franc théâtre d'objets, comme le pratique Agnès Limbos, de Gare centrale (Bruxelles), dans *Histoire d'un petit pois* où la manipulatrice *muée en actrice dialogue* avec la matière simple et se révèle une conteuse drolatique à la façon de Devos. Ou encore Jacques Templeraud (Théâtre Manarf d'Angers), mime halluciné de *Giglo Ier*, régnant sur un peuple de poupées en celluloïd dont il devient l'ange exterminateur. Résurgences surréalistes, titillements psychanalytiques : le dieu caché n'est plus qu'un clown pathétique.

Alors ? N'existerait-il pas un moyen pour le marionnettiste moderne de préserver une tradition merveilleuse et de s'exprimer directement, en artiste, plutôt qu'en artisan, fût-il de génie ? Avec *Underdog*, le Stuffed Puppet Theatre d'Amsterdam prouve que oui. Au centre d'une rotonde noire, le manipulateur, torse nu et harnaché, est une victime masochiste qui affronte en corps à corps ses fantômes et ses fantasmes. Il est moins qu'un chien, le fils, le boy d'un directeur de théâtre, vieillard satanique qui le jette littéralement entre les mains de géantes marionnettes à gaine, celles d'un séducteur méprisant, d'une mère folle, décidée à châtier à coups de poignard les errances sexuelles de son fils, celle d'un médecin travelo qui se dépouille jusqu'à l'état de serpent-vampire, d'un bébé idiot et surdoué, de la mort enfin en four*reau rouge qui l'abandonne* à sa solitude d'adolescent vieilli.

Neville Tranter, Australien d'origine, est un artiste bouleversant, ses marionnettes hallucinantes de vie, avec leurs yeux étincelants, leurs bouches fendues découvrant la glotte et d'où les voix jaillissent, monstrueuses et naturelles. Ici, la marionnette coïncide avec l'art des émotions essentielles, le magicien des démons et merveilles se fait, tout simplement, poète et personne.

BERNARD RAFFALLI.

Culture

ARTS

La Seine-et-Marne, au Musée du Luxembourg

Les bonheurs d'un inventaire

L'inventaire de la Seine-et-Marne a permis de recenser les trésors recelés par les églises du département. Certains d'entre eux sont exposés au Musée du Luxembourg.

La Seine-et-Marne est l'un des rares départements dont le découpage n'est pas lié à une province déterminée. Cette pure création administrative regroupe des lambeaux de Champagne, de Brie ou du Gâtinais et quelques territoires dont le nom ne dit plus rien à ses nouveaux habitants. La proximité de Paris a, bien sûr, pesé lourd sur ses *confins que se disputaient les* grandes abbayes et la bourgeoisie parisienne.

En visitant la belle exposition du Luxembourg, il ne faut pas s'attendre à découvrir une quelconque unité. Le disparate est la règle : ce sont les goûts et les modes successives de la cour et de la capitale qui sont exposés ici.

Mais, à travers les objets rassemblés ici, on peut distinguer plusieurs périodes qui correspondent toutes à un moment fort de la vie religieuse. Celle-ci se manifeste souvent à la veille des grandes crises qui sont particulièrement ressenties dans cette zone de grande circulation. Avant l'an mil, les abbayes de Jouarre ou de Chelles ont déjà accumulé d'inestimables trésors. Il en reste quelques reliquaires et des tissus d'une fraîcheur étonnante comme cette pièce de lin rouge ornée de faisans, venue d'Orient.

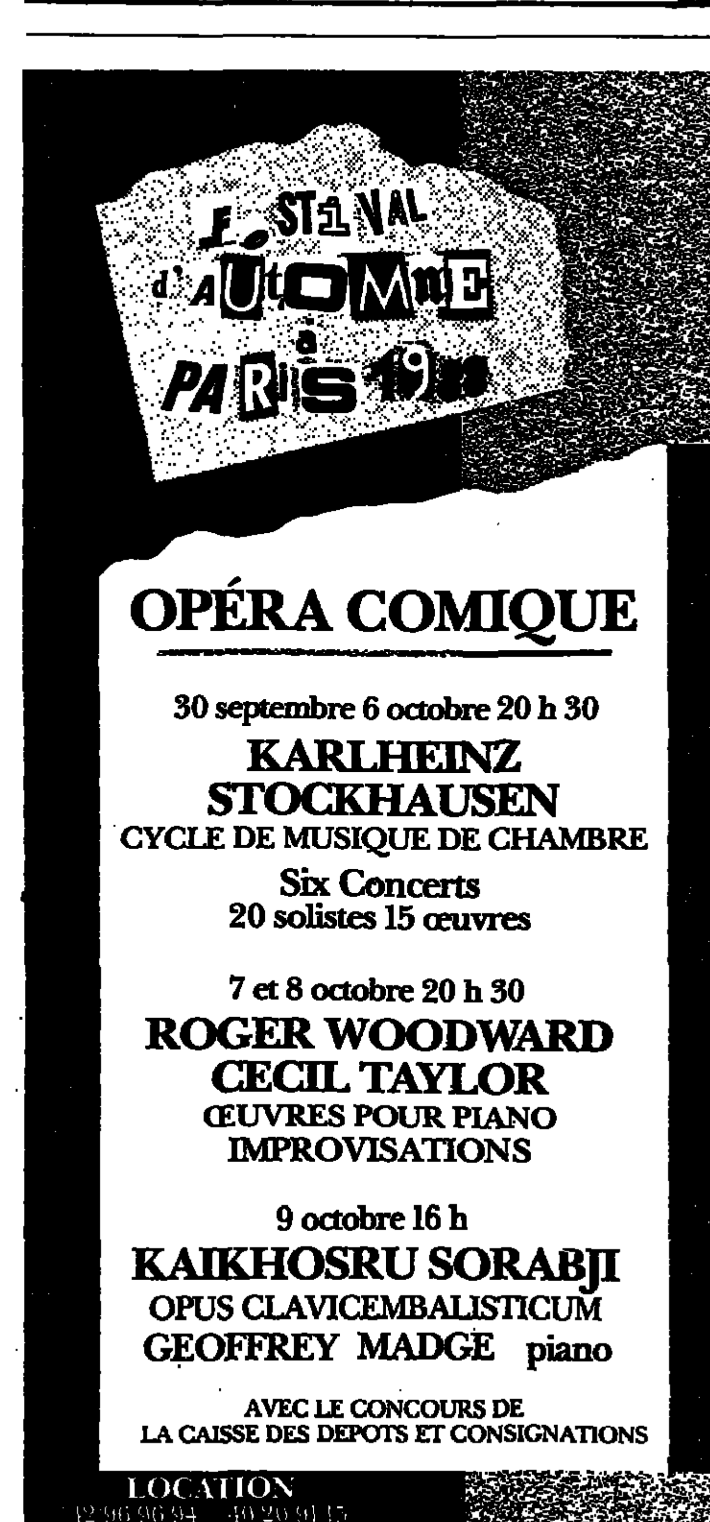
La fin du treizième siècle et le début du quatorzième siècle sont l'occasion d'exprimer grâce à une abondante statuaire le renouveau du culte marial. L'une des plus belles est celle qui vient de l'église de Savins, en bois polychrome, encore un peu raide, la bouche marquée d'un pli amer. Chez d'autres, le charme du visage, l'ondulation de la chevelure, l'élégance de la couronne, la subtilité des draperies, sont plus frappants, mais peut-être plus banals. Toutes ont défié les guerres nationales, civiles ou religieuses, qui ont marqué la région. Ainsi cette Vierge de la Renaissance accompagnée d'anges musiciens en albâtre rehaussé d'or d'une sophistication extrême.

La Contre-Réforme, très active ici, a laissé des traces éloquentes. Comme cette *Mise au tombeau* au maniérisme exacerbé qui vient de Guignes-Rabutin. Le corps du Christ n'est pas sans évoquer le gisant d'Henri II de Germain Pilon, que l'auteur anonyme a sûrement aperçu. Anonyme aussi cette *Délivrance de saint Pierre* (première moitié du dix-septième siècle) accrochée dans l'église de Rozay-en-Brie. Un tableau caravagesque avec des contrastes heurtés d'ombres et de lumières qui écrasent les plis des vêtements et accusent la brutalité des physionomies. Un tableau plus passionnant que les ouvrages soignés de Jean Senelle, l'enfant du pays, assez ennuyeux, il faut bien le dire. Simon Guilebaut se souvient sûrement d'un voyage en Italie quand il peint, à la fin du règne de Louis XIV, son *Christ ressuscitant le fils de la veuve de Naïm*. Cinquante ans plus tard, Michel Dandré-Bardon n'oubliera pas les Tiepolo, qu'il a dû voir à Venise, en brossant avec fougue les divers épisodes du martyre de saint Vincent.

Si l'exposition, particulièrement bien présentée, permet de voir d'un seul coup quelques chefs-d'œuvre difficiles à débusquer, il est heureux que ceux-ci soient encore pour la plupart dans les lieux pour lesquels ils ont été créés. Les musées, on ne le répétera jamais assez, ne sont, dans beaucoup de domaines, que des pis-aller.

EMMANUEL DE ROUX.

★ « Trésors sacrés, trésors cachés, patrimoine des églises de Seine-et-Marne. » Musée du Luxembourg, jusqu'au 30 octobre.



MUSIQUES

Musica à Strasbourg

Les guetteurs de son

Les Guetteurs de son, c'est l'affiche de Musica 88, ce sixième Festival des musiques d'aujourd'hui a préservé la ferveur de l'origine sur laquelle veille Laurent Spielmann.

Le coup d'éclat des *Soldats*, de Zimmermann, dans l'admirable réalisation de l'Opéra de Stuttgart (*le Monde* du 20 septembre), avait attiré au Festival Musica un large public, strasbourgeois certes, mais aussi lointain, qui pouvait faire illusion, pensait-on. Il n'en est rien : en régime de croisière normal, Musica garde sa flamme, les salles sont pleines la plupart du temps.

Les *Enumérations*, d'Aperghis, ont rempli cinq fois la salle Gignoux du TNS ; *Mantra*, de Stockhausen, par Canino et Ballista, le grand hommage à Giacinto Scelsi, dirigé par Aldo Brizi, les œuvres de Dillon, Sexton et Waarg, de Xenakis, en première audition, par le London Sinfonietta et Lothar Zagrosek, ont particulièrement marqué les premières journées, avec toujours, le soir, les fêtes du rythme autour de Cecil Taylor, Eric Watson ou Ornette Coleman.

La jeune et nouvelle formation des Percussions de Strasbourg, sur laquelle veillent paternellement les anciens, a prouvé que « bon sang ne saurait mentir » en présentant deux créations. *Voûtes*, de Michael Levinas, utilise « l'éclat du cuivre provoqué par des chutes tournoyantes sur des surfaces réfléchissantes » ; gongs, cymbales, crotales et toute la quincaillerie dégringolent dans une sympathique pagaille ou semblent pulvérisés dans quelque moulinette, soutenus par des coups de grosse caisse ou de vases chinois. Mais, à travers ce brouillard créateur, sourd une vraie musique dorée.

Le *Livre pour claviers*, de Manoury, a paru plus sage et studieux, un peu uniforme, mais il est trop tôt pour apprécier cette partition donnée en fragments épars. Au même programme, *Psychopompos* se voulait une cérémonie funèbre, où les voix accompagnent les bruits inquiétants produits par la main qui frotte un roseau inséré dans la peau tendue sur un cylindre de métal ; cet instrument napolitain, le putipu, au symbolisme sexuel évident, produit le son de « la vache » des orchestres modernes... Et l'œuvre tient plus de la plaisanterie que du rite ancestral !

Mercredi soir, c'était naturellement la foule (plus de mille personnes) à la Foire-Exposition pour accueillir Pierre Boulez et ses musiciens, avec *Dialogue de l'ombre double* et *Répons*, qui illuminait le grand hall froid et nu de ses chapelets de résonances merveilleuses. Et le triomphe fut à nouveau au rendez-vous.

Jeudi, la partie était plus dure à gagner avec un concert consacré tout entier à Brian Ferneyhough. Là encore, le public de Musica se montra exemplaire, presque trop chaleureux à mon gré, pour la création de *la Chute d'Icare*, ouvrage beaucoup trop hermétique réunissant une clarinette solo et sept instruments ; mais comment ne pas le rejoindre dans son enthousiasme pour *les Etudes transcendantales*, grande partition d'une demi-heure, d'une liberté et d'une invention stupéfiantes, magnifiée par la voix de Brenda Mitchell et le Nieuw Ensemble d'Amsterdam, ainsi que pour deux étonnants solos, l'un pour piccolo, l'autre pour violon seul par Irvine Arditti ?

Musica ne s'achèvera pas sans encore quelques coups d'éclats, notamment *l'Homme dans l'ascenseur* de Heiner Goebbels (qui a encore besoin de se faire un prénom) sur un cauchemar de Heiner Müller, au Théâtre national de Strasbourg, et dimanche la première française de *Aus Deutschland*, « opéra de lieder », un kaléidoscope funambulesque des styles musicaux qui reflète tout le talent « pervers » de Kagel.

Mais on aura encore jusqu'au 13 octobre pour aller voir une exposition à ne pas manquer : « Sur les traces des musiciens à Strasbourg (1524-1939) » réalisée à l'hôtel de ville avec autant d'érudition passionnée par Geneviève Honegger que de goût par André Rodeghiero : Rousseau, Mozart, Wagner, Berlioz, Mahler et bien d'autres défilent au milieu des musiciens et des hauts lieux de la capitale alsacienne, qui revivent grâce à des documents souvent exceptionnels (1).

Mais déjà l'on prépare le Festival 1989, qui s'ouvrira par deux auditions successives de *Gruppen* de Stockhausen, et le nouvel opéra de Pascal Dusapin mettant en scène Roméo et Juliette au temps de la Révolution.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Musica dispose d'un budget de 7 millions de francs, dont 5,3 % de subventions de l'Etat et des collectivités locales ; il reçoit une importante aide des mécènes (*les Dernières nouvelles d'Alsace*, les caisses d'épargne Ecureuil, la FNAC, les fondations Total pour la musique et GAN pour le cinéma, Allocar, etc.). Par ailleurs, Musica a cette année une antenne à Bonn où, grâce au concours de l'Institut français, se déroule un mini-festival de même qualité.

(1) Un livre abondamment illustré de Geneviève Honegger, sous le même titre, en gardera la trace (160 pages, 98 F, publié par l'ARDAM/La Nuée bleue).

Stockhausen, à l'Opéra-Comique

Continuité

Après les réactions contrastées suscitées par Montag aus Licht *de Stockhausen* (le Monde *du 27 septembre), le cycle organisé à la salle Favart offre l'occasion d'entendre d'anciennes œuvres du compositeur.*

On ne saurait dire que, sauf exceptions, les compositeurs, les interprètes et les musicologues prennent les places d'assaut ; ils laissent le public découvrir ce qu'ils croient trop bien connaître. Et pourtant, outre le plaisir de réentendre, dans de bonnes conditions et dans des interprétations irréprochables, des œuvres de référence, on est surpris de constater à quel point, malgré les apparences, Stockhausen est resté fidèle à lui-même. Les voix d'enfants du *Chant des adolescents* (1956) préfigurent étrangement celles de *Montag* ; de même les trames sonores de *Kontakte* (1960), *la Marseillaise*, ou les notes d'humour parfois de *Hymnen* (1967), les interventions vocales des musiciens dans *Refrain* (1959) ou *Mantra* (1970), etc.

C'est le contexte, principalement, qui a changé. Autrefois, on humait à pleins poumons ces plages plus directement parlantes dans un univers passablement aride. A présent que, dans le confort envahissant, se fait jour une nostalgie de l'aridité – nous avions, il y a vingt-cinq ans, des oreilles à toute épreuve, – cette apparente facilité peut sembler stérile et empêche même d'apprécier à sa juste valeur ce qui, derrière une simplicité esthétique délibérée, reste réellement complexe et nouveau dans la production récente de Stockhausen.

Dans le programme de ces concerts, un va-et-vient entre des œuvres que tout semble d'abord séparer est soigneusement composé, mais sans vain souci de didactisme. Aux interprètes habituels, toujours étonnants : Suzanne Stephens (cor de basset), Kathinka Pasveer (flûte) et Markers Stockhausen (trompette), se joignent notamment deux pianistes remarquables : Bernhard Wambach et Ellen Corver.

On regrettera seulement que *Kontakte* et *Hymnen* n'aient pas été présentées dans leur version avec solistes et, surtout, que la seconde ne soit pas donnée en une seule soirée. On reste réservé sur le parti pris d'amplifier des œuvres comme les *Klavierstücke* ou *Refrain*, car le bénéfice de cette auscultation microphonique des sons ne compense pas les déformations et l'appauvrissement résultant du passage par les micros et les haut-parleurs, ni la dureté agressive des attaques *forte*, sans parler du souffle inévitable et du murmure persistant des installations. Plus attentif que quiconque en ce domaine, Stockhausen n'a cependant pas le pouvoir de pousser la technologie balbutiante de notre époque à la hauteur de son idéal artistique.

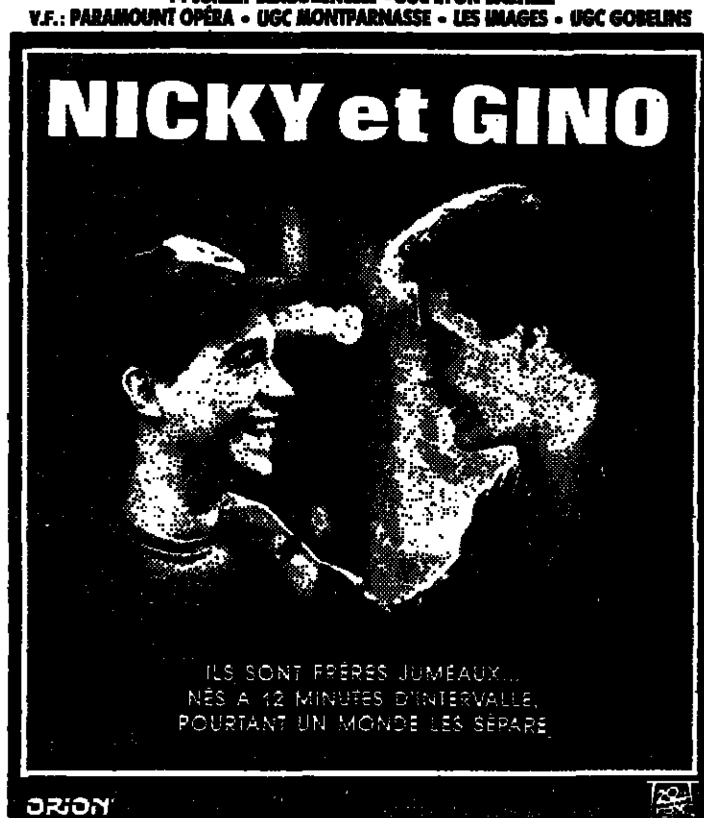
GÉRARD CONDÉ.

★ Salle Favart jusqu'au 6 octobre, tous les soirs à 20 h 30, sauf dimanche.

● **Le ministre de la culture s'oppose au transfert d'un tableau en Suisse.** – M. Jack Lang a décidé d'empêcher le transfert d'un tableau de Ingres actuellement en France et récemment acheté par un citoyen suisse. Ce portrait du duc d'Orléans avait été vendu 15 millions de francs par le comte de Paris à un industriel de Lausanne. Ce dernier garde la propriété du tableau mais ne pourra l'emporter hors de France.

● **Mort de J.-C. Heard.** – Le batteur de jazz américain J.-C. Heard, qui a joué notamment avec Dizzy Gillespie, est mort le 27 septembre à Royal Oak, dans le Michigan, où il était hospitalisé. Il était âgé de soixante et onze ans.







هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE NAUFRAGE. Salle Gaveau (45-63-20-30) 19 h.

BRASSENS, BREL. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90), 22 h.

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Œuvre (48-74-42-52), 20 h 45.

BULLE OU LA VOIX DE L'OCÉAN. Amandiers de Paris (43-66-42-17), 14 h 30 et 20 h 30.

LE GARDIEN. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47), 20 h 30.

NOTES EN DUO. Café de la danse (43-57-05-35), 20 h 15.

ONCLE VANIA (en langue russe, loc. d'écouteurs). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), dans le cadre du Festival d'automne (47-27-81-15).

PAROLES D'OR. Essaïon de Paris, salle II (42-78-46-42), 18 h 30.

LA RÉSISTIBLE ASCENSION *D'ARTURO UI*. *Théâtre de l'Est Parisien* (43-64-80-80), 20 h 30.

LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR. Cité internationale universitaire (la Galerie) (45-89-38-69), 20 h 30.

SOUVENIRS ASSASSINS. Athénée-Louis-Jouvet (salle C.-Bérard), 18 h 30.

AUTHENTIQUE MAIS VRAI. Cave du Cloître (42-39-42-42), 22 h 30.

LA FEMME A CONTRE-JOUR. *Mathurins* (42-65-90-00), 21 h.

SEPT CONTES CRUELS. Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h.

SIMPLEMENT COMPLIQUÉ. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27), dans le cadre du Festival d'automne, 21 h.

LE GRAND INVITÉ. Marais (42-78-03-53), 20 h 30.

ASTÉRIX. Cirque d'hiver (42-66-20-75), 20 h 30.

L'ORAGE. Cinq Diamants (45-80-51-31), 20 h 45.

HORS PARIS

VINCENNES. Trakiniai (Cartoucherie-Théâtre du Soleil) (43-74-24-08), 20 h 30.

DIJON. Les Occupants (spectacle musical), Théâtre du Parvis Saint-Jean (80-30-12-12), 20 h 30.

LEVALLOIS-PERRET. Le Gardien des odeurs. Le Petit Théâtre (47-48-18-71), 20 h.

Classique

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS. (47-23-61-27). Pierre Henry, 18 h 30. Temporalité, Harmonisations.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (47-62-53-71). Karlheinz Stockhausen, 20 h 30. Cycle musique de chambre, trois créations mondiales, douze créations françaises. Avec la participation de P.-L. Aimard, Pi-Hsien Chen, J.-C. Chalon, A. Boettger. Dans le cadre du Festival d'automne à Paris. Location : 42-96-96-94 (de 12 h à 19 h sf dim.).

SALLE PLEYEL. (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30. Dir. Daniel Barenboïm, Claudio Arrau (piano). Œuvres de Beethoven, Wolf, Boulez. Location : 45-63-07-93. (de 13 h à 17 h sf dim.).

Music-hall

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Yves Marx, 23 h.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Gyslaine Clément, 18 h 30, Zool Fleischer (piano), Christophe Le Van (basse), Vincent Seno (batterie).

TAC STUDIO (43-73-74-47). Claude Gilys, 18 h 30, « Un regard sur la vie », Michel Gaches (piano).

TOURTOUR (48-87-82-48). Evelyne Zaniboni, 22 h 30, P. Mulot (basse), J.-P. Chiche (guitare), D. Weiss (batterie), M. Tardieu (piano).

CITY ROCK (43-59-52-09). Look de Paris, 22 h 30.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Big Bam Boo, 1 h, Angleterre.

Ballets

PALAIS DE L'UNESCO. (45-07-23-52). 20 h 30. Shiro Daimon, Komako Hanayagi. Entrée libre selon les places disponibles.

Opéra

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Rigoletto, 19 h 30. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alain Guingal. Alain Lombard. Mise en scène Jean-Marie Simon. Chor. Françoise Grès. Avec T. Ichihara, C. Barbaux. 3 h 30, Jules César.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Les Aventures du Roi Pausole (1933), d'Alexis Granowsky, 16 h ; la Vie privée d'Henri VIII (1933, v.o.), d'Alexandre Korda, *19 h* ; *les Carabiniers (1962)*, de Jean-Luc Godard, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : le Bel Age (1958), de Pierre Kast, 14 h 30 ; Knock (1950), de Guy Lefranc, 17 h 30 ; la Ronde (1950), de Max Ophuls, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris : un arrondissement par jour : 17e arrondissement : Batignolles : le 17e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), le Petit Vieux des Batignolles (1970) de Jean-Pierre Marchand, 14 h 30 ; Périphérique : Couverture du périphérique (1984) de Chantal Machet, Laisse-Béton (1984) de Serge Le Perron, 16 h 30 ; Batignolles : le 17e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), le Petit Vieux des Batignolles (1970) de Jean-Pierre Marchand, 18 h 30 ; Périphérique : Couverture du périphérique (1984) de Chantal Machet, Laisse-Béton (1984) de Serge Le Perron, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts *I*, 6e (43-26-48-18).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Vendredi 30 septembre

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47)*.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40)* ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : *Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, *6e (43-26-58-00)*.

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRESIDIO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, *5e (43-26-79-17)* ; *George V, 8e (45-62-41-46)* ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : George V, *8e (45-62-41-46)*.

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40)* ; *v.f. : Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

ADA DANS LA JUNGLE. Film français de Gérard Zingg : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST. Film américain de Martin Scorsese, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HOTEL TERMINUS. Film français de Marcel Ophuls, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MIDNIGHT RUN. Film américain de Martin Brest, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Images, 18e (45-22-47-94)* ; *Trois* Secrétan, 19e (42-06-79-79).

NEON MANIACS. Film américain de Joseph Mangine, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

NICKY ET GINO. Film américain de Robert M. Young, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BREEZY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : *Action Christine, 6e (43-29-11-30)*.

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE MONDE D'APU (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er OCTOBRE

« « Exposition Cézanne » au Musée d'Orsay, 10 heures, sortie RER, côté quai Anatole-France (Didier Bouchard).

« Montmartre : du Bateau Lavoir au Lapin Agile », 11 heures et 14 h 30, métro Abbesses (Christine Merle).

« Le Marais : hôtel de Beauvais et environs de la place des Vosges », 14 h 30, 68, rue François-Simon ; « De l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au Luxembourg », 14 h 30, portail Saint-Germain-des-Prés (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« *La Mosquée* », *14 h 30*, entrée place du Puits-de-l'Ermite (Michèle Pohyer).

« Chefs-d'œuvre du Louvre : du *Scribe accroupi* à *la Mort de Sardanapale*. 14 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Pierre-Yves Jaslet).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (La France et son passé).

« Architecture contemporaine : Mallet-Stevens et Le Corbusier », 14 h 30, sortie métro Jasmin (Arcus).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle rue de Belleville-rue Piat (les Flâneries).

« Spirites et médiums au Père-Lachaise », 14 h 45, angle place Gambetta-avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Marie-Christine Lasnier).

« *Le couvent des Carmes et son jardin* », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Les salons du Crédit foncier et la place Vendôme », 15 heures, 19, rue des Capucines (Didier Bouchard).

« Histoire et fonctionnement du Palais de justice », 15 heures, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les mystères des Templiers », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (plus le droit d'entrée).

« L'hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland.

POUR LES JEUNES

« Du haut de la tour Montparnasse », 14 h 30, angle gare Montparnasse-boulevard de Vaugirard. Prévoir frais d'ascension (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 15 heures : « Réseaux de neurones et mémoire associative », par Jean-Pierre Nadal.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les programmes de FR 3 et des stations de Radio-France sont publiés sous toutes réserves en raison des mouvements de grève.

Vendredi 30 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Invitée : Anne Sinclair. ► **22.35 Documentaire : Urgences.** De Raymond Depardon. **0.00 Journal, Bourse et Météo. 0.15 Série : Les envahisseurs. 1.05 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 2.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.05 Documentaire : Le bébé est une personne. 4.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.55 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Feuilleton : La chaîne. De Claude Faraldo, d'après le roman de



Michel Drucker. Avec Jean Carmet, Dominique Labourier, Jean-Pierre Cassel, Florent Pagny (4e épisode). **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Les romancières. Avec Sophie Avon *(le Silence de Gabrielle)*, Geneviève Bon *(la Saison des bals)*, Nadine Diamant *(Désordre)*, France Huser *(les Lèvres nues)*, Christiane Rochefort *(la Porte du fond)*. **22.55 Journal. 23.10 Cinéma : le Convoi des braves** ■ Film américain de John Ford (1950). Avec Ben Johnson, Joanne Dru, Harry Carey Jr (v.o.). **0.35 Spécial Jeux olympiques**

FR 3

20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian. Avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (13e épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. *Une noire vaut deux blanches ; La pêche au caillou à Taha'a.* **22.15 Journal et Météo. 22.35 Spécial Jeux olympiques. 22.45 Documentaire : La guerre de Corée.** D'Hubert Knapp, d'après Max Hastings. 4. Du début 1951 à la fin de la guerre (juillet 1953). **23.50 Musiques, musique.** Horacio Salgan et Ubaldo de Lio.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : La maison dans la dune. De Michel Mees, avec Tcheky Karyo, Sylvie Fennec. *Sylvain mène une vie monotone et sans joie jusqu'au jour de sa rencontre avec la jeune Pascaline.* **21.50 Documentaire : Les ennemis de la Mafia.** De Claude Goretta et Marcelle Padovani. 2. La solitude du juge Falcone. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Magazine : Exploits. 23.00 Cinéma : Macadam cowboy** ■■ Film américain de John Schlesinger (1969). Avec Dustin Hoffman, John Voight, Sylvia Miles. **0.40 Cinéma : Raging Bull** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1980). Avec Robert De Niro, Cathy Moriarty (v.o.). **2.45 Cinéma : la Petite Allumeuse** ■■ Film français de Danièle Dubroux (1987). Avec Roland Giraud, Alice Papierski, Pierre Arditi. **4.15 Cinéma : Onde de choc** ■ Film américain de Nico Mastorakis (1983). Avec Joseph Bottoms. **5.50 Variétés : Juste pour rire.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Recherche mercenaire. De Don McBrearty, avec Michael Ironside, Helen Shaver. **21.55 Série : L'inspecteur Derrick. 22.55 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.05 Michel Vaillant** (rediff.). **1.35 Janique aimée** (rediff.). **2.00 Seule à Paris** (rediff.). **2.30 Anne, jour après jour** (rediff.). **2.50 Voisin, voisine** (rediff.). **3.50 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.40 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Feuilleton : Dynastie. Le bracelet. **21.30 Série : Clair de lune. 22.30 Magazine : Charmes.** Tie break ; La fille au pair ; Jambes et caleçons ; La belle du Tyrol ; Voitures surprises. **23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.40 Série : Messieurs les jurés.** L'affaire Lambert. **1.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Musique : Boulevard des clips. 4.00 Série : Messieurs les jurés.** L'affaire Lambert (rediff.). **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Belle du Seigneur. **21.30 Musique : Black and blue.** Les riches heures du club Saint-Germain. **22.40 Nuits magnétiques.** Les curés de campagne. 4. Et demain, quels prêtres pour quelle Eglise ? **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Hermes pour grand orchestre de Rendine ; Ruckert-Lieder, de Mahler ; Symphonie nº 5 en ut mineur op. 67 de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; sol. Florence Quivar, alto. **22.20 Premières loges.** René Verdière, ténor. Extraits de Der Freischutz de Weber ; de Werther et de Hérodiade de Massenet ; de Lohengrin de Wagner ; de l'Africaine de Meyerbeer ; de la Juive de Halévy. **23.07 Club de la musique ancienne.** Les carnets de Bâle. **0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Stockhausen, Pousseur, Berberian, Stockhausen, Niculescu ; à 1.30, feuilleton : Arthur Bliss.

Samedi 1er octobre

TF 1

13.15 Spécial Jeux olympiques. 13.30 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Des barreaux dans la tête. **14.05 La Une est à vous. 14.10 Série : Matt Houston. 15.00 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Longchamp. 15.55 La Une est à vous** (suite). **17.25 Jeu : Le juste prix.** Diffusé seulement en cas de prolongation du match de football à 9.55. **17.50 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. **18.20 Spécial Jeux olympiques. 18.30 Série : Texas police. 19.25 Série : Marc et Sophie.**

TF1 - 19h25
MARC et Sophie !
Une production TELE IMAGES pour TF1

20.00 Journal. 20.25 Les Français aux Jeux olympiques. 20.30 Météo, Tapis vert et Loto. 20.45 Variétés : Salut Thierry ! En hommage à Thierry Le Luron. **22.20 Magazine : Ushuaïa.** Magazine de l'extrême de Nicolas Hulot. **23.20 Feuilleton : La Mafia.** Avec Michele Placido, Nicole Jamet, François Périer (1er épisode). *Diffusé sur A 2 en avril 1987.* **0.25 Journal et Météo. 0.40 Série : Les incorruptibles. 1.30 Téléfilm : Les fugitifs. 3.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.25 Documentaire : Africa. 4.20 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. **14.10 Sagarmatha 88.** Opération Everest, présentée par Didier Régnier et Alain Valentini. **15.00 Samedi passion.** Jeux olympiques : finale simple hommes de tennis de table ; finales de la lutte libre ; finale des 95 kg en judo. **17.50 Série : L'homme qui tombe à pic. 18.40 Feuilleton : Anges et loups.** (4e épisode). **19.05 INC. 19.10 Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Alf. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée, par Michel Drucker. **22.15 Série : Crime story.** Suicide en direct. **23.15 Journal. 23.30 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.** De Catherine Barma et Thierry Ardisson, présenté par Thierry Ardisson. **1.00 Spécial Jeux olympiques.** Athlétisme, volley-ball, gymnastique, natation, aviron.

FR 3

13.00 Magazine : 12/14. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Entreprises. 14.45 Espace 3 : Nord-Est.

15.30 Espace 3 : Aux couleurs de la vie. 15.45 Espace 3 : Voyage autour de la table. 16.00 Magazine : Sports loisirs. Moto : Le Bol d'or ; Boules lyonnaises : championnat de France ; Triathlon de Choisy-le-Roi. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. 18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Sans dessus dessous. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney Channel. 21.45 Journal et Météo. 22.10 Spécial Jeux olympiques. 22.20 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Arlette Laguiller. **22.40 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Spécial Richard Strauss. **23.35 Champions de légende. 23.40 Magazine : Sports 3.**

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick L. Boulay. Invité : Yvon Gattaz. **14.00 Téléfilm : La légende des amants maudits.** De Willi Patterson, avec Kathleen Quinlan, David Robb. **15.40 Documentaire : Les allumés du sport.** Hockey story. **16.05 Série : Paire d'as. 17.00 Série : O'Hara. 17.50 Série : La malédiction du loup-garou. 18.10 Cabou cadin. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50.** ► **20.30 Série : Taggart.** De Laurence Moody, avec Mark McManus, Neil Duncan. 1. Coup de folie. **22.20 Les superstars du catch. 23.10 Flash d'informations. 23.15 Concert B.B. King et ses copains. 0.00 Cinéma : SOS fantasmes.** Film français classé X de Michel Jean et Mike Strong (1986). **1.15 Téléfilm : Le roi du Texas.** De Peter Levin, avec Sam Elliott, Michaël Beck. **3.15 Cinéma : l'Homme au chapeau rond** ■ Film français de Pierre Billon (1946). Avec Raimu, Aimé Clariond, Lucy Valnor. **5.00 Cinéma : Une baraque à tout casser** ■ Film américain de Richard Benjamin (1985). Avec Tom Hanks, Shelley Long, Alexander Godunov.

LA 5

18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Rumeurs de guerre. De Richard T. Heffron. **22.20 Magazine : Télé-matches. 22.25 Supercopter** (rediff.). **23.25 K 2000** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 K 2000** (suite.). **0.25 Au cœur du temps** (rediff.). **1.20 Boulevard Bouvard** (rediff.). **1.50 Michel Vaillant** (rediff.). **2.15 Journal de la nuit. 2.20 Janique aimée** (rediff.). **2.45 Seule à Paris** (rediff.). **3.10 Anne, jour après jour** (rediff.). **3.40 Voisin, voisine** (rediff.). **4.35 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.25 Voisin, voisine. 5.59 Top nuggets** (rediff.).

M 6

17.05 Série : Vegas. 18.00 Informations : M6 express. 18.05 Magazine : Adventure. Sommaire : All about Bob ; Shark Hunter ; Donald Campbell ; L'héliski au Cachemire. **18.35 Musique : Hit 92.** Hit-parade européen. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Téléfilm : La course au sommet.** D'Alan Simmonds, avec August Shellenberg, Leslie Nielsen. **22.20 Téléfilm : L'ombre de la mort** De Paul Newman, avec Joanne Woodward, Christopher Plummer. **0.05 Journal. 0.20 Sexy clip. 0.50 Magazine : Midnight chaud. 1.20 Feuilleton : Richelieu. 2.20 Série : Erreurs judiciaires. 2.50 Magazine : Charmes** (rediff.) **3.20 Musique : Boulevard des clips. 4.30 Richelieu** (rediff.) **5.30 Erreurs judiciaires** (rediff.) **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. François-Olivier Rousseau, écrivain. **20.45 Dramatique :** Plaidoyer pour un rebelle, d'Emmanuel Robles. **22.35 Musique : Opus.** Terry Riley. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra. David et Jonathas, tragédie biblique en un prologue et cinq actes, de Charpentier, par Les Arts florissants, dir. William Christie. **23.08 Concert** (donné au château de Versailles). Ad Beatam Virginem Mariam : Nativité, Salve Regina Magnificat, Litanies à la Vierge, Stabat Mater, Assomption, de Charpentier, par l'Ensemble vocal et instrumental Hesperion, dir. Jordi Savall ; sol. : Montserrat Caballé, Maria-Christina Kiehr. **0.30 La terrasse des audiences au clair de lune.**

Dimanche 2 octobre

TF 1

6.00 Spécial Jeux olympiques. 8.00 Jardinez avec Nicolas. 8.15 Dessin animé : Galaxie express. 8.35 Série : Tarzan. Une périlleuse poursuite. **9.25 Pas de pitié pour les croissants. 10.00 Spécial Jeux olympiques.** Cérémonie de clôture. **11.28 Météo. 11.30 Magazine : Auto-Moto. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.15 Spécial Jeux olympiques. 13.30 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** La machine à tuer. **14.15 Variétés : Interchallenges.** De Guy Lux. **15.35 Série : Pour l'amour du risque. 16.25 Tiercé à Longchamp.** Grand Prix de l'Arc de Triomphe. **16.45 Variétés : 102, stars sur le 102.** Hommage à Mike Brant. **18.00 Mondo Dingo. 18.25 Série : Vivement lundi.**

TF1 - 18h30
Vivement Lundi !
Une production TELE IMAGES pour TF1

19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Philippe Labro. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal et élections cantonales. 20.45 Spécial Jeux olympiques. 20.50 Météo et Tapis vert. 21.00 Cinéma : Comédie érotique d'une nuit d'été** ■■■ Film américain de Woody Allen (1982). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Jose Ferrer, Julie Hagerty. *A l'été 1905, trois couples se réunissent dans une maison de campagne. Chassés-croisés amoureux et burlesques. Admirateur d'Ingmar Bergman, Woody Allen s'est directement référé à* Sourires d'une nuit d'été, *mais il y a aussi dans ce film un côté fantaisie shakespearienne. On y parle de la sexualité et des sentiments, du rêve et de la réalité. Baigné d'humour et de tendresse. Ce divertissement est une totale réussite.* **22.35 Spécial élections cantonales. 23.40 Magazine : Sport dimanche.** Spécial dopage. Débat animé par Hervé Duthu et Dominique Grimaut. **0.55 Journal et Météo.** De 1.20 à 6.27 **Rediffusions 1.20 Feuilleton : Marion** (1er épisode). **2.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.35 Documentaire : Africa. 3.30 Documentaire : Histoires naturelles. 4.25 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. La Pimpa ; Bogus ; Barnabulle ; Non, non, non et non ! ; Alex ; Quick et Flupke ; Mimi Craca. **9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe au monastère de l'Annonciade à Thiais. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. **13.00 Journal et Météo. 13.25 Le monde est à vous. 15.00 Série : Magnum.** Que justice soit faite. **15.55 L'école des fans.** Invitée : Mireille Mathieu. **16.40 Série : Hôtel de police.** La retraite de la coloniale. **17.40 Documentaire : Le commandant Cousteau.** A la redécouverte du monde. 4. Cuba, les eaux du destin. **18.35 Magazine : Stade 2.** Rétrospective des Jeux olympiques ; Alpinisme : ascension de l'Everest ; Rugby ; Football ; Automobile : Grand Prix de formule 1 d'Espagne ; Basket ; Moto : Bol d'or. **19.10 Spécial Jeux olympiques.**



19.30 Série : Maguy. Fugue en elle mineur. **20.00 Journal et élections cantonales. 20.35 Téléfilm : Fausses notes.** De Peter Kassovitz, avec Marie-José Nat, Claude Rich, Richard Berry. *Un jeune pianiste, un diplomate et sa femme. Intrigue qui mêle espionnage et sentiment.* **22.15 Spécial élections cantonales. 23.30 Magazine : Cinémas cinémas.** D'Anne Andreu, Michel Boujut et Claude Ventura. Sommaire : La petite voleuse, de Claude Miller ; Une interview de Max von Sydow ; L'adaptation des Liaisons dangereuses, par Stephen Frears ; Interview de Ingmar Bergman ; Julius et Philip Epstein. **0.30 Journal. 0.50 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **1.10 Documentaire : Le commandant Cousteau** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Amuse 3.** Mickey, Donald et Cie ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature ; Petit ours brun ; Raconte-moi la Bible. ► **9.00 Documentaire : L'Inde revisitée.** 3. L'Inde au futur. Un film de Jean-Jacques Flory, une enquête de Kim Gordon Bates. **9.55 Documentaire : Le monde des épices.** Le curry. **10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). *12.57 Flash d'informations.* **13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Documentaire : Eunoto, une cérémonie Massaï. 14.30 Champions de légende.** Emission présentée par Marie-Christine Debourse. **14.35 Magazine : Sports loisirs.** Sports en scène : *Haltère ego*, de Christine Carrière ; Golf à Dijon ; Spécial Jeux olympiques ; Moto : Bol d'or ; Automobile : championnat de France de Formule 3. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Pare-chocs.** D'Annabelle Gomez. **17.30 Amuse 3.** Concours Nintendo ; Diplodo : Sans dessus dessous. **18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Série : Lady Blue.** Le décorateur blanc. **19.55 Flash d'informations et élections cantonales.** Premiers résultats (diffusion nationale). **20.10 Série : Benny Hill. 20.40 Soirée spéciale élections cantonales.** Décrochage régional : Résultats du second tour, analyses, commentaires. **22.00 Journal et Météo. 22.45 Spécial Jeux olympiques. 23.00 Cinéma : Madame du Barry** ■■ Film américain de William Dieterle (1934). Avec Dolorès del Rio, Reginald Owen, Victor Jory. **0.15 Musiques, Musique.** Mort d'Isolde, de Wagner, par Marie Atger, soprano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Moi, Renart ; Comte Mordicus ; SOS fantômes.. **9.20 Cinéma : Comédie !** ■ Film français de Jacques Doillon (1987). Avec Alain Souchon, Jane Birkin. **10.40 Cinéma : Macadam cowboy** ■■ Film américain de John Schlesinger (1969). Avec Dustin Hoffman, Jon Voight, Sylvia Miles. **12.30 Série : Max Headroom. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon Zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Serge Gainsbourg. **14.00 Automobile.** Grand Prix d'Espagne de formule 1. En direct de Jerez. **16.30 Série : Stalag 13. 17.00 Football américain.** Un match de la 2e journée du championnat professionnel de la National Football League. **18.00 Cinéma : Fletch aux trousses** ■ Film américain de Michael Ritchie (1985). Avec Chevy Chase, Joe Don Baker. **19.35 Flash d'informations. 19.40 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Out of Africa** ■■ Film américain de Sydney Pollack (1986). Avec Meryl Streep, Robert Redford, Klaus Maria Brandauer, Michael Kitchen. **23.05 Flash d'informations. 23.10 Sport : Snooker.** Grand Prix européen de Norwich Union à Bruxelles. Jimmy White (G.-B.)-Willie Thorne (G.-B.) et Cliff Thorburn (Canada)-Dennis Taylor. **0.55 Cinéma : Ma nuit chez Maud** ■■ Film français d'Eric Rohmer (1969). Avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian, Marie-Christine Barrault, Antoine Vitez. *A Clermont-Ferrand, un ingénieur remarque, à la messe, une jeune fille blonde et décide qu'elle sera sa femme. Un ami l'emmène dîner, à Noël, chez une femme-médecin divorcée. Il reste seul avec elle mais se contente de discuter. Le quatrième des six « contes moraux » d'Eric Rohmer et son premier grand succès commercial. Limpidité du langage cinématographique, conversation philosophique, érotisme cérébral.*

LA 5

6.30 Le journal permanent. 7.30 Les aventures du petit koala. 7.55 Vanessa et la magie des rêves. 8.20 Sandy Jonquille. 8.45 Le magicien d'Oz. 9.05 Le monde enchanté de Lalabel. 9.30 Robotech. 10.30 Série : Captain Power (rediff.). **10.55 Série : Matthew star. 11.45 Série : Captain Power** (rediff.). **12.10 Série : Insiders. 13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : Dix millions en or.** De Lee H. Katzin, avec Don Meredith, Joseph Campanella. **15.00 Téléfilm : Vive la pub !** De Marc Daniels, avec Wayne Rogers, Karen Valentine. **16.30 Série : Amicalement vôtre. 17.30 Magazine : Télé-matches.** Football ; Automobile ; Tennis ; Spécial Jeux olympiques. **18.30 Série : Nuits secrètes. 18.55 Journal images. 19.05 Série : Nuits secrètes** (suite). **20.00 Journal. 20.15 Spécial élections cantonales. 20.30 Cinéma : le Quatrième pouvoir** ■ Film français de Serge Leroy (1985). Avec Philippe Noiret, Nicole Garcia, Jean-Claude Brialy. **22.25 Spécial élections cantonales.** Soirée présentée par Patrice Duhamel, Jacques Hébert, Pierre-Luc Séguillon, Guillaume Durand, Jérôme Jaffré (SOFRES). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : Dix millions en or** (rediff.). **1.40 Journal de la nuit. 1.45 Insiders** (rediff.) **2.35 Le clan Beaulieu** (rediff.). **3.00 Série : Voisin, voisine.**

M 6

7.00 Clips à la carte. 8.45 Dessins animés : Graffi'6. *9.00* **Jeu : Clip dédicace. 10.30 Revenez quand vous voulez.** Invitée : Anne Sinclair. **11.30 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Infoconsommation. 12.10 Magazine : Ciné 6. 12.35 Variétés : Hexagone 60-80. 13.30 Feuilleton : Richelieu** (rediff.). **14.30 Série : Erreurs judiciaires** (rediff.). **15.00 Magazine : Destination santé.** Thème : « La dépression ». **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Clair de lune. 17.05 Série : Brigade de nuit. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Turbo 18.35 Variétés : Studio 22.** Avec Marc Lavoine, Vanessa Paradis, Astrid Adler, Maurane, Nacash, David Koven, Claudia Philips, René et Nathalie Simard. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Cinéma : l'Exécuteur** W Film italo-américain de Maurizio Lucidi (1976). Avec Roger Moore. **22.10 Journal. 22.25 Capital** (rediff.). **22.30 Cinéma : Gigolo** ■ Film américano-allemand de David Hemmings (1978). Avec David Bowie, Sidney Rome, Kim Novak, Marlène Dietrich, Curt Jurgens. **0.10 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.05 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **1.30 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.00 Magazine : Destination santé** (rediff.). **3.50 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **4.15 Magazine : Charmes** (rediff.). **4.45 Série : Le Saint. 5.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Trois voyages à l'Acadie. 3. Le désir-Acadie. **22.35 Musique : Le concert.** Ensemble Accroche-note (Musica 88 à Strasbourg). **0.05 Clair de nuit.**

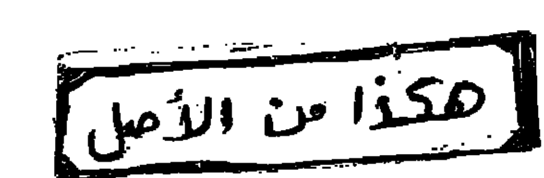
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Notre-Dame de Versailles) : Te Deum, Missa « Assumpta est Maria », Litanies à la Vierge, de Charpentier, par l'ensemble vocal et instrumental Les Arts florissants, dir. William Christie. **23.05 Concert** (donné à la Chapelle Royale du Château de Versailles) : Œuvres de Carissimi, Scarlatti, Corelli, Muffat, par le King's consort, dir. Robert King. **0.30 Archives dans la nuit.** Igor Stravinski en concert.

Audience TV du 29 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.5	Santa-Barbara 31.6	0.0	0.0	Top 50 5.0	Porte magique 3.4	Routes paradis 1.9
19 h 45	55.9	Roue fortune 43.4	0.0	0.0	Nulle part 3.0	Boulev. Bouvard 2.6	Routes paradis 3.5
20 h 16	73.1	Journal 43.6	Journal 12.6	0.0	Nulle part 1.9	Journal 4.3	Cosby show 5.1
20 h 55	73.7	La louve 33.1	Lieu du crime 17.7	Rendez-vous 5.7	Comédie ! 0.9	Class 84 10.9	Vie devant soi 4.1
22 h 8	65.2	La louve 33.0	Lieu du crime 14.8	0.0	Roi de Texas 0.2	Class 84 11.7	Vie devant soi 3.5
22 h 44	28.5	Sous le signe... 15.2	Edit. spécia 3.5	0.0	Roi de Texas 0.4	Grease 6.6	Le Saint 1.0

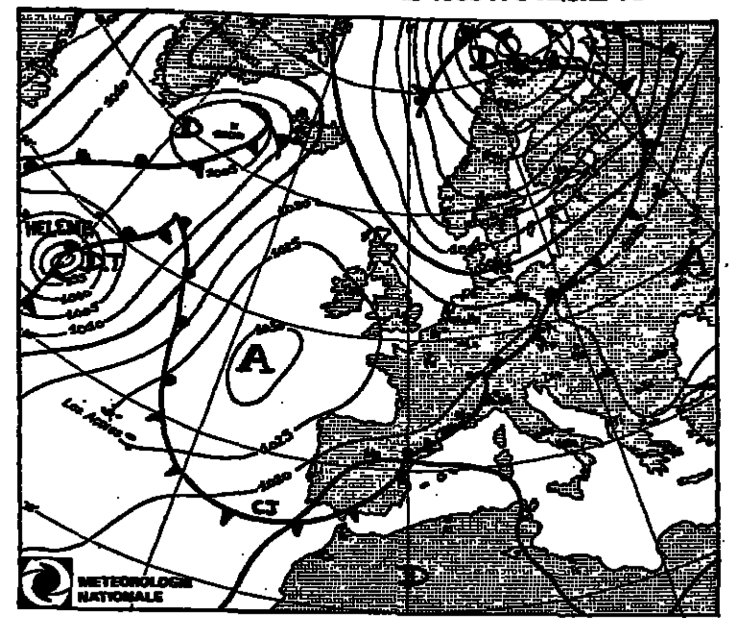


هكذا من الأصل

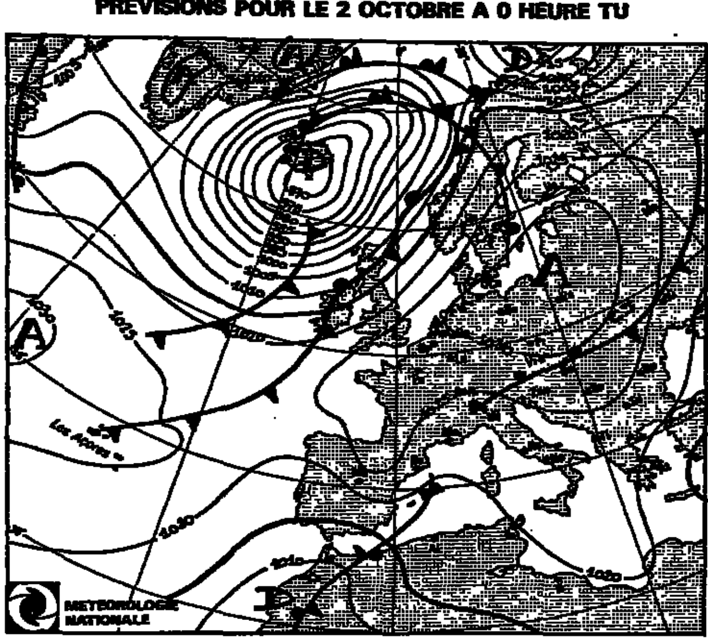
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 septembre à 0 heure et le dimanche 2 octobre à 24 heures UTC.

La perturbation qui a traversé la France ces jours derniers s'attardera encore sur les Alpes et le Jura samedi, puis les conditions anticycloniques s'installeront sur tout le pays.

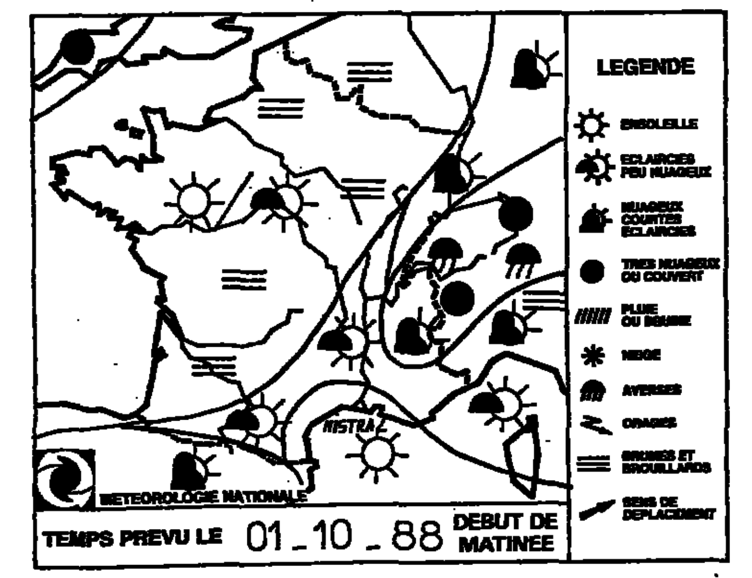
Samedi : prédominance du soleil.

Les nuages seront tenaces sur le massif pyrénéen. Sur les Alpes et le Jura, on verra le départ progressif des pluies et des averses neigeuses au-dessus de 1 500 mètres. Sur le littoral méditerranéen, mistral et tramontane dégageront le ciel. Sur la Côte d'Azur et la Corse, la journée sera assez agréable en dépit d'une instabilité orageuse sur les massifs de la Corse. Partout ailleurs, c'est-à-dire sur une grande partie ouest du pays, le Nord, le Nord-Est, le Centre, l'Ile-de-France, le Sud-Ouest et le Limousin, la journée sera ensoleillée après la dissipation de quelques bancs de brouillards le matin dans les vallées.

Au lever du jour, il fera 11 à 16 degrés sur les côtes méditerranéennes, 6 à 10 degrés ailleurs, sauf dans le Centre où la température pourra descendre jusqu'à 4 degrés. L'après-midi, le thermomètre atteindra 15 à 19 degrés sur la moitié nord du pays, 19 à 23 degrés sur la moitié sud, excepté la Côte d'Azur et la Corse où il marquera 23 à 26 degrés.

Dimanche : soleil voilé.

Des passages de nuages élevés voileront le soleil. La matinée sera brumeuse et assez fraîche mais l'après-midi sera agréable. Les températures seront en hausse de 2 à 3 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-9-1988 à 6 heures TU et le 30-9-1988 à 6 heures TU — le 30-9-1988

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	25	15	N
BIARRITZ	17	8	B
BORDEAUX	15	6	D
BOURGES	13	6	B
BREST	16	7	D
CAEN	16	7	A
CHERBOURG	14	10	P
CLERMONT-FERR.	14	8	P
DIJON	14	9	P
GRENOBLE St-M-H	24	10	C
LILLE	15	5	D
LIMOGES	11	7	D
LYON	20	9	P
MARSEILLE-MAR.	25	14	C
NANCY	13	9	P
NANTES	17	6	D
NICE	23	16	N
PARIS-MONTS.	15	8	B
PAU	19	9	N
PERPIGNAN	22	11	O
RENNES	18	4	D
ST-ÉTIENNE	17	8	P
STRASBOURG	15	9	P
TOURS	15	3	D
TOULOUSE	21	10	O
POINTE-A-PITRE	33	23	A
ÉTRANGER			
ALGER	29	27	D
AMSTERDAM	15	7	D
ATHÈNES	28	16	D
BANGKOK	31	25	P
BARCELONE	26	15	O
BELGRADE	27	11	D
BERLIN	17	7	C
BRUXELLES	15	4	D
LE CAIRE	31	21	D
COPENHAGUE	15	8	D
DAKAR	29	25	N
DELHI	35	25	D
DJERBA	28	19	D
GENÈVE	21	9	
HONGKONG	28	24	C
ISTANBUL	23	15	D
JÉRUSALEM	25	16	D
LISBONNE	26	13	D
LONDRES	16	4	D
LOS ANGELES	23	15	B
LUXEMBOURG	12	7	C
MADRID	29	12	N
MARRAKECH	33	18	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	25	17	B
MONTRÉAL	16	8	C
MOSCOU	19	12	N
NAIROBI	26	20	C
NEW-YORK	26	9	C
OSLO	16	2	D
PALMA-DE-MAL.	27	14	D
PÉKIN	23	16	D
RIO-DE-JANEIRO	21	18	C
ROME	24	14	B
SINGAPOUR	31	26	O
STOCKHOLM	14	8	D
SYDNEY	21	14	D
TOKYO	23	18	C
TUNIS	30	21	D
VARSOVIE	22	11	P
VENISE	23	14	D
VIENNE	23	13	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Le sépulcre de Saint-Mihiel

La Poste mettra en vente générale, le lundi 17 octobre, un timbre-poste à 5 F consacré au sépulcre de l'église Saint-Etienne de Saint-Mihiel (Meuse) sculpté par Ligier Richier.

Ligier Richier est un sculpteur français né vers 1500 et décédé en 1567 à Genève. Il séjourna en Italie vers 1515, s'installa en Lorraine puis termina sa vie en Suisse.

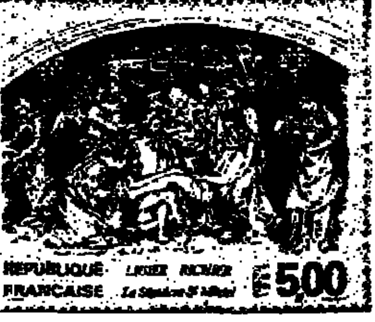
La maquette du timbre représente la mise au tombeau du Christ, de Ligier Richier, œuvre réalisée entre 1554 et 1564. Dix personnages apparaissent : le Christ, Nicomède et Joseph d'Arimathie qui le soutiennent, Marie-Madeleine agenouillée, la Vierge soutenue par Saint-Jean et sa parente Marie Cléophas, un ange, Marie Salomé à gauche et Jean de Mynophore tenant la couronne d'épines. L'arcade légèrement asymétrique laisse deviner que l'ensemble sculptural se poursuit sur la droite : en effet, il y aurait trois personnages supplémentaires.

A noter que Ligier Richier eut un fils, Gérard, et deux petits-fils, Jean et Jacob, également sculpteurs de renom.

Le timbre, d'un format horizontal 52 × 40,85 millimètres, dessiné par Huguette Sainson et gravé par Pierre Albuisson, est imprimé en taille-douce en feuilles de trente.

★ *Vente anticipée à Saint-Mihiel* (Meuse), les 15 et 16 octobre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au gymnase place des Moines ; le 15 octobre, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Saint-Mihiel.

★ Le Club philatélique saint-mihiélois profite de la vente anticipée de ce timbre pour organiser le congrès du groupement philatélique régional de Lorraine, ainsi qu'une exposition dans les locaux du gymnase municipal. Le dessinateur et le graveur du timbre, Huguette Sainson et Pierre Albuisson, seront présents pour dédicacer leur œuvre (souvenirs philatéliques : Club philatélique saint-mihiélois, Roger Marquis, 21, rue de Procheville, 55300 Saint-Mihiel. Tél. : 29-90-20-93).



Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Drouot, samedi 1er octobre, 14 h : tableaux mobiliers, objets d'art.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 1er octobre :

Verrières, 14 h 30 : vins, alcools.

Dimanche 2 octobre

Chartres, 13 h 30 : timbres-poste ; L'Isle-Adam, 14 h 30 : archéologie, Extrême-Orient.

PLUS LOIN

Samedi 1er octobre

Bressuire, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; Pontarlier, 14 heures : bijoux, *tableaux, objets d'art*.

Dimanche 2 octobre

Argentan, 10 h 30 : tapis d'Orient ; 14 h 30 : objets d'art, mobilier ; Alençon, 14 h 30 : tableaux XIXe et XXe siècles ; Auxerre, 14 heures : mobilier d'un château ; Aubagne, 14 h 30 : objets d'art, mobilier, tableaux ; Béthune, 14 h 30 : tableaux modernes ; Dinan, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; Nogent-le-Rotrou, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; Vernon, 14 h 30 : arts d'Asie, tapis d'Orient.

FOIRES ET SALONS

Paris, Grand Palais ; Ivry-sur-Seine ; Chatou ; Nogent-le-Rotrou, Arles ; Nantes ; Besançon et Bayeux.

EN BREF

● **Une soirée-débat de l'ACAT.** — L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture organise une soirée de réflexion et de témoignages, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, sur le thème « Ensemble, construisons un monde sans torture ». Avec la participation du pasteur Georges Valent, du docteur Elisabeth Didier et de Roland Dollé, auteur, compositeur, interprète.

★ Le mardi 4 octobre, à 20 h 15, salle Olmer, 20, rue Marsoulan, Paris-12e (métro Porte-de-Vincennes ou Picpus).

● **Jeu de piste sonore à la Villette.** — Dispositifs électroniques, images en mouvement, instruments géants, opéra multi-acoustique... Les 35 hectares du parc de la Villette sont, jusqu'au 2 octobre, transformés en un jeu de piste insolite par huit artistes-ingénieurs, dont la plupart sont des habitués de toutes les conventions mondiales des arts électroniques (Linz, Rennes). Il s'agit de l'Américain Tom Johnson et sa « Fanfare à l'heure », des Allemands Bernard Leitner et Christina Kubish (forêt de bambous et jardin magnétique), du Suisse Pierre Mariétan et de son « Jeu de cor », des Français Benoît Maubrey (habits sonores), Alain Milon (machines musicales), Erik Samakh (alligators et grillons interactifs) ainsi que du compositeur-plasticien marseillais Jacques Serrano. Des visites guidées sont organisées pendant le week-end.

★ Renseignements : 42-40-27-28.

● **Les conférences du Foyer de l'âme.** — Jeudi 6 octobre à 20 h 30 : « Morale et vie privée », par le professeur André Dumas ; jeudi 13 octobre à 20 h 30 : « Morale et vie publique », par M. Jean-Claude Barreau ; Jeudi 20 octobre à 20 h 30 : « Les Eglises et la morale », par le Pasteur Pierre-Jean Ruf.

● **Sélection de films arabes à l'IMA.** — Le dernier trimestre de l'année sera marqué à l'Institut du monde arabe par la projection de grandes œuvres du cinéma arabe, notamment égyptiennes et maghrébines, ayant pour thème le comique, les paysans, les grandes actrices.

★ IMA, 23, quai Saint-Bernard, 75005 Paris. Tél. : (1) 46-34-25-25.

CAMPUS

La Mécanique de Nantes s'agrandit

L'Ecole nationale supérieure de mécanique de Nantes, fondée en 1919 par la ville pour fournir des ingénieurs à l'industrie locale, s'agrandit. M. Olivier Guichard, ancien ministre, président du conseil régional des Pays de la Loire, vient de poser la première pierre d'une extension des bâtiments. Une construction nouvelle de 3 740 m² supplémentaires (soit 15 % de la surface actuelle), lui permettra d'accueillir des promotions de 250 élèves ingénieurs (au lieu de 180 actuellement).

L'école pourra également former davantage d'étudiants en DEA et en doctorat, grâce à une convention avec la faculté des sciences : 400 inscrits par an, au lieu de 230. En trois ans, l'effectif des seuls élèves ingénieurs passera de 540 à 750. Le projet du directeur, M. Pierre Vaussy, est d'arriver à terme à un effectif de 300 élèves par promotion. *« La bonne taille »*, selon lui, pour arriver au niveau des grandes écoles scientifiques.

Ce bond en avant est rendu possible grâce au concours des collectivités territoriales : la région, le département et la ville, qui se partagent à égalité le financement des travaux (16,2 millions de francs). L'équipement *pédagogique* supplémentaire, *ainsi que* les moyens humains (7 postes d'enseignants, 4 postes administratifs), revenant à la charge du ministère de l'éducation nationale. Pour l'industriel Daniel Tardy, président du conseil d'administration, l'ENSM va pouvoir répondre ainsi avec plus d'efficacité aux besoins de l'emploi.

Trois types d'action sont menés sur le même site : la formation, la recherche (les contrats fournissent 30 % des ressources propres de l'école) et les études industrielles. C'est ainsi que la simulation des automatismes d'un laminoir construit par Jumont-Schneider pour le compte de Sollac a été étudiée à Nantes.

Y. R.

● A Centrale de Lyon

M. Jacques Bordet est nommé directeur de l'Ecole centrale de Lyon, où il succède à M. Auguste Moiroux. Ancien élève de l'Ecole centrale de Paris et docteur en génie chimique, Jacques Bordet a été directeur de *l'Ecole* nationale supérieure des industries chimiques de Nancy et, de 1981 à 1984, conseiller à la direction de la recherche du ministère de l'éducation nationale.

● Art et informatique

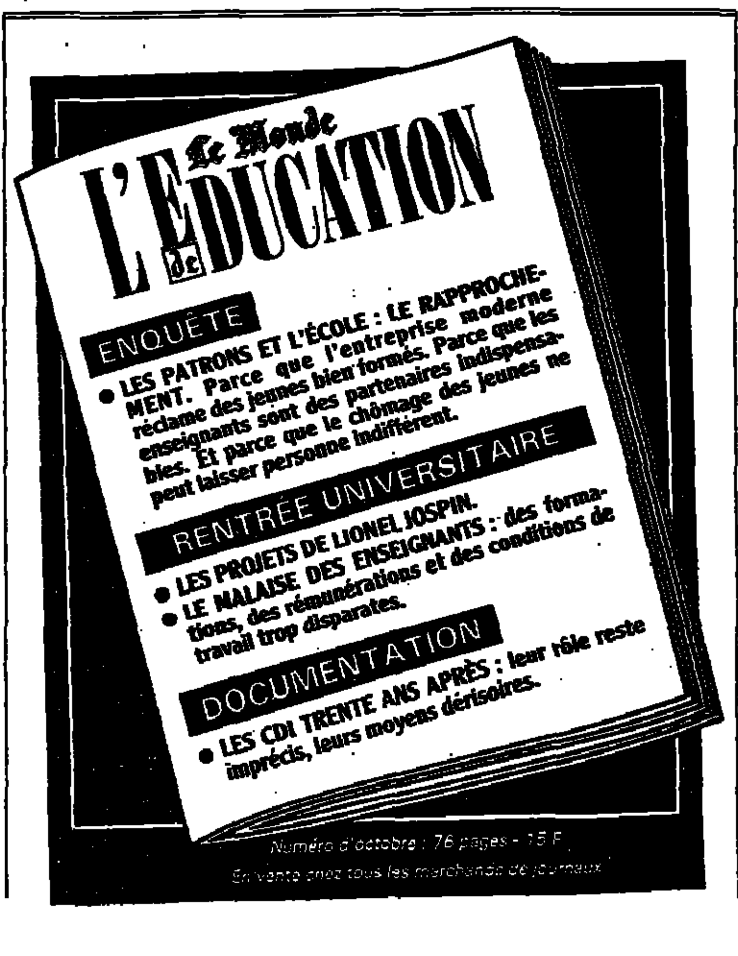
Un colloque européen Perspectives de liaisons européennes images et arts de synthèse (PLEIAS), consacré à *« la formation aux technologies nouvelles ; art et informatique »*, se tiendra à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, les 14 et 15 octobre.

(PLEIAS, université Paris-I, 162, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Tél. : 45-54-03-31, de 10 heures à 14 heures. M. F. Dany.)

● Les lundis des Télécom

Les élèves de Telecom Paris organisent une série de rencontres : *« Les lundis culturels de la rue Barrault »*. Premières conférences : le 10 octobre : *« Comment conçoit-on un livre ? »* avec l'éditeur Jean Piccolec et le 21 novembre : *« L'œuvre et la vie de Bourdelle »* par Mme Germaine Cizeron, professeur de sculpture.

(Olivier Bacelon, club culture Télécom, 46, rue Barrault, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 45-81-77-48.)



En filigrane

● **Catalogues.** — *L'Argus Fildier* 1989 des cartes postales vient de paraître et répertorie, au long de ses 328 pages, les cartes à thèmes régionaux, les cartes fantaisie, les illustrateurs, les caricatures, avec une partie historique sur les origines de la carte postale. Pratique. (*Argus Fildier*, 125 F port compris auprès de Fildier Cartophilie, 4, boulevard Morland, 75004 Paris.)

Le répertoire des flammes d'oblitération illustrées émises en 1987 (et sa cotation) vient de paraître. Vous saurez que, par *exemple*, la *Corse n'a pas émis* de nouvelles flammes postales illustrées sur les quelque 750 émises en France en 1987, un record ; les plus rares proviennent des bureaux de Rennes-République, Prez-sous-Lafauche, Cosne-Cours-sur-Loire, Foix, Bessèges ou L'Argentière-la-Bessée : comptez de 50 F à 150 F. (*Supplément 1987 au catalogue des oblitérations mécaniques illustrées*, 70 pages, 52,40 F port compris, auprès du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris.)

● **Placements.** — La maison Roumet organise deux ventes sur offres sur catalogue (17, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : 47-70-00-56). Clôture des offres les mardis 4 et 18 octobre. Un no 2 de France 15c Cérès vert coté *85 000 F (prix de départ* 40 000 F) fait la couverture du catalogue. A noter la dispersion d'une collection spécialisée sur le type *Blanc* de plus de 150 lots, dont une belle épreuve de luxe collective des cinq valeurs sur grand carton dans la couleur adoptée (prix de départ 8 000 F). Belle collection de classiques dans l'ensemble.

A l'étranger, Harmers, de Londres, organise une vente aux enchères, le mardi 11 octobre, de plus de 400 lots des Falklands de 1871 aux années 50. Succès assuré, les estimations allant de 25 livres à plus de 6 000 livres (Harmers, 91 New Bond Street, London W1A 4EH Angleterre).

● ***Le Monde des philatélistes* d'octobre.** — *Le Monde des philatélistes* d'octobre vient de paraître. A son sommaire : les constructeurs automobiles français sur les timbres étrangers : les Jeux olympiques d'Olympie ; une rencontre avec le nouveau directeur du Musée de la poste de Paris, Marie-Claude Le Floch ; les pages cartes postales consacrées au Musée Jean-Jaurès de Castres, etc. (*Le Monde des philatélistes*, 104 pages, en vente en kiosque, 15 F.)

Elections communales du dimanche 9 octobre en Belgique

L'attention des ressortissants belges résidant à l'étranger doit être attirée sur le fait que le vote est obligatoire.

L'article 207 du code électoral dispose que les électeurs qui se trouvent dans l'impossibilité de prendre part au scrutin peuvent faire connaître leurs motifs d'abstention au juge de paix, avec les justifications nécessaires.

L'article 147 *bis*, paragraphe 1, *2e a)* du code électoral dispose ce qui suit : *« Peut mandater un autre électeur pour voter en son nom l'électeur qui, pour des raisons professionnelles ou de service, est retenu à l'étranger de même que les électeurs membres de sa famille ou de sa suite qui résident avec lui.*

» L'impossibilité visée sous le 2e a) *est attestée par un certificat délivré par l'autorité militaire ou civile ou par l'employeur dont l'intéressé dépend.*

» Les électeurs pouvant voter par procuration sont : les militaires, les agents des missions diplomatiques et des postes consulaires ; les fonctionnaires belges des Communautés européennes (...) ; les membres du personnel de la coopération. »

Peut seul être désigné comme mandataire soit le conjoint, soit un parent ou un allié jusqu'au troisième degré, à condition qu'il soit lui-même électeur.

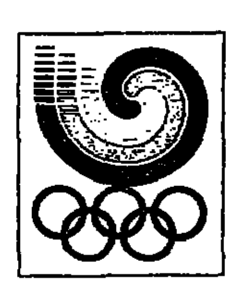
LOTO No 39

11 19 21 22 30 36 — 1



[illegible]	4	2 056 125,00 F
[illegible] + complémentaire	47	94 620,00 F
[illegible]	1 [illegible]	7 650,00 F
[illegible]	[illegible]	110,00 F
[illegible]	2 [illegible]	8,00 F

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul



La quatrième marche

Une réforme olympique s'impose à nos yeux français : il faut ajouter une marche au podium et médailler le quatrième. Car ce n'est pas possible, toutes ces breloques perdues par nos représentants à Séoul pour quelques secondes – voire quelques centièmes de seconde – ou quelques points.

Dernier exemple : Muriel Hermine, vendredi à midi. Dans cette discipline : la natation synchronisée, ce sont les sourires, plus que les figures, qui sont imposés. Exercices pour majorettes nautiques qui, soit dit en passant, auraient davantage leur place dans une revue hollywoodienne, style Esther Williams.

Sauf erreur, on a comptabilisé, pour la délégation française, douze places de quatrième depuis l'ouverture de ces XXIe Jeux d'été, de la cycliste Isabelle Gautheron, dans l'épreuve de vitesse, à l'athlète Jean-Louis Prianon sur 10 000 mètres.

Si une quatrième marche était ajoutée au podium olympique, si une médaille supplémentaire – en chocolat ou en fer blanc, peu importe –, était ainsi attribuée, le « club France », qui a, semble-t-il, de gros soucis d'argent, aurait doublé, à un poil près, son capital-récompenses. M. Nelson Paillou, optimiste président du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), aurait alors vu juste.

Malheureusement, il n'y a plus personne, au sein de la commission exécutive du CIO, pour militer en faveur de cette idée : plus de Français, veut-on dire, qui siège dans cette instance suprême, plus de représentant du pays de Pierre de Coubertin.

Certes, les annonces, dans les arènes olympiques de Séoul, continuent d'être faites – aussi – en français, et, en juillet 1989, auront lieu au Maroc les premiers Jeux de la francophonie, sportifs et artistiques, réunissant quelque quarante nations. Mais tout de même...

Franchement, quatre marches au podium feraient plus carré : d'abord cela permettrait de récompenser la moitié des finalistes, au lieu de cette formule hybride qui consiste à en auréoler trois sur huit. Ensuite, le chiffre 4 est plus universel : c'est le nombre des saisons, des éléments, des points cardinaux, et un quatuor ou un quartette ont quand même plus d'allure qu'un trio ou qu'une triplette, non ?

Enfin, et l'on insiste, notre délégation à Séoul serait mieux payée de ses efforts, à l'image du pays : la France profonde a dépassé le tiercé pour jouer au quarté, elle a eu aussi sa « bande des quatre » et même les Trois Mousquetaires avaient un compagnon d'armes. A ce propos : l'équipe de France de sabre a, jeudi à Séoul, terminé... quatrième.

On pourrait chercher d'autres variations sur ce thème, mais – là on ne plaisante plus – en Corée du Sud c'est interdit : le chiffre 4 est, comme nous l'apprend un spirituel auteur (1), homonyme de « mort ». Il porte malheur, pis que notre chiffre 13, bénéfique ou maléfique selon nos superstitions.

Au pays du Matin calme, il n'y a pas, entre cent exemples, de numérotage au quatrième étage des hôtels, comme il n'existe pas de chambre 13 dans certains établissements occidentaux.

Voilà au moins une excuse toute trouvée pour les athlètes français quatrièmes à Séoul, qui pourront s'exclamer en toute bonne foi : « *On était maudits.* »

MICHEL CASTAING.

(1) Juliette Morillot, professeur, durant cinq ans, à l'Université nationale de Séoul, qui vient de publier aux éditions Souffles *Tout sur la Corée, le pays du Matin clair.*

ATHLÉTISME : l'Equipe de France attend sa première médaille

Une élite mal bichonnée

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Instant rare, unique même. La *Marseillaise* a retenti, vendredi, dans le stade olympique. La foule s'est levée. Pas Mustapha Badid. Sa médaille d'or autour du cou, le champion olympique français est resté cloué à son fauteuil tandis qu'on hissait le drapeau tricolore. Ce sympathique garçon de vingt-deux ans qui sourit à la vie est handicapé. Il n'a plus de jambes, mais quels bras ! A la force de ses biceps, il a remporté le 1 500 mètres en fauteuil roulant au terme d'un sprint pathétique avec le Belge Paul Van Winckel et l'Américain Graig Blanchette.

Pour récompenser ces sportifs, Juan Antonio Samaranch, le président du CIO, et Primo Nebiolo, le président de la Fédération internationale d'athlétisme, se sont dérangés en personne. Est-ce un signe de la reconnaissance prochaine du sport pour handicapés, invité pour l'instant à titre de démonstration ? Dans quinze jours, des sportifs handicapés viendront du monde entier sur cette même piste pour disputer entre eux les « Jeux paraolympiques », que les Coréens ont baptisés « *Jeux de la compassion* ». Pour Mustapha Badid, ils ne vaudront jamais les vrais Jeux, ni ce moment d'émotion sur la plus haute marche d'un podium en pente douce.

« A Rome c'était une vraie »

Né avec une malformation congénitale, Mustapha Badid a été amputé à l'âge de dix ans pour être appareillé, mais il n'inspire aucune « compassion ». Joyeux luron, sportif accompli, « Mousse » est athlète de haut niveau. C'est à ce titre qu'il est employé par le Crédit Lyonnais. Ses études de comptabilité ne lui serviront que plus tard.

Dans l'immédiat, il s'entraîne tous les après-midi à l'INSEP sous la direction de José Marajo, un ancien champion de demi-fond. « *L'entraînement est sensiblement le même que pour les athlètes valides*, dit-il, *même si la course en fauteuil s'apparente plus au cyclisme qu'à l'athlétisme* ». Il aime la compagnie des sportifs « normaux », comme dans le marathon dont il détient le record du monde en 1 h 39 min 31 s.

Sur la piste de Séoul, il n'était pas question de côtoyer Steve Cram ou Saïd Aouita, bien sûr, mais Mustapha était un peu déçu en constatant que sa médaille d'or n'était pas la même que celle des autres champions olympiques. Sur le revers, un tigre en fauteuil roulant marquait la différence. « *Tu crois que je pourrai l'échanger contre une vraie ? A Rome l'an dernier, c'était une vraie.* »

Aux championnats du monde d'athlétisme, Badid était déjà le seul Français médaillé d'or. « *J'en suis fier. On dit toujours que les Français ne sont pas assez déterminés dans les moments importants. Moi, j'étais favori et je n'ai pas craqué*, dit-il, tout en relativisant son exploit. *J'aurais préféré que de vrais athlètes comme Quénéhervé, Marie-Rose ou Arpin obtiennent une médaille.* »

Seulement voilà. L'athlétisme français a paru bien démuni face à la rude concurrence mondiale. Au fil des jours, les chances de médailles se sont amenuisées. C'est Chantal Beaugeant qui trébuche sur une haie dès le premier jour ou encore Thierry Vigneron qui se fait une entorse à la veille de la compétition. C'est Christian Plaziat, démoralisé, qui s'écroule à la fin de son décathlon. C'est Quénéhervé, rentré dans le rang du sprint mondial. C'est Caristan enfin dont la volonté et la hargne n'ont pas suffi à porter son corps malade vers la finale du 110 mètres haies.

La plupart de ceux qui se sont qualifiés en finale n'ont pas pu s'approcher du podium. C'était le cas vendredi de Florence Colle, 5e du 100 mètres haies ; de Maryse Ewange-Epée, éliminée du concours de la hauteur à 1,93 mètre ou encore de Raymond Pannier, en perdition dans le 300 mètres steeple bouclé à quelques centièmes du record du monde mythique d'Henry Ronno.

« Un sentiment d'inachevé »

Le premier bilan que dresse Alain Piron, le directeur technique de l'athlétisme français (DTN), n'est pourtant pas pessimiste. Il consulte les résultats avec des lunettes roses : « *Nous allons avoir autant, sinon plus de finalistes qu'à Mexico en 1968, une année record* », disait-il à la veille d'une prometteuse journée pour les relais.

« *Or on juge la densité d'un athlétisme au nombre des finalistes. Les douze places obtenues jusqu'à aujourd'hui, compte tenu du niveau relevé de ces Jeux, sont le signe que notre athlétisme va bien.* » Il admet cependant ressentir « *un sentiment d'inachevé. Un pays comme le nôtre devrait avoir obtenu une ou deux médailles* ».

Son adjoint, Fernand Urtebise, entraîneur national des haies, se montre davantage déçu. « *C'est une leçon* », dit-il en constatant le fossé qui sépare encore les meilleurs Français du sommet. Partisan d'une sélection plus restreinte, il n'avait pu être entendu avant les Jeux car, soupire-t-il, « *dans notre système électif, il faut faire plaisir à tout le monde* ».

« Il y a des petits génies »

Les résultats lui donnent raison : « *En préparant une centaine d'athlètes, nous balayons trop large. Nous emmenons au plus haut niveau des gens qui n'ont pas tout à fait en eux l'étoffe du champion. En France, nous connaissons les paramètres qui définissent la haute performance, mais nous ne les mettons pas en application. Regardez dans les pays étrangers : un entraîneur ne s'occupe que d'un ou deux athlètes. En Allemagne de l'Est par exemple, Peter Dost ne suit que Thomas Schoenlebe. Moi, j'ai quinze athlètes dans mon groupe. C'est trop contraignant* ».

Fort de la leçon de Séoul, Fernand Urtebise entend se libérer de ses tâches à la Fédération française pour se consacrer uniquement à l'entraînement et « *faire de Florence Colle et de quelques autres des Amadou Dia Bâ* ». Le Sénégalais, élève de Fernand Urtebise depuis six ans, a convaincu le maître par sa médaille d'argent au 400 mètres haies que seule « *une préparation plus pointue de l'élite pouvait conduire au top niveau* ». Resserrer encore l'élite ? Alain Piron est d'accord : « *En France aussi il y a de petits génies. Encore faut-il les détecter à douze ans, puis faire travailler de manière dissociée l'élite et la superélite* ».

Le patron de l'athlétisme français n'a pas eu le temps de mettre en œuvre ses idées depuis trois ans qu'il est en poste. « *J'étais là pour boucher un déficit et redresser un bateau qui coulait*, rappelle-t-il. *Aujourd'hui, l'athlétisme est remis à flot.* » Cette mission accomplie, il va falloir le rendre compétitif sur le plan mondial. Une tâche de longue haleine s'ouvre aux responsables, un peu lassés, comme l'avoue Fernand Urtebise, par « *les querelles de personnes abrutissantes* » qui sapent le travail d'ensemble.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

NATATION SYNCHRONISÉE : victoire de la Canadienne Carolyn Waldo

Muriel Hermine fait bonne figure

La nageuse Muriel Hermine n'a pas réussi, le vendredi 30 septembre, à se placer sur le podium de la piscine du parc olympique. La sociétaire du Racing Club de France s'est classée quatrième d'un concours de natation synchronisée, dominé, en solo, par la Canadienne Carolyn Waldo, championne du monde de cette discipline. Muriel Hermine, victime depuis quelques jours d'un début de trachéite, n'a pu rivaliser, dans les meilleures conditions, avec la Japonaise Mikako Kotani, médaille de bronze, seule concurrente réellement à sa portée.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Les ondines se lèvent tôt. Pour assister à leurs évolutions matinales, il n'y a pas grand monde ce vendredi 30 septembre, autour du bassin olympique. Bien sûr, les dames patronnesses de la natation synchronisée sont là. Jupe ocre et blazer rouge, elles viennent noter les évolutions aquatiques de jeunes filles à la recherche d'une consécration internationale.

Haut perchées sur des chaises habituellement réservées aux arbitres de tennis, ces dames regardent avec attention des jambes sortir de l'eau. Car la natation synchronisée, genre de ballet à l'envers, est surtout un festival de jambes dressées vers le ciel. Au son de musiques où alternent rythmes classiques et phrases contemporaines, les jambes se plient. Tête sous l'eau, les demoiselles battent l'air avant de s'engloutir dans les flots bleus.

Parfois, un bras apparaît. Puis un visage figé par un sourire professionnel. Car les ondines doivent toujours montrer bonne figure à leurs juges pointilleux. Les rangées de dents éclatent de blancheur à chaque fois qu'une tête émerge de l'eau. Les nageuses portent un pince-nez, très utile pour les évolutions en apnée.

Un rictus toujours imposé

Cheveux enserrés en chignon, diadème de rigueur, maillot aux paillettes brillantes, l'uniforme des nageuses est aussi monotone que leur sourire. Trois petites courbettes aux examinatrices, quelques instants de pause figée sur le bord du bassin, et elles plongent, pieds en avant, au son trop amplifié de leur musique. Trois minutes et demie de mouvements des deux côtés de la surface de l'eau. Le temps de décrire des courbes, parfois gracieuses, d'incliner alternativement la tête vers les rives où siègent les juges, d'imiter avec les jambes une vis sans fin, et l'exhibition est terminée.

Les nageuses, essoufflées par leur longue présence sous l'eau, n'ont plus qu'à rejoindre le bord. Là, il leur faut encore monter sur un podium, pour attendre, avec un rictus toujours imposé, la lecture des notes attribuées par ces dames. Long moment de tension face à des juges qui ne manifestent jamais aucune expression sur leur visage. La joie, le vrai sourire de jeune fille comblée, ne peuvent éclater qu'à la lecture du résultat.

Carolyn Waldo, la brune Canadienne, a goûté ce privilège. Avec 99 points, elle a augmenté encore son avance acquise lors des épreuves imposées. Mais, secrètement, pouvait-elle imaginer que la juge canadienne ne lui accorde pas un 10, la note maximum ? Et Tracie Ruiz-Conforto, l'Américaine de vingt-cinq ans, ne s'attendait-elle pas au 10 que lui a généreusement accordé la représentante des Etats-Unis ?

Ces deux vedettes se sont donc octroyé les deux premières places. Seule différence avec les Jeux olympiques de Los Angeles, l'ordre est renversé : Carolyn hérite de l'or, Tracie de l'argent. Pour l'accessit, la lutte engagée entre la Japonaise Mikako Kotani et la Française Muriel Hermine, a tourné à l'avantage de la petite Asiatique.

Les larmes de Muriel manifestent la déception d'une nageuse qui a sacrifié l'année de ses vingt-cinq ans à préparer ce rendez-vous. « *Après les trois médailles d'or (solo, duo et ballet) acquises l'an passé aux championnats d'Europe, j'avais songé à arrêter. Mais des amis, et surtout Françoise Schuler, mon entraîneur, m'ont poussée à continuer. La question se pose à nouveau aujourd'hui, et je vais réfléchir, car je ne veux pas finir sur une quatrième place.* » Muriel met en cause cette méchante trachéite qui l'a affaiblie ces derniers jours. « *Je n'ai pas pu me soigner à la codéine, car ce produit figure parmi les substances interdites* », affirme la nageuse, fière d'avoir perdu « *honnêtement* ». Elle ne songe plus au show aquatique qu'elle avait imaginé présenter en professionnel. Il faut à nouveau qu'elle enfile son pince-nez et affiche son sourire dans les compétitions internationales si elle veut finir sa carrière amateur « *en beauté* ».

SERGE BOLLOCH.

Les résultats

ATHLÉTISME

Dames

100 mètres haies

1. Donkova (Bul.), 12 s 38.
2. G. Siebert (RDA), 12 s 61.
3. C. Zackiewicz (RFA), 12 s 75.
4. N. Grigorieva (URSS), 12 s 79 ; 5. F. Colle (Fr.), 12 s 98 ; 6. J. Rocheleau (Can.), 12 s 99 ; 7. M. Ewanje-Epée (Fr.), 13 s 14 ; 8. C. Oschkenat (RDA), 13 s 73.

10 000 mètres

1. O. Bondarenko (URSS), 31 min 5 s 21.
2. E. McColgan (G-B), 31 min 8 s 44.
3. Y. Joupieva (URSS), 31 min 19 s 82.
4. K. Ullrich (RDA), 31 min 29 s 27 ; 5. F. Larrieu-Smith (E-U), 31 min 35 s 52 ; 6. L. Jennings (E-U), 31 min 39 s 93 ; 7. W. Xiuting (Ch.), 31 min 40 s 23 ; 8. S. Lee (Can.), 31 min 50 s 51 ; (...) 19. A. Sergent (Fr.), 33 min 17 s 38.

Hauteur

1. L. Ritter (E-U), 2,03 m.
2. S. Kostadinova (Bul.), 2,01 m.
3. T. Bykova (URSS), 1,99 m.
4. O. Tourtchak (URSS), 1,96 m ; 5. G. Astafei (Rou.) et L. Andonova (Bul.), 1,93 m ; 7. C. Stanton (Aus.), 1,93 m ; 8. D. Davies (G-B) et H.-S. Kim (CDUS), 1,90 m ; 10. M. Ewanje-Epée (Fr.), 1,90 m.

Messieurs

3 000 mètres steeple

1. J. Kariuki (Ken.) 8 min 15 s 51.
2. P. Koech (Ken.), 8 min 6 s 79.
3. M. Rowland (G-B), 8 min 7 s 96 ; 4. A. Lambruschini (It.), 8 min 12 s 17 ; 5. W. Van Dijck (Bel.), 8 min 13 s 99 ; 6. H. Marsh (E-U), 8 min 14 s 39 ; 7. P. Sang (Ken.), 8 min 15 s 22 ; 8. B. Maminski (Pol.), 8 min 15 s 97 ; (...) 12. R. Pannier (Fr.), 8 min 23 s 80.

Bruno Le Stum a été éliminé en demi-finales en 8 min 26 s 69.

50 kilomètres marche

1. V. Ivanenko (URSS), 3 h 38 min 29 s.
2. R. Weigel (RDA), 3 h 38 min 56 s.
3. H. Gauder (RDA), 3 h 39 min 45 s.
4. A. Potachev (URSS), 3 h 41 min ; 5. J. Marin (Esp.), 3 h 43 min 3 s ; 6. S. Baker (Aus.), 3 h 44 min 7 s ; 7. B. Gustafsson (Suè.), 3 h 44 min 49 s ; 8. R. Ducceschi (It.), 3 h 45 min 43 s ; (...) 16. A. Lemercier (Fr.), 3 h 50 min 28 s.

Décathlon

1. C. Schenk (RDA), 8 488 pts.
2. T. Voss (RDA), 8 399.
3. D. Steen (Can.), 8 328.
4. D. Thompson (G-B), 8 306 ; 5. C. Plaziat (Fr.), 8 272 ; 6. A. Blondel (Fr.), 8 268 ; 7. T. Bright (E-U), 8 216 ; 8. R. De Wit (P-B), 8 189.

BASKET-BALL

Messieurs

Finale

URSS b. Yougoslavie 76-63

Finale pour la 3e place

Etats-Unis b. Australie 78-49

CANOË-KAYAK

Dames

K1-500

1. V. Guecheva (Bul.), 1 min 55 s 19.
2. B. Schmidt (RDA), 1 min 55 s 31.
3. Dylewska (Pol), 1 min 57 s 38.

K2-500

1. RDA (B. Schmidt, A. Nothnagel) 1 min 43 s 46. 2. Bulgarie, 1 min 44 s 06. 3. Pays-Bas, 1 min 46 s.

Messieurs

K1-500

1. Z. Gyulay (Hon), 1 min 44 s 82.
2. A. Staehle (RDA), 1 min 46 s 38.
3. P. Mac Donald (N-Z), 1 min 46 s 46.

K2-500

1. Nouvelle-Zélande (P. Mac Donald, I. Ferguson) 1 min 33 s 98. 2. URSS, 1 min 34 s 15. 3. Hongrie, 1 min 34 s 32.

C1-500

1. O. Heukrodt (RDA), 1 min 56 s 42. 2. M. Slivinskii (URSS), 1 min 57 s 26. 3. M. Marinov (Bul.), 1 min 57 s 27.

C2-500

1. URSS (V. Reineski, N. Jouravski), 1 min 41 s 77. 2. Pologne, 1 min 43 s 61. 3. France, (P. Renaud, J. Bettin) 1 min 43 s 81.

ESCRIME

Sabre par équipes

1. Hongrie (G. Nebald, B. Szabo, I. Bujdoso, I. Gedoevari, L. Csongradi).
2. URSS.
3. Italie.
4. France (J.-F. Lamour, F. Ducheix, P. Delrieu, P. Guichot, H. Granger-Veyron).

HANDBALL

Dames

Classement final

1. Corée du Sud.
2. Norvège.
3. URSS.

HOCKEY SUR GAZON

Dames

Finale

Australie b. Corée du Sud, 2-0.

Finale pour la troisième place

Pays-Bas b. Grande-Bretagne, 3-1.

JUDO

Catégorie des moins de 86 kg

1. P. Seisenbacher (Aut).
2. V. Chestakov (URSS).
3. B. Spijkers (P-B) et A. Osako (Jap).
5. F. Canu (Fr).

LUTTE

Catégorie des 48 kg

1. T. Kobayashi (Jap.).
2. I. Tzonov (Bul.).
3. S. Karamtchakov (URSS).

Catégorie des 62 kg

1. J. Smith (E-U).
2. S. Sarkissian (URSS).
3. S. Chtevev (Bul.).

Catégorie des 90 kilos

1. M. Khadartsev (URSS).
2. A. Ota (Jap.).
3. K. Tae Woo (Cor. du Sud).

NATATION SYNCHRONISÉE

Solo

1. C. Waldo (Can.), 200,150 pts.
2. T. Conforto-Ruiz (E-U), 197,633.
3. M. Kotani (Jap.), 191,850.
4. M. Hermine (Fra.), 190,100.

TENNIS

Dames

Finale du double. – P. Shriver et Z. Garrison (E-U) bat J. Novotna et H. Sukova (Tch.), 4-6, 6-2, 10-8.

Médailles de bronze. – S. Graf et C. Kohde-Kilsch (RFA) ; et E. Smylie et W. Turnbull (Aus.)

Messieurs

Finale du simple. – M. Mecir (Tch.) b. T. Mayotte (E-U), 3-6, 6-2, 6-4, 6-2.

Médailles de bronze. – S. Edberg (Suè.) et B. Gilbert (E-U).

TIR A L'ARC

Dames

1. K. Soo Nyung (Cor. du S.), 344 pts.
2. W. Hee Kyung (Cor. du S.), 332.
3. Y. Young-Sook (Cor. du S.), 327.

La Française Catherine Pellen a été éliminée en quarts de finale.

Messieurs

1. J. Barrs (E-U), 338 pts.
2. P. Sung-Soo (Cor. du S.), 336.
3. V. Echeev (URSS), 335.

Le Français Olivier Heck a été éliminé en huitièmes de finale.

VOLLEY-BALL

Dames

Finale. – URSS bat Pérou, 3 à 2 (10-15, 12-15, 15-13, 15-7, 17-15).

Finale pour la troisième place. – Chine b. Japon, 3 à 0 (15-13, 15-6, 15-6).

WATER-POLO

Poule de classement. – France bat Chine, 11-4.

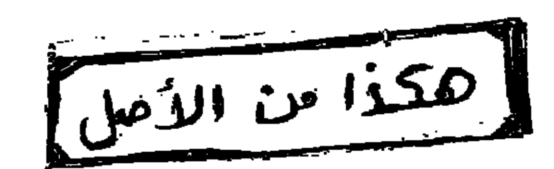
Mobilisation étudiante

Une manifestation a opposé un millier d'étudiants à la police anti-émeute, le jeudi 29 septembre, à proximité de l'Université de Corée. Les manifestants demandaient la libération de Oh Young-Sik, le leader de la Fédération nationale des étudiants, arrêté la semaine précédente pour « *troubles de l'ordre public* ». Les policiers, équipés de boucliers et de masques ont renvoyé les pierres et les cocktails Molotov que les étudiants leur jetaient mais n'ont pas fait usage, cette fois, de gaz lacrymogènes. Au moins trois étudiants auraient été blessés.

Le lendemain, de petits groupes ont protesté devant l'ambassade américaine et ont envoyé des bombes incendiaires devant le garage de l'armée américaine. Ces manifestants demandaient la libération des sept cents prisonniers politiques détenus par les autorités sud-coréennes.

Les responsables étudiants menacent de perturber le déroulement du marathon olympique qui clôturera les Jeux, le dimanche 2 octobre. Quelque 36 000 policiers ont d'ailleurs été mobilisés pour prévenir tout incident. Cette décision aurait été aussi motivée par le désir de décourager toute action terroriste au moment où on peut constater un certain relâchement des mesures de sécurité aux abords des installations olympiques. – *(AFP, UPI, Reuter.)*





هكذا من الأصل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

Les champions se disqualifient

SÉOUL
de nos envoyés spéciaux

Ce stade, décidément, a quelque chose de maudit. Rien ne s'y passe comme prévu. Les splendeurs des performances, la chute des records du monde, cette épopée-là tourne à la confusion.

Et bien sûr, cette dérive de l'athlétisme à Séoul concerne une fois encore Carl Lewis. Après sa médaille d'or de consolation au 100 mètres, par la faute de Ben Johnson, et sa médaille d'argent, seulement d'*argent*, *au* 200 mètres. La poisse : Le relais 4 × 100 mètres américain a été disqualifié, vendredi, en séries.

Carl Lewis est interdit de finale. Les Etats-Unis privés d'une victoire promise. On dira que c'est de la faute de Lewis lui-même. Il ne s'est pas présenté à cette course, cédant sa place, pour cette formalité de qualification, à Albert Robinson, Joe DeLoach, médaille d'or du 200 mètres, se faisant remplacer, lui, par Calvin Smith.

Les Etats-Unis regorgent de bons sprinters. On avait préféré user les seconds pour reposer les champions. *Mal en a pris aux* sélectionneurs. Le troisième passage du témoin a été sujet à caution. Sujet à des réclamations qu'ont aussitôt déposées trois des autres concurrents, la France, le *Nigéria et l'URSS. Lee Mcneill, der*nier relayeur était parti trop tôt et Calvin Smith ne l'avait rejoint qu'au-delà des limites réglementaires.

Les plaignants ont obtenu gain de cause auprès du jury d'appel. Le 4 × 100 mètres sera amputé, à peu près comme une épreuve de boycottage. Comme le relais de Moscou et celui de Los Angeles. Une occasion perdue, une autre, pour Carl Lewis.

L'enceinte olympique devient chemin de croix. Chaque jour, ou presque, l'évidence, voire la morale, sont mises à mal. Vendredi, à l'heure où Lewis apprenait son éviction, le président du comité olympique britannique, annonçait que deux athlètes de son pays avaient été déclarés positifs, au premier examen d'un contrôle anti*dopage. Deux noms ont immédia*tement circulé : Kerrith Brow, médaille de bronze en judo, qui confirmait lui-même l'information, et le sprinter Lindford Christie, médaille d'argent du 100 et médaille de bronze du 200 mètres.

Le trio surnaturel du 100 mètres

Présent au stade, le coureur plaisantait à propos de cette nouvelle en compagnie de journalistes anglais. Il attendait pourtant l'examen du contenu du second flacon, qui a valeur de contre-expertise. Les médecins de l'équipe britannique avaient été avertis de cette première analyse confondante avant le lever du soleil. Ils étaient invités à assister au second contrôle, prévu pour le milieu de l'après-midi.

En fin de journée, à Séoul, ces deux nouveaux cas de dopage, encore hypothèses formelles, paraissaient choses acquises. Même si le CIO se gardait de toute déclaration, dans l'attente de la *réunion de sa commission médi*cale, prévue pour la soirée.

Sinistre 100 ! Sa perfection ne résiste pas au jeu de massacre des contrôles. Lindford Christie n'est pas suspecté pour cette course, mais pour le 200 mètres. Il fait pourtant partie du trio surnaturel des moins de dix secondes.Et c'est à ce titre qu'on le jugera. Avec lui, Séoul pourrait bien parfaire sa connaissance du lexique médical. *Après les anabolisants de Ben* Johnson, la pseudo-Ephédrine de l'Anglais ? Le Canadien Mckoy, finaliste du 110 mètres haies, très proche de Ben Johnson et entraîné par la même personne a préféré rentrer dans son pays sans disputer comme prévu le relais 4 × 100 mètres. *« Je préfère effectuer les tests antidopage au Canada »,* a-t-il déclaré... L'olympisme compte les jours.

Ph. Bg. et S.B.

Un canoë de sauvetage pour la France

RUDI BLAHA/AP

Deux garçons ont atténué, vendredi 30 septembre, la mauvaise image acquise la veille par l'équipe de France de canoë-kayak, à la suite de la disqualification pour absence au départ d'une demi-finale de l'équipage Boccara-Boucherit (*le Monde* du 30 septembre). En canoë deux places, sur la distance de 500 mètres, Philippe Renaud (*au premier plan*) et Joël Bettin ont réussi à se classer troisièmes lors de la finale. Pour quelques centièmes de secondes ils voient même la médaille d'argent leur échapper au profit d'un équipage polonais, avec lequel ils avaient lutté pour rattraper d'insaisissables soviétiques.

Les Jeux olympiques sont une longue histoire de famille pour Philippe Renaud. Fils d'un médaillé d'argent aux Jeux de 1956 à Melbourne (déjà en C2), il a vu son frère Eric gagner le bronze ,sur la distance de 1 000 mètres, à Los Angeles. Lui-même présent à ce jeux, avait bien failli monter sur le podium puisqu'il s'était classé quatrième dans sa discipline. C'est aujourd'hui chose faite pour ce Parisien de vingt-cinq ans, enseignant d'éducation physique et sportive. Une victoire qui va réconforter les entraîneurs français très abattus par l'inconscience et le manque de sérieux des « vedettes potentielles » du kayak à deux.

BASKET-BALL : l'URSS bat la Yougoslavie en finale (76-63)

Sabonis, la tour de contrôle

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Il n'est pas Américain, mais cela revient presque au même. Il n'est pas professionnel, puisqu'il est Soviétique. Arvidas-Romas Sabonis est pourtant un basketteur hybride, une fin de guerre froide à lui seul.

Les Etats-Unis souhaiteraient l'attirer outre-Atlantique. L'URSS n'a pas dit non. Ce colosse de 2,23 mètres pour 122 kg a été opéré, ces derniers mois, des chevilles dans un hôpital américain, preuve que le basket occidental tient à lui. Signe de dégel évident, qui irritait l'équipe olympique de l'Oncle Sam. Bien soigné, Sabonis pouvait embarrasser ses propres joueurs, affaiblir l'aigle dans son face-à-face tant attendu, avec l'ours.

L'URSS et les Etats-Unis ne s'étaient pas retrouvés, sous les *paniers olympiques* depuis Montréal, en 1976. Ils se sont ratés, on le sait, à Séoul. Le choc n'a eu lieu qu'en demi-finale et il a tourné nettement à l'avantage des Soviétiques. La jeune équipe américaine n'obtient que la médaille de bronze.

Mais elle peut se réconforter en se disant qu'au fond un style très « yankee » a bousculé la Yougoslavie, vendredi, en finale. Sabonis a joué pour l'URSS comme un pro du *championnat. Comme* l'une de ces tours de contrôle que dressent, au basket, les universités américaines. Interminable, omniprésent sous un filet qu'il touche presque de la tête. Lourd à déplacer, lent comme un pivot.

Difficile, surtout, à réveiller. La Yougoslavie n'eut, de tout ce match, qu'un beau quart d'heure. Sabonis ratait tout, ses tirs comme ses sauts au rebond. L'immense machine tournait mal. Sous-entraînée, car le joueur star de ces Jeux n'avait disposé que de deux jours d'échauffement, entre sa convalescence et ce tournoi. Alors, cette grande bringue de prodige s'était contentée de s'améliorer rencontre après rencontre. Méconnaissable contre la Yougoslavie, au premier tour. Inerte, étourdi, comme s'il s'était trompé de terrain.

Retrouvé en cours de première mi-temps. Les Yougoslaves commençaient a trouver trop d'obstacles sur leur route, le sien essentiellement. L'espace se réduisait, comme la marque : 21 à 24 contre les Soviétiques, bientôt 31 à 28 au repos.

Sabonis, peut-être pour plaire aux Américains, déployait son savoir-faire, le bras délié, un sens du jeu à remplacer un entraîneur. Il hurlait ses ordres de loin, car sa majesté ne courait pas : elle marchait, et ses compagnons l'attendaient, faisant mine d'attaquer, histoire, simplement, d'étourdir un peu plus les Yougoslaves. *Sabonis arrivait enfin,* s'engageait dans la raquette. Le ballon lui parvenait à bout de bras, c'est-à-dire bien au-dessus de ce que les autres, partenaires ou adversaires, pouvaient toucher.

Useur de nerfs

A écœurer les joueurs de l'équipe des Etats-Unis, bien obligés de regarder la leçon de Sabonis. Ils étaient là pour la cérémonie. Les chevilles en état, bien que bandées, le pivot soviétique fut cause de perdition pour les Yougoslaves. Il récupérait tout, d'un tout petit saut, même les coups francs.

Le champion de la soustraction limitait le score adverse. Ses comparses marquaient des points. Lui assurait la défense, étonnant de décontraction, imposant simplement son corps, sans bouger, aux percées de Vlade Divac, excellent joueur de 2,03 mètres, qui, vendredi, dut se sentir trop petit. Sabonis, champion de l'inertie, useur des nerfs yougoslaves, toujours tendus sur un terrain de basket.

Le score fut ce qu'il voulut. Modeste, comme pour un match amical. La finale olympique se conclut à 76 contre 63. Sabonis ne força point. Après les hymnes, son entraîneur, Alexandre Gomelski, rendit un hommage ému au phare national. Il se réjouit de ces retrouvailles américano-soviétiques et du talent de Sabonis.

Il louait sa tour de contrôle pour ne pas la perdre. *Sabonis était déjà* l'hôte des télévisions américaines. On lui demandait s'il allait venir jouer à Denver... L'autre souriait, sans répondre. Tout avait été dit par son jeu.

PHILIPPE BOGGIO.

JUDO : l'Autrichien Peter Seisenbacher médaille d'or

Fabien Canu refroidi

SÉOUL
correspondance

Un petit courant d'air japonais, et c'est le titre olympique qui s'envole. Fabien Canu, champion d'Europe, champion du monde en titre, était venu à Séoul pour compléter sa collection de médailles en or. Mais c'est un homme souffrant qui est monté jeudi soir sur le tatamis de la salle Changchung. Pour y échouer finalement d'un rien.

« En partant en stage au Japon deux semaines avant les Jeux, j'avais bien pensé qu'il faudrait faire attention aux dangers de la climatisation, raconte le Français. *Pourtant, ça n'a pas raté : j'ai attrapé froid. Pendant cinq ou six jours, j'ai eu la tête prise, j'étais un zombie. Et avec cette satanée réglementation contre le dopage, il était quasiment impossible pour moi de me soigner correctement. »*

Dans l'avion qui transporte les judokas français du Japon en Corée, le *24 septembre,* la *pressurisation* réveille le mal. Mais, à Séoul, les choses semblent s'arranger, et Canu affiche une belle confiance lorsqu'il vient voir combattre ses camarades des catégories inférieures. Jeudi pourtant, au matin du tournoi olympique, la sinusite est bien là, revenue aussi forte qu'au Japon.

Dans ces conditions, le double champion d'Europe ne va pas pouvoir défendre ses chances normalement. Il n'a révélé à personne, sauf évidemment à ses entraîneurs, son état. Lors de deux premiers tours assez facile, il se qualifie sans convaincre. Mais en quarts de finale son viel adversaire, l'Autrichien du RCF, Peter Seisenbacher, tenant du titre olympique, l'attend. Et il semble avoir retrouvé sa forme éblouissante des années 1984-1985.

Seisenbacher, en route pour un deuxième titre olympique consécutif (une première dans le judo, qui n'est présent aux Jeux que depuis 1972), ne fait qu'une bouchée de Canu. *« Dans mon état, je savais fort bien que je ne pouvais pas viser la médaille d'or,* confie ce dernier. *Le bronze me semblait la seule consolation à ma portée. »*

Pourtant au bord de l'épuisement, Canu trouve les ressources pour battre en repêchage le Coréen Kim Seung Kyu, évidemment soutenu par un public toujours aussi surexcité. Après être passé sur ordre de son entraîneur Serge Feist sous une douche froide pour faciliter la récupération, il enchaîne avec le Japonais Osako, troisième marche du podium en jeu. Le Français, à l'origine de quelques mouvements avortés, est persuadé de l'avoir emporté. Mais l'arbitre en décide autrement, infligeant le coup de grâce à un homme au bout de ses forces.

« Je suis prêt à attendre quatre ans »

Canu s'écroule sur le tatami avant d'aller récupérer pendant de longues minutes, enfermé dans la salle d'échauffement réservée aux concurrents. Il en sort, le visage congestionné, la voix prise, encore ivre de fatigue.

« La sensation que j'ai éprouvée tout au long de la compétition a été très frustrante, raconte-t-il. *Je sentais tous mes adversaires à ma portée, y compris Seisenbacher. Je savais que j'aurais pu les battre, mais j'étais incapable de les dominer. Je ne pensais pas me sentir aussi mal. Mais tant que l'on n'a pas produit d'effort intensif, on ne se rend pas compte des conséquences réelles de la maladie. »*

Même si il affirme qu'il n'aurait peut-être pas eu la force de se rendre jusqu'au podium, Canu s'estime volé d'une médaille de bronze. N'hésitant pas à mettre en cause l'arbitre américain de son combat contre Osako, qui, selon lui, n'aurait pas dû hésiter comme il l'a fait au moment de rendre son jugement, et dont il estime que les origines japonaises ne sont peut-être pas étrangères au sens de son verdict. Paroles de battu ? Les fautes d'arbitrage ont, semble-t-il, été assez fréquentes à Séoul.

Malgré ses vingt-huit ans, Fabien Canu s'est donné rendez-vous dans quatre années à Barcelone. *« Il y a cinq ans, j'avais été battu en finale d'un championnat du monde et je m'étais promis de revenir pour l'emporter. J'y suis parvenu en 1987. Pour les Jeux, c'est pareil. Je suis prêt à attendre quatre ans, mais il n'est pas question de baisser les bras. Je vais prendre du repos, car un coup comme celui que je viens de recevoir marque aussi bien physiquement que moralement. Mais je remonterai la pente. »*

GILLES VAN KOTE.

Au programme

Samedi 1er octobre

Athlétisme. – 3 h 15 : Début des épreuves ; 3 h 25 : Finale du poids dames ; 3 h 45 : Finale du disque messieurs ; 3 h 55 : Finale du 1 500 m dames ; 4 h 10 : Finale du 1 500 m messieurs ; 4 h 30 : Finale du 5 000 m messieurs ; 4 h 55 : Finale du 4 × 100 m dames ; 5 h 15 : Finale du 4 × 100 m messieurs ; 5 h 35 : Finale du 4 × 400 m dames ; 6 h : Finale du 4 × 400 m messieurs.

Boxe. – 1 h : Finales.

Canoë-Kayak. – De 0 h à 2 h 30 : finales K1, K2, K4, C1 et C2 messieurs ; K4 dames.

Football. – 10 h : Finale URSS-Brésil.

Handball. – 8 h 30 : Finale du tournoi messieurs.

Hockey sur gazon. – 6 h 15 : Finale du tournoi messieurs.

Judo. – 8 h : Finale des plus de 95 kg.

Lutte. – 8 h 30 : Finales de la libre en 57, 68, 82 et 130 kg.

Natation synchronisée. – 0 h 30 : Finales duos.

Tennis. – 2 h : Finale du double messieurs et du simple dames.

Tennis de table. – 11 h : Finale du simple dames ; 12 h 30 : Finale du simple messieurs.

Tir à l'arc. – 5 h 30 : Finales par équipes dames et messieurs.

Water-polo. – 10 h : Finale.

Dimanche 2 octobre

Athlétisme. – 7 h 45 : Arrivée du marathon messieurs.

Boxe. – 1 h : finales.

Sports équestres. – 0 h : Finale du saut d'obstacles.

Volley-ball. – 3 h : Finale du tournoi messieurs.

Cérémonie de clôture. – 10 heures.

Les XXIes Jeux olympiques

TENNIS : Miloslav Mecir vainqueur de Tim Mayotte

Un second rôle pour les divas

Soixante-quatre ans après l'Américain Vincent Richard, c'est le Tchécoslovaque Miloslav Mecir qui a inscrit son nom à la rubrique tennis du palmarès olympique. Vendredi 30 septembre, en finale du tournoi de Séoul, l'Américain Tim Mayotte s'est incliné en quatre sets (3-6, 6-2, 6-4, 6-2).

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Elle trépigne la « dame pipi », cette brave hôtesse qui doit conduire le premier champion olympique de tennis depuis soixante-quatre ans au contrôle antidopage. Elle trépigne parce que la conférence de presse d'après finale n'en finit pas et que le délai au terme duquel le médaillé d'or doit se présenter dans la salle d'examen est presque achevé.

Il faut dire qu'un journaliste coréen a tout bonnement demandé à Miloslav Mecir de raconter sa vie : *« Vous n'êtes pas très connu dans notre pays, pouvez-vous vous présenter pour les téléspectateurs de la chaîne MBC. »* Après un bref sourire, Mecir s'est exécuté. De la première raquette touchée à cinq ans à la blessure au dos qui a gâché le début de sa saison 1988, il a égrené les grandes dates de sa carrière : à seize ans, le centre d'entraînement de Bratislava à dix-neuf ans, la première sélection en équipe nationale à vingt et un ans le statut professionnel...

Mecir n'est pas une star en Corée où le tennis reste un sport confidentiel. L'unique champion autochtone – qui a néanmoins réussi à éliminer Henri Leconte – suit le grand prix plus en tant que reporter que comme joueur. Mecir a conscience de la situation, mais il n'en a cure. Pour les siens, il a accompli quelque chose de grand. *« En Tchécoslovaquie, une médaille d'or aux Jeux c'est plus important qu'une victoire à Wimbledon. »*

Contrairement à beaucoup d'autres professionnels, il n'a donc pas pris à la légère l'honneur de représenter son pays dans le premier tournoi olympique de l'ère de l'open. *« Ce n'est pas une mauvaise expérience, de vivre au milieu des autres sportifs pendant quinze jours et de ne plus penser pendant ce temps à gagner de l'argent, mais seulement des matches. »*

Après avoir collé du sparadrap sur les logos publicitaires cousus sur les manches de ses chemisettes, Mecir, fantassin slovaque de la raquette, qui n'a pas déserté comme Martina Navratilova ou Ivan Lendl, s'est donc attaqué à l'Olympie. Comme il sait le faire quand il est en bonne condition et qu'il n'a pas envie d'aller à la pêche à la truite dans le ruisseau de son village. Il n'y avait vendredi que la médaille d'or qui l'intéressait. Et Tim Mayotte, comme Stefan Edberg en demi-finale, n'a pas tardé à se rendre compte qu'il ne pourrait pas avoir le dernier mot.

Raquette en l'air

A vrai dire, il a fallu un set pour que Mecir ajuste son jeu. Une fois qu'il eût raccourci ses retours de service pour contraindre Mayotte à volleyer sous le filet et organiser l'échange de fond de court, l'affaire était réglée. Une volée amortie, un revers gagnant, un coup droit croisé, et une volée de revers dans le filet sur un passing out permis à Mecir de conclure sur un jeu blanc.

Il a alors jeté sa raquette en l'air, établissant sans doute là un nouveau record du monde de la spécialité. Et chez ce grand calme – au point que certains le trouvent mou – c'était le signe d'une joie intense qu'il a malheureusement été incapable d'expliciter véritablement par la suite : *« C'est une belle journée, la Terre continue de tourner. Quand j'aurai discuté avec mes amis, j'apprécierai sûrement mieux ce qui vient de m'arriver. J'ai joué beaucoup de tournois, j'en ai gagné pas mal, mais ça doit bien être la plus belle victoire. »*

Une victoire c'en était en tout cas une pour le président de la Fédération internationale, Philippe Chatrier. En dépit de la fronde des joueurs contre la FIT, le tournoi a couronné un champion qui n'a certes pas un titre du Grand Chelem à son palmarès mais qui est bien l'un des plus doués de sa génération et qui représente une des plus solides traditions. De surcroît, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres sports, le public n'a pas déserté le stade dès l'élimination des représentants coréens.

Près de soixante mille personnes – dont beaucoup accompagnées d'enfants en très bas âge, dont les cris ont parfois perturbé les parties – auront fréquenté le stade durant la durée du tournoi. C'est un beau score.

Aussi Philippe Chatrier a-t-il bon espoir que lors de sa session de Porto-Rico, l'an prochain, le comité international confirmera l'inscription du tennis au programme olympique : *« C'est important pour notre sport d'être représenté dans un événement qui est suivi par des milliers de téléspectateurs dans le monde. C'est important pour son développement dans les pays du tiers-monde et de l'Est. Et ici les tennismen ont montré qu'ils savaient se conduire autrement que des divas, ce qui n'a pas été le cas dans d'autres sports dits amateurs. D'ailleurs, le tennis a fait preuve d'honnêteté et de loyauté. »*

ALAIN GIRAUDO.

Escrime

L'or pour les Français

Après avoir battu en demi-finale (neuf victoires à cinq) les Soviétiques, champions du monde en titre, les Français ont conquis la médaille d'or de l'épée par équipes en battant en finale les Allemands de l'Ouest, champions olympiques à Los Angeles.

Des quatre épéistes français, seul Philippe Riboud, deuxième du concours individuel, n'a pu apporter de victoire en finale, mais Eric Srecki (une victoire), Olivier Lenglet (trois victoires) et surtout Jean-Michel Henry (quatre victoires) ont assuré un large succès (huit à trois) face aux Allemands de l'Ouest, qui comptaient dans leurs rangs le jeune Arnd Schmitt, le champion olympique de Séoul.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Mme Pierre Guichard,
M. et Mme Henri Calemard,
M. et Mme Yves Guichard,

M. et Mme Robert Maurel,
Mme Micheline Foufria,

M. le docteur Claude Maurel,

sont heureux d'annoncer le mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Véronique GUICHARD
et
Philippe MAUREL,

qui aura lieu à Ramatuelle (Var), samedi 1er octobre 1988.

Décès

– Mgr l'évêque de Metz,
Le recteur de l'Institut catholique de Paris
Et les professeurs,
M. l'abbé François Chatillon,
son frère,
Mme Pierre Chatillon,
sa belle-sœur,
M. et Mme Léopold Chatillon,
Guillaume et Henri,
ses neveux et petits-neveux,

font part du rappel à Dieu du

chanoine JEAN CHATILLON,
doyen honoraire
de la faculté de philosophie,
de l'Institut catholique de Paris,

le 29 septembre 1988, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, 75006 Paris, suivie de l'inhumation à Terville (Moselle), à 15 heures.

25, quai Rouget-de-Lisle,
67000 Strasbourg.
23, rue Claude-Dalsème,
92190 Meudon.
3, allée Degas,
78560 Port-Marly.

– M. Robert Pick,
directeur du département de recherches physiques de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
M. Nguyen Hoe
Et l'équipe de spectronomie des gaz et des plasmas,
Et tous ses collègues,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 28 septembre 1988, de

M. Gérard COULAUD,
ingénieur CNRS.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 octobre 1988, à 14 h 15, au cimetière de Villejuif.

– Villers-Farlay (Jura).

Mme Jean Depasse,
son épouse,
Geneviève Depasse,
Anne-Marie et Jean-Pierre Hamel,
Elisabeth Depasse,
Francis, Vincent et Hadrien Hamel,
ses enfants et petits-enfants,
Jean Olivier
Et toute la famille Olivier,
Ses frères et sœurs,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Neveux et nièces,
Tous ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean DEPASSE,
officier de la Légion d'honneur,
trésorier-payeur général honoraire,
ancien maire de Villers-Farlay,

survenu le 28 septembre 1988, à Villers-Farlay.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Villers-Farlay, le samedi 1er octobre 1988, à 14 h 30.

Réunion à l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Gaston Dollé,
ingénieur général du génie maritime (CR),
Jean et Sabine Dollé,
François et Michelle Dollé,
Hélène et Jean Marcandier,
Claude et Sabine Dollé,
Ses seize petits-enfants avec leurs conjoints,
Ses quatorze arrière-petits-enfants,
M. et Mme Pierre Babu,
Mlle Alice Dollé,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elisabeth DOLLÉ,
née Babu,

survenu à Paris, le 26 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

« Je lève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. »
Ps. 121.

70, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Mme Joseph Jacquart,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Leur famille,
font part du décès, à l'âge de soixante-quatorze ans, de

M. Joseph JACQUART,
ancien lieutenant
des Forces françaises combattantes,
déporté résistant NN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques ont eu lieu le 30 septembre 1988, à Rennes.

18, rue du Clos-Robert,
35520 La Chapelle-des-Fougeretz.

– Mme Paulette Lecoin,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Parents
Et amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Bernard LECOIN,

survenu à Brest, le 20 septembre 1988.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

41, rue de la Poste,
29200 Brest.

– Michel Leiris,
Germaine Vilato,
née Lascaux,
Son fils Xavier Vilato,
Le personnel de la galerie Louise Leiris,
ont le chagrin d'apprendre le décès de

Louise (dite Zette) LEIRIS,
née Godon,

survenu le 24 septembre 1988.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Anniversaires

– Il y a un an

Marcel LAMBINON,
ancien conservateur des hypothèques

quittait les siens.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Qu'ils gardent son souvenir.

– Il y a cinq ans

Michel PORNEY,
conseiller d'Etat,
vice-président fondateur
de la Fondation de France,

nous quittait.

Pour tous ceux qui l'ont connu et aimé, son souvenir reste vivant.

Avis de messes

– Une messe solennelle sera célébrée le mardi 4 octobre 1988, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, Paris-5e, en la mémoire de

Marcel CHAUVENET,
sculpteur.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

هكذا من الأصل

Économie

SOMMAIRE

Des résultats en baisse de 23 % au premier semestre

M. De Benedetti reprend en main Olivetti

Au lendemain de l'annonce d'une baisse de 23 % de ses résultats du premier semestre, M. Carlo De Benedetti a annoncé la réorganisation d'Olivetti, troisième constructeur informatique en Europe. A compter du 1er janvier 1989, l'entreprise va en effet être organisée en trois divisions (et non plus en neuf), appelées à devenir des sociétés de plein droit à compter de 1990. Ces trois divisions seront coiffées par la société Ing. C. Olivetti and C. SpA, qui conserve sa structure de holding.

La première des trois branches, dénommée Olivetti-Office, regroupera tout ce qui concerne la bureautique, activité originelle de l'entreprise. Elle sera confiée à M. Franco Tato, qui préside actuellement la filiale ouest-allemande de la compagnie Triumph Adler. La seconde division, dénommée Olivetti-Systems and Networks, réunira tout ce qui touche aux systèmes informatiques et aux réseaux (réseaux locaux intégrés, systèmes de terminaux et de télécommunications...).

Elle sera dirigée par M. Luigi Mercurio, ancien dirigeant du groupe qui a fondé en 1984 une entreprise d'équipement de télécommunication, David Systems Inc.

Enfin, le troisième secteur – Olivetti-Information Services – proposera les services informatiques tels que les logiciels, les réseaux à valeur ajoutée, l'édition électronique, la sous-traitance informatique... Il sera dirigé par le frère cadet de M. Carlo De Benedetti, M. Franco De Benedetti.

Cette réorganisation était attendue depuis plusieurs semaines : pendant le feuilleton de la Société générale de Belgique, on avait prêté à l'homme d'affaires italien des intentions de désengagement, ce qu'il démentait vigoureusement : *« Je vous confirme que, dans les cinq prochaines années, je serai président d'Olivetti »*, assurait-il dans nos colonnes (*le Monde* du 23 mars)...

Les rumeurs s'enflaient pourtant, alimentées par la dégradation des relations avec le partenaire américain d'Olivetti : American Telephone and Telegraph, actionnaire à 22 % de l'entreprise. Aux termes de l'accord signé entre les deux groupes en 1983, lors de l'entrée d'ATT dans le capital d'Olivetti, il était en effet prévu que le géant américain du téléphone pouvait monter après cinq ans à 40 %. Ce qui n'a finalement pas été fait, M. De Benedetti souhaitant rester l'*« actionnaire de référence de l'entreprise »* et conserver son *« indépendance »*...

En avril, M. De Benedetti décidait d'ailleurs de porter de 14 % à 20 % sa propre participation dans l'entreprise, y consacrant environ 700 millions de francs... Cette opération, qui coupait court aux projets de désengagement prêtés à l'« Ingegnere », avait été précédée moins d'un mois plus tôt par le départ d'ATT de M. Vittorio Cassoni, un des bras droits de M. De Benedetti qui l'avait « prêté » à l'américain, en fort mauvaise santé... Aucune explication satisfaisante n'a été donnée sur les raisons de cet aller-retour. Depuis son retour, M. Cassoni s'attachait à réorganiser le constructeur italien, ce qui s'imposait d'autant plus que les derniers résultats financiers montrent une régression de 23 % de ses bénéfices avant impôt.

La firme a notamment expliqué ses contre-performances par le coût de lancement de sa nouvelle gamme de produits. Mais, en 1987, le bénéfice avait déjà chuté de 28 % sur l'ensemble de l'année. Une reprise en main s'imposait.

FRANÇOISE VAYSSE.

Les prix ont augmenté de 0,3 % au mois d'août

La hausse des prix de détail a atteint 0,3 % en août, a confirmé l'INSEE, l'indice s'établissant à 172,7 contre 172,2 en juillet sur la base 100 en 1980. En un an, la hausse est de 2,8 %, août 1988 compris à août 1987 ; depuis le début de l'année, elle atteint 2,3 %.

L'augmentation des produits alimentaires est de 0,2 % en un mois et de 1,6 % en un an, celle des produits manufacturés de 0,4 % par rapport à juillet et de 1,9 % par rapport à août 1987. Les services ont, quant à eux, augmenté de 0,2 % en un mois et de 4,9 % en un an. Mais la hausse est plus forte pour les seuls services privés (+ 0,3 % et + 5,5 %).

Dans l'attente d'une OPA

Suspension de la cotation d'Epéda

La cotation de l'action Epéda-Bertrand-Faure (EBF) a été suspendue le 30 septembre par la Société des Bourses françaises dans l'attente du dépôt d'une offre publique.

EBF, spécialisée dans l'équipement automobile (sièges), la literie, les bagages et l'armement depuis la reprise de Luchaire en 1987, était depuis longtemps sur la liste des valeurs opéables, son capital étant mal verrouillé. Les principaux actionnaires (famille, dirigeants, industriels espagnols et italiens, UAP, Crédit agricole) détiennent 40 % des actions et 47 % des droits de votes.

Les performances d'EBF dans le secteur automobile laissent penser que l'assaillant pourrait appartenir à ce secteur. On cite notammnt Valéo, premier équipementier français, dans l'orbite du groupe de l'italien Carlo De Benedetti. En outre, l'existence de l'activité armement devrait gêner toute velléité d'un attaquant étranger dans la mesure où elle peut se heurter au veto des pouvoirs publics français.

● **Reclassement du capital de la Compagnie des wagons-lits.** – La Caisse des dépôts et consignations (CDC) cède 20 % des Wagons-Lits à Sofitour, une société commune qu'elle vient de constituer avec la société financière Marceau Investissement. La part respective dans Sofitour des deux partenaires était initialement de 54 % et 46 %. Ce désengagement de la CDC, qui conserve 8 % des Wagons-Lits, se fait en accord avec les deux autres principaux actionnaires, le groupe Bruxelles-Lambert (environ 20 %) et Rolaco (près de 10 %).

Le lancement du Xe Plan

La France s'interdit de dévaluer...

L'hôtel du 18 de la rue de Martignac à Paris qui vit naître la planification française au lendemain de la seconde guerre mondiale avait retrouvé jeudi 29 septembre l'affluence des grands jours. On y côtoyait des vedettes de l'actualité économique comme MM. Jean Peyrelevade, Antoine Riboud, René Rémond, François de Closets ou même l'astronaute Patrick Baudry. C'était en effet ce jour qu'avaient choisi MM. Lionel Stoléru et Yves Cossé – comme secrétaire d'Etat et comme commissaire – pour présenter à la presse les travaux préparatoires du Xe Plan qui couvrira la période 1989-1992 et amènera le pays aux portes du marché unique européen.

Ce Plan, ou plutôt son esquisse, a déjà reçu l'*imprimatur* du gouvernement, celle du premier ministre en particulier qui en a écrit la préface (1). M. Stoléru, se réjouit d'une démarche qu'il veut toute nouvelle : les autres Plans, a-t-il souligné, étaient d'abord préparés en vase un peu clos – entre experts – et n'étaient soumis au gouvernement qu'après huit mois de travaux.

Gagner en crédibilité

Désormais, le gouvernement s'engage dès la première minute dans l'affaire. Une affaire qui a commencé le 20 juillet au cours d'un conseil des ministres.

La démonstration de M. Stoléru n'est pas tout à fait convaincante. Il y eut des Plans qui engagèrent – fortement le gouvernement. On pense évidemment aux premiers Plans, à ceux qui les pilotèrent : Jean Monnet, Etienne Hirsch et Pierre Massé. Ces personnages-là pesaient d'un tel poids qu'ils traitaient d'égal à égal ou presque avec les gouvernants. L'autre point discutable du raisonnement Stoléru est *d'accrocher très fort le futur Plan* à la vision et à la personne du premier ministre : en l'occurrence M. Michel Rocard. Que se passerait-il si, après les élections municipales de l'année prochaine, la France changeait de chef du gouvernement ?

Mais sur le fond, M. Stoléru a raison : le Plan va gagner en crédibilité. Interrogés sur ce sujet, les syndicats et le patronat ont trouvé la méthode meilleure que la démarche d'autrefois. On a parlé, lors de la première rencontre avec les syndicats, d'une politique salariale dont la rigueur commence au bout de six ans à sembler un peu longue. On a parlé aussi d'un passage du document qui souligne que la croissance économique devra au cours des années à venir être tirée par l'investissement et les exportations et non par la consommation.

Cela n'a pas fait plaisir. Mais les choses au moins sont claires.

Le document du Plan tel qu'il sera rédigé et voté par le Parlement au printemps prochain ne comportera guère de chiffres, a assuré M. Stoléru. *« Notre souci est de prendre des décisions et les décisions ne sont pas forcément des chiffres. »* M. Cossé, le commissaire au Plan, n'était pas tout à fait de cet avis, nuances à peine perceptibles. *« On ne peut pas renoncer à des cadrages chiffrés »* a dit M. Cossé.

Le document élaboré cet été n'a qu'une trentaine de pages. *« Plus on fait de choix moins on a besoin de pages »* a encore assuré le secrétaire d'Etat qui a insisté sur ce qui lui semble dominant pour les années à venir : l'engagement de la France à ramener son taux d'inflation au niveau de celui des meilleurs pays européens. De la RFA bien évidemment. En annonçant cela, le pays s'interdit toute dévaluation. C'est un changement radical par rapport à ce qui s'est passé au cours des années précédentes, a ajouté en substance M. Stoléru.

M. Bérégovoy semble être passé par là. Probablement davantage que M. Rocard. Le pari sera de toute façon très difficile à tenir.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir *le Monde* du 30 septembre.

Économie

La polémique sur l'augmentation des cotisations

Cartes bancaires, cartes boomerang

L'annonce d'un relèvement des cotisations des cartes bancaires a fortement ému l'opinion publique que le gouvernement a suivi dans son indignation. Ce relèvement pouvait se justifier. Mais il apparaît une fois de plus que les banques ont négligé l'effort de communication qui leur est réclamé et n'ont pas songé à établir un minimum de concertation.

Les banques veulent-elles nous *« prendre notre blé »* ? C'est ce qu'a affirmé M. Michel Charasse, ministre délégué du budget, en point d'orgue à l'extraordinaire tollé provoqué par le relèvement des cotisations des cartes bancaires annoncé la semaine dernière. Le ministre des finances, plus nuancé mais tout aussi ferme, a invité les banques *« à revenir sur une décision inopportune et mal venue »* et a envoyé dare-dare les inspecteurs de la consommation perquisitionner pour chercher aux sièges de ces banques les preuves éventuelles d'une entente illicite. A n'en pas douter, tout ce qui, en France, touche aux banques prend immédiatement un tour passionnel.

Les associations de consommateurs en ont profité pour monter au créneau, s'insurgeant sur cette tarification déguisée des opérations de banque et demandant aux établissements de publier le coût exact de chaque service.

L'ennui de cette controverse est que personne n'est tout à fait sincère, et c'est là un euphémisme. Les banques d'abord, en se lançant à fond dans la monnaie électronique, comptaient bien réaliser à la fois des économies et une grande percée technologique. Des économies ? Il s'agissait de substituer progressivement au retrait des billets dans les guichets, coûteux en personnel et évalué à 20 F par opération, celui effectué dans les distributeurs automatiques utilisables sur tout le territoire de jour et de nuit et, en même temps, de réduire l'émission des chèques également onéreux (2 F à 8 F de coût unitaire) en développant les règlements par carte.

L'objectif a été en partie atteint, puisque, en 1987, les 920 millions d'opérations traitées par carte, en retrait et en paiement, ont permis d'éviter l'émission de 730 millions de chèques, soit une économie de 10 millios de francs. Mais, en contrepartie, le compte d'exploitation des cartes bancaires a affiché, toujours en 1987, un déficit... de 1 milliard de francs, ce qui efface l'économie. En effet, face à 3,7 milliards de francs de dépenses, ce compte n'a pu aligner que 2,7 milliards de francs de recettes dont 1,6 milliard de francs pour les cotisations des porteurs de carte et 1,1 milliard de francs pour les commissions versées par les commerçants sur chaque achat réglé par carte. Or, le taux de ces commissions est revenu en deux ans de 1,55 % à 0,87 %, moyenne qui recouvre les extrêmes de 2 % pour les très petits commerçants et de 0,40 % pour les grandes surfaces, au prix d'une perte de recette de 1 milliard de francs environ.

A cette occasion, de bons experts parlent d'un *« comportement suicidaire »* des banques, qui, en se livrant une concurrence farouche auprès des commerçants et surtout des grandes surfaces, avec pour ennemi principal le Crédit agricole, ont fait chuter des commissions qui étaient déjà les plus basses du monde. Ce comportement s'est exercé, naturellement, au bénéfice de la distribution, qui, à l'exception de M. Michel-Edouard Leclerc, ne se plaint plus guère après de tumultueux affrontements. D'un tel comportement les banques ne se vantent pas, ce qui explique leur mutisme à ce sujet : un observateur sévère note même que *« leur orgueil est tel et leur volonté de faire du chiffre si forte qu'elles ne font que des c... »*.

Une autre forme de suicide

Quant aux particuliers, les établissements émetteurs de cartes réalisent un peu tard que leur offrir un service gratuit, tout au moins pour les opérations, en remplacement d'un service déjà gratuit comme celui du chèque, peut constituer une autre forme de suicide. D'abord, personne dans le monde n'est capable de rentabiliser les seules fonctions de paiement d'une carte : il faut lui adjoindre la délivrance d'un crédit très rentable, comme c'est le cas, la plupart du temps aux Etats-Unis, où une carte de débit est déficitaire de 33 dollars par an et une carte de crédit bénéficiaire de 44 dollars. Or, en France, les banques préfèrent accorder directement des crédits personnels à leurs clients, leur informatique au surplus n'étant guère équipée pour le crédit à la carte. C'est un premier handicap.

Le second est que, dans notre pays, les retraits dans les distributeurs sont gratuits, alors qu'ils sont le plus souvent payants à l'extérieur de nos frontières. En Allemagne, par exemple, un retrait coûte 1 mark (3,40 F) dans un distributeur de la banque du client aux heures ouvrables, 1,5 à 2 marks après 18 heures et deux ou trois fois ce prix dans un distributeur d'une autre banque. En Espagne, ce genre d'opérations est taxé à 2 % et 4 % du montant retiré, avec un minimum de 14 F et 20 F.

Autre complication, et non la moindre, les opérations effectuées par carte deviennent ruineuses lorsque leur montant est faible, c'est-à-dire au-dessous de 150 F. Ainsi, un retrait à un guichet automatique coûte de 5 F à 8 F, et les paiements effectués aux guichets des autoroutes peuvent entraîner des frais de 2 F à 5 F pour un péage de 50 F, alors que la commission versée aux banques ne dépasse guère 0,50 F. L'avantage est très important pour les compagnies concessionnaires, qui peuvent supprimer des guichetiers et économiser sur la collecte des espèces, sans oublier l'assurance d'une totale sécurité; il l'est aussi pour l'automobiliste qui n'a pas d'espèces à débourser, mais il l'est beaucoup moins, comme on l'a vu, pour le système bancaire.

Une percée technologique

En contrepartie, les banques françaises ont effectué une remarquable percée technologique. Leur système de carte est unique au monde par son étendue géographique (11 700 distributeurs automatiques contre 3 300 en Allemagne, 2 600 en Italie), par sa disponibilité, puisqu'il permet aux particuliers de retirer de l'argent n'importe où et n'importe quand, et par son interconnexion entre tous les réseaux bancaires. Il est également le moins cher au monde, notamment pour les commerçants, qui bénéficient d'une garantie de paiement directe ou indirecte.

D'où viennent alors ces protestations indignées de la part des organisations de consommateurs, face à un service si remarquable ? Tout simplement du fait qu'à leurs yeux les banques ont floué leurs clients en les poussant à utiliser les cartes au lieu des chèques et, maintenant, en élevant les cotisations : un véritable piège. Les hommes politiques, prompts à entendre la voix de l'électeur, ne s'y sont pas trompés, tels M. Charasse, pour le gouvernement, et M. Juppé, pour l'opposition, qui, lui aussi, a l'impression d'être floué.

En fait, soupire un banquier, *« nous avons fait rêver les gens avec la monnaie électronique et, surtout, nous avons commis l'erreur de vouloir remplacer un produit gratuit, le chèque, par un autre produit gratuit ou presque, la carte, alors qu'à l'étranger, tout est payant »*. Par exemple, il ne fallait pas, selon lui, lancer le paiement des péages par carte électronique, mais par carte « chargée » comme celle des PTT pour les cabines téléphoniques, sans traitement électronique.

La rémunération des dépôts

A l'étranger, tout est payant, a dit notre banquier. Effectivement, en Allemagne, le client paie, que ce soit par chèque ou par carte, toutes les opérations, les virements, les retraits, à tel point que les clients préfèrent, le plus souvent, utiliser des espèces, billets ou pièces, ce qui n'est tout de même pas un progrès. Mais les banques allemandes rémunèrent toutes leurs dépôts de 0,25 % à 0,50 %, ce que les banques françaises faisaient avant 1967 à hauteur de 0,50 % dans les grandes villes et 1 % ailleurs, ce qu'elles ne font plus, et ce que les organisations de consommateurs leur réclament. Certes, ces dernières ne sont pas totalement innocentes. Aujourd'hui, les liquidités des ménages sont, d'une façon ou d'une autre, rémunérées, pour plus de 70 %, à l'instigation des banques elles-mêmes : que l'on pense au développement foudroyant des SICAV dites de trésorerie, souscrites par les clients aux guichets des établissements pour plus de 300 milliards de francs à l'heure actuelle. Le consommateur a fait son éducation, Dieu merci !

Mais on comprend la réaction de ces organisations devant la maladresse des banquiers, empêtrés dans leurs contradictions, et qui, au surplus, « vendent » à l'opinion toutes leurs initiatives d'une manière absolument désastreuses.

« La communication bancaire est sinistrée », avouait récemment un de leurs porte-parole. Car il faudra bien remettre sur le métier la question de la tarification des opérations de banque, question qu'a résolue depuis douze ans le Crédit mutuel d'Alsace et de Lorraine : là-bas, au nom du mutualisme (pour éviter aux emprunteurs de payer pour les déposants), toutes les opérations sont tarifées de façon à freiner la prolifération des petits chèques, la taxation ne touchant que 15 % des déposants avec un montant moyen de 80 F. Mais voilà! Les dirigeants du Crédit mutuel, en 1974, ont tenu mille réunions en Alsace-Lorraine pour exposer à leurs sociétaires le problème et sa solution : la BNP, le Crédit lyonnais, la Société générale le pourraient-ils ? Difficilement.

Quant aux pouvoirs publics, leur comportement est aussi contradictoire que celui des banques. Leur indignation devant le relèvement des cotisations des cartes apparaît un peu excessive, en dépit des pourcentages annoncés (11 % à 26 %), lorsque l'on chiffre le relèvement en question, 20 F à 25 F sur une année, soit un timbre poste par mois. Il est probable que M. Bérégovoy, effrayé par le « dérapage » des prix des services, a voulu frapper un grand coup et effrayer les banques.

Ces dernières ont beau jeu de lui répliquer qu'aucune augmentation n'avaient eu lieu depuis trois ans, avec une inflation cumulée d'environ 8 %, et que le coût du système des cartes augmente régulièrement, en exploitation ou en investissement : un distributeur automatique de billets, par exemple, vaut 400 000 F à 500 000 F. Le gouvernement va-t-il reprocher à un constructeur d'automobiles de relever ses tarifs tous les ans ? avancent-elles.

En fait, les pouvoirs publics, de quelque bord qu'ils soient, ne peuvent s'empêcher de considérer les banques comme un service public. C'est eux qui, en 1967, par la loi Debré, ont forcé les particuliers à utiliser le chèque et, en même temps, supprimé la rémunération des dépôts à vue.

C'est M. Balladur qui, au début de 1987, a contraint les banques à annuler leur projet de tarification des comptes, pour une question d'indice des prix, comme à l'heure actuelle M. Bérégovoy. C'est ce dernier qui, maintenant, veut bien autoriser les banques à rémunérer leurs dépôts, ce qu'elles ne veulent pas, mais leur refuse la tarification des opérations, ce qu'elles demandent.

Et ce sont les gouvernements successifs qui, depuis des années, poussent au développement des cartes bancaires, merveilleux atout pour un pays à la pointe de la technologie mondiale, sans s'apercevoir qu'un tel développement est en train de faire éclater les circuits anciens. Après avoir accéléré la déréglementation, ils s'alarment de voir les banques échapper à leur emprise. Dans le système bancaire, la révolution est en marche, à grande allure, avec des entreprises qui se désendettent, un public plus exigeant et une notion qui commence à se faire jour : l'argent est un produit comme un autre, qu'il faut payer à son prix, notamment au déposant-prêteur. A la limite, il serait concevable d'aller jusqu'au bout de cette logique, en déréglementant totalement la rémunération des dépôts, puisque celle des taux de crédit est faite.

En ce cas, des drames risqueraient d'éclater dans les banques, avec des réductions massives d'effectifs et, pourquoi pas, des faillites déguisées. *« Cela ferait réfléchir tout le monde »*, estime un expert, qui, de toute façon, prévoit d'abord un coup d'arrêt à la croissance des profits des établissements, puis à leur dégradation, inéluctable du fait de la concurrence, de la désintermédiation et de la désinflation. C'est alors qu'une remise à plat des opérations de banque s'imposerait, la vérité des prix, la facturation des services et la rémunération des dépôts, quels qu'ils soient, devenant la règle.

FRANÇOIS RENARD.

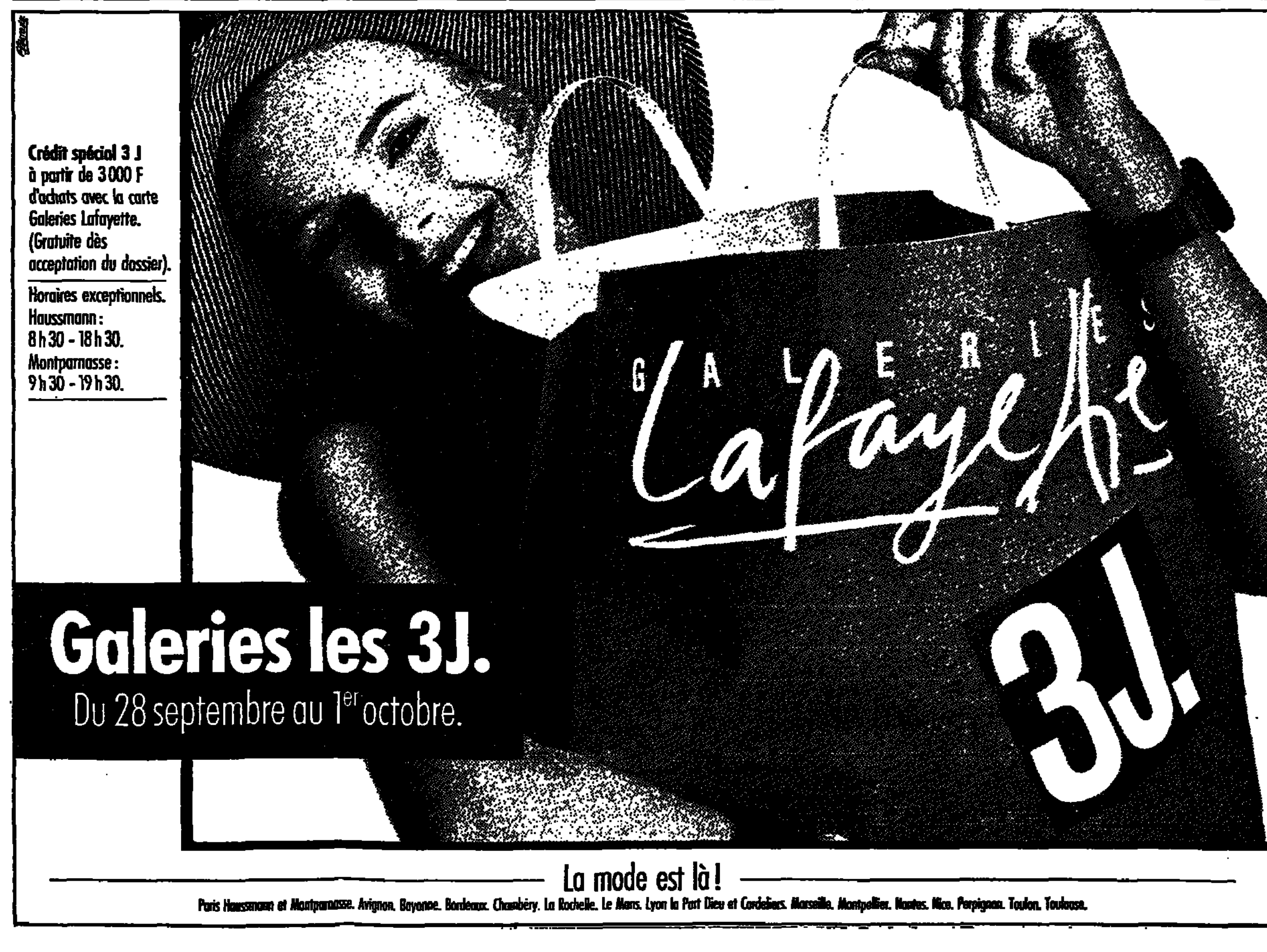


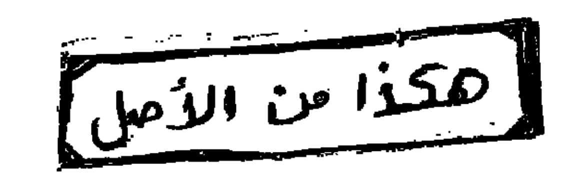
LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Plan d'épargne d'entreprise à la RATP

A compter du 1er octobre, tout agent de la RATP en activité depuis au moins six mois, pourra souscrire, pour une durée minimum de 5 ans, un « plan d'épargne » lui permettant de participer à la constitution d'un portefeuille collectif d'obligations émises par l'entreprise. Intitulé *« Tick'épargne »*, ce plan résulte d'un accord signé avec neuf organisations syndicales (notamment FO et la CFTC) et refusé par la CGT, la CFDT et la CGC. La direction veut *« encourager l'épargne des agents »* et les associer à *« l'effort d'investissement de l'entreprise, auquel seront affectés leurs versements »*. Il est prévu que les versements, dont la valeur plancher est fixée à 250 F par chèque ou 50 F par prélèvement automatique, *« ne peuvent excéder le quart de la rémunération annuelle brute du salarié »*. Un versement complémentaire de l'entreprise est assuré dans la limite d'un plafond de 2 000 F par an. Les fonds sont bloqués pendant cinq ans et servent à acquérir des parts d'un fonds commun de placement — Tick'épargne — composé d'obligations émises par la RATP et non cotées en Bourse. La rémunération est égale au taux d'intérêt du livret A de la caisse d'épargne, majoré de 4 points et ne peut être inférieure à 7 %.

● **Absentéisme en baisse à la SNCF.** — Y a-t-il eu un effet « plan Séguin » sur l'absentéisme pour maladie à la SNCF en 1987 ? Le nombre de journées d'absence pour maladie ou accident a baissé de 10,37 %, contre 3,65 % en 1986, alors que l'effectif des agents n'a diminué que de 4,4 % (contre 4,1 % en 1986). La différence se constate pour toutes les catégories de personnel (sédentaires ou « roulants », maîtrise ou cadres) ; elle est toutefois moindre chez les « roulants » hors conduite. Mais la SNCF n'a pas repéré de causes spécifiques à cette baisse 1987, le taux d'absentéisme pour maladie étant déjà inférieur à la moyenne auparavant, en raison notamment du système de soins et de médecine du travail. Une seule catégorie d'absences a augmenté : celles pour congé parental (passant de 18 860 journées à 151 884 en 1986 et à 201 837 en 1987).





مكنز من الأصل

Économie

ETRANGER

Les réunions monétaires de Berlin

M. Camdessus : pas de divergence avec l'administration américaine

Plus vivante et moins compassée que les réunions organisées par le FMI et la Banque mondiale, grâce sans doute au style personnel de M. Michel Camdessus et aussi peut-être à la relative «absence» des Etats-Unis qui a donné l'occasion à d'autres pays, Japon en tête, de s'exprimer publiquement, la quarante-troisième assemblée générale de ces deux institutions qui s'est terminée jeudi 29 septembre, à Berlin, aura pourtant été la conférence des retraites. Mais des retraites qui laissent des traces.

Sur le principal thème des discussions, l'allégement de la dette des pays pauvres, on a vu les principaux protagonistes avancer des pions, puis les retirer de la ligne du front. C'est ainsi qu'on attendait avec curiosité le «plan» japonais. Ce que finit par en dire le chef de la délégation nippone, M. Satoshi Sumita, était encore si plein de lacunes et pour tout dire si embarrassé qu'on eut l'impression, juste très certainement, que Tokyo estimait opportun d'y voir plus clair, pour passer aux actes.

Les critiques à peine voilées, adressées de la tribune par le secrétaire américain au Trésor, Nicholas Brady, aux auteurs de propositions propres à ne créer que l'*« illusion du progrès »* jetèrent un froid (on n'avait jamais entendu un tel langage de la part des Américains à l'endroit des Japonais). Finalement, les idées japonaises ne furent approuvées que par la France. Autant qu'on a pu le comprendre, le plan japonais était de nature à faire ressortir le contraste entre ce que peut faire un pays archi-déficitaire (les Etats-Unis) et un pays archi-excédentaire (le Japon).

On se souvient que pour garantir le service des intérêts des obligations nouvelles émises par le Mexique pour se substituer à une partie des dettes anciennes (moyennant un fort rabais consenti par les créanciers), ce pays a acquis des titres à long terme de la dette publique américaine. Autrement dit, le Mexique pays pauvre, a prêté au Trésor américain pour garantir sa propre dette ! Le Japon propose au contraire de consentir des prêts aux pays à revenus intermédiaires (le Mexique et les autres grands pays latino-américains répondent à cette définition).

Quant à M. Pierre Bérégovoy, il a préféré attendre une occasion pour dévoiler ses propres propositions, dont M. François Mitterrand a révélé jeudi les grandes lignes à l'ONU.

Le président de la plus puissante banque d'outre-Rhin, la Deutschebank, M. Alfred Herrhausen, multiplie depuis un an les déclarations pour dire que la dette des pays du tiers-monde procède non pas d'une simple insuffisance de liquidités (déficit caisse) mais d'une absence de solvabilité à long terme. A Berlin, M. Herrhausen s'est attaché à réduire la portée de ses propos... sans toutefois se rétracter. M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds, qui, lui-même, a prononcé un discours particulièrement bien senti sur la situation dramatique de maints pays endetté, a, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée après la clôture de l'assemblée générale, déclaré : *« Je n'ai pas de tensions avec l'administration américaine sur les stratégies du Fonds »*. Les Américains, à Berlin, avaient en toutes occasions, rappelé que le principe de base du FMI, c'est l'obligation de rembourser et non la remise des dettes.

Finalement, la seule décision concrète prise à Berlin a été l'approbation du menu « à options » offert au sommet de Toronto à une vingtaine de pays très pauvres. Une des options comporte la remise de 30 % environ de la dette publique (c'est-à-dire due à des Etats).

P. F

Appel de l'association Emmaüs au FMI et à la Banque mondiale

Réunis à Vérone pour leur sixième assemblée générale, les membres du mouvement Emmaüs International, fondé par l'abbé Pierre, ont lancé un appel aux participants des réunions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Tout en reconnaissant la nécessité d'apporter des *« modifications structurelles »* aux économies des pays pauvres, le mouvement demande : *« Pourquoi acceptez-vous (...) que ce soient les dépenses sociales qui soient les premières diminuées (...), ce qui signifie moins d'écoles, de dispensaires, de salaire réel en regard de l'inflation dans tous les quartiers pauvres? »*

« Quand avez-vous exigé que ces nations pauvres (...) renoncent à des achats stupides d'armements qui, au mieux, ne serviront qu'aux parades nationales? »

« Pourquoi, avant vos décisions », a-t-il encore demandé, *ne consultez-vous que les experts, jamais les femmes et hommes unis entre eux à la base? » « Qui ne sait,* conclut Emmaüs, *que la démocratie (...), fatalement, tôt ou tard est broyée par les tyrannies dictatoriales partout où les pauvres ne sont pas les premiers servis? »*

Le conflit sur la pêche

Paris et Ottawa enclenchent la procédure de médiation

Les négociateurs, MM. Jean-Pierre Puissochet pour la France et Jacques Fortier pour le Canada, devaient rencontrer, dans les tout prochains jours, l'une des deux personnalités pressenties pour remplir la fonction de médiateur dans l'interminable conflit de la pêche entre les deux pays, a-t-on appris le 29 septembre au Quai d'Orsay.

Cette démarche visant à recourir à un tiers est la conséquence des échecs répétés que les deux pays ont essuyés avant et après mai 1988 pour trouver une solution négociée de manière bilatérale, et c'est aussi l'application de l'accord d'avril dernier que Paris et Ottawa avaient conclu et qui instituait une procédure de médiation. Le médiateur, qui devrait être connu d'ici une *quinzaine de jours*, aura deux ou trois mois pour écouter les deux parties et formuler des recommandations en matière de quotas de morue. Ses conclusions ne seront cependant pas obligatoires.

Paris demande pour ses pêcheurs de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon et de métropole 15000 à 20000 tonnes de morue chaque année dans les eaux de la zone économique exclusive du Canada située au large du Labrador et de Terre-Neuve. Ces quantités s'ajouteraient aux prises faites dans la zone dont les limites sont disputées – située au large de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Sur un fond de prochaines élections législatives au Canada et de sourde bataille d'experts scientifiques sur les stocks de morue disponibles dans les parages de l'Atlantique, deux grands chalutiers de l'armement Comapêche de Saint-Malo s'apprêtent à appareiller pour les zones de pêche les 6 et 10 octobre.

L'annonce de leur venue a provoqué la colère des six mille habitants et des équipages des six navires de Saint-Pierre-et-Miquelon qui, après avoir connu une mauvaise campagne cet hiver, estiment que les bateaux malouins viennent *« leur enlever le pain de la bouche »*. Au conflit franco-canadien vient donc s'ajouter une vive polémique franco-française qui ne déplaît ni aux autorités d'Ottawa ni à celles particulièrement «jusqu'au-boutistes» de la province de Terre-Neuve.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TRANSPORTS

Les chantiers navals ont livré leur dernier navire

La Seyne, ville sinistrée

TOULON
de notre correspondant

La Marine nationale a pris livraison, mardi 27 septembre, du pétrolier ravitailleur d'escadre *La Somme* 1444e et dernier navire construit aux chantiers navals de La Seyne (Var). Les quatre cent soixante-dix personnes qui travaillent encore sur le site quitteront définitivement cette entreprise le 28 février, à la suite du dépôt de bilan de la NORMED, il y a deux ans.

Se confondant avec la création et l'épanouissement de la ville, la construction navale, dont le développement s'est affirmé dès le dix-huitième siècle, est restée l'activité économique essentielle, pour ne pas dire unique, de La Seyne, seconde ville du département. Faute d'avoir su diversifier ses activités, la ville compte aujourd'hui 25% de chômeurs. Le port de commerce de Bregaillon, déficitaire depuis sa création il y a dix ans, et la zone d'entreprises, résolument désertée au profit de celle de Signes, un peu plus loin, ne pourront être d'aucun secours pour cette ville de soixante mille habitants, dont les finances locales vont subir le contrecoup de la fermeture des chantiers navals. En l'absence du versement d'une taxe professionnelle, le budget communal sera amputé de 15 millions de francs dans les deux ans à venir.

Les spéculations et convoitises vont bon train en ce qui concerne les 40 hectares de terrain et les 5000 mètres carrés de bureaux qui vont se libérer du fait de la cessation des activités navales : une «technologie» de le mer, des installations d'entreprises performantes (mais pas forcément créatrices de nombreux emplois), une marina, une infrastructure touristique polyvalente..., autant de projets à long terme qui n'apporteront pas de solutions économiques à cette ville sinistrée qui, de 1983 à 1987, a perdu 28 % de ses emplois.

Sans l'évoquer, on craint ici le «veto» que la Marine nationale pourrait opposer à certaines implantations pouvant être jugées «peu désirables» dans cette rade qui constitue un périmètre stratégique.

JOSÉ LENZINI.

● **TRANSPORTS : les compagnies charters achètent des avions.** – Après les compagnies aériennes régulières, mais à une moindre échelle, les compagnies charters agrandissent leur flotte. C'est d'abord la compagnie Condor, filiale de la compagnie ouest-allemande Lufthansa, qui a commandé cinq Boeing 757-200 et pris des options sur deux autres avions de ce type, pour 2,1 milliards de francs.

● **Transports : 1 milliard de francs de bénéfices pour Air France.** – Dans une lettre adressée au personnel de l'entreprise, à l'occasion de son départ de la présidence d'Air France, M. Jacques Friedmann annonce que l'année 1988 sera pour la compagnie nationale d'une excellente cuvée : le bénéfice net dépassera 1 milliard de francs (716 millions de francs en 1987).

Le prix du Livre des affaires à Eric Fottorino

Le prix du Livre des affaires, doté de 50 000 F, a été décerné, pour la première fois, jeudi 29 septembre, à notre collaborateur Eric Fottorino pour *le Festin de la terre*, paru aux éditions Lieu commun. Le jury (1), selon une formule originale, avait à choisir entre six ouvrages, dont ceux de MM. Michel Albert et Jean Boissonnat *(Crise, krach, boom)*, François Came et Frédéric Filloux *(le Jour le plus bas)*, Yves Mamou *(Une machine du pouvoir)*. Le prix est décerné à l'initiative du Groupement des cartes bancaires.

Le jury s'est déclaré particulièrement sensible aux qualités littéraires de l'ouvrage et à l'originalité du sujet traité. *Le Festin de la terre*, dont M. Edgard Pisani a rendu compte dans *le Monde* du 10 mars, révèle les influences et les véritables enjeux politiques et financiers des marchés des matières premières.

Licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Eric Fottorino est entré au *Monde* en 1986. Il est responsable de la rubrique agriculture et agro-alimentaire, ainsi, bien sûr, que de celle des matières premières. Il avait collaboré auparavant à *l'Evénement du jeudi* et à *la Tribune de l'économie*.

(1) Le jury était composé de Mmes Gilberte Beaux, Brigitte de Gastines et Francine Gomez, et de MM. Bernard Auberger, Raoul Bellanger, Pierre Eelsen, Jacques Maillot, Alain-Dominique Perrin, Antoine Riboud, Gilbert Trigano et Thierry Tuffier.

REPÈRES

Commerce extérieur

Hausse de l'excédent japonais en août

L'excédent commercial japonais a atteint 7,53 milliards de dollars en août contre 7,24 milliards en juillet et 6,86 milliards en août 1987 annonce le ministère des finances. En données corrigées des variations saisonnières, les exportations ont représenté 21,85 milliards de dollars contre 21,7 milliards en juillet et les importations 14,3 milliards contre 14,43 milliards. L'excédent de la balance des paiements courants s'est établi à 6,18 milliards de dollars en août, comme durant le même mois de 1987 après un solde positif de 4,75 milliards en juillet.

Eurochèques

Extension du système à la Hongrie et à l'URSS

Le système de paiement eurochèque, utilisé jusqu'à présent en Europe occidentale, va prochainement être étendu à la Hongrie et à l'Union soviétique, a annoncé le jeudi 29 septembre, l'organisme de gestion du système. Les premières cartes seront émises *« dans les prochains mois »* en Hongrie, l'URSS *devant en faire autant à partir du premier janvier 1989*, a précisé le secrétaire général d'Eurochèque international, Mark van Wauwe. Les autorités soviétiques s'affirment prêtes à émettre jusqu'à 120000 cartes et chéquiers en deux à trois ans, les diplomates et hommes d'affaires en voyage devant *avoir la priorité*. Eurochèque table plus modestement sur 20000 à 30000 cartes, mais reconnaît que, pour l'URSS il s'agit d'*« une petite révolution »*. Malte et l'Italie ont par ailleurs également décidé d'adopter eurochèque.

EN BREF

● **Petrofina augmente son capital de 10 %.** – Le groupe pétrolier belge Petrofina a décidé mercredi 28 septembre une augmentation de son capital de 3,4 milliards de francs belges (550 millions de francs français), le portant ainsi à 37,5 milliards de francs belges (6 milliards de francs français), par l'émission de 1 830 027 nouvelles actions. Ces dernières seront réservées aux détenteurs de titres anciens, à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes. Les principaux actionnaires de Petrofina sont le groupe Bruxelles-Lambert avec 13,6 % du capital et la Société générale de Belgique avec 12,5 %.

● **Nouvelle journée d'action CGT le 18 octobre.** – Affirmant que *«la combativité grandit »*, le bureau confédéral de la CGT a annoncé, le 29 septembre, l'organisation pour le 18 octobre d'une *«grande journée nationale de grèves et manifestations pour le SMIC à 6 000 F, les salaires, l'emploi, les libertés, la protection sociale »*. Il a appelé l'ensemble de ses organisations *«à impulser en grand, partout, et de suite, un véritable chantier revendicatif, sur le lieu du travail, avec les salariés eux-mêmes.* Les fédérations des finances FO, CFDT, CFTC et CGC ont, de leur côté, appelé à une journée nationale d'action le 18 octobre, avec des *« arrêts de travail de durée limitée »*, pour protester notamment contre la suppression de 2 079 emplois dans les services financiers prévue dans le projet de budget 1989.

● **Lyonnaise des eaux : résultat en hausse de 22,5 %.** – Le groupe de la Lyonnaise des eaux a dégagé, au premier semestre, un résultat net de 350 millions de francs, en hausse de 22,5 % par rapport à la même période de 1987, indique un communiqué en date du 28 septembre. Le chiffre d'affaires a progressé, lui, de 12,8 %.

● ***Pêche : Grève dans les centres de formation professionnelle.*** – Environ cinq cents officiers et marins de la pêche maritime, actuellement en stage de formation professionnelle dans différentes écoles du littoral sont en grève depuis quatre jours pour protester contre la forte diminution des indemnités qui leur sont versées. Cette question donne lieu à une vive polémique entre le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, et son prédécesseur, M. Ambroise Guellec puisque c'est en vertu d'un décret du 15 avril que les indemnités ont été diminuées.

Marchés financiers

Bouygues : flambée et retombée

Après avoir gagné 23 % mercredi, le titre Bouygues a de nouveau «flambé», augmentant de 20 %, jeudi 29 septembre, à la Bourse de Paris. Mais vendredi l'action baissait de 17,5 %, et la cotation était suspendue vers midi. Toutes les hypothèses sont émises sur le ou les attaquants – le magnat britannique Maxwell, M. Jérôme Seydoux, des Chargeurs, M. Jimmy Goldsmith, le groupe britannique de BTP Trafalgar, M. Bouygues lui-même... – mais aucune n'est vérifiée pour l'heure (*le Monde* du 20 septembre). Vise-t-on le BTP ? Vise-t-on TF I ? Une simple plus-value après revente par appartements ? Les boursiers, les banquiers et même les hommes politiques s'interrogent sur le mystère Bouygues.

Les ordres d'achat étaient si massifs, jeudi, que le titre a été suspendu à plusieurs reprises jeudi. Il a pu être coté très brièvement vers 12 h 30, et aussitôt 282 000 actions (soit environ 2,4 % du capital) étaient traitées à 715 F (596 F à la clôture de la veille). Vendredi, les cotations était revenue à 590 f (– 17,5 %) et 227 000 titres avaient été échangés.

Au total, en deux jours, la hausse avait dépassé 40 % pour quelque 8,5 % du capital qui auraient changé de mains. Avant ces achats mystérieux, les 12 millions d'actions constituant le capital de la firme de construction et de travaux publics étaient répartis à hauteur de 11 % à 12 % dans les familles Bouygues et Augereau, 10 % dans Clinvest, société d'investissement du Crédit lyonnais, un peu moins de 5 % dans le groupe Suez, 5 % chez les salariés et 5 % dans une sous-filiale Bouygues, 2,7 % à l'UAP, soit 40 % environ du capital et au moins 45 % avec les droits de vote double attachés aux actions nominatives. Comme chaque membre de ce groupe ami a pu acquérir quelques fractions cette semaine, la barre des 50 % – le verrouillage de l'entreprise – est sans doute approchée voire dépassée... si toutefois on peut considérer que ce groupe est soudé ce qui n'est pas sur.

La baisse brutale de vendredi pourrait d'ailleurs s'expliquer par la réussite des amis de M. Bouygues.

Quoi qu'il en soit, on ne devrait pas tarder à en savoir plus. Tout acquéreur de paquet d'actions doit se faire connaître dès lors qu'il franchit les seuils de 5 %, 10 %, 20 % (dans ce dernier cas, il doit afficher ses intentions), 33 % et 50 %. La déclaration doit se faire à la Société des bourses françaises dans un délai de cinq séances de Bourse (cinq jours boursiers).

● **Duménil Leblé «actionnaire de référence» de la société de bourse De Compiègne.** – Duménil Leblé, par l'intermédiaire de sa filiale la BPIA, Banque parisienne d'investissement et d'arbitrage, entre à hauteur de 35 % dans le capital de la société de bourse De Compiègne et en devient «l'actionnaire de référence». Les dirigeants et le personnel de la charge conservent une participation également de 35 %. Les 30 % restants seront ouverts dès l'an prochain à de nouveaux partenaires.

● **Plus de délai pour le contrôle à 100 % des sociétés de Bourse.** – Le conseil des Bourses de valeurs a décidé d'autoriser l'ouverture du capital des sociétés de Bourse pouvant aller jusqu'à 100 % et cela désormais sans aucune contrainte de délai. Jusqu'alors un calendrier précis régissait l'entrée des nouveaux actionnaires fixant au 1er janvier 1990 la prise de contrôle intégrale de la société de Bourse.

Plusieurs circonstances expliquent cette accélération du processus : les nouvelles normes pour les fonds propres des sociétés de Bourse et surtout leurs participations prochaines à l'importante augmentation de capital (700 millions de francs) de la SBF (Société de Bourses françaises), le conseil a observé *«que dans la pratique, le partenaire, appelé à contrôler à terme le capital d'une société de Bourse, se comportait souvent dès l'origine en maître des lieux».*

NEW-YORK, 30 septembre ↑

Réveil

Après avoir somnolé pendant deux semaines, la Bourse de New-York s'est brutalement réveillée jeudi, le marché enregistrant sa plus forte hausse depuis le 2 septembre dernier. L'indice Dow Jones des cent valeurs vedettes a enfoncé la barre des 2 100 points, gagnant 33,79 points, à 2 119,31 points. Le marché était nettement plus animé que les jours précédents, avec 156 millions de titres échangés, contre 114 millions la veille, par exemple. Les hausses étaient 2,5 fois plus nombreuses que les baisses : 1 065 contre 406 et 476 titres échangés. La vive remontée des cours a surpris plus d'un analyste qui estimait qu'il n'y avait aucun motif véritable pouvant justifier un mouvement de cette ampleur. Il y a bien eu une baisse des taux d'intérêt, mais elle a été très modeste. Pour les analystes, les cours des valeurs sont actuellement intéressants. C'est donc un motif d'achats. Mais ils ajoutent que cette brutale remontée de la cote reste très précaire, car les facteurs à l'origine de l'extrême prudence des opérateurs ces derniers temps subsistent : craintes d'une croissance économique trop forte, nouveau durcissement de la politique de la FED, incertitudes avant les élections de novembre, approche 19 octobre...

La petite détente des taux a en un effet bénéfique sur le marché obligataire. La baisse a, toutefois, été limitée pour les bons du Trésor à trente ans : 9,08 % contre 9,11 % mercredi.

VALEURS	Cours du 28 sept.	Cours du 29 sept.
Alcoa	51 3/4	52 1/2
A.T.T.	25 3/4	26 1/4
Boeing	62 1/4	63 5/8
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30 1/2
Du Pont de Nemours	80 1/8	81 3/4
Eastman Kodak	44 3/4	45 1/4
Exxon	44 1/2	45 1/4
Ford	50 3/4	51 1/2
General Electric	43 1/4	43 3/4
General Motors	73 1/4	74 3/8
Goodyear	67	57 3/8
I.B.M.	113 1/2	115 1/4
I.T.T.	49 3/8	49 7/8
Mobil Oil	42 5/8	43
Pfizer	54 1/2	54 3/4
Schlumberger	33 5/8	33 3/4
Texaco	45 1/8	46 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	92 5/8	94 3/4
Union Carbide	23 5/8	24
U.S.X.	28 1/8	28 5/8
Westinghouse	52 1/2	52 5/8
Xerox Corp.	56 5/8	57 1/8

PARIS, 30 septembre ↓

Une pause

Après l'envolée de la Bourse jeudi, due en grande partie aux valeurs du BTP et à Bouygues en particulier, le marché a marqué une pause. Cette séance de consolidation s'est traduite par un recul de 0,87 % de l'indicateur instantané. La plupart des opérateurs étaient ainsi satisfaits de l'évolution observée depuis maintenant plus de quinze jours. Toute période de hausse notable est très rapidement suivie d'une stabilisation. De là à dire que la journée fut sans intérêt, loin sans faut...

L'attention était toujours centrée sur Bouygues. Les cotations reprenaient en fin de matinée mais, contrairement à la veille, ce fut avec une très forte baisse. Le titre qui avait gagné plus de 40 % en 48 heures perdait plus de 16 % avec 228 000 titres échangés. Ce qui représente tout de même près de 1,6 % du capital... Le nom de l'acquéreur potentiel n'était toujours pas dévoilé et chacun rue Vivienne défendait sa propre thèse... Autre sujet de conversation, l'offre publique d'achat visant Epéda-Bertrand Faure. L'équipementier automobile, dont les cours s'étaient fortement dépréciés voici quinze jours sans raison apparente, voyait ses cotations suspendues dès vendredi matin. Une offre publique avait été déposée, mais le nom du ou des instigateurs n'était toujours pas rendu public en début d'après-midi. Là encore, de nombreuses hypothèses étaient avancées, et les intervenants essayaient de définir le portrait-robot de l'acheteur potentiel.

Il s'agirait sans doute d'un raid inamical, réalisé par un industriel vraisemblablement français. Car l'une des filiales d'Epéda-Bertrand Faure est Luchaire, dont l'activité d'armement génerait l'acquisition par un groupe étranger. Et de citer le nom de Valéo... Luchaire, dont les cours n'étaient pas suspendus, s'envolait et s'appréciait de près de 10 %. Parmi les autres hausses notables figuraient Strafor, Penhoët et Sogérap. En revanche, la Radiotechnique perdait plus de 13 % à la suite de la publication de mauvais résultats semestriels.

LONDRES, 29 septembre ↑

Nouvelle hausse

Le marché londonien a confirmé, jeudi, la reprise amorcée les jours précédents, l'indice Footsie des cent valeurs gagnant 16,5 points, à 1 829.

Encouragée par les OPA qui se multiplient, la Bourse a donc encore gagné du terrain, alors que s'estompent les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt. Telephone Rentals, deuxième fournisseur britannique de matériel téléphonique aux particuliers, a été très ferme, après que Prolific Unit Trust ait annoncé une augmentation de sa participation de 5 %. Telephone Rentals fait, par ailleurs, l'objet d'une OPA de Cable and Wireless. Ultramar et Gateway ont également été très fermes à la suite de rumeurs d'OPA.

Allied Lyons a gagné 5 pence à 469, dans l'éventualité d'un accroissement de la participation de l'homme d'affaires australien Alan Bond. Grand Metropolitan, qui mène des discussions avec la compagnie japonaise Saison au sujet de la vente de la chaîne hôtelière Intercontinental, a également progressé.

En revanche, Sun Life a cédé du terrain avant que ne soient connues les décisions d'une assemblée générale des actionnaires sur les accords avec la compagnie française UAP. Hausse des fonds d'Etat, des mines d'or avec plus d'un dollar, des pharmaceutiques et des alimentaires.

TOKYO, 30 sept. ↑

En hausse

Une hausse sensible de dernière minute a permis, vendredi, à la Bourse de Tokyo de terminer la journée à ses plus hauts niveaux de la séance, qui a été assez active.

L'indice Nikkeï a gagné 0,8 %, soit 223,54 points, à 27 923,67 points, après avoir cédé la veille près de 52 points.

Les investisseurs ont été encouragés par la hausse de Wall Street. Ils ont acheté principalement des titres fortement capitalisés, comme les sidérurgiques ou les chantiers navals. Etaient aussi en hausse les pétrolières, les compagnies maritimes, les automobiles et les instruments de précision. Recul, en revanche, des valeurs du secteur de l'alimentation et de la construction.

VALEURS	Cours du 29 sept.	Cours du 30 sept.
Akaï	564	564
Bridgestone	1 220	1 240
Canon	1 420	1 440
Fuji Bank	3 110	3 110
Honda Motors	2 150	2 170
Matsushita Electric	2 480	2 480
Mitsubishi Heavy	961	979
Sony Corp.	6 520	6 500
Toyota Motors	2 630	2 610

FAITS ET RÉSULTATS

● **Stabilité des résultats du Crédit lyonnais pour le premier semestre 1988.** – Le résultat brut d'exploitation consolidé du Crédit lyonnais, après amortissements, s'est inscrit en légère baisse (– 1,9 %) au premier semestre 1988, le recul atteignant 8,3 % en tenant compte des difficultés de certaines filiales en Grande-Bretagne et au Brésil. En France, le fort accroissement de l'activité, notamment celle de crédits aux particuliers, essentiellement le crédit-bail, a permis de compenser, et même davantage, le phénomène d'érosion des marges, resté très sensible au premier semestre. Le résultat net, après impôts et provisions, est demeuré stable à 1 240 millions de francs, contre 1 274 millions de francs au premier semestre 1987. La dotation aux provisions pour risques souverains (pays en voie de développement) est doublée, passant de 1,229 à 2,584 milliards de francs, ce qui a porté de 43 % à 46 % le taux moyen de couverture. Ce doublement a été permis par la diminution des provisions sur risques industriels en métropole et par une reprise nette de 682 millions de francs des provisions sur titres constituées après le krach boursier du 19 octobre 1987.

● **OPE de la Lyonnaise des eaux sur Ufiner.** – Le conseil d'administration de la Lyonnaise des eaux a décidé de proposer aux actionnaires d'Ufiner d'échanger leurs actions contre des actions Lyonnaise des eaux, sous la forme d'une offre publique d'échange (OPE). Réuni le 29 septembre, le conseil d'administration d'Ufiner a émis un avis favorable à cette opération. Celle-ci est motivée par le souhait de la Lyonnaise des eaux d'augmenter sa participation, actuellement de 66 %, dans Ufiner, qui regroupe les activités «Energie et Chaleur» du groupe, afin d'amplifier le développement d'Ufiner, tant en France qu'à l'étranger. Sous réserve de l'approbation des autorités boursières, la parité d'échange proposée est de deux actions Ufiner pour une action Lyonnaise des eaux.

● **La Deutsche Bank se débarrasse de ses titres Continental.** – La filiale luxembourgeoise de la banque ouest-allemande Deutsche Bank lance un emprunt de 100 millions de francs suisses (400 millions de francs français) sur cinq ans, assorti d'options permettant l'achat d'actions du fabricant de pneus Continental. Cet emprunt sera placé par un consortium bancaire mené par la Deutsche Bank (Suisse) SA. L'emprunt, qui porte un intérêt de 4,5 %, sera vendu à 120 % de sa valeur nominale. C'est la première fois qu'un emprunt émis en Suisse est placé par une banque sous contrôle étranger. Cette opération va permettre à la Deutsche Bank de placer les 480 000 actions qui lui sont restées sur les bras après le fiasco de l'augmentation de capital du fabricant de pneus, lancée fin octobre, en pleine crise boursière, pour financer l'achat de la compagnie américaine General Tire.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	299	311	Le gd livre du mois	284	....
Arnault & Associés	....	530	Loca Investissement	284	284
Asystel	268	265	Locamic	....	173 70
B.A.C.	430	430	Marin Immobilier	....	250
B. Demachy & Assoc.	435	435	Metallurg. Minière	130	129 90
B.I.C.M.	543	549	Métrologie Internat.	490	490
B.I.P.	....	591	Métroservice	122	126 50
Boiron	385	385	M.M.B.M.	569	565
Bolloré Technologies	880	860	Molex	244	250
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	770
Câbles de Lyon	1583	1573	Olivetti-Logabax	....	....
Calberson	715	715	Om. Gest.Fin.	....	318 50
Cardif	840	840	P.F.A. S.A.	420	424
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	266	Prosbourg (C. In. & Fin.)	....	93
C.A.T.C.	137 50	137 60	Présence Assurance	410	405
C.D.M.E.	1090	1100	Publicat. Filipacchi	....	442 10
C. Equip. Elect.	290	290	Razel	950	930
C.E.G.I.D.	760	750	St-Gobain Emballage	....	1425
C.E.G.E.P.	....	....	St-Honoré Matignon	208	210
C.E.P.-Communication	1515	1500	S.C.G.P.M.	....	307
C.G.I. Informatique	830	849	Segin	375	390
Ciments d'Origny	540	554	Sema-Metra	563	550
C.N.I.M.	....	395	S.E.P.	1430	1430
Concept	244	244	S.E.P.R.	....	1382
Conforama	....	918	S.M.T. Goupil	....	331
Creaks	480	478 40	Sodinforg	930	930
Dafsa	190	190	Supra	....	334
Dauphin	1015	1054	TF 1	285 60	297
Devanlay	935	833	Unilog	150	155
Deville	598	598	Union Financ. de Fr.	409	405
Duménil-Leblé	1070	1070	Valeurs de France	330	329 50
Editions Belfond	110	108			
Elysées Investiss.	28 50	27 50			
Finacor	228 20	231			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	247	245			
Guintoli	521	516			
I.C.C.	....	235			
IDIA	230	230			
I.G.F.	108	112			
IN2	188	165 80 c			
Int. Metal Service	....	415			
La Commande Electro.	320	312			

Marché des options négociables le 29 septembre 1988

Nombre de contrats : 15 290.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	45,10	64	–	7,50
CGE	320	26	36	–	8,50
Elf-Aquitaine	320	13	23,50	–	9
Lafarge-Coppée	1 400	6	85,50	1,10	55
Michelin	180	0,50	13,25	0,80	11
Midi	1 355	80	170	–	50
Paribas	440	1	22	7,20	20
Peugeot	1 300	0,30	58	70	105
Saint-Gobain	520	20	43	–	12
Société générale	400	47	59	–	8
Thomson-CSF	200	0,01	10	11,50	18

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 sept. 1988

Nombre de contrats : 39 653.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	105,40	104,80	104,10
Précédent	105,35	104,80	104,15

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	1,80	–	0;44	1,25

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3955 F =

Le dollar a cédé du terrain vendredi 30 septembre, revenant à 134,30 yens, contre 134,35 yens la veille. A Paris, le marché demeurait très calme, et le billet vert évoluait peu. Il se maintenait à 6,3950 F, contre 6,4045 F à la clôture des échanges interbancaires et au fixing de jeudi.

FRANCFORT	29 sept.	30 sept.
Dollar (en DM)	1,8820	1,8790

TOKYO	29 sept.	30 sept.
Dollar (en yens)	134,35	134,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 sept.)	71/4-77/8 %
New-York (29 sept.)	87/16-81/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	28 sept.	29 sept.
Valeurs françaises	130,7	132,7
Valeurs étrangères	119,3	118,6
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	373,6	377,4
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 399,04	1 417,02

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	28 sept.	29 sept.
Industrielles	2 085,53	2 119,31

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	28 sept.	29 sept.
Industrielles	1 466,4	1 477,6
Mines d'or	170,8	172,4
Fonds d'Etat	87,80	88,31

TOKYO

	29 sept.	30 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 700,13	27 923,67
Indice général	2 131,96	2 151,36

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E-U.	6,3940	6,3970	– 42	– 27	– 80	– 55	– 240	– 160
$ can.	5,2548	5,2594	– 125	– 96	– 246	– 209	– 675	– 568
Yen (100)	4,7574	4,7632	+ 114	+ 136	+ 232	+ 266	+ 701	+ 800
DM	3,4011	3,4039	+ 68	+ 86	+ 146	+ 169	+ 427	+ 490
Florin	3,0175	3,0203	+ 50	+ 62	+ 105	+ 123	+ 332	+ 382
FB (100)	16,2325	16,2484	+ 48	+ 128	+ 106	+ 243	+ 413	+ 765
FS	4,0184	4,0228	+ 146	+ 163	+ 296	+ 322	+ 802	+ 881
L (1 000)	4,5647	4,5701	– 136	– 101	– 284	– 234	– 780	– 677
£	10,7835	10,7949	– 390	– 346	– 761	– 694	– 2004	– 1821

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1 8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
DM	4 3/4	5	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	5 1/4	5 3/8
Florin	5 1/8	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4
F.B. (100)	6 5/8	7 1/8	7	7 5/16	7 1/8	7 7/16	7 5/16	7 5/8
F.S.	2 3/4	3 1/4	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	9 1/2	10 1/4	11 1/8	11 1/2	11 1/4	11 5/8	11 1/4	11 5/8
£	11 3/8	11 5/8	11 3/4	11 7/8	11 13/16	11 15/16	11 13/16	11 15/16
F. franç.	7 9/16	11 5/8	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 30 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 53

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3720	3710	3710	– 0 27
1025	B.N.P. T.P.	1026	1040	1040	+ 1 36
1110	C.C.F. T.P.	1122	1122	1122	....
1123	Créd. Lyon. T.P.	1161	1158	1158	– 0 26
1370	Renault T.P.	1378	1379	1384	+ 0 44
1728	Rhone-Poul. T.P.	1735	1738	1738	+ 0 17
1249	St-Gobain T.P.	1245	1236	1241	– 0 32
1231	Thomson T.P.	1239	1237	1237	– 0 16
490	Accor	488	485	489	+ 0 20
540	Air Liquide	525	527	533	+ 1 52
2100	Alcatel ★	2340	2355	2335	– 0 21
1390	Als. Superm.	1431	....	....	....
300	A.L.S.P.I.	304 70	306	305 80	+ 0 36
340	Alsthom ★	388 80	389 50	380	– 2 26
1950	Arjom. Prioux ★	2090	2130	2148	+ 2 78
520	Aussedat-Rey ★	518	515	514	– 0 77
990	Aux. Entrepr. ★	1070	1100	1090	+ 1 87
685	Av. Dassault ★	675	670	660	– 2 22
370	BAFIP ★	385 50	389	384 50	– 0 26
290	Bail-Equipem. ★	302	296	295 10	– 2 28
805	Bail Investiss.	811	825	815	+ 0 49
290	B.N.P. C.I. ★	326	329 80	327	+ 0 31
470	Cie Bancaire ★	466	470	472 30	+ 1 35
440	Bazar H.-V.	450	450	450	....
490	Béghin-Say ★	504	516	512	+ 1 59
1050	Berger (Mel)	1090	1100	1100	+ 0 92
820	Bic ★	870	861	849	– 2 41
1730	B.I.S.	1670	1662	1670	....
2570	Bongrain S.A. ★	2690	2690	2680	– 0 37
470	Bouygues ★	715	642	620	– 13 29
58	B.P. France ★	64 05	65 90	63 30	– 1 17
5500	B.S.N. ★	5420	5490	5460	+ 0 74
645	Canal Plus	610	615	622	+ 1 97
2400	Cap Gem. S. ★	2415	2400	2410	– 0 21
475	Carnaud ★	476 90	477	477 90	+ 0 21
2620	Carrefour ★	2840	2870	2815	– 0 88
152	Casino	162 80	162	160 50	– 1 41
108	Casino A.D.P.	114 30	114	114 50	+ 0 17
1240	C.C.M.C.	1151	1210	1210	+ 5 13
670	Cetelem	689	689	683	– 0 87
415	Cerus ★	414	417 90	416 60	+ 0 60
1600	C.F.A.O. ★	1640	1645	1630	– 0 61
340	C.G.E.	345	344 90	342 50	– 0 72
1250	C.G.I.P. ★	1250	1250	1262	+ 0 96
1170	Chargeurs S.A. ★	1298	1290	1257	– 3 16
1030	Ciments franç. ★	1106	1105	1091	– 1 36
420	Club Méditerr. ★	431	428	432 10	+ 0 26
165	Codetel ★	161	162 50	163	+ 1 24
280	Coflmeg	291 10	294	292	+ 0 31
570	Colas ★	620	629	606	– 2 26
220	Compt. Entrepr.	225	229	223	– 0 89
765	Compt. Mod. ★	767	765	765	– 0 26
765	Créd. Foncier ★	790	785	790	....
400	C. F. Internat. ★	420	423 90	407	– 3 10
136	C.C.F.	137	135	136	– 1 46
500	Cr. Lyon. (CI) ★	529	528	522	– 1 32
900	Crédit Nat. ★	905	919	929	+ 2 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
565	CSEE (exSign.) ★	575	576	586	+ 1 91
395	Crouzet ★	390	394	392	+ 0 51
2760	Damart S.A. ★	2750	2780	2780	+ 1 09
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1560	1555	1590	+ 1 92
190	Dév. R.d.C. (Li)	198 90	198 50	198 50	– 0 20
430	D.M.C.	438	438	439	+ 0 23
355	Drouot Assur. ★	357	360 10	366	+ 2 52
2100	Docks France ★	2100	2108	2095	– 0 24
700	Dumez ★	719	711	709	– 1 39
1480	Eaux (Gén.)	1480	1475	1468	– 0 81
1690	Ecco ★	1669	1662	1650	– 1 14
785	Electrofinanc. ★	875	878	860	– 1 71
480	El. S. Dassault	466 90	460	455	– 2 55
340	Elf-Aquitaine	331	335	334	+ 0 91
290	– (certific.) ★	291	292	292	+ 0 34
790	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2690	Essilor	2744	2740	2690	– 1 97
1710	Essilor Int. (DP)	1700	1740	1699	– 0 06
305	Esso S.A.F. ★	287 50	290	290	+ 0 87
1510	Eurafrance	1551	1578	1570	+ 1 23
1190	Eurocom ★	1215	1220	1221	+ 0 49
2290	Euromarché	2330	2370	2350	+ 0 86
560	Europe n° 1 ★	560	557	561	+ 0 18
33	Eurotunnel ★	35	35	35	....
1190	Exor ★	1170	1170	1172	+ 0 17
885	Facom	847	845	861	+ 1 65
950	Fichet-bauche	1035	1020	980	– 5 31
190	Financial ★	191 60	192	191	– 0 31
129	Fives-Lille ★	144	140 10	144	....
1400	Fromageries Bel	1415	1435	1415	....
1060	Gal. Lafayette ★	1019	1022	1022	+ 0 29
340	Gascogne	360	355	355	– 1 39
1510	Gaz et Eaux	1526	1539	1545	+ 1 25
410	Géophysique ★	435	440	440	+ 1 15
545	Gerland	550	520	525	– 4 55
2850	Groupe Cité ★	2990	2950	2990	....
660	GTM-Entrepose	680	693	670	– 1 47
690	Guyenne-Gas. ★	745	740	740	– 0 67
230	Hachette ★	247 90	258 90	254	+ 2 46
690	Havas ★	715	732	720	+ 0 70
640	Hénin (La)	569	551	555	– 2 46
1120	Hutchinson ★	1115	1140	1140	+ 2 24
235	Imétal ★	275	274 50	267	– 2 91
305	Imm. Plaine-M.	305	305	314	+ 2 95
435	Ingénico ★	435	439	439	+ 0 92
3870	Inst. Mérieux	4203	4265	4351	+ 3 52
530	Interbail ★	519	526	511	– 1 54
1130	Intertechnique	1134	1125	1105 c	– 0 67
940	J. Lefebvre	1005	1010	998	– 0 70
860	Labinal ★	900	912	920	+ 2 22
1380	Lab. Bellon	1515	1514	1520	+ 0 33
1400	Lafarge-Coppée	1405	1412	1370	– 2 49
1160	Lebon ★	1200	1212	1220	+ 1 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3120	Legrand ★	3150	3112	3118	– 1 02
2500	Legrand (DP) ★	2530	2530	2530	....
845	Leroy-Somer ★	935	939	935	....
2100	Lesieur	2090	2099	2099	+ 0 43
660	Locabail Immob.	670	667	667	– 0 45
400	Locafrance ★	416	420	420	+ 0 96
820	Locindus	826	826	830	+ 0 48
280	Luchaire	278	282 20	305	+ 9 71
3060	L.V.M.H. ★	3058	3051	3075	+ 0 56
1460	Lyonn. Eaux ★	1600	1481	1602	+ 0 13
67	Mais. Phénix	72	71 90	71 70	– 0 42
230	Majorette (Ly)	236	236	236	....
365	Mar. Wendel ★	383 90	382	372	– 3 10
186	Matra ★	197 90	196	194 90	– 1 52
2920	Merlin-Gerin ★	3114	3075	3092	– 0 71
169	Michelin	179 90	180 10	178	– 1 06
1470	Midi (Cie)	1445	1435	1400	– 3 11
169	Midland Bk SA ★	178	178	174	– 2 25
450	Min. Salsig. (Mn)	483	479	476	– 1 45
68	M.M. Penarroya	82 60	83	81 50	– 1 33
115	Moulinex	115	115	114 10	– 0 78
1110	Navig. Mixte ★	1175	1205	1205	+ 2 55
113	Nord-Est ★	123	123	118	– 4 07
375	Nordon (Ny)	379	....	....	....
420	Nouvelles Gal.	417	415	415	– 0 48
760	Occid. (Gén.) ★	825	801	794 c	– 0 78
1100	Omn.F.Paris	1314	1316	1300	– 1 07
320	Olida-Caby ★	387	370	385	– 0 54
3600	Oréal (L')	3730	3749	3740	+ 0 27
435	Paribas	440	440	442	+ 0 45
415	Paris-Réesc. ★	420	425	422 60	+ 0 62
1120	Pechelbronn ★	1134	1135	1144	+ 0 88
360	Penhoet	373 50	375	400 20	+ 7 15
1040	Pernod-Ricard ★	1166	1185	1195	+ 2 49
1250	Peugeot S.A.	1235	1230	1224	– 0 89
580	Pollet ★	600	590	579	– 3 50
1040	Précabail Sic.	1060	1070	1068	+ 0 75
600	Primagaz	610	619	610	....
600	Printemps ★	610	618	607	– 0 49
2170	Promodès	2200	2220	2185	– 0 68
715	Radiotechn. ★	754	699	650	– 13 79
63	Raff. D. Total ★	68	68	69	+ 1 47
2840	Redoute (La) ★	2969	2970	2961	– 0 27
336	Rober financière	333	335	335	+ 0 60
1230	Roussel-Uclaf ★	1261	1300	1300	+ 3 09
850	R.-Uclaf-CNI ★	851	860	830	– 2 47
3600	R. Impériale (Ly)	3599	3595	3595	– 0 11
184	Sade	165 10	....	....	....
1630	Sagem ★	1606	1611	1615	+ 0 56
540	Saint-Gobain	543	546	543	....
940	St-Louis ★	986	958	960	– 2 64
1800	Salomon	1801	1800	1799	– 0 11
695	Salvepar	700	....	....	....
775	Sanofi ★	808	803	807	– 0 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
750	S.A.T. ★	751	750	760	+ 1 20
240	Saul.-Chât. (B) ★	240	240	237 90	– 0 88
1280	Saupiquet (Na)	1310	1315	1315	+ 0 38
490	Schneider ★	493	495	491	– 0 41
57	S.C.O.A.	59	58 90	56 80	– 3 73
570	S.C.R.E.G. ★	648	634	611	– 5 71
820	Seb ★	830	835	840	+ 1 20
390	Sefimeg ★	394	395	392 50	– 0 38
1400	S.F.I.M.	1480	1480	1479	– 0 74
36	S.G.E.	36 50	37	36	– 1 37
710	Silic	690	692	705	+ 2 17
460	Simco-U.P.H. ★	470	469	473	+ 0 64
1010	Skis Rossignol	1071	1094	1055	– 1 49
920	Sligos ★	886	900	902	+ 1 81
435	Société Générale	449	451	448	– 0 22
146	Sodexco	142	140	140	– 1 41
169	Sodero (Na)	169	174	174	+ 2 96
2880	Sodexho ★	2890	2895	2880	– 0 35
105	Sogenal (Ny)	118	....	....	....
240	Sogerap	275	279 10	300	+ 9 09
2060	Somm-Allib. ★	2110	2110	2130	+ 0 95
1150	Source Perrier ★	1220	1206	1200	– 1 64
735	Sovac ★	750	750	755	+ 0 67
400	Spie-Batignol. ★	432 10	432	430	– 0 49
575	Strafor ★	630	680	689	+ 9 37
290	Suez	300 90	303	301	+ 0 03
375	Synthélabo ★	374	376	375 30	+ 0 35
820	Tales Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4450	....	....	....
189	Thomson-C.S.F.	188	188	179 50	– 4 52
330	Total (CFP) ★	317 90	319 80	317	– 0 25
72	– (certific.)	73	73	72 10	– 1 23
1050	T.R.T. ★	1010	1020	1000	– 0 99
380	U.F.B.-Locab. ★	409	409	402	– 1 71
710	U.I.C. ★	774	774	770	– 0 52
495	U.I.F. ★	501	505	501	....
790	U.I.S.	797	793	799	+ 0 25
165	U.C.B. ★	170	173	173	+ 1 76
640	Unibail	665	670	676	+ 1 65
585	Valéo ★	611	627	620	+ 1 47
142	Vallourec ★	161	162 80	160	– 0 62
340	Via Banque	361	365	360	– 0 28
720	Elf-Gabon ★	770	778	765	– 0 65
125	Amax Inc.	128 50	130 50	128 50	....
177	Amer. Express	177 50	183	181	+ 1 97
168	Amer. Teleph.	168	169 50	170	+ 1 19
83	Anglo Amer. C.	90 50	89	89	– 1 66
390	Amgold	429	415 50	416	– 3 03
925	BASF (Akt)	926	926	926	....
1040	Bayer	1043	1049	1036	– 0 67
80	Buffelsfont.	78 90	75 70	76	– 3 68
190	Chase Manh.	192 50	196 10	196 10	+ 1 87
105	Echo Bay Mines	110 30	109 50	109 50	– 0 73
63	De Beers	65 90	65 05	65 05	– 1 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1740	Deutsche Bank	1755	1770	1775	+ 1 14
970	Dresdner Bank	977	988	987	+ 1 02
61	Driefontein Cst	54 20	55	54 90	+ 1 29
520	Du Pont-Nem.	516	520	520	+ 0 78
285	Eastman Kodak	285	290 50	290 50	+ 1 93
28	East Rand	29 95	29 90	29 85	– 0 33
240	Electrolux	251	252	252	+ 0 40
295	Ericsson	285	288 50	288 50	+ 1 23
285	Exxon Corp.	283 30	287	287	+ 1 31
320	Ford Motors	323	327	327	+ 1 24
41	Freegold	44 30	44 05	44	– 0 68
81	Gencor	88	85 10	85 10	– 3 30
275	Gén. Electr.	277 50	280 40	279 50	+ 0 72
680	Gén. Belgique	689	695	695	+ 0 87
475	Gen. Motors	471	472	472	+ 0 21
144	Goldfields	144	142 40	143	– 0 69
53	GdMetropolitain	55 20	54	54	– 2 17
34	Harmony	38 55	39	38 70	+ 0 39
81	Hitachi	80 50	80 50	80 30	– 0 25
1000	Hoechst Akt.	1009	1013	1013	+ 0 40
109	Imp. Chemical	112 20	112 20	112 80	+ 0 53
720	IBM	725	734	734	+ 1 24
310	ITT	315 60	319 50	319 50	+ 1 24
187	Ito-Yokado	187 50	186 50	186 50	– 0 53
300	Mac Donald's	303 50	307 50	308 60	+ 1 65
120	Matsushita	119 20	119 10	119 50	+ 0 25
375	Merck	371	374 90	374 80	+ 1 02
405	Minnesota M.	407 50	412	412	+ 1 10
275	Mobil Corp.	273	272	272	– 0 37
245	Morgan J.P.	240 20	242	242	+ 0 75
34780	Nestlé	35040	35450	35800	+ 2 17
1600	Nixdorf	1485	1457	1457	– 1 89
195	Norsk Hydro	96	100 20	100	+ 4 17
110	Ofsil	118 10	119 10	119 50	+ 1 19
2370	Petrofina	2290	2312	2312	+ 0 96
620	Philip Morris	620	628	628	+ 1 29
98	Philips	97 50	97 40	97 20	– 0 31
76	Placer Dome	78 50	79 50	79 50	+ 1 27
350	Quilmès	338	338	335	– 0 89
360	Randfontein	391	390	390	– 0 26
680	Royal Dutch	674	678	676	+ 0 30
47	Rio Tinto Zinc	48	48 20	48 20 *	+ 0 42
36	Saat. & Saatchi	37 05	37 20	37 20 c	+ 0 40
42	St Helena Co	44 90	45 95	45 80	+ 2
215	Schlumberger	216	216 20	216 20	+ 0 09
105	Shell transp.	104 80	106 20	106 20	+ 1 34
1580	Siemens A.G.	1599	1600	1595	– 0 25
320	Sony	314 60	313 50	313 50	– 0 35
47	Telefonica	48 10	49 10	49 20	+ 2 29
215	T.D.K.	213 50	212	212	– 0 70
53	Toshiba Corp.	53 70	53 50	53 60	– 0 19
345	Unilever	346	346	348	+ 0 58
245	Unit. Techn.	252	255	255	+ 1 19
380	Vaal Reefs	398 50	398	398	– 0 13
355	Volvo	354 50	355	355	+ 0 14
150	West Deep	165 50	165 20	165 20	– 0 18
350	Xerox Corp.	364 50	367	367	+ 0 69
191	Yamanouchi	187	191 80	189	+ 1 07
2 02	Zambia Corp.	2 18	2 14	2 14	– 1 83

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 03	3 158

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Blanzy-Ouest	607	610
B.N.P. Intercontin.	259	257
Bénédictine	6100	5980
Bon-Marché	915	920
B.T.P.	....	125
Cdif	590	585
Cambodge	....	687
C.A.M.E.	153	153
Carbone-Lorraine	590	602
Case-Poclain	25 10	....
C.E.G.Frig.	....	529
Centen. Blanzy	1360	1360
Centrest (Ny)	214	....
Cerabati	122	126

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	149 90	....
C.I.C. (Financ. de)	149	149
C.I. Maritime	725	722
Cezam (B)	2200	....
Immindo S.A.	373	370 40
Imminvest	261	261
Immobail	345	368
Immobanque	642	646
Immob. Marseille	....	6250
Immofice	450	460
Invest. (Sté Cent.)	730	740
Jaeger	191	198
Lafitte-Bail	418	430
Lambert Frères	....	330
Lille-Bonnières	....	740
Loca-Expansion	250	247
Locafinancière	....	336
Locatel	635	642

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	609	609
Lorraine (Sté)	1959	1976
Lucia	1400	1340
Machines Bull	....	99 70
Sinvim	260	251
Sipa (Plant. Hévéas)	336	326
Sofal financière	1948	1872
Soficat	....	951
Sofio	610	605
Sofiromi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	142	138
Sofragi	880	880
Sopagri	163 40	164
Soudure Autog.	485	....
Sovabail	....	600
Suez (Fin. de)-CIP	247 50	254
Stemi	783	....
Taittinger	2547	2696

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	188	....
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	533	....
U.A.P.	338	350

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 29/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	882 99	861 46
Actilion	212 40	206 72
Actions France	458 34	441 77
Actions sélectionnées	557 43	537 28

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1027 72	997 79
Fructi-Associations	27 78	27 78
Fructi-Épargne	27 78	27 08
Fructidor	32 54	32 06

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	608 08	590 37
Phénix Placements	263 06	261 90
Pierre Investiss.	874 34	843 76
Placement A	941 76	941 76

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 404	6 395	6 150	6 650
ECU	7 064	7 059	....	....
Allemagne (100 DM)	340 360	340 340	330	350
Belgique (100 F)	16 243	16 244	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	301 940	302	291	311
Danemark (100 krd)	88 675	88 770	85	92
Norvège (100 k)	92 400	92 550	88 600	95 600
Grande-Bretagne (£ 1)	10 795	10 779	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 202	4 202	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 567	4 573	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	402 150	402 280	390	412
Suède (100 krs)	99 400	99 420	....	....
Autriche (100 sch)	48 380	48 400	46 850	49 850
Espagne (100 pes.)	5 146	5 154	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 129	4 129	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 284	5 283	5 030	5 460
Japon (100 yens)	4 771	4 758	4 610	4 830

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/9
Or fin (kilo en barre)	82300	81800
Or fin (en lingot)	82600	82000
Pièce française (20 fr)	481	484
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	516	515
Pièce latine (20 fr)	473	473
Souverain	600	600
Pièce de 20 dollars	3170	3240
Pièce de 10 dollars	1475	1520
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3110	3090
Pièce de 10 florins	485	491
Or Londres	398 60	.....
Or Zurich	398	396
Or Hongkong	399 15	397 75
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

En Corse

L'ex-FLNC prolonge sa trêve

BASTIA
de notre correspondant

Selon un scénario désormais habituel, une vingtaine d'hommes armés et cagoulés réunissaient dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 septembre, quelque part dans le maquis, les journalistes qu'ils avaient guidés à travers bois pour leur annoncer la décision de l'ex-FLNC de prolonger pour une durée indéterminée la trêve de cent vingt jours décidée le 31 mai dernier.

« La balle est toujours dans le camp de l'Etat. Après quatre mois de suspension de nos actions militaires, force est de constater qu'aucune mesure fondamentale n'est intervenue dans le sens de nos revendications... » Le porte-parole de l'ex-FLNC a évoqué le procès à venir de deux militants de l'organisation dissoute réputés en être les chefs.

« Le verdict du procès de Charles Piero et Felice Tomasi, qui doit s'ouvrir le 17 octobre devant la cours d'assises de Bordeaux, témoignera dans les faits, et non dans les discours, si cette volonté est réelle ou illusoire. »

Après la signature de l'accord entre les Etats-Unis et leurs partenaires

Feu vert pour la construction de la station spatiale habitée

L'Agence spatiale européenne, les Etats-Unis, le Canada et le Japon ont signé, jeudi 29 septembre à Washington, un accord pour la construction de la future station spatiale habitée Freedom que les Américains projettent de mettre partiellement en service en 1995. Ainsi prennent fin trois années de négociations difficiles, souvent au bord de la rupture, entre les agences spatiales européennes (ESA) et américaine (NASA).

Le projet, il est vrai, méritait réflexion, en raison de son ampleur financière (22 milliards de dollars) et de ses conditions de réalisation. Une chose est de voyager quelques jours dans l'espace, une autre, d'y séjourner sur de longues périodes et de manière relativement autonome.

Lorsque l'assemblage de Freedom dans l'espace sera achevé, c'est une masse de 220 tonnes – vingt fois plus que le Mir soviétique – qui gravitera autour de la Terre. Elle offrira trois grands laboratoires de travail et les installations nécessaires à l'équipage de huit astronautes qui s'en serviront pour observer l'univers, étudier le comportement de l'homme en apesanteur et fabriquer éventuellement de nouvelles substances impossibles à obtenir sur Terre.

Ce projet est donc à la portée de l'Europe. Mais pas à n'importe quel prix. Chacun des pays membres de l'Agence spatiale européenne se souvient, en effet, de la manière dont la Nasa l'a flouée avec le projet Spacelab. On comprend donc mieux, aujourd'hui, la ténacité de l'Europe sur le projet Freedom, dans la mesure où elle financera 4,6 milliards de francs, ce qui est loin d'être le cas des deux autres partenaires de la Nasa. A ce coût, nul n'hésiterait à demander des garanties, tant en ce qui concerne l'utilisation à venir de la station que l'intérêt technique des éléments dont la construction serait confiée à l'Europe.

Au moment le plus dur des négociations, les Européens n'avaient pas hésité à menacer les Etats-Unis de créer leur propre station orbitale desservie par le futur avion spatial Hermès. Il est aujourd'hui acquis que le programme européen Colombus (1), décidé à la conférence spatiale de La Haye en novembre dernier, servira bien de base à la contribution des Européens à Freedom. C'est ainsi que l'Europe fournira un module pressurisé habitable de 14 tonnes et de 13 mètres de long, l'APM, qui viendra se greffer à la station américaine et en deviendra partie intégrante. Lancement prévu : octobre 1996. S'y ajouteront un module autonome et visitable (MTFF) gravitant autour de la station et des plates-formes porte-instruments qui dériveront sur des orbites polaires.

Bref, de quoi meubler largement la coopération américano-européenne de la prochaine décennie, qui commence par un lancement réussi de Discovery et un accord signé le même jour entre tous les partenaires de la station.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Y participent l'Allemagne (38 %), l'Italie (25 %), la France (13,8 %), l'Espagne (6 %), la Grande-Bretagne (5,5 %), la Belgique (5 %), les Pays-Bas (1,3 %), le Danemark (1 %) et la Norvège (0,4 %).

Sur le vif

J'achète

Je les plains, les confrères ! Les pauvres ! Ils me font vraiment pitié. Ils sont là, ils s'interrogent à longueur de colonnes, ils se harponnent dans les couloirs : c'est qui qui veut racheter Bouygues, hein ? C'est Maxwell ? C'est Seydoux ? C'est Lagardère ? T'as pas une idée ? Ce matin encore, à la conférence, ils essayaient de percer cet épais mystère en prenant des airs mystérieux. Le chef en chef avait dîné chez quelqu'un avec quelqu'un qui lui a confié que ça pourrait être quelqu'un qui est quelqu'un.

Moi, je me marrais mine de rien. Je l'ai bouclé. Je voulais pas les obliger à mettre le nez dans leur pipi, mais bon, à vous, je peux bien le dire, allez, trêve de cachotteries : c'est qui ? Ben, tiens, c'est Bibi. Parfaitement, c'est moi qui la fais, cette OPA. Je fais une Opération Pour Arriver. Arriver à me hisser au Top 50 du fric et de la célébrité. Allez, poussez-vous de là, mesdames Bettencourt et Sinclair.

Du coup, je fais du lèche-vitrines, je regarde, je compare. Tapie, c'est un peu cheap. Paribas, c'est pas ma pointure. FR 3, ça fait province. A 2, mon Mimi me l'aurait peut-être cédé. Si je m'étais appelée Berlusconi, mais là, il veut pas. Bon, alors qu'est-ce qui reste ? Bouygues. Le béton c'est du solide, et TF 1, c'est du béton.

Question fauteuil de direction, je vous raconte pas. Paraît que le sien, à Saint-Quentin-en-Yvelines, il est tellement moderne, tellement beau, qu'on le visite après les heures de bureau. C'est pas comme mon trou à rats. En plus, les copains qui se croyaient malins en me mettant au coin à droite au bout du journal seront bien obligés de parler de moi à toutes les pages : économie, communication, logement. Et, enfin, je vais pouvoir m'étaler à l'écran sur un matelas de billets à faire rêver cette gagne-petit d'Ockrent.

Mon seul problème – eh oui, j'en ai un, – c'est Bouygues. Il a tellement la trouille que je lui pique son empire qu'il essaye de le racheter lui-même en sous-main.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Poher reçu par M. Rocard

Le financement des partis à l'ordre du jour

« En toute convivialité » selon l'expression d'un de ses membres, le bureau du Sénat, avec son président M. Alain Poher, a participé, le jeudi 29 septembre, à un déjeuner de travail à Matignon autour de M. Michel Rocard. Au menu : la préparation de la session parlementaire qui s'ouvre le lundi 2 octobre. Constatant qu'une telle invitation ne s'était pas produite depuis de nombreuses années, M. Poher s'est félicité au terme de cette rencontre *« de cette excellente innovation »*.

Dans l'entourage du premier ministre, on faisait valoir que ce type de rencontre était apprécié *« comme le moyen normal d'entretenir de bons rapports avec le Parlement »*. Parmi les principaux points évoqués, le financement des partis politiques. La loi adoptée en février 1988 prévoit que des aides financières soient attribuées aux partis et groupements politiques *« proportionnellement au nombre de parlementaires »*. Leur montant doit être inséré dans la loi de finances par un amendement gouvernemental. Le gouvernement a confirmé aux sénateurs cette procédure, et précisé que cet amendement gouvernemental proposerait entre 50 millions et 100 millions de francs par formation politique représentée au Parlement.

Deuxième point : l'éventuel regroupement des élections. Les sénateurs se sont déclaré *« ouverts à la discussion »* en mettant toutefois en exergue les problèmes techniques d'une telle réforme. Dernier point : l'audiovisuel. M. Poher a indiqué, à l'issue de cette réunion, que le texte relatif à la création d'un Haut Conseil de l'audiovisuel, qui doit remplacer l'actuelle CNCL, serait vraisemblablement examiné début novembre par le Sénat.

Le regroupement des scrutins locaux devrait être mis en chantier après les élections municipales

La nécessité de revoir les actuels modes de scrutin des assemblées locales commence à être admise d'un bout à l'autre de l'échiquier politique. Au moins partiellement. Car nul ne remet en cause la loi électorale pour les municipales, qui pourtant avait été violemment combattue par la droite lorsque les socialistes l'avaient adoptée en 1983. Bien au contraire ce système, qui permet, tout à la fois, à la liste arrivée en tête d'être assurée d'une majorité au conseil municipal et aux autres de voir leurs représentants siéger, sert de modèle pour les réformes envisagées.

M. Michel Giraud, nouveau député RPR du Val-de-Marne, qui abandonne, pour cause de cumul, la présidence du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé, le jeudi 29 septembre, qu'il allait déposer une proposition de loi instituant un système identique pour l'élection des conseillers régionaux. Il se plaint, en effet, que la proportionnelle départementale et intégrale, qui est utilisée depuis 1986, ne permette pas de dégager une majorité stable dans les assemblées régionales. Il souhaiterait même que cette réforme soit votée avant les élections municipales de mars 1986, pour que l'on puisse grouper, à cette occasion, élections municipales et élections régionales. En revanche, M. Giraud a manifesté son hostilité à l'abandon du scrutin majoritaire pour le scrutin cantonal.

Les socialistes, au contraire, ne parlent pour l'heure que de réformer celui-ci, une de leurs idées étant, là aussi, de s'inspirer, du mode de scrutin municipal. Car, comme l'a dit M. Jean Poperen, jeudi au micro de RTL, le système actuel entraîne *« une véritable déformation de la représentation démocratique qui serait dangereuse à la longue »*. Il a rappelé que, lorsque le scrutin majoritaire a été retenu, en 1871, *« la France était majoritairement rurale et aujourd'hui ce n'est pas dire du mal de nos agriculteurs et de nos ruraux que de considérer qu'ils sont très minoritaires dans la nation »*. Cela étant, le ministre chargé des relations avec le Parlement a précisé que pour préparer une telle réforme *« il faut prendre son temps »*. Le premier ministre lui-même semble décidé à mettre en chantier le regroupement des scrutins locaux dès le lendemain des municipales.

● Deux Palestiniens tués à Hébron. – Deux Palestiniens ont été tués, vendredi 30 septembre, par balles au cours d'affrontements entre manifestants et militaires israéliens à Hébron, dans le sud de la Cisjordanie occupée, a indiqué le même jour la radio palestinienne. Il y aurait également quatre blessés. – *(AFP.)*

Les réseaux de chaleur pénalisés

Les oubliés du budget

Les trois cent vingt-deux communes françaises équipées d'un réseau de chauffage urbain ont eu, en découvrant le projet de budget pour 1989, une très mauvaise surprise : on les avait tout simplement oubliées ! En effet, le projet prévoit, en l'état, une baisse de la TVA de 18,6 % à 5,5 % *sur* les abonnements EDF et GDF, qui réduira en moyenne de 100 F pour le gaz et de 150 F pour l'électricité la facture annuelle des usagers. Mais il n'envisage rien en faveur des réseaux de chaleur, concurrents directs du chauffage électrique ou au gaz, qui continueront donc de supporter la TVA à taux plein (18,6 %).

« Tout le monde a oublié qu'il existe des réseaux de chaleur », gémit l'Association des maîtres d'ouvrage de réseaux de chaleur (AMORCE), laquelle a entrepris aussitôt une campagne d'information auprès de la presse et des parlementaires pour essayer de combler cette lacune. Non sans arguments.

Cette distorsion, si elle persistait, aurait non seulement pour conséquence d'encourager encore plus le développement du chauffage électrique, coûteux pour les usagers et la collectivité, mais aussi de pénaliser les habitants des grands ensembles, souvent à caractère social (Sarcelles, Vénissieux, Villeurbanne, etc.), principaux utilisateurs des réseaux de chaleur.

Une iniquité d'autant moins justifiée que le chauffage urbain – 5 % de la consommation des secteurs résidentiel et tertiaire – utilise des énergies « bas de gamme » non brûlées par ailleurs (fioul lourd, charbon, ordures ménagères), contribuant ainsi à une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Ajoutons qu'un abaissement de la TVA en sa faveur coûterait infiniment moins cher que celui prévu pour l'électricité ou le gaz : environ 137 millions de francs au total (soit 137 F par an en moyenne pour un million de logements desservis) contre 2,4 milliards de francs pour EDF-GDF... En décalant d'un mois seulement l'application de la détaxation prévue sur les abonnements au gaz et à l'électricité, on économise 200 millions de francs, ce qui suffit à élargir la mesure aux réseaux de chaleur, plaide l'AMORCE. Le Parlement tranchera...

V. M.

M. André Rousselet invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. André Rousselet, président de Canal Plus, administrateur d'Havas, sera l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 2 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien directeur du cabinet de M. Mitterrand à l'Elysée répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-François Lacan, du *Monde*, de Jean-Yves Hollinger et de Béatrice Hadjaje, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

● PTT : poursuite de la grève. – Réuni en assemblée générale, le 30 septembre, le personnel de distribution de la recette principale de la rue du Louvre à Paris a décidé de poursuivre son mouvement. Toutefois, la grève deviendrait minoritaire, la CGT ayant appelé à la reprise du travail, FO s'en remettant au choix exprimé par les postiers et la CFDT soutenant les grévistes. La revendication sur les effectifs a été en partie satisfaite, la direction ayant accordé 25 postes supplémentaires à la distribution et 9 au service général. Mais le conflit a révélé le même manque de personnel dans d'autres bureaux parisiens qui ont à leur tour débrayé. A Paris-5 (Mouffetard) 95 % du personnel est en grève.

Le numéro du « Monde » daté 30 septembre 1988 a été tiré à 523 738 exemplaires

Les tensions nationalistes en URSS

Quinze mille policiers et soldats sont déployés en Arménie et en Azerbaïdjan

Environ deux cent mille personnes se rassemblent tous les soirs sur la place de l'Opéra, à Erevan, pour demander le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie, a indiqué, jeudi 29 septembre, le quotidien *Komsomolskaïa Pravda*. *« Même s'il y a moins de monde aux rassemblements de la place de l'Opéra, il est encore trop tôt pour parler d'une baisse de la tension »*, souligne le journal des jeunesses communistes dans l'un des rares articles explicites parus dans la presse soviétique sur la nouvelle vague d'agitation au Haut-Karabakh.

Par ailleurs, quinze mille policiers et soldats ont été déployés en Arménie et en Azerbaïdjan pour faire face à la situation, a indiqué, mardi, au cours d'une conférence de presse à Moscou, le général Vassili Ignatov, un responsable du ministère soviétique de l'intérieur. Le général, qui n'a pas précisé si ce chiffre incluait ou non les effectifs des forces de l'ordre locales présentes en temps normal, a déclaré que six cents personnes avaient été interpellées dans les rues durant le couvre-feu au Haut-Karabakh.

Mardi, neuf des onze membres du comité Karabakh ont été condamnés à des amendes allant jusqu'à 500 roubles (plus de deux mois de salaire moyen) pour organisation de meetings non autorisés, selon M. Aleksan Akopian, membre du comité.

Enfin, les autorités arméniennes ont menacé les grévistes d'une série de sanctions comportant notamment des réductions de salaires et de congés payés, a indiqué *Komounist*, l'organe du PC arménien. – *(AFP, Reuter.)*

● POLOGNE : report de la visite de Mme Thatcher. – La visite que le premier ministre britannique, Mme Thatcher, devait faire en Pologne du 16 au 18 octobre a été reportée à la demande de Varsovie, en raison de la proximité des dates de la formation du nouveau gouvernement polonais (13 et 14 octobre).

